

Rapport annuel 2020

Notre *mission*

Rendre les décisions *plus simples*.

Vivre *mieux*.

Nos cinq *priorités stratégiques*

Optimiser notre portefeuille

Nous gérons activement nos activités traditionnelles pour maximiser les rendements et les liquidités tout en réduisant le risque.

Gérer rigoureusement nos coûts

Nous améliorons notre structure de coûts et nous simplifions nos processus et les transformons au numérique pour être en position de générer une croissance efficiente.

Accélérer la croissance

Nous accélérons la croissance de nos activités à potentiel plus élevé.

Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client

Nous améliorons l'expérience client et tirons parti du numérique et de l'innovation pour prioriser le client.

Maintenir une équipe très performante

Nous bâtissons une culture qui soutient nos priorités.

Apprenez-en davantage sur les progrès réalisés au chapitre de nos cinq priorités stratégiques à la page 18.

Nos *valeurs*

Nos valeurs font partie intégrante de la manière dont nous exerçons nos activités. Elles reflètent notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons.

Prends la situation en main

Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission : Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux.

Rêve grand

Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.

Fais preuve d'humanité

Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

Faites-le ensemble

Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.

Branche-toi sur le client

Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour le satisfaire.

Fais ce qui est bien

Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.



Qui nous sommes

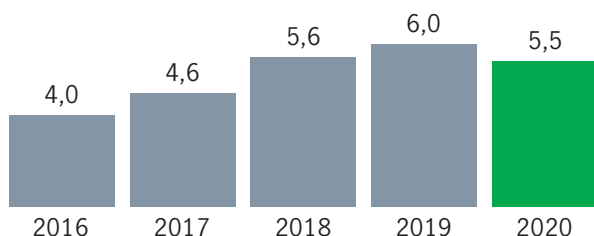
La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2020, elle comptait plus de 37 000 employés, plus de 118 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 30 millions de clients.

Manuvie en chiffres

Résultat tiré des activités de base (en milliards de dollars CA)

5,5 milliards \$

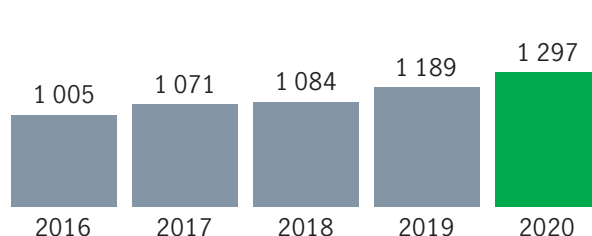
Résultat tiré des activités de base de la Société en baisse de 9 % par rapport à celui de 2019.



Actifs gérés et administrés (en milliards de dollars CA)

1 297 milliards \$

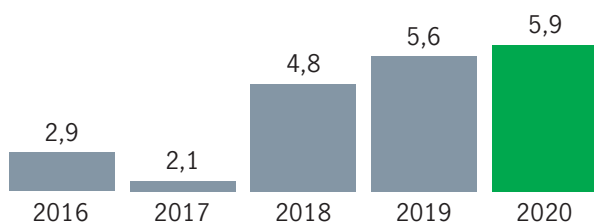
Actifs gérés et administrés de 1,3 billion de dollars, en hausse de 10 % par rapport à ceux de 2019.



Résultat net attribué aux actionnaires (en milliards de dollars CA)

5,9 milliards \$

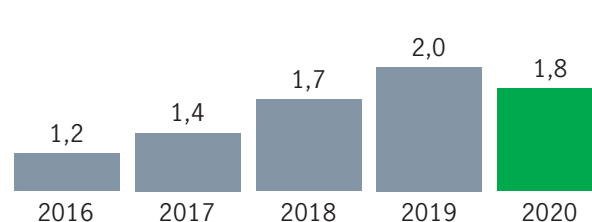
Résultat net attribué aux actionnaires en hausse de 0,3 milliard \$ par rapport à celui de 2019.



Valeur des affaires nouvelles (en milliards de dollars CA)

1,8 milliard \$

Valeur des affaires nouvelles en baisse de 13 % par rapport à celle de 2019, en raison du contexte de vente difficile.



« Chaque jour, nous avons affiché nos valeurs, lesquelles ont influencé les nombreuses décisions que nous avons prises pendant ces temps difficiles. »

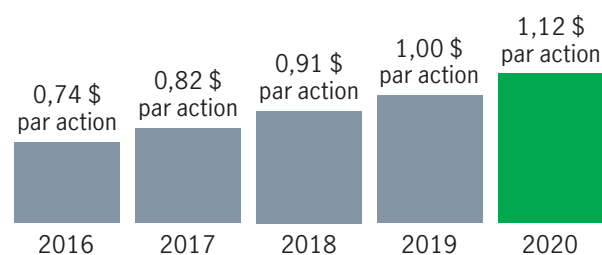
Roy Gori

Président et chef de la direction

Dividende par action ordinaire (en dollars CA)

1,12 \$ par action

Ratio de distribution¹ de 41 % en 2020.



¹ Le ratio de distribution représente le dividende par action ordinaire exprimé en pourcentage du résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire.

Note : Les variations en pourcentage sont présentées selon un taux de change constant, une mesure non conforme aux PCGR. Les montants au titre des actifs gérés et administrés sont présentés en date du 31 décembre.



Lettre aux actionnaires du *président* *du conseil,* **John Cassaday**

Chers actionnaires,

L'an dernier, dans mon message, je soulignais l'importance pour Manuvie de réussir, mais aussi de faire ce qui est bien, en tout temps. Cette année, dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19, une autre des valeurs de Manuvie, Fais preuve d'humanité, nous procure une perspective utile pour réfléchir à l'année qui vient de s'écouler.

Votre conseil d'administration est fier des nombreuses réalisations de Manuvie au cours de cette année inédite, qui ont été rendues possibles grâce au leadership solide et plein d'empathie de Roy Gori, président et chef de la direction, et de l'équipe de la haute direction de notre Société. Nous sommes également reconnaissants envers tous les employés de Manuvie, partout dans le monde, pour la résilience, l'agilité et la passion dont ils ont fait preuve pour continuer de servir les

clients de la Société malgré l'incertitude et les bouleversements avec lesquels ils étaient aux prises chaque jour.

Alors même que nos activités ont dû s'ajuster considérablement et rapidement en réponse à la pandémie, nous nous sommes assurés que tous, chez Manuvie, comprenaient l'importance de faire preuve de bienveillance et de gentillesse—envers nos clients, nos collectivités et nos collègues—et que nous ne perdions jamais de vue ce fait simple, mais puissant : nous sommes tous concernés.

Nous sommes ravis de pouvoir offrir aux employés une « journée de remerciement » et une somme d'argent pour qu'ils donnent au suivant, grâce à notre programme Act of Kindness qui a permis aux employés de faire un don en argent à un organisme de bienfaisance de leur choix de leur collectivité. Nous avons également réalisé combien il était important d'offrir aux employés tout un éventail de programmes à l'appui, notamment, de leur santé mentale et physique. Nous avons été honorés de constater que le taux de mobilisation de nos employés a notablement augmenté à l'échelle de l'organisation en 2020.

Nous faisons preuve d'humanité grâce à notre engagement indéfectible à promouvoir la diversité et l'équité et à bâtir une culture et un lieu de travail inclusifs. En 2020, la lutte contre le racisme est devenue plus urgente que jamais, et Manuvie a répondu en réalisant des investissements financiers importants dans la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, en plus de se fixer des objectifs concrets en matière d'embauche et de nomination à des postes de direction de personnes autochtones, noires et de couleur dans l'ensemble de ses entreprises nord-américaines.

Manuvie a également amélioré substantiellement son programme de congé de maternité et ajouté des congés parentaux et d'adoption payés, une couverture de premier plan en ce qui concerne les

dépenses associées à la maternité de substitution ainsi qu'au traitement de l'infertilité, et bonifié la couverture pour les soins liés à l'affirmation de genre.

Les activités de votre conseil en 2020

Bien que la pandémie nous ait démontré clairement comment une crise mondiale peut contrecarrer les plans les mieux ficelés, la grande priorité des membres du conseil a été de veiller à pouvoir continuer d'exercer virtuellement son rôle de surveillance et de prodiguer des conseils à l'équipe de direction.

Nous avons tiré habilement parti de la technologie pour continuer d'interagir les uns avec les autres au cours des réunions du conseil. Nous avons recueilli régulièrement les commentaires des administrateurs pour confirmer que nous demeurions efficaces et que tous les administrateurs savaient qu'ils étaient entendus. Même si nous savons que, lorsque cela sera sécuritaire de le faire, nous finirons par nous réunir de nouveau en personne, nous avons également compris que ce n'est pas toujours nécessaire de le faire et qu'en évitant les longs déplacements, nous pourrions également être plus efficaces en tant que groupe sans renoncer aux interactions que nous apprécions tant.

À titre de président du conseil, il était primordial que je maintienne un contact personnel avec nos administrateurs indépendants et les dirigeants—ce que j'ai fait plus souvent qu'à l'habitude—afin de veiller à ce que la voix de nos administrateurs soit entendue et à ce que le ton donné par la direction soit approprié. Je voulais aussi indiquer aux membres de la direction que les membres du conseil étaient toujours prêts à les écouter.

Au fil de la pandémie, nous avons également tenu fréquemment des séances d'information avec la direction et des réunions informelles de mise à jour avec M. Gori, pour veiller à ce que les membres du conseil aient une vision claire des mesures prises par la Société pour faire

face à la pandémie de COVID-19, de son approche à l'égard d'un retour au bureau et des progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques.

Nous avons aussi tiré parti de la diversité des compétences des membres du conseil pour réaliser une analyse approfondie de sujets d'intérêt pour Manuvie, comme la mise en œuvre d'IFRS 17, l'orientation client, les tendances macroéconomiques et la stratégie. Un sous-groupe d'administrateurs possédant une expertise dans les domaines en question a participé à ces séances et alimenté et fait avancer les discussions avec l'ensemble des membres du conseil.

Le conseil a exercé une surveillance étroite de la mise en œuvre de la stratégie à court et à long terme de Manuvie au cours de l'exercice, notamment des possibilités de croissance considérables et attrayantes offertes par les activités des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société. Nous avons également tenu de nombreuses séances virtuelles de fond axées sur la planification de la relève des membres de la direction et leur perfectionnement pour garantir que Manuvie dispose d'un effectif de réserve exceptionnel tant pour le leadership de l'équipe de direction que pour la gérance par le conseil d'administration.

Bien que le programme d'engagement auprès des actionnaires et l'assemblée annuelle des actionnaires soient passés en mode virtuel cette année, nous avons maintenu notre objectif de discuter de ce qui compte pour nos investisseurs. Nous avons notamment abordé en détail avec les actionnaires le sujet de la rémunération des dirigeants et de notre état de préparation à l'adoption d'IFRS 17.

Notre conseil a continué de jouer un rôle actif dans la performance de Manuvie en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil a examiné les progrès réalisés au chapitre du cadre de développement durable de



Le conseil d'administration de Manuvie s'est réuni virtuellement en 2020. Du coin supérieur gauche : Nicole Arnaboldi, Guy Bainbridge, Joseph Caron, John Cassaday, Susan Dabarno, John Palmer, Sheila Fraser, Roy Gori, Julie Dickson, Donald Lindsay, Tsun-yan Hsieh, Andrea Rosen, Jim Prieur et Leigh Turner.

Manuvie et s'est efforcé de demeurer à l'affût des tendances, des risques et des possibilités en matière d'enjeux ESG grâce à l'information communiquée par la direction.

Deux nouvelles administratrices se sont jointes au conseil en 2020, qui possèdent chacune une expertise dans des domaines essentiels à la croissance soutenue de Manuvie. Nicole Arnaboldi, auparavant vice-présidente du conseil, Credit Suisse Asset Management, est une cadre chevronnée dans le domaine des services financiers qui a une connaissance essentielle de la gestion de patrimoine et d'actifs. Leigh Turner, présidente et chef de l'exploitation de Ceridian HCM Holding Inc., possède une vaste expertise en matière de leadership, de technologie et de changement transformationnel et est une ardente défenseuse de la diversité.

Nous sommes fiers de déclarer que 6 de nos 13 administrateurs indépendants sont des femmes, et que nous avons atteint notre objectif d'égalité des sexes en ce qui a trait à la représentation parmi les administrateurs indépendants.

Merci

En conclusion, nous voulons remercier l'honorable Rona Ambrose, qui a démissionné du conseil d'administration en août 2020 pour accepter un poste à temps plein. Son expérience et son point de vue ont été très utiles au conseil d'administration pendant les trois années où elle y a siégé.

Nous voulons également exprimer notre gratitude envers M. Gori et l'équipe de la haute direction pour les solides résultats générés pendant la pire crise mondiale de l'histoire récente, et qui ont continué de se surpasser pour les clients et de mobiliser et d'inspirer les membres de l'équipe grâce aux valeurs sur lesquelles repose leur leadership.

Nous tenons à remercier tout spécialement chaque employé de Manuvie. Le succès de Manuvie est rendu possible, chaque jour, grâce à votre engagement indéfectible à l'égard de notre mission et de nos valeurs et à la passion que vous avez témoignée face à l'adversité. Le conseil tient à vous faire part de sa vive gratitude pour l'excellence de votre service.

Enfin, nous voulons vous remercier, chers actionnaires, pour votre confiance, votre soutien et votre sincérité. Alors que le monde continue d'être aux prises avec la pandémie de COVID-19, chez Manuvie, nous demeurons soudés par un sentiment d'unité puissant et la croyance ferme que nous sortirons de cette crise plus forts.

Cordialement,

John Cassaday
Président du conseil



Lettre aux actionnaires du *président et chef de la direction,* **Roy Gori**

Chers actionnaires,

Au moment de vous écrire il y a un an, notre équipe envisageait avec beaucoup d'enthousiasme l'année qui s'amorçait. Nous étions centrés sur la mise en œuvre de plans visant à tirer parti de notre essor et à poursuivre notre transformation pour devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de notre secteur. Mais lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé, notre attention s'est rapidement déplacée vers deux objectifs clés : assurer la santé et la sécurité de notre équipe et soutenir nos clients, qui avaient plus que jamais besoin de nous.

La pandémie nous a tous mis à l'épreuve, a causé bien des chagrins et des pertes à l'échelle mondiale et a ébranlé notre résilience et notre détermination.

Parallèlement, elle nous a rappelé le pouvoir de la communauté et l'importance de la gratitude et de l'empathie.

C'est pourquoi, avant de parler plus spécifiquement de notre Société, je veux exprimer mon immense gratitude envers tous ceux qui ont pris soin des malades, veillé à ce que nous ayons accès à des aliments et à des fournitures, développé

et distribué des vaccins, maintenu nos collectivités en vie et bien plus encore. Au nom de nous tous chez Manuvie, merci pour votre dévouement et votre abnégation incroyables. Nous sommes tous concernés, et nous continuons de nous engager à soutenir les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons à l'échelle mondiale, comme nous l'avons fait tout au long de 2020.

Aider nos clients à composer avec la nouvelle réalité

C'est en grand nombre que nos clients se sont tournés vers nous en ces temps difficiles, parce qu'ils se demandaient comment protéger leurs économies et leurs placements, ou qu'ils étaient désireux d'obtenir des produits susceptibles de répondre à leurs besoins médicaux et de les aider à vivre mieux ou encore parce qu'ils avaient subi la perte dévastatrice d'un être cher. Conformément à notre mission— Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. —, nous avons aidé les clients en déplacement qui se sont retrouvés bloqués à l'étranger, nous avons réaffecté des équipes fonctionnelles au traitement des volumes d'appels élevés et nous avons prolongé de façon proactive les périodes de grâce pour le paiement de certaines primes et de certains prêts hypothécaires.

Comme il était plus important que jamais d'aider nos clients à améliorer et protéger leur santé, nous avons accru notre gamme de produits d'assurance comportementale, qui aide nos clients à prendre des mesures pour vivre plus sainement. Nous avons élargi l'éventail d'appareils portables offerts par John Hancock Vitality aux États-Unis, accru les possibilités d'obtenir des récompenses du programme Manuvie *Vitalité* au Canada et ajouté l'outil d'évaluation de la santé de ManulifeMOVE, Health Score, en Asie.

Heureusement, dans le cadre de notre transformation numérique, nous avons grandement investi dans des technologies et des services au cours des exercices précédant 2020. Nos outils numériques et les équipes de nos centres de service à la clientèle étaient fin prêts à répondre aux questions des clients, à traiter les demandes de règlement et à offrir aux clients éventuels de l'information sur les produits et les solutions, tout cela à distance et rapidement. Nous avons également accéléré la mise en place de nouvelles capacités numériques pour soutenir les ventes en ligne et améliorer l'expérience globale des clients et des conseillers, y compris de nouveaux formulaires électroniques et des assistants virtuels.

Puisque que dans de nombreux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, nous sommes tenus de faire souscrire les produits en personne, nous avons collaboré avec les organismes de réglementation locaux pour trouver rapidement de nouvelles manières d'interagir de façon simple et sécuritaire avec nos partenaires de distribution, nos agents et nos clients. Ces changements ont eu une incidence énorme sur notre capacité de servir nos clients et de les aider à vivre mieux, et nous sommes reconnaissants de l'ouverture d'esprit dont ont fait preuve ces organismes de réglementation à l'égard des nouvelles approches numériques. Bon nombre des clients qui ont eu l'occasion d'interagir avec nous au moyen de ces nouvelles approches nous ont affirmé avoir été séduits par leur rapidité et leur souplesse. Par suite de ces initiatives novatrices, nos produits sont majoritairement disponibles au moyen de solutions virtuelles.

Nous avons aussi saisi cette occasion pour accélérer la mise en œuvre de nos initiatives d'innovation numérique dans plusieurs domaines d'activité et automatiser davantage nos processus de souscription et les paiements, inaugurer un nouveau système de demande de règlement pour nos clients du sous-secteur d'assurance collective au Canada et favoriser le traitement de bout en bout. Nous avons également apporté d'autres changements en réponse aux commentaires des clients, pour bonifier leur expérience globale. Tous ces efforts ont contribué à l'augmentation de quatre points de notre taux net de recommandation en 2020, un indicateur de la mesure dans laquelle un client est susceptible de recommander notre Société à d'autres personnes.

Miser sur la solidité de nos assises

La stratégie que nous avons adoptée il y a quelques années nous a servi d'assise solide pour résister aux turbulences que nous avons subies l'an dernier. Comme nous nous étions fixé comme priorité d'investir dans notre infrastructure technologique et numérique et que nous avons apporté une attention particulière à la planification de la continuité des activités, lorsque la COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale en mars, nous avons pu réagir rapidement et faire en sorte que 95 % de notre équipe mondiale puisse travailler à distance.

Étant donné que nous nous sommes efforcés de bâtir une culture de gestion solide des coûts au cours des quelques dernières années, nous avons réalisé des gains d'efficacité durables de 1 milliard de dollars et atteint notre objectif pour 2022 deux ans plus tôt que prévu. Nous avons priorisé l'optimisation de notre portefeuille traditionnel, comme en font foi les fonds propres de 5,9 milliards de dollars libérés depuis 2018, ce qui a renforcé davantage notre position de fonds propres.

« C'est en grand nombre que *nos clients* se sont tournés vers nous en ces temps difficiles, parce qu'ils se demandaient comment *protéger* leurs économies et leurs placements, ou qu'ils étaient désireux *d'obtenir* des produits susceptibles de répondre à leurs besoins médicaux et de les aider à vivre mieux ou encore parce qu'ils avaient subi la perte dévastatrice d'un être cher. »

« Tout au long de la pandémie, j'ai été sans cesse subjugué par *le cœur*, la passion et l'esprit volontariste des membres de notre équipe. »

Grâce à tous ces efforts et, surtout, grâce à la confiance continue de nos clients, nous avons enregistré un résultat net attribuable aux actionnaires de 5,9 milliards de dollars en 2020, une augmentation de 0,3 milliard de dollars par rapport à 2019. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 5,5 milliards de dollars, en baisse de 9 % en regard de 2019, ce qui témoigne de la résilience et de la diversité de nos activités et de la demande robuste pour nos produits. En outre, nos actifs gérés et administrés ont continué d'augmenter, pour se fixer à 1,3 billion de dollars à la fin de l'exercice, soit 10 % de plus qu'à l'exercice précédent.

Nous avons continué de miser sur les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, deux de nos secteurs d'activité au potentiel le plus élevé. En Asie, nous avons prolongé une entente de bancassurance avec Bank Danamon Indonesia jusqu'en 2036. Nous avons conclu une entente de partenariat de bancassurance exclusif de 16 ans avec VietinBank, l'une des plus grandes banques du Vietnam, et une autre entente visant l'acquisition des activités d'assurance au Vietnam d'Aviva plc, deux ententes qui renforceront notre position de chef de file dans ce marché à croissance rapide. Parallèlement, l'effectif de nos agences d'assurance en Asie a augmenté de 21 % et compte actuellement plus de 115 000 agents axés sur la prestation de services à nos clients dans certains des marchés d'Asie à la croissance la plus rapide. Dans notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons achevé la constitution de notre coentreprise avec Mahindra Finance en Inde pour répondre aux besoins des particuliers et des investisseurs institutionnels et fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans Albamen Capital Partners, un gestionnaire de capital-investissement dans le secteur des infrastructures qui se concentre sur des actifs en Chine continentale. En outre, nous avons annoncé la conclusion d'une alliance stratégique avec Allianz Global Investors, renforçant notre position à titre de principal

promoteur de caisses de prévoyance obligatoires de Hong Kong.

Les assises sur lesquelles reposent nos activités mondiales demeurent solides et nous nous attendons à ce que la demande future pour nos produits et services continue d'être robuste, soutenue par des mégatendances macroéconomiques et démographiques, comme la montée de la classe moyenne en Asie et le vieillissement de la population mondiale. La pandémie a modifié le niveau de tolérance au risque, ce qui a poussé de nombreux investisseurs à souscrire, ou à envisager de le faire, des produits d'assurance et de gestion de patrimoine pour se préparer en vue de l'avenir et prendre soin de leurs proches.

Une équipe inspirée, inclusive et engagée

Tout au long de la pandémie, j'ai été sans cesse subjugué par le cœur, la passion et l'esprit volontariste des membres de notre équipe. Chaque jour, nous avons affiché nos valeurs, lesquelles ont influencé les nombreuses décisions que nous avons prises pendant ces temps difficiles. Très tôt, nous avons su que certains membres de notre équipe auraient besoin de soutien et de temps pour prendre soin de leur famille ou de leur propre bien-être, et nous avons réagi en leur offrant des congés payés additionnels. Nous avons reconnu que bon nombre de nos employés éprouvaient de la difficulté à faire leur travail tout en s'occupant de leurs enfants et nous avons adopté des horaires souples pour répondre à leurs besoins. Nous avons offert plus de soutien à nos gestionnaires pour les aider à offrir du coaching et à diriger leur équipe à distance.

Les enfants de nos collègues ayant besoin de s'accrocher à un peu d'espoir, nous avons lancé un camp d'été virtuel et des clubs d'activités parascolaires. Nous avons également organisé tout un éventail de conférences, de divertissements et de fêtes virtuelles à l'intention de tous les membres de notre équipe, y compris les membres de leur famille.

Ce faisant, nous nous sommes fixé comme priorité de dire « merci » et d'offrir de la reconnaissance par le biais d'un nouveau programme à l'échelle de la Société dans le cadre duquel les collègues peuvent être applaudis pour toute l'aide qu'ils ont apportée, pour leur dur labeur et pour avoir incarné nos valeurs. Cette initiative a trouvé un écho, puisque près de 400 000 contributions d'employés ont été reconnues en quelques mois seulement. Qui plus est, nous avons offert à tous nos employés une journée de remerciement en juin et cinq journées personnelles supplémentaires en 2021 pour qu'ils puissent se reposer, reprendre des forces et s'amuser. À la fin de 2020, dans le cadre du programme Act of Kindness, nous avons offert aux membres de notre équipe une somme d'argent pour qu'ils donnent au suivant et qu'ils accomplissent des gestes de bonté dans leur collectivité.

En plus de faire face aux incidences de la pandémie, nous avons également veillé en priorité à ce que notre Société soit un endroit où chacun sent qu'il peut être authentique, respecté pour ce qu'il est et inclus. Nous nous sommes engagés à investir plus de 3,5 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion en augmentant nos objectifs en matière d'embauche, de formation et de soutien communautaire aux organisations qui aident les personnes autochtones, noires et de couleur.

Nous avons été réconfortés par la manière dont nos gestes ont été accueillis par notre équipe très performante, puisque nous avons obtenu des résultats exceptionnels dans notre sondage annuel sur la mobilisation des employés et que nous nous sommes classés au palmarès des meilleurs employeurs du monde de Forbes, et parmi les 100 meilleurs employeurs de surcroît. Notre équipe et notre culture ont évolué positivement et puissamment en 2020, et leur solidité croissante demeure critique pour notre succès à long terme.

Notre engagement à l'égard du développement durable

Prendre des décisions d'affaires motivées par le développement durable, au-delà de faire ce qu'il se doit, permet de créer une valeur à long terme pour nos parties prenantes et nos collectivités. Pour nous, cela consiste à continuer de mesurer et d'évaluer nos pratiques en matière d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'échelle de notre entreprise, en soutenant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou en investissant dans la santé et le bien-être des membres de notre équipe et de nos collectivités.

Nous maintenons l'accent sur les changements climatiques ainsi que notre engagement indéfectible à investir dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. À titre de plus grand gestionnaire de placements dans des terrains forestiers exploitables pour les investisseurs institutionnels et de l'un des principaux gestionnaires de placements dans des terres agricoles, nous offrons activement des solutions axées sur la nature pour relever ce défi. Plus de 80 % de notre portefeuille immobilier géré par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a été certifié selon les normes des bâtiments écologiques. Notre propre portefeuille de placements verts totalisait 29,2 milliards de dollars à la fin de 2020, y compris l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les immeubles écologiques et la gestion durable des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles.

Gestion de placements Manuvie a été reconnue dans le cadre du PRI Leaders' Group 2020 des Principes pour l'investissement responsable (PRI), qui font la promotion de l'investissement responsable, pour ses efforts à intégrer les données et l'analyse sur le climat dans ces portefeuilles. Pour nos clients investisseurs, le développement durable est la norme et nous

en tenons compte dans tous les placements que nous réalisons pour leur compte.

Dans le cadre de notre parcours vers le développement durable, nous soutenons activement les programmes de groupes sectoriels et d'associations mondiales, comme Climate Action 100+ et Sustainable Markets Initiative, et collaborons avec des organisations qui partagent nos idées pour tenter d'intégrer les pratiques ESG et avoir une incidence significative à l'échelle des secteurs et des régions.

Merci

En conclusion, je suis fier de tout ce que nous avons pu accomplir en 2020. Le soutien et les excellents conseils de notre conseil d'administration et de son président, John Cassaday, ont été précieux pour nous aider à manœuvrer en cette période sans précédent.

Je voudrais également vous remercier, chers actionnaires et clients, pour la confiance soutenue dont vous faites preuve envers nous.

D'un point de vue personnel, je suis profondément reconnaissant pour la collaboration et les efforts inlassables de mes collègues de l'équipe de haute direction. J'apprécie véritablement les efforts qu'ils ont déployés au cours de la dernière année.

À l'aube de cette nouvelle année, je suis convaincu que l'énergie et l'optimisme de notre équipe mondiale nous permettront de continuer de faire de Manuvie une entreprise encore plus solide.

Cordialement,



Roy Gori

Président et chef de la direction

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les priorités stratégiques de la Société et les objectifs pour 2022 au chapitre du taux net de recommandation, de l'engagement des employés, de ses activités au potentiel le plus élevé, de l'efficacité sur le plan des charges et de l'optimisation du portefeuille; et des plans de continuité des activités et des mesures mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 et de leur incidence prévue sur nos activités, nos profits et nos résultats. Ils portent également sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux

facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); la gravité, la durée et la portée de l'écllosion de COVID-19, ainsi que les mesures qui ont été prises ou pourraient l'être par les autorités gouvernementales pour contenir la pandémie de COVID-19 ou pour atténuer ses incidences; les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solvabilité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements disponibles à la vente; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information

reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société à l'extérieur de l'Amérique du Nord; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; et notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux rubriques « Facteurs de risque et gestion du risque », et « Principales méthodes actuarielles et comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, formulés à la date des présentes et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Table des matières

Rapport
annuel
2020

10	Rapport de gestion
10	Société Financière Manuvie
20	Asie
23	Canada
26	États-Unis
29	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde
34	Services généraux et autres
36	Placements
42	Faits saillants financiers du quatrième trimestre
45	Facteurs de risque et gestion du risque
93	Cadre de gestion des fonds propres
97	Principales méthodes actuarielles et comptables
110	Contrôles et procédures
111	Rendement et mesures non conformes aux PCGR
116	Autres informations
126	États financiers consolidés
132	Notes des états financiers consolidés
211	Informations actuarielles supplémentaires
213	Conseil d'administration
213	Équipe de haute direction
214	Coordonnées
215	Glossaire
217	Information aux actionnaires
217	Information sur les dividendes

Rapport de gestion



Le présent rapport de gestion est daté du 10 février 2021.

1. Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un groupe mondial et chef de file des services financiers qui aide les gens à prendre des décisions plus simples afin qu'ils puissent mieux vivre. Notre siège social se trouve à Toronto, au Canada, et nous exerçons nos activités dans nos bureaux situés au Canada, en Asie et en Europe sous la marque Manuvie ou Manulife, et principalement sous la marque John Hancock aux États-Unis. Nous proposons des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2020, nous comptons plus de 37 000 employés, plus de 118 000 agents et des milliers de partenaires de distribution, au service de plus de 30 millions de clients. À la fin de 2020, nos actifs gérés et administrés se chiffraient à 1,3 billion de dollars (1,0 billion de dollars américains) et, en 2020, nous avons versé 31,6 milliards de dollars en prestations à nos clients. Nous exerçons nos activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où nous sommes présents depuis plus de 155 ans. Nous sommes inscrits aux Bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Voici les secteurs pour lesquels l'information financière doit être présentée :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada ainsi que contrats de rente variable en vigueur.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et produits d'assurance soins de longue durée en vigueur ainsi que contrats de rente en vigueur.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – solutions de gestion de patrimoine à honoraires à nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale.
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance IARD; et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales. Le terme « Manufacturers » désigne la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

Rentabilité

Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871 \$	5 602 \$	4 800 \$
Résultat tiré des activités de base ¹	5 516 \$	6 004 \$	5 610 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	2,93 \$	2,77 \$	2,33 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ¹	2,75 \$	2,97 \$	2,74 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	11,6 %	12,2 %	11,6 %
RCP tiré des activités de base ¹	10,9 %	13,1 %	13,7 %
Ratio d'efficience ¹	52,9 %	52,0 %	52,0 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le résultat net attribué aux actionnaires s'est élevé à 5,9 milliards de dollars en 2020, contre 5,6 milliards de dollars en 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base¹ (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 5,5 milliards de dollars en 2020, par rapport à 6,0 milliards de dollars en 2019, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des profits nets de 0,4 milliard de dollars en 2020, par rapport à des charges nettes de 0,4 milliard de dollars en 2019.

L'augmentation de 0,3 milliard de dollars du résultat net attribué aux actionnaires en regard de celui de 2019 s'explique principalement par les profits découlant de l'incidence directe des taux d'intérêt en 2020, y compris les profits découlant de la vente d'obligations disponibles à la vente (« DV ») détenues dans le secteur Services généraux et autres (en comparaison de pertes en 2019, lesquelles comprennent une charge de 0,5 milliard de dollars liée à la mise à jour des hypothèses relatives au taux de réinvestissement ultime publiées par le Conseil des normes actuarielles du Canada), contrebalancés en partie par les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements (en comparaison de profits en 2019, y compris des profits de 400 millions de dollars sur les placements liés aux activités de base¹) et des pertes imputables à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable (en comparaison de profits en 2019).

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

La baisse de 0,5 milliard de dollars du résultat tiré des activités de base en comparaison de celui de 2019 reflète l'absence de profits sur les placements liés aux activités de base au cours de l'exercice (en comparaison de profits au cours de l'exercice précédent), une diminution des revenus de placement dans le secteur Siège social et autres, l'incidence moins favorable des marchés sur les capitaux de lancement dans les nouveaux fonds distincts et fonds communs de placement et le recul des volumes d'affaires nouvelles. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'incidence de l'augmentation des contrats en vigueur, les résultats techniques favorables, la combinaison favorable des affaires nouvelles à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie¹ et la croissance des actifs gérés et administrés moyens dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. En 2020, le résultat tiré des activités de base comprend un profit net sur les résultats techniques de 83 millions de dollars après impôts (76 millions de dollars avant impôts) en comparaison d'une charge nette de 17 millions de dollars après impôts (55 millions de dollars avant impôts) en 2019.² Les mesures prises pour améliorer la productivité du capital de nos activités traditionnelles ont donné lieu à une diminution de 37 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2020 en comparaison de celui de 2019.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur. Se reporter aux rubriques « Asie », « Canada », « États-Unis » et « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	Variation en % ¹ 2020 par rapport à 2019	
			2020	2019
Résultat tiré des activités de base par secteur^{1, 2, 3}				
Asie	2 110 \$	2 005 \$	4 %	1 766 \$
Canada	1 174	1 201	(2) %	1 327
États-Unis	1 995	1 876	5 %	1 789
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 100	1 021	7 %	985
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	(863)	(499)	(73) %	(657)
Profits sur les placements liés aux activités de base ^{2, 4}	-	400	(100) %	400
Total du résultat tiré des activités de base	5 516 \$	6 004 \$	(9) %	5 610 \$

¹ La variation en pourcentage est exprimée selon un taux de change constant. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ Les chiffres comparatifs de 2018 du résultat tiré des activités de base de chaque secteur ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

⁴ Voir la note 2 du tableau qui suit.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de 2020, 2019 et 2018 ainsi que des informations additionnelles sur chacun des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base¹	5 516 \$	6 004 \$	5 610 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires :			
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ²	(792)	366	200
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre de garanties de rente variable	932	(778)	(857)
<i>Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable³</i>	(228)	456	(928)
<i>Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques⁴</i>	(1 015)	(1 130)	354
<i>Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres</i>	2 175	396	(283)
<i>Modifications apportées au taux de réinvestissement ultime⁵</i>	-	(500)	-
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ⁶	(198)	(21)	(51)
Transactions de réassurance ⁷	341	81	175
Charge de restructuration ⁸	-	-	(263)
Éléments fiscaux et autres ⁹	72	(50)	(14)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	355	(402)	(810)
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871 \$	5 602 \$	4 800 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous incluons des résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice à titre de profits sur les placements liés aux activités de base (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR »). Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base comprennent les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats techniques défavorables nets liés aux placements depuis le début de l'exercice. En 2020, la charge nette au titre des résultats techniques liés

¹ Les autres régions d'Asie excluent le Japon et Hong Kong.

² Les résultats techniques comprenaient des profits de 60 millions de dollars après impôts en 2020 (profits de 83 millions de dollars après impôts en 2019) attribuables à la reprise de marges sur les contrats d'assurance médicale à Hong Kong qui sont échus par suite de la décision des clients d'échanger leur contrat existant contre un produit des nouveaux régimes d'assurance maladie volontaires. Ces profits n'ont pas eu une incidence importante sur le résultat tiré des activités de base, étant donné qu'ils ont été contrebalancés en grande partie par le poids des affaires nouvelles.

aux placements de 792 millions de dollars tient compte des rendements moins élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme découlant principalement des placements dans des sociétés du secteur du pétrole et du gaz et du secteur de l'immobilier, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe. En 2019, nous avons enregistré des profits nets sur les résultats techniques liés aux placements de 766 millions de dollars qui tiennent compte de l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques, des rendements solides (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme et de nos résultats solides au chapitre du crédit.

- 3) En 2020, la charge nette liée aux marchés des actions de 228 millions de dollars comprend une charge de 1 641 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions et d'une charge minime de 7 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle, contrebalancées en partie par un profit de 1 420 millions de dollars lié aux couvertures dynamiques. En 2019, le profit net de 456 millions de dollars comprend un profit de 443 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions et un profit de 45 millions de dollars lié aux couvertures dynamiques, contrebalancés en partie par une charge de 32 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle.
- 4) En 2020, la charge de 1 015 millions de dollars attribuable aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe est principalement attribuable à la réduction des taux sans risque et, dans une moindre mesure, à la baisse des écarts de taux des obligations de sociétés, les écarts de taux des obligations de certaines durées et leurs notes de crédit étant légèrement inférieurs aux niveaux de 2019. En 2019, la charge nette de 1 130 millions de dollars imputable aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe est essentiellement attribuable au rétrécissement des écarts de taux des obligations de sociétés, à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sans risque et à l'accentuation de la courbe de rendement.
- 5) En 2019, le Conseil des normes actuarielles du Canada (« CNAC ») a publié un document normatif contenant les nouvelles hypothèses selon lesquelles le taux de réinvestissement ultime est réduit et les critères d'écart des taux d'intérêt sans risque stochastiques sont mis à jour. La norme mise à jour recommandait de réduire de 15 points de base le taux de réinvestissement ultime et d'apporter une modification correspondante à la modélisation stochastique du taux d'intérêt sans risque, ce qui a donné lieu à une charge de 500 millions de dollars. Le taux de réinvestissement ultime à long terme, en ce qui a trait au taux sans risque au Canada, a été fixé à 3,05 %, et nous avons recouru à cette même hypothèse pour nos activités aux États-Unis. Le taux de réinvestissement ultime présumé pour nos activités au Japon est de 1,6 %. Le CNAC réalise actuellement un autre examen du taux de réinvestissement ultime et les modifications devraient être annoncées et mises en œuvre en 2021.
- 6) Pour plus de renseignements sur les charges de 2020 et de 2019, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.
- 7) En 2020, les transactions de réassurance aux États-Unis, en Asie et au Canada ont donné lieu à des profits de respectivement 262 millions de dollars, 58 millions de dollars et 21 millions de dollars. Le profit net de 81 millions de dollars de 2019 comprend des profits découlant des transactions de réassurance liées principalement à nos activités traditionnelles au Canada et aux États-Unis.
- 8) La charge de 263 millions de dollars de 2018 a trait essentiellement au programme de départ volontaire du plan de transformation de nos activités au Canada et à notre programme de départ à la retraite anticipé volontaire en Amérique du Nord, ainsi qu'aux coûts d'optimisation de l'espace utilisé pour nos bureaux aux États-Unis et au Canada.
- 9) En 2020, nous avons comptabilisé des avantages fiscaux découlant de la CARES Act des États-Unis, en raison du report en arrière de pertes d'exploitation nettes à des années précédentes au cours desquelles les taux d'imposition étaient plus élevés. Les éléments fiscaux et autres charges de 2019 se rapportaient surtout à une modification des taux d'imposition en Alberta, au Canada.

Le **résultat dilué par action ordinaire** s'est établi à 2,93 \$ en 2020, par rapport à 2,77 \$ en 2019, du fait principalement de l'augmentation du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires. Le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire¹ s'est fixé à 2,75 \$ en 2020, en comparaison de 2,97 \$ en 2019, du fait surtout de la diminution du résultat tiré des activités de base. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 943 millions de dollars en 2020 et de 1 962 millions de dollars en 2019.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)** était de 11,6 % en 2020, contre 12,2 % en 2019, et le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »)¹ était de 10,9 % en 2020, en regard de 13,1 % en 2019. La diminution du RCP tiré des activités de base en 2020 découle d'une augmentation des capitaux propres attribués aux porteurs d'actions ordinaires imputable à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les titres de créance DV.

Le **ratio d'efficience**¹ s'est fixé à 52,9 % en 2020, en comparaison de 52,0 % en 2019. La hausse de 0,9 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de 2019 découle d'une diminution de 7 %² du résultat tiré des activités de base avant impôts¹ de 2020, contrebalancée en partie par un recul de 3 % des frais généraux inclus dans le résultat tiré des activités de base (« frais généraux liés aux activités de base »)¹. La diminution des frais généraux liés aux activités de base reflète les résultats de nos programmes d'efficience, ainsi que la réduction temporaire des dépenses discrétionnaires et des frais liés à la distribution.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, des frais généraux liés aux activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des apports nets, de la VAN, des actifs gérés et administrés, des actifs gérés, du BAIIA tiré des activités de base et des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est présenté selon un taux de change constant. Le taux de change constant est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Rendement des activités

Mesures de la croissance

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Souscriptions d'EPA en Asie	3 869 \$	4 278 \$	4 012 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	1 148	1 057	975
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	609	702	553
Total des souscriptions d'EPA ¹	5 626	6 037	5 540
Valeur des affaires nouvelles en Asie	1 387	1 595	1 443
Valeur des affaires nouvelles au Canada	255	237	207
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	160	218	98
Total de la VAN ¹	1 802	2 050	1 748
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	130,2	114,2	119,0
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	8,9	(0,9)	1,6
Actifs gérés et administrés du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	753,6	681,4	608,8
Total des actifs gérés et administrés (en milliards de dollars) ¹	1 297,4	1 188,9	1 083,5

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)**¹ se sont établies à 5,6 milliards de dollars en 2020, une baisse de 8 % en regard de celles de 2019. En Asie, les souscriptions d'EPA ont diminué de 11 % en regard de celles de 2019, du fait essentiellement du recul de 30 % des souscriptions d'EPA au Japon découlant de l'accélération des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises au premier trimestre de 2019 en prévision d'une modification à la réglementation fiscale et de l'incidence défavorable de la COVID-19. Les souscriptions d'EPA à Hong Kong ont diminué de 10 % en regard de celles de 2019 du fait de l'incidence défavorable des mesures de confinement liées à la COVID-19 et d'une baisse des souscriptions par des visiteurs en Chine continentale. Les souscriptions d'EPA dans les autres régions d'Asie en 2020 ont été conformes à celles de 2019, la croissance en Chine continentale et au Vietnam ayant été contrebalancée par l'incidence défavorable de la COVID-19 dans les autres marchés. Au Canada, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 9 % par rapport à celles de 2019, du fait principalement de l'augmentation des souscriptions d'assurance pour des groupes de grande taille, de la hausse des souscriptions de fonds distincts à moindre risque et de l'accroissement des souscriptions d'assurance individuelle dans le sous-secteur du marché des groupes à affinité, contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance pour des particuliers attribuable à l'incidence défavorable de la COVID-19. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont reculé de 14 % en comparaison de celles de 2019, étant donné que la diminution des souscriptions de produits d'assurance vie universelle International, de produits d'assurance vie universelle nationaux et de produits d'assurance vie universelle à capital variable a plus que contrebalancé la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie universelle indexée nationaux. La diminution des souscriptions d'EPA aux États-Unis découle de la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle nationaux à l'exercice précédent, avant les changements prévus à la réglementation, ainsi que de l'incidence néfaste de la COVID-19.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)**¹ s'est établie à 1,8 milliard de dollars en 2020, une diminution de 13 % par rapport à celle de 2019. En Asie, la VAN de 1,4 milliard de dollars était en baisse de 14 % par rapport à celle de 2019, en raison d'une diminution des volumes de souscriptions à Hong Kong et au Japon et d'un recul des taux d'intérêt du marché à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie, contrebalancés en partie par la composition favorable des produits dans les autres régions d'Asie. Au Canada, la VAN a augmenté de 8 % par rapport à celle de 2019, pour se fixer à 255 millions de dollars, du fait surtout de la hausse des marges et de l'augmentation de souscriptions dans nos activités d'assurance. Aux États-Unis, la VAN, qui s'est établie à 160 millions de dollars, a reculé de 27 % en comparaison de celle de 2019, surtout en raison de la baisse des volumes de souscriptions.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde**¹ de 130,2 milliards de dollars étaient en hausse de 16,0 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux de 2019, par suite de la hausse des apports bruts dans toutes les régions. Se reporter à la rubrique « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » pour plus de renseignements.

Les **entrées de fonds nettes¹ de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde**¹ se sont établies à 8,9 milliards de dollars en 2020, en comparaison de sorties de fonds nettes de 0,9 milliard de dollars en 2019. En Asie, les entrées de fonds nettes se sont fixées à 3,9 milliards de dollars en 2020, contre des entrées de fonds nettes de 4,8 milliards de dollars en 2019 ce qui reflète la baisse des apports nets de particuliers principalement en Chine continentale et à Hong Kong, contrebalancée en partie par la hausse des apports nets dans le sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs pour des particuliers en Indonésie et dans le sous-secteur de régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les entrées de fonds nettes ont totalisé 14,6 milliards de dollars en 2020, en comparaison de sorties de fonds nettes de 3,6 milliards de dollars en 2019, du fait de l'amélioration des entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels, de la non-réurrence d'un rachat de 8,5 milliards de dollars en 2019 et du financement d'un mandat de 6,9 milliards de dollars auprès d'un nouveau client au deuxième trimestre de 2020 (« T2 2020 ») et, dans le sous-secteur de régimes de retraite, de la baisse des rachats de régimes et des retraits de particuliers. Aux États-Unis, les sorties de fonds nettes ont

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, des frais généraux liés aux activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des apports nets, de la VAN, des actifs gérés et administrés, des actifs gérés, du BAIIA tiré des activités de base et des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est présenté selon un taux de change constant. Le taux de change constant est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

totalisé 9,6 milliards de dollars en 2020, contre des sorties de fonds nettes de 2,0 milliards de dollars en 2019, ce qui s'explique par un rachat de 5,0 milliards de dollars dans un mandat d'actions et la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de gestion d'actifs pour des clients institutionnels en 2019, ainsi que par la hausse des rachats dans le sous-secteur des régimes de retraite du fait essentiellement des retraits par les participants au cours de l'exercice en vertu de la loi CARES des États-Unis.

Actifs gérés et administrés¹

Au 31 décembre 2020, les actifs gérés et administrés totalisaient 1,3 billion de dollars, une hausse de 10 % par rapport aux actifs gérés et administrés au 31 décembre 2019, qui s'explique essentiellement par l'incidence favorable des marchés et des entrées de fonds nettes. Au 31 décembre 2020, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde détenait une tranche de 754 milliards de dollars de ces actifs gérés et administrés, une augmentation de 12 % par rapport à celle au 31 décembre 2019 attribuable à l'incidence favorable des marchés et aux entrées de fonds nettes de 8,9 milliards de dollars.

Actifs gérés et administrés¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Fonds général	410 977 \$	378 527 \$	353 664 \$
Actif net des fonds distincts ¹	367 436	343 108	313 209
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres ^{1,2}	356 335	321 826	292 200
Total des actifs gérés	1 134 748	1 043 461	959 073
Autres actifs administrés	162 688	145 397	124 449
Total des actifs gérés et administrés	1 297 436 \$	1 188 858 \$	1 083 522 \$

¹ Les actifs des fonds distincts, des fonds communs de placement et des autres fonds ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

Produits

Les produits englobent i) les primes des polices d'assurance vie et maladie et des produits de rente fixe, nettes des primes cédées à des réassureurs, ii) les revenus de placement comprenant les produits tirés des actifs du fonds général, les résultats au chapitre du crédit, et les profits et pertes sur les actifs détenus par le secteur Services généraux et autres, iii) les produits d'honoraires et autres produits tirés des services offerts, et iv) les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur notre programme de couverture à grande échelle. Les équivalents primes de type « services administratifs seulement » (« SAS »), ainsi que les dépôts reçus par la Société au titre des contrats de placement, notamment les fonds distincts, les fonds communs de placement et les fonds gérés, ne sont pas inclus dans les produits. Cependant, les produits d'honoraires reçus sur ces produits sont inclus dans les produits. Les honoraires générés par les dépôts et les équivalents primes pour SAS et les équivalents dépôts représentent une part importante de nos activités; par conséquent, les produits ne représentent pas entièrement les souscriptions et les autres activités de chaque période.

En 2020, les produits avant les profits et pertes réalisés et latents sur les placements ont totalisé 59,9 milliards de dollars par rapport à 61,4 milliards de dollars en 2019. La diminution est attribuable principalement à la hausse des primes cédées en 2020 découlant de la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis, contrebalancée en partie par l'augmentation des revenus de placement.

En 2020, les profits nets réalisés et latents sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle se sont établis à 19,0 milliards de dollars, en comparaison de profits de 18,2 milliards de dollars en 2019. Les profits réalisés en 2020 et en 2019 s'expliquent surtout par une baisse des taux d'intérêt et la reprise des marchés des actions.

Voir la rubrique « Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Primes brutes	41 408 \$	41 059 \$	39 150 \$
Primes cédées à des réassureurs	(8 491)	(5 481)	(15 138)
Primes, montant net	32 917	35 578	24 012
Revenus de placement	16 433	15 393	13 560
Autres produits	10 591	10 399	10 428
Produits avant profits et pertes réalisés et latents sur les placements	59 941	61 370	48 000
Profits et pertes réalisés et latents sur les placements dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	18 967	18 200	(9 028)
Total des produits	78 908 \$	79 570 \$	38 972 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Solidité financière

Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Ratio total du TSAV de Manufacturers ¹	149 %	140 %	143 %
Ratio d'endettement	26,6 %	25,1 %	28,6 %
Fonds propres consolidés ¹	61 064 \$	57 369 \$	56 010 \$
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	25,00 \$	23,25 \$	21,38 \$
Valeur comptable par action ordinaire, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global (\$)	21,74 \$	19,94 \$	18,23 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Le **ratio total du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »)** de Manufacturers était de 149 % au 31 décembre 2020, en comparaison de 140 % au 31 décembre 2019. La hausse de neuf points de pourcentage par rapport au ratio au 31 décembre 2019 découle des fluctuations sur le marché attribuables à la baisse des taux d'intérêt sans risque, de l'émission nette de fonds propres¹ et de la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis, contrebalancées en partie par plusieurs éléments de moindre importance.

Le **ratio de levier financier de la SFM** a augmenté pour se fixer à 26,6 % au 31 décembre 2020, en regard de 25,1 % au 31 décembre 2019, du fait de l'incidence de l'émission nette de titres d'un capital de 2,4 milliards de dollars, contrebalancée en partie par l'augmentation des résultats non distribués.

Les **fonds propres consolidés²** s'établissaient à 61,1 milliards de dollars au 31 décembre 2020, contre 57,4 milliards de dollars au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3,7 milliards de dollars. La hausse découle principalement de l'augmentation de 3,4 milliards de dollars des résultats non distribués, de l'émission nette de fonds propres de 0,7 milliard de dollars qui ne comprend pas les titres d'emprunt de premier rang de la SFM étant donné qu'ils ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires³, et de l'accroissement de 0,4 milliard de dollars des profits latents sur les titres de créance DV, contrebalancés en partie par une diminution de 0,5 milliard de dollars des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et l'incidence de 0,4 milliard de dollars du raffermissement du dollar canadien.

Au 31 décembre 2020, la **valeur comptable par action ordinaire** était de 25,00 \$, une hausse de 8 % en regard de 23,25 \$ au 31 décembre 2019, et la valeur comptable par action ordinaire compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat global était de 21,74 \$ au 31 décembre 2020, soit 9 % de plus que 19,94 \$ au 31 décembre 2019. L'augmentation de la valeur comptable par action ordinaire est attribuable principalement au résultat net attribué aux actionnaires, net des dividendes, et à l'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2020, 1 940 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, en regard de 1 949 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2019.

Incidence de la comptabilisation à la juste valeur

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. L'écart entre les montants présentés de nos actifs et passifs établis à la date du bilan et de ceux établis à la date du bilan précédent selon les principes comptables d'évaluation à la juste valeur applicables est présenté à titre de résultats techniques liés aux placements et à titre d'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des garanties de rente variable, chacun de ces éléments influant sur le résultat net.

En 2020, nous avons comptabilisé des profits nets réalisés et latents de 19,0 milliards de dollars sur les placements (profits de 18,2 milliards de dollars en 2019) dans les revenus de placement.

Comme il est mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-après, les passifs nets de contrats d'assurance sont établis, selon les IFRS, au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des provisions mathématiques comprend l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versées aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement des produits futurs attendus des contrats et des revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs actuels et des stratégies prévues de réinvestissement. Les profits et pertes liés aux résultats techniques sont comptabilisés lorsque les activités de la période considérée diffèrent de celles qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques au début de la période. Nous classons les profits et les pertes par type d'hypothèses. Par exemple, les activités d'investissement de la période considérée qui ont pour effet de faire augmenter (diminuer) les revenus de placement prévus futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats donneront lieu à un profit (une perte) lié aux résultats techniques sur les placements. Voir la description des résultats sur les placements à la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

¹ Le TSAV reflète les rachats d'instruments de fonds propres une fois que l'intention de racheter a été annoncée. Par conséquent, le ratio du TSAV au 31 décembre 2020 tient compte de l'incidence du rachat de débentures subordonnées de Manufacturers de 350 millions de dollars en janvier 2021 (annoncé en novembre 2020).

² Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ Des titres d'emprunt de premier rang de la SFM (émission nette de 1,7 milliard de dollars en 2020) sont exclus des « fonds propres consolidés », car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Risques liés aux actions cotées et aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020, compte non tenu de l'incidence des honoraires sur les actifs gérés et de la valeur des comptes des titulaires de contrats, il a été estimé qu'un recul de 10 % des marchés des actions se traduirait par une charge de 610 millions de dollars, et qu'une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les durées et tous les marchés, aurait une incidence neutre sur le résultat. Voir la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque » ci-après.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2020 et 2019.

Taux de change	Trimestriels					Annuels	
	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	2020	2019
Moyen ¹							
Dollar américain	1,3030	1,3321	1,3854	1,3449	1,3200	1,3414	1,3269
Yen	0,0125	0,0126	0,0129	0,0124	0,0122	0,0126	0,0122
Dollar de Hong Kong	0,1681	0,1719	0,1787	0,1731	0,1687	0,1729	0,1693
Fin de la période							
Dollar américain	1,2732	1,3339	1,3628	1,4187	1,2988	1,2732	1,2988
Yen	0,0124	0,0126	0,0126	0,0131	0,0120	0,0124	0,0120
Dollar de Hong Kong	0,1642	0,1721	0,1758	0,1830	0,1668	0,1642	0,1668

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.




Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base des établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes nettes des établissements à l'étranger, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change, attribuables principalement à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, ont entraîné une hausse d'environ 60 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2020 comparativement à celui de 2019. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

Mise à jour sur les progrès réalisés au chapitre des priorités stratégiques

Stratégie

Notre ambition est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur. Nous nous sommes fixé des objectifs pour nos trois principaux groupes de parties prenantes :

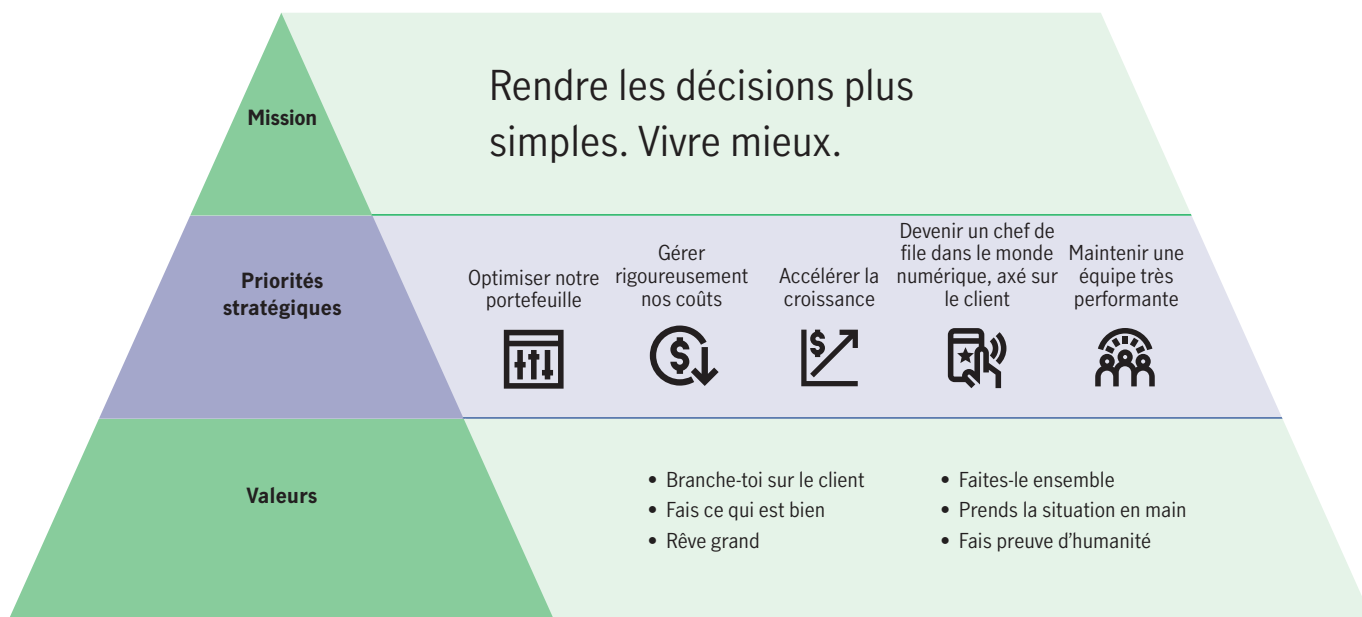
-  **Clients**
Améliorer le taux net de recommandation de plus de 30 points et combler nos clients¹
-  **Employés**
Mobiliser nos employés — Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs²
-  **Actionnaires**
Générer des rendements parmi les meilleurs³

¹ Par rapport au taux de référence de +1 en 2017

² Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs des sociétés mondiales de services financiers et d'assurance d'ici 2022.

³ Rendement pour les actionnaires parmi les meilleurs du groupe de sociétés homologues.

Notre mission, nos priorités stratégiques et nos valeurs sont présentées ci-dessous :



Priorités stratégiques

Notre stratégie s'articule autour des cinq priorités stratégiques que nous avons établies en juin 2018. Ces priorités sont le moteur de notre ambition qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur.

Optimiser notre portefeuille – Nous optimisons continuellement notre portefeuille et avons déjà dépassé notre objectif initial qui était de libérer des fonds propres de 5 milliards de dollars d'ici 2022, générant ainsi des avantages cumulés sur le plan des fonds propres de 5,9 milliards de dollars jusqu'en 2020. En 2020, nous avons élargi le pilier qu'est l'optimisation du portefeuille pour y ajouter la totalité de la gestion de notre portefeuille mondial de contrats d'assurance et de contrats de rente en vigueur. Ce pilier est articulé autour des axes principaux suivants :

- Libérer des fonds propres de nos activités traditionnelles, y compris les contrats de rente traditionnels, les produits d'assurance soins de longue durée et certains produits d'assurance garantis de longue durée
- Optimiser notre portefeuille pour améliorer notre profil de risque
- Optimiser notre portefeuille pour améliorer le rendement des capitaux propres
- Créer une valeur réelle grâce aux initiatives de gestion des contrats en vigueur

Gérer rigoureusement nos coûts – Nous nous efforçons de générer une croissance efficiente, et ciblons un ratio d'efficacité de moins de 50 % et avons déjà atteint notre objectif initial de réduction des dépenses de 1 milliard de dollars. Ce pilier est articulé autour des axes principaux suivants :

- Tirer parti de notre envergure mondiale et de notre environnement d'exploitation
- Rationaliser les processus d'affaires
- Éliminer les activités qui n'ont aucune valeur pour nos clients finaux
- Continuer à soutenir la culture de réduction des dépenses et à stimuler une croissance efficiente

Accélérer la croissance – Selon notre objectif de croissance, les deux tiers du résultat tiré des activités de base devraient provenir de nos activités à potentiel élevé. Ce pilier est articulé autour des axes principaux suivants :

- Saisir les possibilités de croissance interne et externe en Asie
- Saisir les possibilités de croissance interne et externe de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde
- Élargir notre gamme de produits d'assurance comportementale pour offrir des produits novateurs et appuyer les initiatives positives de mieux-être de nos clients
- Stimuler la croissance des affaires nouvelles au moyen des produits d'assurance collective

Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client – Conformément à notre mission qui est de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de son secteur, nous visons à améliorer le taux net de recommandation relationnel de 30 points. Ce pilier est articulé autour des axes principaux suivants :




- Investir dans les actifs numériques pour améliorer l'expérience client
- Déployer une mesure du rNPS uniforme à l'échelle mondiale
- Avoir recours à une approche de conception de développement de nouveaux produits et services centrée sur l'humain
- Tirer parti de l'agilité à l'échelle mondiale pour améliorer nos méthodes de travail

Maintenir une équipe très performante – Nous nous engageons à mettre sur pied une équipe très performante et à atteindre un taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs. Ce pilier est articulé autour des axes principaux suivants :

- Accroître l'efficacité organisationnelle et accélérer la prise de décisions
- Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de Manuvie
- Perfectionner nos compétences grâce à l'ajout de capacités distinctives
- Tirer parti d'un programme de reconnaissance mondial pour récompenser l'excellence et promouvoir les valeurs de l'entreprise

Mise à jour sur les progrès réalisés



La mission de Manuvie – Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. – a guidé notre entreprise tout au long de 2020. Nos efforts ciblés ont donné de bons résultats au chapitre de la mise en œuvre de nos cinq priorités stratégiques, comme il est mentionné ci-après.

Priorités stratégiques	Cibles pour 2022 ¹	Performance de 2020	Faits saillants des progrès réalisés
1. Optimiser notre portefeuille 	<ul style="list-style-type: none"> • Au total, 5 milliards de dollars de fonds propres libérés à l'égard des activités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Cible atteinte trois ans plus tôt que prévu • Avantage cumulé sur le plan des fonds propres de 5,9 milliards de dollars, dont 0,8 milliard de dollars en 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres de 3,6 milliards de dollars libérés grâce à la réassurance et à d'autres mesures touchant nos activités traditionnelles en Amérique du Nord, y compris des fonds propres de 0,5 milliard de dollars libérés grâce à la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis en 2020 • Fonds propres de 2,3 milliards de dollars libérés par suite de la réduction de la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles
2. Gérer rigoureusement nos coûts 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio d'efficacité de moins de 50 % • Gain d'efficacité de 1 milliard de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio d'efficacité de 52,9 % en 2020, en comparaison de 52,0 % en 2019 • Réduction cumulative des dépenses donnant lieu à une économie annuelle avant impôts de 1,0 milliard de dollars réalisée deux ans plus tôt que prévu, y compris des économies durables de plus de 300 millions de dollars en 2020. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle crucial joué par notre programme évolué de réduction des dépenses tout au long de la période de ralentissement économique, ce qui nous a permis de faire face aux difficultés • Recul de 3 % des frais généraux liés aux activités de base en 2020 par rapport à ceux de 2019 • Optimisation de l'espace utilisé • Mise en œuvre de solutions d'automatisation et de robotique et avantages tirés de l'intelligence artificielle aux fins de l'approbation de transactions moins complexes • Renégociation de divers contrats avec des fournisseurs tiers • Malgré les difficultés liées à la pandémie mondiale, nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif, soit un ratio d'efficacité de moins de 50 % d'ici 2022.¹
3. Accélérer la croissance 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux tiers du résultat tiré des activités de base générés par des activités à potentiel élevé² 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2020, 66 % du résultat tiré des activités de base provenait d'activités à potentiel élevé, en regard de 57 % en 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de notre expansion dans le sous-secteur de la bancassurance grâce à un partenariat exclusif de 16 ans avec VietinBank³ pour mieux répondre aux besoins financiers et aux besoins d'assurance en croissance des Vietnamiens et grâce à la prolongation de notre entente avec PT Bank Danamon Indonesia jusqu'en 2036 • Poursuite de notre expansion dans le sous-secteur des produits d'assurance comportementale axés sur le bien-être grâce au programme Vitalité Manuvie au Canada, à la stratégie « Vitality for All » aux États-Unis et à ManulifeMOVE en Asie • Renforcement de notre position à titre de principal promoteur de caisses de prévoyance obligatoires à Hong Kong grâce à une alliance stratégique avec Allianz Global Investors, qui devrait être conclue en 2021¹ • Croissance de 7 % du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui a contribué à hauteur de 20 % au résultat total tiré des activités de base en 2020 • En normalisant pour tenir compte de l'absence de profits sur les placements liés aux activités de base dans le dénominateur de l'équation, nos activités à potentiel élevé auraient contribué à hauteur de 62 % au résultat tiré des activités de base, soit 5 points de pourcentage de plus qu'en 2019.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Asie, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, Assurance collective au Canada et produits d'assurance comportementale.

³ Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Priorités stratégiques	Cibles pour 2022 ¹	Performance de 2020	Faits saillants des progrès réalisés
4. Devenir un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de 30 points du taux net de recommandation relationnel par rapport au taux de référence de +1 en 2017 	<ul style="list-style-type: none"> rNPS² de +12, une amélioration de 11 points par rapport au taux de référence de 2017 et de 4 points en regard de 2019 Le taux de 2020 continue de se comparer avantageusement aux taux de référence à l'échelle mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> L'année 2020 a été difficile pour plusieurs et, pour faciliter les choses pour nos clients et assurer leur sécurité, nous avons répondu à la pandémie en réorientant l'expérience client grâce à l'amélioration de nos capacités numériques et à l'accélération de leur mise en œuvre. Lancement d'un nouveau produit d'assurance vie temporaire entièrement souscrit aux États-Unis qui permet aux clients de souscrire numériquement une couverture d'assurance vie dont le montant peut atteindre 1 million de dollars américains Lancement d'un nouveau planificateur de retraite dans notre secteur de gestion de patrimoine et d'actifs aux États-Unis qui offre aux clients une solution novatrice et inspirante de visualisation et de planification de leur retraite Ajout de la reconnaissance faciale et vidéo et d'un script intelligent au processus de souscription en Chine continentale Élargissement de la portée de notre partenariat avec Akira Health pour la prestation d'une vaste gamme de services médicaux en ligne à nos clients d'assurance au Canada Mise à disposition de la majeure partie de nos produits à l'intention de nos clients éventuels grâce aux solutions virtuelles³ : 97 % des souscriptions d'EPA tant en Asie qu'au Canada⁴, 80 % des souscriptions d'EPA aux États-Unis⁴ et 90 % des actifs gérés et administrés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde⁵
5. Maintenir une équipe très performante 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs des sociétés mondiales de services financiers et d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de mobilisation des employés parmi les meilleurs de notre groupe de pairs en 2020 	<ul style="list-style-type: none"> Classement dans le 80^e percentile parmi les sociétés mondiales de services financiers et d'assurance dans notre sondage sur la mobilisation des employés de 2020 Classement parmi les 100 meilleurs employeurs du monde par Forbes Investissements confirmés de plus de 3,5 millions de dollars sur les deux prochaines années pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion dans notre milieu de travail et dans les collectivités où nous offrons nos services

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Taux net de recommandation relationnel («rNPS»)

³ Les solutions virtuelles, y compris des solutions numériques et autres que numériques.

⁴ Représente le pourcentage de souscriptions d'EPA de 2019 qui sont actuellement disponibles à la vente au moyen de solutions virtuelles (s'applique à l'Asie, au Canada et aux États-Unis).

⁵ Tient compte des actifs gérés et administrés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde disponibles à l'heure actuelle pour les clients nouveaux et existants des sous-secteurs de la gestion de patrimoine et d'actifs pour des particuliers et des clients du sous-secteur des régimes de retraite.

2. Asie

Notre secteur Asie est un fournisseur chef de file de produits d'assurance et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, qui est motivé par une stratégie axée sur les clients et qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Présents dans nombre d'économies parmi les plus importantes et à la croissance la plus rapide d'Asie, nous sommes en bonne position pour tirer parti des caractéristiques démographiques intéressantes de la région, soutenus par les efforts importants que nous déployons pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Nous exerçons nos activités d'assurance dans les 11 marchés suivants¹ : Japon, Hong Kong, Macao, Singapour, Chine continentale, Vietnam, Indonésie, Philippines, Malaisie et Cambodge et depuis peu, au Myanmar.

Nous disposons d'un réseau de distribution à canaux multiples diversifié, y compris plus de 115 000 agents contractuels ainsi que plus de 100 partenaires bancaires. Nous travaillons également avec plusieurs agents, conseillers financiers et courtiers indépendants. Nous avons conclu neuf partenariats de bancassurance exclusifs, notamment un partenariat à long terme avec DBS Bank à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie qui nous donne accès à plus de 16 millions de clients bancaires.

En 2020, le secteur Asie a contribué à hauteur de 33 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2020, il représentait 11 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le secteur Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 762 millions de dollars en 2020, comparativement à 1 935 millions de dollars en 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 2 110 millions de dollars en 2020, en comparaison de 2 005 millions de dollars en 2019, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent une charge nette de 348 millions de dollars en 2020, en regard d'une charge nette de 70 millions de dollars en 2019.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 1 322 millions de dollars américains en 2020, en regard de 1 457 millions de dollars américains en 2019, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 576 millions de dollars américains en 2020, en comparaison de 1 511 millions de dollars américains en 2019. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent une charge nette de 254 millions de dollars américains en 2020, et une charge nette de 54 millions de dollars américains en 2019.

En 2020, le résultat tiré des activités de base a progressé de 4 % par rapport à celui de 2019, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 10 % à Hong Kong et de 8 % dans les autres régions d'Asie et reculé de 18 % au Japon. Le résultat tiré des activités de base à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie a été avantagé par la croissance des contrats en vigueur, la composition favorable des affaires nouvelles et l'amélioration des résultats techniques, contrebalancées en partie par la baisse des volumes d'affaires nouvelles à Hong Kong. Le résultat tiré des activités de base au Japon a subi l'incidence de la baisse des volumes d'affaires nouvelles, contrebalancée en partie par la croissance des contrats en vigueur et les résultats techniques favorables.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur Asie pour 2020, 2019 et 2018.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base^{1,2}	2 110 \$	2 005 \$	1 766 \$	1 576 \$	1 511 \$	1 363 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	218	195	284	167	147	219
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable ³	(583)	(258)	(375)	(433)	(196)	(287)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(41)	(7)	27	(32)	(5)	21
Transactions de réassurance	58	-	5	44	-	4
Autres	-	-	(3)	-	-	(3)
Résultat net attribué aux actionnaires²	1 762 \$	1 935 \$	1 704 \$	1 322 \$	1 457 \$	1 317 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Les chiffres comparatifs de 2018 du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

³ En 2019, nous avons pris la décision de sortir du marché de la Thaïlande, et nous avons conclu une entente visant la vente des activités. Nous avons obtenu l'approbation des organismes de réglementation et prévoyons conclure la transaction au premier semestre de 2021.

³⁾ En 2020, l'incidence directe des marchés correspondait à une charge de 433 millions de dollars américains et comprenait une charge de 415 millions de dollars américains liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et une charge de 18 millions de dollars américains liée aux marchés des actions et aux obligations au titre des garanties de rente variable. En 2019, la charge était principalement liée à l'incidence des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et du taux de réinvestissement ultime, contrebalancée en partie par un profit lié aux marchés des actions.

Rendement des activités

(tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 2 892 millions de dollars américains en 2020, une baisse de 11 % par rapport à celles de 2019. Les souscriptions d'EPA ont été plus basses au Japon et à Hong Kong et conformes à celles de 2019 dans les autres régions d'Asie. Au Japon, les souscriptions d'EPA se sont établies à 600 millions de dollars américains en 2020, une baisse de 30 % par rapport à celles de 2019, du fait de l'accélération des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises au premier trimestre de 2019, en prévision d'une modification à la réglementation fiscale, et de l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19. À Hong Kong, les souscriptions d'EPA ont diminué de 10 % par rapport à celles de 2019, pour s'établir à 773 millions de dollars américains en 2020, du fait de l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 et d'une baisse des souscriptions par des visiteurs de la Chine continentale. Dans les autres régions d'Asie, les souscriptions d'EPA de 1 519 millions de dollars américains en 2020 ont été conformes à celles de 2019, la croissance au Vietnam et en Chine continentale ayant été entièrement contrebalancée par l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les souscriptions dans d'autres marchés.

La **valeur des affaires nouvelles** (« VAN ») s'est établie à 1 037 millions de dollars américains en 2020, en baisse de 14 % par rapport à celle de 2019. La VAN a reculé au Japon et à Hong Kong, un recul contrebalancé en partie par la hausse de la VAN dans les autres régions d'Asie. Au Japon, la VAN s'est établie à 131 millions de dollars américains en 2020, en baisse de 50 % en regard de celle de 2019 du fait de la baisse des souscriptions d'EPA et d'une répartition plus élevée dans les produits d'assurance vie détenus par les entreprises. En 2020, à Hong Kong, la VAN a reculé de 14 % par rapport à celle de 2019, pour s'établir à 463 millions de dollars américains, en raison d'une baisse des souscriptions et d'un recul des taux d'intérêt du marché. En 2020, dans les autres régions d'Asie, la VAN s'est établie à 443 millions de dollars américains, une hausse de 9 % par rapport à celle de 2019, ce qui s'explique essentiellement par la composition favorable des produits, contrebalancée en partie par un recul des taux d'intérêt du marché. La marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)¹ s'est fixée à 38,8 % en 2020, une baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à celle de 2019.

Souscriptions d'EPA et VAN

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Souscriptions d'EPA ¹	3 869 \$	4 278 \$	4 012 \$	2 892 \$	3 224 \$	3 094 \$
VAN ¹	1 387	1 595	1 443	1 037	1 202	1 112

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Actifs gérés¹

En Asie, les actifs gérés se sont établis à 108,7 milliards de dollars américains au 31 décembre 2020, une augmentation de 15,2 milliards de dollars américains, ou 13 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2019, attribuable aux entrées de fonds nettes des clients de 9,9 milliards de dollars américains et à la croissance du marché en 2020.

Actifs gérés¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Fonds général ²	115 430 \$	100 418 \$	88 776 \$	90 639 \$	77 304 \$	65 075 \$
Fonds distincts	22 948	20 968	19 333	18 015	16 138	14 176
Total des actifs gérés	138 378 \$	121 386 \$	108 109 \$	108 654 \$	93 442 \$	79 251 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Les chiffres comparatifs de 2018 des actifs gérés du fonds général ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

Produits

En 2020, le total des produits s'est fixé à 21,2 milliards de dollars américains, une diminution de 0,4 milliard de dollars américains en regard de celui de 2019. La hausse de 0,5 milliard de dollars américains des produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements par rapport à ceux de 2019 est attribuable à l'accroissement des primes, montant net et à l'augmentation des revenus de placement. L'accroissement des primes, montant net découle principalement de l'augmentation des contrats en vigueur, contrebalancée en partie par une baisse des affaires nouvelles.

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Primes brutes	21 592 \$	20 724 \$	18 768 \$	16 129 \$	15 620 \$	14 483 \$
Primes cédées à des réassureurs	(1 113)	(717)	(656)	(834)	(540)	(507)
Primes, montant net	20 479	20 007	18 112	15 295	15 080	13 976
Revenus de placement ¹	2 874	2 570	2 355	2 145	1 938	1 817
Autres produits	1 346	1 215	1 296	1 004	917	1 000
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	24 699	23 792	21 763	18 444	17 935	16 793
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ²	3 756	4 881	(2 053)	2 783	3 670	(1 599)
Total des produits	28 455 \$	28 673 \$	19 710 \$	21 227 \$	21 605 \$	15 194 \$

¹ Les chiffres comparatifs de 2018 des revenus de placement ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

L'Asie continue d'être un moteur de croissance pour Manuvie, grâce à une stratégie claire, à l'accent mis sur l'exécution, à une solide équipe et à notre présence diversifiée dans 11 marchés, ainsi qu'à une conjoncture économique intéressante. Nous exerçons nos activités dans bon nombre des marchés à la croissance la plus rapide du monde, et l'émergence de la classe moyenne, combinée au fait que l'avoir des ménages devrait doubler en Asie entre 2015 et 2025, soutiendra la demande de solutions financières.

Nous avons poursuivi l'accélération de notre croissance en élargissant notre réseau de distribution, et nous avons apporté plusieurs changements pour améliorer l'expérience client. En 2020 :

- Nous avons accru de 21 % le nombre de nos agents pour le porter à plus de 115 000. Le nombre d'agents actifs a augmenté de 14 % depuis l'exercice précédent. À l'heure actuelle, 6 400 de nos agents font partie de la Million Dollar Round Table contre 3 700 en 2019.
- Nous avons poursuivi l'expansion de notre secteur bancassurance grâce à une entente avec VietinBank¹ visant la conclusion d'un partenariat de bancassurance exclusif de 16 ans, pour mieux répondre aux besoins financiers et aux besoins d'assurance grandissants des Vietnamiens. Nos neuf partenariats de bancassurance exclusifs, y compris un important partenariat panasiatique avec DBS Bank, nous donnent accès à plus de 16 millions de clients bancaires.
- Nous avons prorogé notre entente de bancassurance stratégique avec PT Bank Danamon Indonesia Tbk au premier trimestre de 2020. Aux termes de la nouvelle entente, la durée couverte par l'entente originale est prolongée jusqu'en 2036.
- Nous avons accru notre clientèle pour la porter à plus de 12 millions de clients et nous avons enregistré un taux de recommandation net relationnel positif. Nous avons fait souscrire notre premier contrat au Myanmar, un marché très féru de technologies numériques dont le taux de pénétration de l'assurance est l'un des plus bas en Asie.
- Nous avons reçu de la commission de réglementation des services bancaires et de l'assurance de la Chine l'autorisation de commencer le travail de préparation en vue d'établir une nouvelle succursale dans la province de Shaanxi.

Nous avons continué d'améliorer nos capacités numériques et déployé un certain nombre d'initiatives importantes pour nos clients et fait progresser la mise en œuvre de notre stratégie numérique. En 2020 :

- Nous avons accru nos capacités de distribution, étant donné que nos clients ont maintenant accès à environ 97 %² de notre gamme de produits par l'intermédiaire de solutions virtuelles.³
- Nous avons élargi le déploiement de notre plateforme eClaims pour englober la Malaisie, les Philippines et le Cambodge.
- Nous avons collaboré avec Dacadoo, un fournisseur suisse de plateformes de santé numériques à l'échelle mondiale, pour renforcer notre plateforme existante de mobilisation pour l'amélioration de la santé, ManulifeMOVE. Cette initiative permettra aux clients de comprendre plus facilement leur état de santé et d'adopter des habitudes plus saines. À la fin de 2020, plus de 1 000 000 de titulaires de contrats étaient inscrits à ManulifeMOVE, presque le double de ceux inscrits à la fin de 2019.
- Nous avons conclu un partenariat avec Cong Dong Bau, un groupe comptant plus de 5 millions de membres qui améliore l'accès aux solutions et aux conseils financiers pour les femmes enceintes et les nouvelles mères.

Nous avons réalisé des progrès au chapitre du maintien d'une équipe très performante. Le taux de mobilisation global des employés s'est amélioré, contribuant à l'amélioration d'un exercice à l'autre pour le groupe élargi. Nous continuons de perfectionner les compétences des personnes de talent et avons recruté pour combler des postes clés de direction, en nommant un directeur général sur les marchés émergents et un chef du marketing régional.

¹ Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, ne fait pas partie des neuf ententes exclusives de bancassurance, y compris le partenariat de bancassurance avec UAB ayant reçu l'approbation des organismes de réglementation en 2021.

² Représente le pourcentage des souscriptions d'EPA de 2019 qui sont actuellement disponibles à la vente au moyen des solutions virtuelles.

³ Les solutions virtuelles comprennent des solutions numériques et autres que numériques.

3. Canada

Notre secteur Canada est un fournisseur chef de file de services financiers, de produits d'assurance, de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et de services bancaires, qui tire parti de l'expertise en gestion d'actifs et offre des contrats de rente variable en vigueur et des produits gérés par notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Les solutions complètes que nous offrons visent à répondre aux besoins d'un vaste éventail de clients et à favoriser des relations holistiques et durables.

Nous offrons des solutions de protection financière aux particuliers, aux familles et aux propriétaires d'entreprises au moyen d'une combinaison de produits concurrentiels, de conseils professionnels et d'un service à la clientèle de qualité. Nous procurons également des solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective aux employeurs du Canada, environ 24 000 entreprises et organisations canadiennes ayant confié leurs régimes d'avantages sociaux à Assurance collective Manuvie. Des produits d'assurance vie et maladie et des produits spécialisés, comme l'assurance crédit hypothécaire et l'assurance voyage, sont également offerts par l'intermédiaire de conseillers, de groupes de promoteurs et d'associations, ainsi qu'au moyen de la commercialisation directe. Nous continuons d'accroître la proportion des produits assortis de caractéristiques d'assurance axées sur les comportements.

La Banque Manuvie propose à ses clients des solutions de gestion de la dette et des flux de trésorerie souples dans le cadre de leur planification financière d'ensemble. Les produits comprennent les comptes d'épargne et de chèque, les certificats de placement garanti (« CPG »), les lignes de crédit, les prêts à l'investissement, les prêts hypothécaires et d'autres programmes de prêt spécialisés, offerts par l'entremise de conseillers financiers appuyés par un vaste réseau de distribution.

En 2020, le secteur Canada a contribué à hauteur de 19 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2020, il représentait 12 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Canada en 2020 s'est élevé à 195 millions de dollars, contre 1 122 millions de dollars en 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 174 millions de dollars en 2020, en comparaison de 1 201 millions de dollars en 2019, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent une charge nette de 979 millions de dollars en 2020, en regard d'une charge nette de 79 millions de dollars en 2019. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

La diminution de 27 millions de dollars, ou 2 %, du résultat tiré des activités de base découle de l'incidence défavorable des demandes de règlement au titre de l'assurance voyage, de la baisse des souscriptions par des particuliers dans notre sous-secteur de l'assurance individuelle, de la non-récurrence des profits découlant de la deuxième phase de notre programme de transfert des fonds distincts en 2019 et d'un certain nombre d'éléments de moindre importance liés aux résultats techniques, contrebalancés en partie par les résultats techniques favorables des sous-secteurs de l'assurance collective et de l'assurance individuelle.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur Canada pour 2020, 2019 et 2018.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base^{1,2}	1 174 \$	1 201 \$	1 327 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(260)	477	240
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable ³	(817)	(414)	(307)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	77	(108)	(370)
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs de nos activités traditionnelles	-	-	-
Transactions de réassurance	21	(30)	102
Éléments fiscaux et autres ⁴	-	(4)	(10)
Résultat net attribué aux actionnaires²	195 \$	1 122 \$	982 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Les chiffres comparatifs de 2018 du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

³ L'incidence directe des marchés en 2020 correspond à une charge de 817 millions de dollars et comprend une charge de 708 millions de dollars liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et une charge de 109 millions de dollars liée à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable. La charge de 2019 comprend une charge liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, y compris une charge liée aux variations du taux de réinvestissement ultime, contrebalancée en partie par l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable.

⁴ La charge de 2019 de 4 millions de dollars a trait à l'incidence des modifications des taux d'imposition dans la province de l'Alberta, au Canada.

Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1 148 millions de dollars en 2020, une hausse de 91 millions de dollars, ou 9 %, en comparaison de celles de 2019. Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle de 409 millions de dollars en 2020 ont augmenté de 13 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles de 2019 du fait de la hausse des souscriptions dans notre sous-secteur du marché des groupes à affinité, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions par les particuliers imputable à l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19. Les souscriptions d'EPA d'assurance collective en 2020 ont atteint 493 millions de dollars, une hausse de 44 millions de dollars, ou 10 %, en regard de celles de 2019, attribuable à la hausse des souscriptions pour des groupes de grande taille, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions pour des groupes de petite et de moyenne taille. Les souscriptions d'EPA de contrats de rente se sont établies à 246 millions de dollars en 2020, une augmentation de 34 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celles de 2019, attribuable aux souscriptions plus élevées de produits de fonds distincts à moindre risque.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Souscriptions d'EPA ¹	1 148 \$	1 057 \$	975 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Les actifs prêtables nets moyens de la **Banque Manuvie** se sont établis à 22,5 milliards de dollars en 2020, une hausse de 0,6 milliard de dollars, ou 3 %, en comparaison de ceux de 2019.

Actifs gérés

Les actifs gérés s'établissaient à 159,3 milliards de dollars au 31 décembre 2020, une augmentation de 8,0 milliards de dollars, ou 5 %, en comparaison des actifs gérés de 151,3 milliards de dollars au 31 décembre 2019, du fait de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur la valeur des actifs.

Actifs gérés¹

Aux 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Fonds général ²	121 657 \$	115 613 \$	108 607 \$
Fonds distincts	37 650	35 645	33 306
Total des actifs gérés	159 307 \$	151 258 \$	141 913 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Les chiffres comparatifs de 2018 des actifs gérés du fonds général ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

Produits

Le total des produits s'est établi à 18,6 milliards de dollars en 2020, en baisse de 1,0 milliard de dollars par rapport au total de 19,6 milliards de dollars en 2019. Les produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements de 13,9 milliards de dollars en 2020 étaient en baisse de 0,9 milliard de dollars par rapport à 14,8 milliards de dollars en 2019, du fait de la diminution des revenus de placement découlant du recul des prix du pétrole et du gaz au premier trimestre de 2020 (« T1 2020 ») et de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt.

Produits

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Primes brutes	10 756 \$	10 667 \$	10 974 \$
Primes cédées à des réassureurs	(1 589)	(1 592)	(1 547)
Primes, montant net	9 167	9 075	9 427
Revenus de placement ¹	3 711	4 597	4 119
Autres produits	1 013	1 088	1 446
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements	13 891	14 760	14 992
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ²	4 747	4 849	(1 394)
Total des produits	18 638 \$	19 609 \$	13 598 \$

¹ Les chiffres comparatifs de 2018 des revenus de placement ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

² Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

En 2020, nous avons pris des mesures pour protéger la santé et le bien-être de nos clients. Nous avons réalisé d'importants progrès au chapitre de l'amélioration de nos capacités numériques qui nous procurent de nouvelles manières d'interagir avec les clients et simplifient nos processus pour faire en sorte que nos produits soient encore plus accessibles. Nous avons continué de moderniser nos activités en élaborant des solutions novatrices et en poursuivant le développement de notre plateforme numérique centrée sur les clients. Nous avons continué de mettre en œuvre avec succès notre stratégie de réduction des dépenses pour améliorer les résultats financiers et optimiser le profil risque-rendement de notre marché national. Le secteur Canada continue de se concentrer sur l'établissement de relations holistiques et durables avec nos clients en élargissant et en intégrant les solutions d'assurance, d'accumulation de patrimoine fondées sur l'assurance et les services bancaires pour répondre aux besoins des clients et en tirant parti de la solidité de notre sous-secteur de l'assurance collective.

Nous avons continué de faire croître nos activités en élaborant des solutions novatrices et en modernisant notre processus de prestation de services. En 2020 :

- Nous avons amélioré notre gamme de produits du sous-secteur de l'assurance collective grâce au lancement de la Stratégie conçue pour la santé, une stratégie proactive qui utilise les plus récentes données scientifiques et technologiques et l'analytique prédictive pour offrir à chaque participant un parcours individuel en matière de santé.
- Nous avons publié un nouveau guide de retour au travail qui comprend des conseils sur la santé mentale et physique et la sécurité à l'appui des clients du sous-secteur de l'assurance collective qui retournent sur leur lieu de travail.
- Nous avons continué de promouvoir le programme Manuvie Vitalité toujours en croissance dans le sous-secteur de l'assurance collective, le premier programme du genre au Canada dont les résultats sont fortement corroborés, conçu pour encourager les participants à faire des choix sains au moyen d'une science comportementale éprouvée.
- Nous avons amélioré notre gamme de produits pour alléger le fardeau de nos clients depuis le début de la pandémie, y compris la prolongation temporaire de la couverture d'urgence à l'extérieur du pays pour nos clients des sous-secteurs de l'assurance collective et individuelle dont les vols ont été retardés.
- Nous avons lancé des solutions financières souples à l'appui de nos clients des services bancaires, comme le programme de report et d'allègement des paiements de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, de prêts et de cartes de crédit.

Nous avons mis en œuvre un certain nombre d'initiatives pour accroître nos capacités numériques axées sur l'accessibilité à distance aux produits et la prestation d'un service à la clientèle personnalisé. En 2020 :

- Nous avons continué de nous concentrer sur l'accélération de la mise en œuvre de nos capacités numériques pour améliorer l'expérience client, les clients ayant accès à près de 97 %¹ de notre gamme de produits au moyen de solutions virtuelles².
- Nous avons élargi la portée de notre partenariat avec Akira Health pour la prestation d'une vaste gamme de services médicaux en ligne à nos clients d'assurance afin de mieux répondre à leurs besoins en matière de santé et de bien-être.
- Nous avons continué de faire progresser la mise en œuvre d'un certain nombre de nouvelles plateformes numériques d'assurance collective pour simplifier l'expérience d'inscription, la présentation et le traitement des demandes de règlement ainsi que la communication avec les participants des régimes d'assurance collective.
- Nous avons lancé un nouvel outil d'assurance crédit hypothécaire, devenant le premier fournisseur d'assurance hypothécaire à permettre de présenter une demande d'assurance hypothécaire en ligne.
- Nous avons reçu un prix or dotCOMM dans le cadre d'un concours international pour le remaniement du site banquemanuvie.ca et renouvelé l'expérience utilisateur en ajoutant des points de vue personnalisés dans notre application primée sur iOS et Android pour les clients de la Banque Manuvie.

¹ Représente le pourcentage des souscriptions d'EPA de 2019 qui sont actuellement disponibles à la vente au moyen des solutions virtuelles.

² Les solutions virtuelles comprennent des solutions numériques et autres que numériques.

4. États-Unis

Notre secteur États-Unis propose un éventail de produits d'assurance vie et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance, et administre des contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur et des contrats de rente en vigueur.

Les produits d'assurance que nous offrons sont conçus comme des solutions de protection du patrimoine et du revenu et des solutions d'affaires à l'intention des clients établis ou nouveaux bien nantis ainsi que des clients de la classe moyenne et tirent parti de l'expertise en gestion d'actifs de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Tous nos nouveaux produits d'assurance sont automatiquement assortis de caractéristiques d'assurance comportementale. Le canal de distribution principal est constitué de conseillers financiers autorisés. Nous avons l'intention d'établir des relations durables avec les clients en leur offrant notre gamme complète de produits de protection et de gestion de patrimoine dans l'avenir.

Les contrats d'assurance soins de longue durée en vigueur couvrent le coût des services et du soutien à long terme.

Nos produits de rente en vigueur comprennent des produits de rente fixe différée, de rente variable différée et de rentes immédiates.

En 2020, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 31 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2020, il représentait 18 % des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le secteur États-Unis a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 1 269 millions de dollars en 2020, en comparaison de 1 428 millions de dollars en 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi 1 995 millions de dollars en 2020, en comparaison de 1 876 millions de dollars en 2019, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent une charge nette de 726 millions de dollars en 2020, en regard d'une charge nette de 448 millions de dollars en 2019.

En dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires de 2020 a été de 987 millions de dollars américains, en comparaison de 1 074 millions de dollars américains en 2019, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 485 millions de dollars américains en 2020, par rapport à 1 414 millions de dollars américains en 2019. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et représentent une charge nette de 498 millions de dollars américains en 2020, en comparaison d'une charge nette de 340 millions de dollars américains en 2019.

L'augmentation de 71 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base découlait de la hausse du résultat tiré des contrats en vigueur et de l'accent mis sur la réduction des dépenses dans le contexte économique actuel, contrebalancés en partie par la non-récurrence d'un ajustement favorable des provisions d'impôt d'exercices précédents en 2019. Les résultats techniques du sous-secteur de l'assurance sont demeurés au même niveau que ceux de l'exercice précédent, étant donné que les résultats techniques défavorables du sous-secteur d'assurance vie, qui comprennent des pertes sur les sinistres liés à la COVID-19, ont été contrebalancés par les résultats techniques favorables du sous-secteur d'assurance soins de longue durée découlant de la cessation de sinistres en raison de l'incidence de la COVID-19.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base du secteur États-Unis pour 2020, 2019 et 2018.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base^{1, 2}	1 995 \$	1 876 \$	1 789 \$	1 485 \$	1 414 \$	1 380 \$
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :						
Résultats techniques liés aux placements associés à la négociation de titres à revenu fixe, à des hausses de valeur de marché en excédent du rendement attendu des actifs alternatifs, aux changements dans la composition des actifs et aux résultats au chapitre du crédit	(717)	66	17	(515)	49	10
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable ³	30	(693)	236	46	(525)	191
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	(301)	71	286	(226)	54	219
Charge liée à la décision de modifier la composition du portefeuille d'actifs de nos activités traditionnelles	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance	262	111	68	197	84	51
Éléments fiscaux et autres ⁴	-	(3)	(105)	-	(2)	(83)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires²	1 269 \$	1 428 \$	2 291 \$	987 \$	1 074 \$	1 768 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Les chiffres comparatifs de 2018 du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

- ³⁾ L'incidence directe des marchés en 2020 correspond à un profit de 46 millions de dollars américains et comprend un profit de 113 millions de dollars américains lié aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe, contrebalancé en partie par une charge de 67 millions de dollars américains liée à l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable. La charge en 2019 est principalement liée aux taux de réinvestissement des titres à revenu fixe et aux variations du taux de réinvestissement ultime, contrebalancées en partie par les profits découlant de l'incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable.
- ⁴⁾ Les éléments fiscaux et autres en 2019 correspondent aux frais de transaction des activités traditionnelles. Les charges de 2018 ont trait principalement à la réforme fiscale aux États-Unis.

Rendement des activités

Les souscriptions d'EPA du secteur États-Unis se sont établies à 455 millions de dollars américains en 2020, en baisse de 14 % en comparaison de celles de 2019, étant donné que la diminution des souscriptions de produits d'assurance vie universelle International, de produits d'assurance vie universelle nationaux et de produits d'assurance vie universelle à capital variable a plus que contrebalancé la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie universelle indexée nationaux. Le recul des souscriptions d'EPA était imputable à la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie universelle nationaux avant l'entrée en vigueur des changements prévus à la réglementation en 2019 et en raison de l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 en 2020. Les souscriptions de produits assortis de la caractéristique Vitaly PLUS de John Hancock se sont chiffrées à 220 millions de dollars américains en 2020, une hausse de 17 % par rapport à celles de 2019.

Souscriptions

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Souscriptions d'EPA¹	609 \$	702 \$	553 \$	455 \$	530 \$	426 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Actifs gérés

Au 31 décembre 2020, les actifs gérés du secteur États-Unis s'élevaient à 188 milliards de dollars américains, une augmentation de 6 % par rapport à ceux au 31 décembre 2019. L'augmentation découle de l'incidence favorable des marchés, contrebalancée en partie par la liquidation continue des activités de rente et la réassurance d'un bloc de nos contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis au troisième trimestre de 2020 (« T3 2020 »).

Actifs gérés¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Fonds général ²	162 508 \$	153 731 \$	150 772 \$	127 638 \$	118 364 \$	110 520 \$
Fonds distincts	77 053	76 625	72 874	60 519	58 996	53 420
Total des actifs gérés	239 561 \$	230 356 \$	223 646 \$	188 157 \$	177 360 \$	163 940 \$

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

²⁾ Les chiffres comparatifs de 2018 des actifs gérés du fonds général ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

Produits

En 2020, le total des produits s'est fixé à 17,3 milliards de dollars américains, une diminution de 1,2 milliard de dollars américains en regard de celui de 2019. Les produits avant les profits et les pertes nets réalisés et latents sur les placements se sont chiffrés à 9,6 milliards de dollars américains, une baisse de 2,6 milliards de dollars américains en comparaison de ceux de 2019, attribuable surtout à l'incidence nette de la réassurance d'un bloc de nos contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis au T3 2020 et à la diminution des revenus de placement, contrebalancées en partie par l'incidence d'une prime cédée non récurrente en 2019 en lien avec la réassurance de contrats de rente traditionnels.

Produits

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Primes, montant brut	8 952 \$	9 588 \$	9 335 \$	6 678 \$	7 227 \$	7 201 \$
Primes cédées à des réassureurs	(5 821)	(3 204)	(12 961)	(4 355)	(2 414)	(9 878)
Primes, montant net	3 131	6 384	(3 626)	2 323	4 813	(2 677)
Revenus de placement ¹	7 029	7 140	7 291	5 254	5 382	5 624
Autres produits	2 711	2 654	2 542	2 025	2 000	1 966
Produits avant les éléments suivants :	12 871	16 178	6 207	9 602	12 195	4 913
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ²	10 490	8 416	(5 621)	7 701	6 320	(4 423)
Total des produits	23 361 \$	24 594 \$	586 \$	17 303 \$	18 515 \$	490 \$

¹⁾ Les chiffres comparatifs de 2018 des revenus de placement ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

²⁾ Voir la rubrique « Résultats financiers – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous efforçons de bâtir des relations plus holistiques et durables avec les clients en offrant des solutions et produits novateurs et en trouvant des moyens plus faciles pour les clients de faire affaire avec nous. Nous mettons l'accent sur la croissance de nos activités d'assurance en élargissant notre gamme de produits, en modernisant le processus de prestation de services et en améliorant l'expérience client. En 2020 :

- Notre stratégie « Vitality for All » a continué de croître et porter ses fruits grâce aux deux versions de Vitality : Vitality GO et Vitality PLUS. Nous avons décidé d'offrir les avantages de ce programme à tous les clients d'assurance.
- Nous avons annoncé la conclusion d'une collaboration stratégique avec Amazon, dans le cadre de laquelle le bracelet Halo est ajouté aux appareils pris en charge par le programme Vitality de John Hancock.
- Nous avons lancé de nombreux services numériques, comme les agents conversationnels, les textos, les demandes sans papier et les outils de paiement numérique, dans le but d'améliorer la satisfaction de la clientèle et le taux net de recommandation relationnel, y compris un nouveau produit d'assurance vie temporaire entièrement souscrit aux États-Unis, qui permet aux clients de souscrire une couverture d'assurance vie d'au plus 1 million de dollars américains en ligne.
- Nous avons lancé une application électronique à l'intention des courtiers pour rationaliser le processus de demande. Le lancement de cette plateforme en ligne constitue un pas en avant important vers l'offre d'une expérience de bout en bout entièrement numérique.
- Nous avons mis en place un processus numérique de délivrance de nouvelles affaires et de contrats qui permet d'éliminer la dépendance à l'égard des demandes papier pour les clients qui souscrivent des produits d'assurance International.
- Nous avons prolongé la période de grâce pour le paiement des primes par les titulaires de contrats d'assurance vie et modifié à la hausse les limites du montant du rachat pouvant être autorisé par téléphone pour nos clients qui détiennent des contrats de rente et des produits d'assurance vie pour répondre à leurs besoins pendant la pandémie de COVID-19.

Nous avons continué de réaliser des progrès importants au chapitre de l'optimisation de notre portefeuille grâce à des initiatives en interne et en externe et de la création d'une véritable valeur pour les actionnaires en lançant des initiatives de gestion des divers contrats en vigueur malgré les questions macroenvironnementales et les difficultés liées à la COVID-19. En 2020 :

- Nous avons poursuivi la mise en œuvre des initiatives d'optimisation de nos activités traditionnelles, lesquelles ont généré des avantages cumulés sur le plan des fonds propres de plus de 2,1 milliards de dollars jusqu'au 31 décembre 2020, y compris 765 millions de dollars en 2020.
- Nous avons conclu une entente avec Global Atlantic Financial Group pour la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis, qui a donné lieu à un avantage sur le plan des fonds propres de 465 millions de dollars.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de garanties de retrait minimum des rentes qui a permis de libérer des fonds propres totalisant 200 millions de dollars depuis le lancement du programme, y compris 125 millions de dollars en 2020.
- Nous avons réassuré les contrats de rente immédiate individuelle et de rente immédiate collective et vendu les actifs alternatifs à long terme connexes, ce qui nous a permis de libérer des fonds propres de 90 millions de dollars. Nous avons étendu la couverture de réassurance de certains produits d'assurance vie universelle assortis de garanties de non-déchéance, ce qui a donné lieu à la libération de fonds propres de 70 millions de dollars.
- Nous avons mis en œuvre d'autres initiatives en interne (gestion des demandes de règlement d'assurance soins de longue durée et programme de mieux-être) pour optimiser le rendement du bloc de contrats traditionnels, ce qui a permis de libérer des fonds propres additionnels de 15 millions de dollars en 2020.
- Nous avons continué de réaliser des progrès en obtenant l'approbation à l'égard de la hausse des taux de primes dans nos activités d'assurance soins de longue durée.

5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, offre des conseils en placement et des solutions novatrices aux clients qui participent à des régimes de retraite, aux particuliers et aux clients institutionnels. Nos compétences de premier plan dans les marchés des sociétés ouvertes et fermées, qui sont renforcées par des investissements répartis dans 17 pays et territoires¹, y compris en Asie où nous sommes présents sur 10 marchés et cumulons une expérience de plus de 120 ans sur le terrain. Nous étendons ces compétences en offrant accès à un réseau de gestionnaires d'actifs non affiliés du monde entier.

En matière de régimes de retraite, nous offrons des conseils financiers et des conseils et solutions de placement à près de 8 millions de participants à des régimes et de membres en Amérique du Nord et en Asie. En Amérique du Nord, nos activités canadiennes liées aux régimes de retraite sont axées sur l'offre de solutions de retraite, notamment des régimes à cotisations définies et à prestations définies, entre autres à l'intention des membres de régimes collectifs qui prennent leur retraite ou qui quittent leur régime. Aux États-Unis, nous offrons des régimes de retraite parrainés par les employeurs ainsi que des comptes de retraite personnels pour les particuliers qui quittent leur régime. En Asie, nos solutions de retraite à l'intention des employeurs et des particuliers comprennent l'établissement et l'administration de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») à Hong Kong. En outre, nous offrons des solutions de retraite dans plusieurs marchés émergents en Asie, y compris l'Indonésie et la Malaisie.

Nous distribuons des fonds de placement à des particuliers principalement par l'entremise d'intermédiaires et de banques en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et offrons des stratégies de placement partout dans le monde, par l'intermédiaire de nos gestionnaires d'actifs affiliés et non affiliés. Au Canada, nous fournissons également des services individualisés de gestion de placements, des services bancaires privés et des solutions successorales à des clients fortunés.

Nos activités de gestion d'actifs institutionnels offrent des solutions de gestion d'actifs complètes à l'intention des régimes de retraite, des fondations, des fonds de dotation, des institutions financières et d'autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nos solutions couvrent les principales catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les actifs alternatifs (comme des placements dans les secteurs immobilier, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des titres de participation et de créance de sociétés fermées, de l'infrastructure et des placements alternatifs liquides). En outre, nous offrons des solutions de placement dans des catégories d'actifs multiples pour les besoins de placement d'un vaste éventail de clients.

Nous sommes déterminés à mener l'ensemble de nos activités d'investissement de façon responsable. Pour cela, nous continuons d'établir des cadres novateurs pour l'investissement durable, applicables à l'échelle mondiale, et de les améliorer, et nous maintenons des normes élevées en matière de gouvernance là où nous possédons et exploitons des actifs.

En 2020, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 17 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2020, il représentait 58 % du total des actifs gérés et administrés de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2020 s'est établi à 1 100 millions de dollars, en comparaison de 1 022 millions de dollars en 2019, et le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 1 100 millions de dollars en 2020, contre 1 021 millions de dollars en 2019. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit et étaient de néant en 2020, en comparaison d'un profit net de 1 million de dollars en 2019.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 79 millions de dollars, ou 7 %, selon un taux de change constant, du fait de la hausse des actifs gérés et administrés moyens et de la baisse des frais généraux attribuable aux initiatives d'efficacité en cours. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la composition défavorable des produits, la diminution de la marge sur les honoraires dans le sous-secteur de régimes de retraite aux États-Unis et le recul des avantages fiscaux.

¹ États-Unis, Canada, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Inde, Philippines, Royaume-Uni, Suisse et Chine continentale. De plus, nous menons des activités liées aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Brésil.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour 2020, 2019 et 2018.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base¹			
Asie	344 \$	289 \$	257 \$
Canada	363	319	266
États-Unis	393	413	462
Résultat tiré des activités de base	1 100	1 021	985
Éléments visant le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires :			
Éléments fiscaux et autres ²	-	1	(31)
Résultat net attribué aux actionnaires	1 100 \$	1 022 \$	954 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² La charge de 31 millions de dollars de 2018 se rapporte principalement à l'intégration des activités acquises auprès de Standard Chartered.

En 2020, le BAIIA tiré des activités de base¹ de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 1 676 millions de dollars, soit 576 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2019, le BAIIA tiré des activités de base était de 1 536 millions de dollars, soit 515 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. L'augmentation du BAIIA tiré des activités de base de 140 millions de dollars, ou 8 % selon un taux de change constant, est attribuable à la hausse des revenus d'honoraires nets et à la baisse des frais généraux. La marge BAIIA tirée des activités de base¹ s'est fixée à 29,2 % en 2020 par rapport à 27,5 % en 2019. L'augmentation de 170 points de base est attribuable aux facteurs susmentionnés et reflète notre envergure et notre engagement à réduire les dépenses.

BAIIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019	2018
Résultat tiré des activités de base¹	1 100 \$	1 021 \$	985 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	319	311	301
Amortissement des commissions de vente différées	85	81	98
Charge (recouvrement) d'impôts lié aux activités de base	172	123	113
BAIIA tiré des activités de base¹	1 676 \$	1 536 \$	1 497 \$
Marge BAIIA tirée des activités de base¹	29,2 %	27,5 %	27,4 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Rendement des activités

Apports bruts et apports nets

En 2020, les apports bruts se sont établis à 130,2 milliards de dollars, une hausse de 16,0 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à ceux de 2019, découlant de l'augmentation des apports bruts dans toutes les régions. En Asie, les apports bruts ont augmenté de 2,4 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux de 2019, du fait principalement de la hausse des apports bruts de particuliers en Indonésie et de l'accroissement des apports bruts dans les régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les apports bruts ont progressé de 6,8 milliards de dollars, ou 28 %, en comparaison de ceux de 2019, ce qui s'explique par le financement d'un mandat de 6,9 milliards de dollars auprès d'un nouveau client dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels au T2 2020. Aux États-Unis, les apports bruts ont augmenté de 6,8 milliards de dollars, ou 9 %, comparativement à ceux de 2019 par suite des souscriptions solides auprès d'intermédiaires et de la répartition modèle plus importante dans des fonds institutionnels dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers, contrebalancées en partie par la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels en 2019.

Les entrées de fonds nettes se sont établies à 8,9 milliards de dollars en 2020, en regard de sorties de fonds nettes de 0,9 milliard de dollars en 2019. En Asie, les entrées de fonds nettes se sont fixées à 3,9 milliards de dollars en 2020, en regard d'entrées de fonds nettes de 4,8 milliards de dollars en 2019, ce qui témoigne de la baisse des apports nets de particuliers principalement en Chine continentale et à Hong Kong, contrebalancée en partie par la hausse des apports nets dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers en Indonésie et dans les régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les entrées de fonds nettes ont totalisé 14,6 milliards de dollars en 2020, en comparaison de sorties de fonds nettes de 3,6 milliards de dollars en 2019, du fait de l'amélioration des entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de gestion d'actifs pour des clients institutionnels attribuable à la non-récurrence d'un rachat de 8,5 milliards de dollars en 2019 et au financement d'un mandat de 6,9 milliards de dollars auprès d'un nouveau client au T2 2020 et, dans le sous-secteur de régimes de retraite, au recul des rachats de régimes et des retraits de particuliers. Aux États-Unis, les sorties de fonds nettes ont totalisé 9,6 milliards de dollars en 2020, contre des sorties de fonds nettes de 2,0 milliards de dollars en 2019, ce qui s'explique par un

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

rachat de 5,0 milliards de dollars dans un mandat d'actions et par la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels en 2019, ainsi que par la hausse des rachats dans le sous-secteur des régimes de retraite du fait essentiellement des retraits par les participants au cours de l'exercice en vertu de la loi CARES des États-Unis.

Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie

- En Asie, les **apports bruts** se sont établis à 23,4 milliards de dollars en 2020, une hausse de 10 % par rapport à ceux de 2019 découlant de l'augmentation des apports bruts dans tous les sous-secteurs d'activité. L'augmentation découle essentiellement des apports bruts plus élevés dans les fonds du marché monétaire destinés aux particuliers en Indonésie, de l'augmentation des apports bruts dans les régimes de retraite à Hong Kong et des lancements de fonds de titres à revenu fixe destinés à des clients institutionnels en Chine continentale.
- Les **entrées de fonds nettes** se sont fixées à 3,9 milliards de dollars en 2020, en regard d'entrées de fonds nettes de 4,8 milliards de dollars en 2019, du fait des rachats par des particuliers en Indonésie, à Hong Kong et en Chine continentale et des rachats plus élevés dans le sous-secteur de régimes de retraite à Hong Kong. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des apports bruts susmentionnée.

Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada

- Les **apports bruts** au Canada 2020 se sont établis à 30,9 milliards de dollars en 2020, une augmentation de 28 % par rapport à ceux de 2019 imputable au financement d'un mandat de 6,9 milliards de dollars auprès d'un nouveau client dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour les clients institutionnels au Canada au T2 2020 et à la hausse des apports bruts à l'échelle de notre gamme de produits de gestion d'actifs pour des particuliers. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de nouveaux régimes dans le sous-secteur des régimes de retraite.
- Les **entrées de fonds nettes** se sont établies à 14,6 milliards de dollars en 2020, contre des sorties de fonds nettes de 3,6 milliards de dollars en 2019, ce qui s'explique par l'amélioration des apports nets dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels attribuable à la non-récurrence d'un rachat de 8,5 milliards de dollars en 2019 et au financement susmentionné d'un mandat de 6,9 milliards de dollars au T2 2020, ainsi qu'à la baisse des rachats de régimes et des retraits de particuliers dans le sous-secteur des régimes de retraite.

Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis¹

- Aux États-Unis, les **apports bruts** se sont établis à 75,9 milliards de dollars en 2020, une augmentation de 9 % en regard de ceux de 2019. L'augmentation découle des solides souscriptions auprès d'intermédiaires et de la répartition modèle plus importante dans des fonds institutionnels dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers, contrebalancées en partie par la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels en 2019.
- Les **sorties de fonds nettes** en 2020 se sont établies à 9,6 milliards de dollars, contre des sorties de fonds nettes de 2,0 milliards de dollars en 2019, ce qui s'explique par un rachat de 5,0 milliards de dollars dans un mandat d'actions du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels au T3 2020, par la hausse des rachats dans le sous-secteur des régimes de retraite du fait essentiellement des retraits par les participants au cours de l'exercice en vertu de la loi CARES des États-Unis, et par l'augmentation des rachats par des particuliers dans un contexte de volatilité du marché au premier semestre de 2020. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des apports bruts susmentionnée.

Apports bruts et apports nets¹

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Apports bruts	130 212 \$	114 246 \$	119 002 \$
Apports nets	8 919	(879)	1 563

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Actifs gérés et administrés

En 2020, les actifs gérés et administrés de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs se sont établis à 753,6 milliards de dollars, soit 12 % de plus que ceux au 31 décembre 2019 selon un taux de change constant, par suite de l'incidence favorable des marchés et des entrées de fonds nettes de 8,9 milliards de dollars depuis le début de l'exercice. Au 31 décembre 2020, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait également des actifs de 212,4 milliards de dollars pour le compte des autres secteurs à présenter de la Société. Compte tenu de ces actifs, les actifs gérés et administrés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'établissaient à 966,0 milliards de dollars, par rapport à des actifs gérés et administrés de 879,2 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

¹ Comprend le rendement de nos activités en Europe.

Actifs gérés et administrés¹

Exercices clos les 31 décembre

(en milliards de dollars)

	2020	2019	2018
Solde aux 1 ^{er} janvier	681 \$	609 \$	609 \$
Acquisitions/cessions	1	(1)	1
Apports nets	9	(1)	2
Incidences des marchés et autres	63	74	(3)
Solde aux 31 décembre	754 \$	681 \$	609 \$
Actifs gérés et administrés moyens	698 \$	651 \$	639 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Produits

En 2020, les produits ont totalisé 5,7 milliards de dollars, en hausse de 2 % par rapport à ceux de 2019, du fait de l'augmentation des actifs gérés et administrés moyens, contrebalancée en partie par l'incidence des modifications apportées à la composition des produits et la diminution de la marge sur les honoraires dans les activités de régimes de retraite aux États-Unis.

Produits

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Produits d'honoraires	5 710 \$	5 562 \$	5 472 \$
Revenus de placement	39	33	(9)
Total des produits	5 749 \$	5 595 \$	5 463 \$

Faits saillants stratégiques

Tirant parti de notre modèle d'affaires intégré et de notre envergure mondiale, nous avons élaboré une stratégie claire visant à saisir les possibilités à forte croissance dans les marchés mondiaux les plus intéressants grâce à nos trois sous-secteurs d'activité – activités de régimes de retraite, activités de placement à l'intention des particuliers et gestion d'actifs institutionnels. Notre stratégie a pour objectif de faire de nous le chef de file mondial du marché des régimes de retraite à l'appui du bien-être financier, d'étendre notre présence mondiale sur les marchés régionaux des fonds communs de placement à l'intention des particuliers, de tirer parti d'un modèle de gestionnaires multiples et de faire bénéficier les clients de nos capacités différenciées de gestion active d'actifs au moyen de stratégies axées sur les placements dans les actions et les titres à revenu fixe à rendement élevé, les solutions axées sur les résultats et les actifs alternatifs.

Nous avons mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accélérer la croissance de notre entreprise. En 2020 :

- Nous avons fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans Albamen Capital Partners, un gestionnaire de capital-investissement dans le secteur des infrastructures qui se concentre sur l'énergie renouvelable, les centres de données et les éléments d'infrastructure à forte intensité électrique, en Chine continentale. Cette transaction permet d'atteindre l'objectif stratégique de bâtir une capacité locale d'investissement dans les infrastructures de la région Asie-Pacifique et souligne l'engagement ferme de la Société à l'égard du marché chinois.
- Nous avons achevé la constitution d'une coentreprise annoncée antérieurement avec Mahindra Finance, grâce à laquelle nous visons à étendre l'offre de fonds, à accroître les parts de marché des fonds et à créer un patrimoine à long terme en Inde.
- Nous avons continué de développer des produits novateurs et lancé le premier fonds de revenu de retraite pour les caisses de prévoyance obligatoires à Hong Kong visant à fournir un revenu régulier et stable pour la retraite. De plus, nous avons annoncé une alliance stratégique avec Allianz Global Investors, renforçant notre position à titre de principal promoteur de caisses de prévoyance obligatoires¹.
- Nous avons de nouveau obtenu des notes supérieures dans le rapport d'évaluation annuelle selon les Principes pour l'investissement responsable (« PRI ») parrainés par l'Organisation des Nations Unies pour l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos pratiques de placement visant un vaste éventail de catégories d'actifs. Gestion de placements Manuvia a également été reconnue dans le cadre du PRI Leaders' Group 2020, une initiative d'une durée de 10 ans qui honore les signataires employant des pratiques avant-gardistes en matière d'investissement responsable. En outre, nous avons publié pour une deuxième année notre Rapport sur l'investissement durable et responsable, le premier à couvrir les marchés publics et privés.

Nous avons continué de réaliser des progrès au chapitre de la mise en œuvre de notre stratégie visant à faire de nous un chef de file dans le monde numérique, axé sur le client. En 2020 :

- Nous avons déployé des efforts considérables dans toutes les régions pour appuyer les clients virtuellement pendant la pandémie, accordant la priorité aux initiatives numériques qui simplifient et améliorent les interactions avec les clients.

¹ Part de marché des actifs gérés et des flux de trésorerie nets par promoteur de caisse de retraite, comme présentée dans les rapports intitulés MPF Market Share de Mercer datés du 31 mars, du 30 juin et du 30 septembre 2020.

- Nous avons continué d'élargir notre plateforme de placements en ligne en Asie, iFunds, au-delà de Hong Kong grâce au lancement de la technologie en Malaisie. iFunds fournit aux clients des informations sur les marchés et les fonds facilement accessibles pour leur permettre de prendre de meilleures décisions de placement;
- Aux États-Unis, nous avons lancé un nouvel outil de planification de la retraite qui offre aux clients une solution novatrice et inspirante de visualisation et de planification de leur retraite. Plus de 200 000 participants à des régimes, soit 6 % du total des participants, ont essayé le planificateur de retraite depuis son lancement en mai, et 14 % de ces utilisateurs ont accru leurs cotisations à leur régime.
- Nous avons accéléré notre transformation numérique dans le sous-secteur des activités de gestion de patrimoine pour les particuliers au Canada en lançant plusieurs outils et en automatisant plusieurs opérations en ligne, pour faciliter la gestion de comptes et l'accès aux formulaires et aux relevés des clients par les conseillers.
- Nous avons lancé notre nouveau site Web à l'intention des clients institutionnels, qui présente aux investisseurs de façon intégrée et dans un message cohérent nos solutions de placement mondiales à l'échelle des catégories d'actifs des marchés publics et privés.

6. Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Aux fins de présentation de l'information sectorielle, les frais de règlement des couvertures d'actions à grande échelle et d'autres éléments non opérationnels sont inclus dans les résultats du secteur Services généraux et autres. C'est également dans ce secteur que nous présentons les résultats techniques favorables liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base et que nous les reclassons à cette fin hors des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, sous réserve de certaines limites (voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après). Dans chacun des secteurs d'exploitation, nous présentons tous les résultats techniques liés aux placements dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a présenté un résultat net attribué aux actionnaires de 1 545 millions de dollars en 2020, contre un résultat net attribué aux actionnaires de 95 millions de dollars en 2019. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires comprend la perte découlant des activités de base et les éléments exclus de la perte découlant des activités de base. La perte découlant des activités de base s'est établie à 863 millions de dollars en 2020, en regard d'une perte de 99 millions de dollars en 2019. Les éléments exclus de la perte découlant des activités de base correspondent à un profit net de 2 408 millions de dollars en 2020, contre un profit net de 194 millions de dollars en 2019.

La variation défavorable de la perte découlant des activités de base de 764 millions de dollars d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à l'absence de profits sur les placements liés aux activités de base en 2020 en comparaison de profits de 400 millions de dollars pour la période correspondante de 2019, à la baisse des revenus de placement, à l'incidence moins favorable des marchés sur les capitaux de lancement dans les nouveaux fonds distincts et fonds communs de placement, aux pertes nettes sur les actions DV en 2020 par rapport à des profits nets en 2019 et à la hausse des dépenses du siège social imputable essentiellement à la dépréciation des actifs de TI capitalisés, surtout des logiciels, le tout contrebalancé en partie par la baisse des intérêts sur la dette externe.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires et de la perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres pour 2020, 2019 et 2018.

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Perte découlant des activités de base, à l'exclusion des profits sur les placements liés aux activités de base ¹	(863) \$	(499) \$	(657) \$
Profits sur les placements liés aux activités de base ²	-	400	400
Total de la perte découlant des activités de base²	(863)	(99)	(257)
Éléments visant le rapprochement de la perte découlant des activités de base et de la perte nette imputée aux actionnaires :			
Incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ³	2 302	588	(411)
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	67	23	6
Résultats techniques liés aux placements se rapportant aux éléments à la valeur du marché ⁴	(33)	27	59
Reclassement aux profits sur les placements liés aux activités de base ci-dessus	-	(400)	(400)
Frais de restructuration ⁵	-	-	(263)
Éléments fiscaux et autres ⁶	72	(44)	135
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires¹	1 545 \$	95 \$	(1 131) \$

¹ Les chiffres comparatifs de 2018 de la perte découlant des activités de base, à l'exclusion des profits sur les placements liés aux activités de base et la perte nette imputée aux actionnaires ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

² Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

³ L'incidence directe des marchés en 2020 comprend des profits de 2 175 millions de dollars (charges de 396 millions de dollars en 2019) liés à la vente d'obligations DV. Les autres profits de 127 millions de dollars en 2020 découlent en grande partie des placements dans des titres à revenu fixe servant de soutien à une partie des fonds propres en Asie, qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁴ Les résultats techniques liés aux placements comprennent les profits ou les pertes découlant de la réévaluation à la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

⁵ Voir la rubrique « Société Financière Manuvie – Rentabilité » ci-dessus qui contient une analyse des frais de restructuration.

⁶ En 2020, nous avons comptabilisé des avantages fiscaux découlant de la CARES Act des États-Unis, en raison du report en arrière de pertes d'exploitation nettes à des années précédentes au cours desquelles les taux d'imposition étaient plus élevés. Les éléments fiscaux et autres charges en 2019 sont attribuables à la modification apportée aux taux d'imposition dans la province de l'Alberta, au Canada.

Produits

En 2020, les produits de 2 705 millions de dollars sont en hausse de 1 606 millions de dollars, en comparaison de produits de 1 099 millions de dollars en 2019, et sont essentiellement liés aux revenus de placement. L'augmentation des revenus de placement s'explique surtout par la hausse des profits réalisés sur les obligations DV, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de placement, la diminution des profits sur les capitaux de lancement et les pertes nettes sur les actions DV en comparaison de profits nets à l'exercice précédent.

Produits

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Primes, montant net	140 \$	112 \$	98 \$
Revenus (pertes) de placement ¹	2 830	1 073	(211)
Autres produits ²	(189)	(120)	(328)
Produits avant les profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements et le programme de couverture à grande échelle	2 781	1 065	(441)
Profits et pertes nets réalisés et latents sur les placements ³ et le programme de couverture à grande échelle	(76)	34	56
Total des produits	2 705 \$	1 099 \$	(385) \$

¹) Les chiffres comparatifs de 2018 des revenus de placement ont été mis à jour pour tenir compte de la méthode d'affectation des fonds propres et des intérêts sur l'excédent de 2019 à nos sous-secteurs d'assurance par le secteur Services généraux et autres.

²) Tiennent compte d'un ajustement de consolidation lié aux honoraires de gestion d'actifs qu'une entreprise affiliée a versés à Gestion de placements Manuvie (le montant correspondant de cet ajustement de consolidation se trouve dans les frais de gestion des placements).

³) Voir la rubrique « Société Financière Manuvie – Incidence de la comptabilisation à la juste valeur » ci-dessus.

Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de récession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2021 se chiffre à environ 300 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 500 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes).¹

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

7. Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans une combinaison d'actifs diversifiés, y compris une variété de catégories d'actifs alternatifs à long terme. Notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à cette approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs et nous ne recherchons pas le rendement dans le segment le plus à risque du marché des titres à revenu fixe ou des actifs alternatifs. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque » ci-après.

Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2020, les placements de notre fonds général totalisaient 411,0 milliards de dollars, par rapport à des placements de 378,5 milliards de dollars à la fin de 2019. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2020 et 2019, par catégorie d'actifs.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020			2019		
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	26,2 \$	6	26,2 \$	20,3 \$	5	20,3 \$
Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	80,8	20	80,8	73,4	20	73,4
Obligations de sociétés	134,8	33	134,8	121,3	32	121,3
Titres titrisés / adossés à des actifs	3,1	1	3,1	3,4	1	3,4
Titres de créance de sociétés fermées	40,8	10	47,9	38,0	10	41,8
Créances hypothécaires	50,2	12	54,2	49,4	14	51,5
Avances sur contrats et prêts aux clients de la Banque	8,4	2	8,4	8,2	2	8,2
Actions cotées ¹	23,7	6	23,7	22,8	5	22,8
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	12,8	3	14,0	12,9	4	14,3
Infrastructure	9,1	2	9,4	8,9	2	9,0
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	4,8	1	5,4	4,7	1	5,2
Actions de sociétés fermées	8,0	2	8,0	6,4	2	6,4
Pétrole et gaz	2,3	1	2,3	3,2	1	3,3
Autres actifs alternatifs à long terme	2,0	0	2,0	1,7	0	1,7
Baux adossés et autres	4,0	1	4,0	3,9	1	3,9
Total des placements du fonds général	411,0 \$	100	424,2 \$	378,5 \$	100	386,5 \$

¹⁾ Comprennent des actions cotées de 229 millions de dollars qui sont gérées dans le cadre de notre stratégie de gestion d'actifs alternatifs à long terme.

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires et les titres de créance de sociétés fermées sont comptabilisés au coût amorti; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés selon le solde du capital impayé diminué des provisions pour pertes sur créances; les immeubles détenus pour propre usage sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement et de toute perte de valeur cumulée; les placements dans des sociétés fermées, y compris des placements dans les secteurs de l'électricité, de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur; et les placements dans le secteur du pétrole et du gaz sont comptabilisés au coût au moyen de la méthode de la recherche fructueuse. Certaines obligations de gouvernement et de sociétés et certaines actions cotées sont classées comme étant DV, les autres étant classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des actifs d'énergie renouvelable, y compris les actifs investis dans des projets d'efficacité énergétique, s'établissait à 13,7 milliards de dollars (14,0 milliards de dollars en 2019).

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2020 comprenait un profit de 2 056 millions de dollars sur les obligations (profit de 1 626 millions de dollars en 2019) et un profit de 255 millions de dollars sur les actions cotées (profit de 350 millions de dollars en 2019). Le profit de 2 056 millions de dollars sur les obligations comprend une perte de 317 millions de dollars liée aux ajustements au montant de base de la couverture de la juste valeur des obligations DV (perte de 497 millions de dollars en 2019).

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 259,5 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (236,1 milliards de dollars en 2019), une tranche de 97 % est de grande qualité (notés BBB ou plus) et une tranche de 73 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement de 98 % et 75 % en 2019). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres de créance, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, la répartition est la suivante : 25 % au Canada (25 % en 2019), 47 % aux États-Unis (47 % en 2019), 4 % en Europe (4 % en 2019) et la tranche restante de 24 % (24 % en 2019) est investie en Asie et ailleurs.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit¹

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020				2019			
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcentage du total
AAA	40,7 \$	1,1 \$	41,8 \$	16	36,1 \$	1,1 \$	37,2 \$	16
AA	37,1	4,8	41,9	16	34,3	5,5	39,8	17
A	89,4	15,6	105,0	41	84,2	14,3	98,5	42
BBB	47,2	15,8	63,0	24	40,6	14,1	54,7	23
BB	3,0	1,2	4,2	2	2,0	0,9	2,9	1
B et moins, et non notés	1,3	2,3	3,6	1	0,9	2,1	3,0	1
Total de la valeur comptable	218,7 \$	40,8 \$	259,5 \$	100	198,1 \$	38,0 \$	236,1 \$	100

¹ Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : S&P Global Ratings (« S&P »), Moody's Investors Services (« Moody's »), DBRS Limited (« DBRS »), Fitch Ratings Inc. (« Fitch »), Rating and Investment Information et Japan Credit Rating. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque » ci-après.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

Aux 31 décembre En pourcentage de la valeur comptable	2020			2019		
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	37	12	33	37	12	33
Services publics	15	39	18	15	41	19
Services financiers	15	8	14	15	6	13
Industrie	8	12	9	8	10	8
Consommation (non cyclique)	7	14	8	6	14	8
Énergie – Pétrole et gaz	8	5	8	5	5	5
Énergie – Autres	0	1	0	4	1	4
Consommation (cyclique)	3	6	3	3	7	3
Titres adossés à des créances hypothécaires ou autres	1	1	1	2	1	2
Télécommunications	2	0	2	2	1	2
Matières premières	2	2	2	2	2	2
Technologie	1	0	1	1	–	1
Médias et Internet et divers	1	0	1	–	–	–
Pourcentage total	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	218,7 \$	40,8 \$	259,5 \$	198,1 \$	38,0 \$	236,1 \$

Au 31 décembre 2020, les pertes brutes latentes sur nos titres à revenu fixe s'établissaient à 0,6 milliard de dollars, ou 0,3 % du coût amorti de ces placements (0,6 milliard de dollars, ou 0,3 %, en 2019). De ce montant, une tranche de 16 millions de dollars (71 millions de dollars en 2019) se rapporte aux titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 10 millions de dollars des pertes brutes latentes et aucun de ces actifs n'était négocié en deçà du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 4 millions de dollars et néant en 2019). Après rajustement pour tenir compte des titres de créance servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 14 millions de dollars au 31 décembre 2020 (48 millions de dollars en 2019).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2020, notre portefeuille de créances hypothécaires de 50,2 milliards de dollars représentait 12 % des placements (respectivement 49,4 milliards de dollars et 13 % en 2019). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 65 % au Canada (65 % en 2019) et 35 % aux États-Unis (35 % en 2019). Comme il est mentionné ci-après, le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 14 % (15 % en 2019) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 31 % (33 % en 2019) des créances hypothécaires résidentielles assurées, et 2 % (2 % en 2019) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020		2019	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Magasins de détail	8,6 \$	17	8,8 \$	18
Bureaux	8,7	17	8,9	18
Résidences multifamiliales	5,8	11	5,4	11
Industrie	2,9	6	2,5	5
Autres créances hypothécaires commerciales	3,5	7	3,2	6
	29,6	58	28,8	58
Autres créances hypothécaires				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	20,4	41	20,1	41
Créances hypothécaires agricoles	0,3	1	0,5	1
Total des créances hypothécaires	50,2 \$	100	49,4 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2020, aucun prêt n'était en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 42 % au Canada et 58 % aux États-Unis (respectivement 41 % et 59 % en 2019). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché à risque tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur ²	62 %	58 %	62 %	56 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,46 x	1,83 x	1,48 x	1,87 x
Durée moyenne (en années)	4,9	6,8	4,8	6,5
Prêt moyen (en millions de dollars)	17,9 \$	18,9 \$	17,7 \$	18,0 \$
Prêts en souffrance ³	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

¹ Excluent les prêts hypothécaires commerciaux de la Banque Manuvie de 407 millions de dollars (361 millions de dollars en 2019).

² Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

³ Au Canada, les prêts en souffrance le sont depuis plus de 90 jours et, aux États-Unis, depuis plus de 60 jours.

Actions cotées

Au 31 décembre 2020, les placements en actions de sociétés cotées de 23,7 milliards de dollars représentaient 6 % (22,8 milliards de dollars et 6 % en 2019) des placements et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (2 % en 2019) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 27 % de ces placements (27 % en 2019) sont détenus au Canada, 36 % (36 % en 2019) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 37 % (37 % en 2019) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées – classées par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020		2019	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Contrats avec participation	13,1 \$	55	11,6 \$	51
Produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	5,8	25	5,4	24
Services généraux et autres ¹	3,2	14	4,6	20
Produits sans participation	1,6	7	1,2	5
Total des actions cotées²	23,7 \$	100	22,8 \$	100

¹ Comprennent des actions DV de 1,8 milliard de dollars et des capitaux de lancement de 1,4 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

² Comprend des actions cotées de 229 millions de dollars qui sont gérées dans le cadre de notre stratégie d'actifs alternatifs à long terme.

Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La grande majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2020, les actifs alternatifs à long terme avaient une valeur comptable de 39,0 milliards de dollars et représentaient 9 % des placements (respectivement 37,8 milliards de dollars et 10 % en 2019). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avaient une juste valeur de 41,0 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (39,9 milliards de dollars en 2019). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2020, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) est la suivante : 40 % aux États-Unis, 43 % au Canada et 17 % en Asie (respectivement 43 %, 43 % et 14 % en 2019). Ce portefeuille de grande qualité est pratiquement exempt de dettes et principalement constitué de tours de bureaux urbaines de prestige, concentrées dans des villes où la croissance est stable et dans des économies très diversifiées d'Amérique du Nord et d'Asie. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 92 % (94 % en 2019) et une durée de bail moyenne de 6,2 ans (5,7 ans en 2019). En 2020, nous avons réalisé cinq acquisitions représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,3 milliard de dollars (une acquisition d'une valeur de marché de 0,1 milliard de dollars en 2019). Dans le cadre des initiatives de gestion continue du portefeuille, des actifs immobiliers commerciaux de 0,6 milliard de dollars ont été vendus en 2020.

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020		2019	
	Juste valeur	Pourcentage du total	Juste valeur	Pourcentage du total
Immeubles à propre usage	3,0 \$	21	3,3 \$	23
Immeubles de bureaux – centre-ville	5,3	38	5,6	39
Immeubles de bureaux – en banlieue	1,5	11	1,7	12
Industrie	1,6	11	1,0	7
Résidentiel	1,9	14	1,9	13
Magasins de détail	0,4	3	0,4	3
Autres	0,3	2	0,4	3
Total des immeubles¹	14,0 \$	100	14,3 \$	100

¹ Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 12,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020 et à 12,9 milliards de dollars au 31 décembre 2019.

Infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant près de 400 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest, en Amérique latine et en Australie. Nos placements dans l'électricité et l'infrastructure se présentent comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2020		2019	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'électricité	4,1 \$	45	3,9 \$	44
Transport (y compris les routes et les ports)	2,5	27	2,1	24
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	0,4	5	1,0	12
Transport d'électricité	0,1	1	0,1	1
Distribution d'eau	0,1	1	0,1	1
Infrastructure gazière médiane	0,6	7	0,5	6
Services d'entretien, efficacité et infrastructures sociales	0,2	2	0,2	2
Télécommunications/Tours	1,0	11	0,7	8
Autres infrastructures	0,1	1	0,3	2
Total – Infrastructure	9,1 \$	100	8,9 \$	100

Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et nos terres agricoles sont gérés par Hancock Natural Resources Group (« HNRG »), entité que nous détenons. En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹ y compris des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili et au Canada, HNRG gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie et au Canada. Le portefeuille de terrains forestiers exploitables du fonds général comprend 23 % du total de l'actif géré constitué de terrains forestiers exploitables de HNRG (22 % en 2019). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général comprennent 42 % du total de l'actif géré de terres agricoles de HNRG (40 % en 2019).

Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 8,0 milliards de dollars (6,4 milliards de dollars en 2019) comprend à la fois des actions de sociétés fermées détenues directement et des fonds d'actions privés, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs.

Pétrole et gaz

Cette catégorie comprend 0,6 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars en 2019) dans nos exploitations pétrolières et gazières conventionnelles canadiennes gérées par notre filiale NAL Resources et 1,7 milliard de dollars (2,2 milliards de dollars en 2019) dans diverses autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz. NAL Resources a été vendue à Whitecap Resources Inc. le 4 janvier 2021, en échange d'actions cotées de Whitecap Resources Inc. En 2020, la production des exploitations pétrolières et gazières conventionnelles était composée à environ 35 % de pétrole brut, 45 % de gaz naturel et 20 % de liquides de gaz naturel (respectivement 36 %, 47 % et 17 % en 2019). Les autres sociétés fermées du secteur du pétrole et du gaz représentent un groupe mixte de sociétés de production et de sociétés du secteur intermédiaire.

En 2020, la valeur comptable des placements dans le secteur pétrolier et gazier a diminué de 1,0 milliard de dollars et leur juste valeur a reculé de 1,0 milliard de dollars.

¹ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019
Produits d'intérêts	11 813 \$	11 488 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits ¹⁾	2 458	2 988
Perte de valeur	(703)	56
Divers, y compris les profits et pertes sur la vente de titres de créance DV	2 865	861
Revenus de placement avant les profits et pertes réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle	16 433	15 393
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle		
Titres de créance	10 748	11 528
Actions cotées	1 917	2 870
Créances hypothécaires et titres de créance de sociétés fermées	39	(36)
Actifs alternatifs à long terme et autres placements	(214)	1 262
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	6 477	2 576
	18 967	18 200
Total des revenus de placement	35 400 \$	33 593 \$

¹⁾ Les produits locatifs des immeubles de placement sont présentés déduction faite des charges d'exploitation directes.

En 2020, les revenus de placement de 35,4 milliards de dollars (33,6 milliards de dollars en 2019) comprenaient ce qui suit :

- Des revenus de placement de 16,4 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (15,4 milliards de dollars en 2019).
- Des profits nets réalisés et latents de 19,0 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle (profits de 18,2 milliards de dollars en 2019).

L'augmentation de 1,0 milliard de dollars des revenus de placement nets avant les profits réalisés et latents s'explique par les profits de 2,9 milliards de dollars sur les actifs excédentaires attribuables surtout à la vente d'obligations d'État (en comparaison de profits de 0,9 milliard de dollars en 2019), contrebalancés en partie par une augmentation des pertes de valeur de 0,8 milliard de dollars attribuable principalement aux placements dans le secteur du pétrole et du gaz.

Les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle correspondaient à un profit de 19,0 milliards de dollars en 2020, comparativement à un profit de 18,2 milliards de dollars en 2019. Le profit réalisé en 2020 découle principalement des baisses de taux d'intérêt aux États-Unis, au Canada et en Asie. Les rendements des obligations d'État à 10 ans aux États-Unis, au Canada et à Hong Kong ont diminué respectivement de 100 points de base, 103 points de base et 104 points de base. Les autres profits sont attribuables au rendement positif du marché des actions, le rendement de tous les principaux indices ayant augmenté au cours de l'exercice. Le rendement de l'indice S&P 500 a augmenté de 16,3 % et celui de l'indice S&P/TSX, de 2,2 %.

Les méthodes de comptabilisation à la juste valeur ont une incidence sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. Voir la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Rentabilité :			
Résultat net attribué aux actionnaires	1 780 \$	1 228 \$	593 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2}	1 474 \$	1 477 \$	1 337 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	0,89 \$	0,61 \$	0,28 \$
Résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (\$) ¹	0,74 \$	0,73 \$	0,65 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	14,1 %	10,3 %	5,3 %
RCP tiré des activités de base ¹	11,6 %	12,5 %	12,5 %

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

² Les fluctuations de taux de change ont eu une incidence défavorable de 10 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base du quatrième trimestre de 2020 (« T4 2020 ») par rapport à celui du quatrième trimestre de 2019 (« T4 2019 »).

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2020 s'est établi à 1 780 millions de dollars, en comparaison de 1 228 millions de dollars au T4 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est élevé à 1 474 millions de dollars au T4 2020, en regard de 1 477 millions de dollars au T4 2019, et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à un profit net de 306 millions de dollars au T4 2020, par rapport à des charges de 249 millions de dollars au T4 2019. Le résultat net attribué aux actionnaires du T4 2020 a augmenté par rapport à celui du T4 2019, du fait principalement de l'augmentation des profits sur les résultats techniques liés aux placements, de profits découlant des transactions de réassurance, contre des pertes au T4 2019, et de la baisse de la charge imputable à l'incidence directe des marchés.

La diminution de 3 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui du T4 2019 reflète l'absence de profits sur les placements liés aux activités de base au cours du trimestre (contre des profits au T4 2019) et la baisse des revenus de placement dans le secteur Services généraux et autres, contrebalancées par l'incidence favorable de la croissance des contrats en vigueur en Asie et aux États-Unis, l'accroissement des actifs gérés et administrés moyens dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, les résultats techniques favorables de nos activités de réassurance IARD et le recul des frais généraux. Au T4 2020, le résultat tiré des activités de base comprend des pertes nettes sur les résultats techniques de 27 millions de dollars après impôts (40 millions de dollars avant impôts) en comparaison de pertes de 22 millions de dollars après impôts (38 millions de dollars avant impôts) au T4 2019.¹ Les mesures prises pour améliorer la productivité du capital de nos activités traditionnelles ont donné lieu à une diminution de 5 millions de dollars du résultat tiré des activités de base du T4 2020 en comparaison de celui du T4 2019.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 décembre
(en millions de dollars)

	2020	2019
Résultat tiré des activités de base¹		
Asie	571 \$	494 \$
Canada	316	288
États-Unis	479	489
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	304	265
Services généraux et autres (excluant les profits sur les placements liés aux activités de base)	(196)	(159)
Profits sur les placements liés aux activités de base ¹	-	100
Résultat tiré des activités de base	1 474 \$	1 477 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est établi à 571 millions de dollars au T4 2020, en comparaison de 494 millions de dollars au T4 2019, une augmentation de 16 %, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change.

L'augmentation du résultat tiré des activités de base est attribuable à la croissance des contrats en vigueur en Asie, à l'incidence favorable des affaires nouvelles attribuable principalement à la composition des produits à Hong Kong et au Vietnam et à la gestion rigoureuse des dépenses, contrebalancées en partie par la baisse des volumes d'affaires nouvelles à Hong Kong.

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 316 millions de dollars au T4 2020, en regard de 288 millions de dollars au T4 2019. L'augmentation de 10 % reflète surtout les résultats techniques favorables de nos activités d'assurance, contrebalancés en partie par un certain nombre d'éléments de moindre importance liés aux résultats techniques.

¹ Les résultats techniques comprennent des profits de 13 millions de dollars en 2020 provenant de la décision des clients d'échanger leur contrat d'assurance médicale existant contre un produit des nouveaux régimes d'assurance maladie volontaires à Hong Kong (profits de 20 millions de dollars au T4 2019). Ces profits n'ont pas eu d'incidence importante sur le résultat tiré des activités de base, étant donné qu'ils ont été contrebalancés par le poids des affaires nouvelles.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 479 millions de dollars au T4 2020, en regard de 489 millions de dollars au T4 2019. La diminution de 1 % s'explique par les résultats techniques défavorables du sous-secteur d'assurance vie, qui comprenaient de légères pertes sur les sinistres liés à la COVID-19, et par la non-récurrence d'avantages fiscaux au T4 2019 attribuables à la clôture de vérifications fiscales d'années antérieures. Ces éléments ont été en grande partie contrebalancés par les résultats techniques favorables des activités de soins de longue durée, attribuables à la cessation de sinistres en raison de l'incidence de la COVID-19, à la hausse des résultats des contrats en vigueur et à l'accent mis sur la réduction des dépenses dans le contexte économique actuel.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 304 millions de dollars au T4 2020, en regard de 265 millions de dollars au T4 2019. L'augmentation de 15 % découlait principalement de la hausse des actifs gérés et administrés moyens et de la baisse des frais généraux attribuable aux initiatives de réduction des dépenses en cours, contrebalancées en partie par les incidences défavorables découlant des modifications apportées à la composition des produits, la baisse de la marge sur les honoraires dans les activités de régimes de retraite aux États-Unis, ainsi que la diminution des avantages fiscaux.

La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres, excluant les profits sur les placements liés aux activités de base, s'est établie à 196 millions de dollars au T4 2020, en comparaison de 159 millions de dollars au T4 2019. L'augmentation de 37 millions de dollars de la perte découlant des activités de base s'explique principalement par le recul des revenus de placement et la hausse des dépenses des Services généraux attribuable à la dépréciation d'actifs de TI capitalisés, surtout des logiciels, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des marchés sur les capitaux de lancement dans les fonds distincts et les fonds communs de placement et les résultats techniques favorables de nos activités de réassurance IARD au T4 2020.

Le tableau ci-après présente le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base pour les périodes présentées, ainsi que d'autres informations sur chacun des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Trimestres clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Résultat tiré des activités de base¹	1 474 \$	1 477 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base		
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base ²	585	182
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable (voir tableau ci-dessous)	(323)	(389)
<i>Incidence directe des marchés des actions et des obligations au titre des garanties de rente variable³</i>	<i>351</i>	125
<i>Taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des provisions mathématiques⁴</i>	<i>(846)</i>	(583)
<i>Vente d'obligations DV et de dérivés détenus dans le secteur Services généraux et autres</i>	<i>172</i>	69
Transactions de réassurance ⁵	44	(34)
Éléments fiscaux et autres ⁶	-	(8)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	306	(249)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 780 \$	1 228 \$

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

² Le total des résultats techniques liés aux placements au T4 2020 correspond à un profit net de 585 millions de dollars, contre un profit net de 282 millions de dollars au T4 2019, et, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, nous n'avons pas inclus les résultats techniques liés aux placements dans le résultat tiré des activités de base et avons inclus un profit de 585 millions de dollars dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base au T4 2020 (profit de 100 millions de dollars et de 182 millions de dollars, respectivement, au T4 2019). Le profit sur les résultats techniques liés aux placements du T4 2020 reflète l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe et les rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme découlant principalement des profits sur l'évaluation à la juste valeur des actions de sociétés fermées et de l'incidence estimée de la vente de NAL et des résultats solides au chapitre du crédit, contrebalancés en partie par les rendements moins élevés que prévu sur les placements immobiliers. La vente de NAL à Whitecap Resources Inc. a été clôturée le 4 janvier 2021 en échange d'actions cotées de Whitecap Resources Inc. Les profits sur les résultats techniques liés aux placements au T4 2019 reflètent l'incidence favorable des activités de réinvestissement dans des titres à revenu fixe et les rendements plus élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme.

³ Au T4 2020, le profit net lié aux marchés des actions de 351 millions de dollars comprend un profit de 1 613 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par une charge de 1 253 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques et une modeste charge de 9 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle. Au T4 2019, le profit net de 125 millions de dollars comprend un profit de 1 354 millions de dollars découlant de l'exposition brute aux actions, contrebalancé en partie par une charge de 1 226 millions de dollars liée aux couvertures dynamiques et une modeste charge de 3 millions de dollars liée aux couvertures à grande échelle.

⁴ La charge de 846 millions de dollars au T4 2020 est liée au rétrécissement des écarts de taux des obligations de sociétés, surtout aux États-Unis. La charge de 583 millions de dollars au T4 2019 a trait essentiellement à la diminution des écarts de taux des obligations de sociétés et à une diminution de la juste valeur des dérivés de taux d'intérêt, qui ont plus que contrebalancé la baisse des passifs attribuable à l'accentuation de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada.

⁵ Au T4 2020, les transactions de réassurance en Asie et au Canada ont donné lieu à des profits de respectivement 29 millions de dollars et 15 millions de dollars. Au T4 2019, les transactions de réassurance au Canada ont donné lieu à une charge de 34 millions de dollars.

⁶ Les éléments fiscaux et autres du T4 2019 correspondent aux frais de transaction des activités traditionnelles.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Souscriptions d'EPA en Asie	996 \$	975 \$	1 040 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	245	271	277
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	178	249	152
Total des souscriptions d'EPA ¹	1 419	1 495	1 469
Valeur des affaires nouvelles en Asie	368	390	402
Valeur des affaires nouvelles au Canada	65	59	51
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	56	77	48
Total de la VAN ¹	489	526	501
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	31,5	32,9	26,3
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	2,8	4,9	(9,0)
Actifs gérés et administrés des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	753,6	681,2	608,8

¹⁾ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Souscriptions

Les **souscriptions d'EPA** se sont chiffrées à 1,4 milliard de dollars au T4 2020, une baisse de 5 % par rapport à celles du T4 2019. En Asie, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 2 % par rapport à celles du T4 2019, la hausse des souscriptions de produits d'assurance vie détenus par des entreprises au Japon et celle des souscriptions dans les autres régions d'Asie, notamment au Vietnam et à Singapour, ayant été contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions à Hong Kong imputable au resserrement des mesures de confinement liées à la COVID-19. Au Canada, la diminution de 10 % des souscriptions d'EPA par rapport à celles du T4 2019 est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits d'assurance collective pour groupes de petite et de moyenne taille et de produits d'assurance individuelle imputable à l'incidence défavorable de la COVID-19, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de fonds distincts à moindre risque. Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont reculé de 28 % en regard de celles du T4 2019, étant donné que les souscriptions de produits d'assurance vie universelle International ont subi l'incidence négative de la COVID-19 et que les souscriptions de produits d'assurance vie universelle nationaux ont diminué par rapport aux solides souscriptions au T4 2019, lesquelles avaient été avantagées par une hausse des souscriptions réalisées avant les changements prévus à la réglementation.

La **valeur des affaires nouvelles** s'est établie à 489 millions de dollars au T4 2020, en baisse de 7 % par rapport à celle du T4 2019. En Asie, la VAN de 368 millions de dollars a reculé de 5 % en comparaison de celle du T4 2019, du fait de la diminution des volumes de souscriptions à Hong Kong et de la composition moins favorable des produits au Japon, contrebalancées en partie par la hausse des souscriptions et la composition plus favorable des produits dans les autres régions d'Asie. Au Canada, la VAN de 65 millions de dollars a augmenté de 10 % en regard de celle du T4 2019, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des marges à l'échelle de tous les secteurs d'activité, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions de produits d'assurance collective pour des groupes de petite et de moyenne taille et de produits d'assurance individuelle. Aux États-Unis, la VAN, qui s'est établie à 56 millions de dollars, a reculé de 26 % en regard de celle du T4 2019, surtout en raison de la baisse des volumes de souscriptions de produits d'assurance vie universelle International.

Les **entrées de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont établies à 2,8 milliards de dollars au T4 2020, en regard d'entrées de fonds nettes de 4,9 milliards de dollars au T4 2019. Les entrées de fonds nettes en Asie se sont établies à 2,2 milliards de dollars au T4 2020, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 0,2 milliard de dollars au T4 2019, ce qui s'explique par la baisse des rachats dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et la hausse des apports bruts dans les fonds du marché monétaires à l'intention de particuliers en Indonésie. Les entrées de fonds nettes au Canada se sont établies à 2,2 milliards de dollars au T4 2020, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 1,0 milliard de dollars au T4 2019, ce qui s'explique par la baisse des rachats de régimes de retraite et la hausse des apports bruts à l'échelle de la gamme de produits destinés aux particuliers. Les sorties de fonds nettes aux États-Unis se sont établies à 1,6 milliard de dollars au T4 2020, contre des entrées de fonds nettes de 3,7 milliards de dollars au T4 2019, ce qui s'explique par la hausse des rachats à l'échelle de tous les secteurs d'activité, la baisse des souscriptions de nouveaux régimes de retraite et la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels au T4 2019, contrebalancées en partie par l'accroissement des entrées de fonds nettes dans les activités de gestion d'actifs pour des particuliers attribuable aux solides souscriptions auprès d'intermédiaires.

Les **apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** ont totalisé 31,5 milliards de dollars au T4 2020, en regard de 32,9 milliards de dollars au T4 2019. En Asie, les apports bruts ont augmenté de 15 % par rapport à ceux du T4 2019, du fait de la hausse des apports bruts dans les fonds du marché monétaire destinés aux particuliers en Indonésie et de l'accroissement des apports bruts dans les régimes de retraite à Hong Kong. Au Canada, les apports bruts ont été comparables à ceux du T4 2019, étant donné que la hausse des apports bruts à l'échelle de la gamme de produits destinés aux particuliers a neutralisé la non-récurrence de plusieurs souscriptions importantes de placements dans des titres à revenu fixe dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels au T4 2019. Aux États-Unis, les apports bruts ont reculé de 11 % par rapport à ceux du T4 2019, du fait de la baisse des souscriptions de nouveaux régimes de retraite et de la non-récurrence de plusieurs souscriptions d'importance dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels au T4 2019, contrebalancées en partie par les solides souscriptions auprès d'intermédiaires dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers.

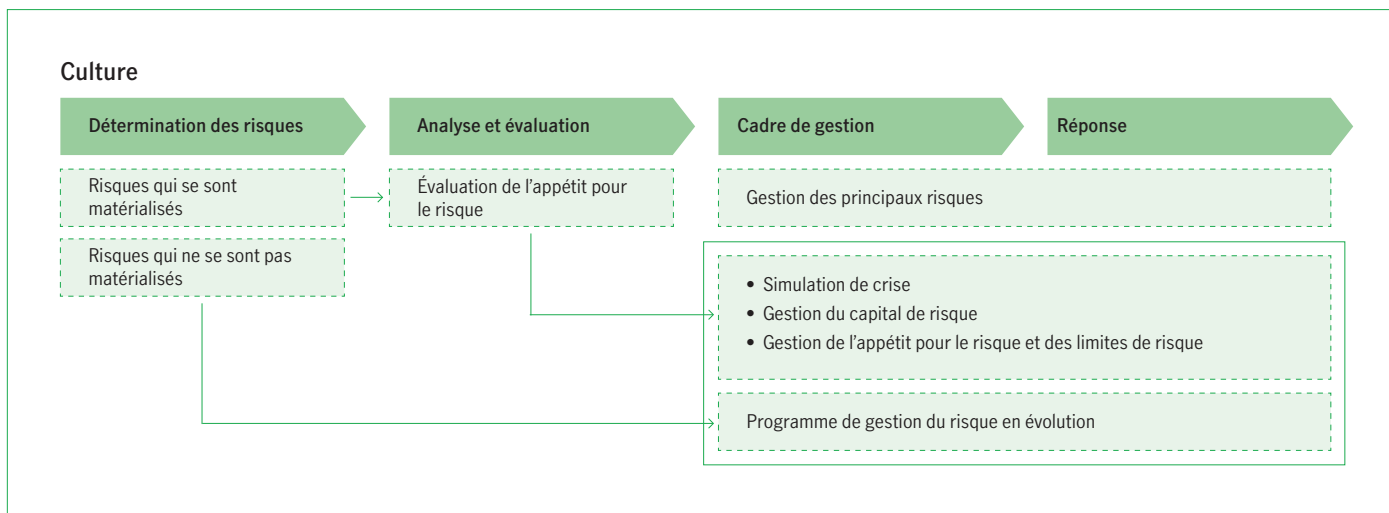
9. Facteurs de risque et gestion du risque

La rubrique qui suit contient un aperçu de notre approche globale de gestion du risque ainsi qu'une description détaillée des risques qui nous sont propres et qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière et des stratégies utilisées pour gérer ces risques.

Cadre de gestion du risque

Pour mener à bien notre mission qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux », nous nous sommes fixé un objectif de devenir la société mondiale la plus axée sur le numérique et les clients de notre secteur, tout en comblant nos clients, en stimulant nos employés et en générant des rendements supérieurs pour nos actionnaires. Les activités liées à l'atteinte de ces résultats comportent des éléments de prise de risque.

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque.



Notre cadre de gestion du risque offre une approche structurée de prise de risque et de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise pour soutenir notre stratégie de croissance à long terme des produits, du résultat et des fonds propres. Il est communiqué dans les politiques et les normes de risque, qui sont conçues pour permettre une conception et une mise en œuvre uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous avons une approche commune de gestion de tous les risques auxquels nous sommes exposés, et d'évaluation des rendements éventuels rajustés en fonction du risque directement comparables des activités considérées. Nos politiques et normes en matière de risque visent les éléments suivants :

- **Rôles et pouvoirs en matière de risque** – L'attribution des responsabilités et la délégation des pouvoirs aux fins de surveillance et de gestion du risque à divers niveaux de la Société, et principes de reddition de compte
- **Gouvernance et stratégie** – Les types et les niveaux de risque que la Société est prête à assumer compte tenu du plan stratégique, de l'environnement interne et externe et de l'appétit pour le risque, lequel détermine les limites de risque et les politiques de gestion du risque
- **Exécution** – La définition, la mesure, l'évaluation et l'atténuation des risques pour permettre aux responsables de la gestion du risque de gérer et de surveiller leur profil de risque
- **Évaluation** – La validation, des contrôles a posteriori et la surveillance indépendante pour confirmer que le profil de risque de la Société correspond à celui qu'elle visait, l'analyse des causes fondamentales de toute variation notable et toute mesure requise pour ramener l'exposition au risque au niveau désiré lorsqu'elle augmente considérablement et atteindre des niveaux élevés d'excellence opérationnelle

Nos pratiques de gestion du risque sont influencées et marquées par des facteurs externes et internes (comme la situation économique, le contexte politique, la technologie et la culture du risque) qui peuvent avoir une incidence importante sur les niveaux et les types de risque auxquels nous pourrions être confrontés, nous qui cherchons à optimiser de manière stratégique la prise et la gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque tient compte des répercussions et des mesures de réduction pertinentes, le cas échéant.

Trois lignes de défense

Une solide culture du risque et une approche commune à la gestion du risque font partie intégrante des pratiques de gestion du risque de Manuvie. La direction a la responsabilité de la gestion du risque selon l'appétit pour le risque, et a mis en œuvre des stratégies de gestion du risque et des pratiques de suivi. Notre approche de gestion du risque comprend un modèle de gouvernance des « trois lignes de défense », qui sépare les tâches entre la prise de risque, d'une part, et le suivi et la surveillance du risque, d'autre part, et qui établit la responsabilité appropriée de ceux qui prennent le risque et de ceux qui surveillent le risque.

Notre première ligne de défense inclut le chef de la direction, les directeurs généraux des sous-secteurs et des secteurs d'activité et les chefs mondiaux de fonctions. Dans notre modèle d'information matriciel, les directeurs généraux de secteur sont ultimement responsables de leurs résultats, des risques qu'ils prennent pour les obtenir et de la gestion courante des risques et des contrôles connexes, tandis que les chefs mondiaux de fonctions sont responsables de la gestion des risques et des contrôles connexes de leur fonction.

La deuxième ligne de défense comprend le chef de la gestion du risque de la Société, la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), le directeur de la conformité de la Société et le service de la Conformité mondiale, et d'autres fonctions de surveillance à l'échelle mondiale. Collectivement, les membres de ce groupe surveillent la prise de risques et les activités de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de façon indépendante. Les comités de surveillance du risque, grâce à leur composition diversifiée, surveillent également les activités de prise de risque et de gestion du risque.

La troisième ligne de défense est composée des services d'audit, qui fournissent une assurance indépendante et objective de l'efficacité et du caractère approprié des contrôles par rapport au risque inhérent aux activités, et qui déterminent si les programmes de réduction des risques et les fonctions de surveillance des risques sont efficaces pour gérer les risques.

Culture

Pour pouvoir mener à bien notre mission et nos priorités stratégiques, nous nous sommes engagés à respecter un ensemble de valeurs partagées qui témoignent de notre culture, influencent notre comportement et nous aident à définir la façon dont nous collaborons :

- Branche-toi sur le client – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour le satisfaire.
- Fais ce qui est bien – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.
- Rêve grand – Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- Faites-le ensemble – Nous avons une équipe épatante. Nous travaillons mieux en collaborant.
- Prends la situation en main – Se sentir libres de prendre des décisions et des mesures pour accomplir notre mission.
- Fais preuve d'humanité – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.

Vision de la culture du risque – Dans ce contexte, nous nous efforçons d'implanter une culture de sensibilisation au risque où les personnes et les groupes sont encouragés à prendre des décisions transparentes témoignant d'un bon équilibre entre risque et rendement qui correspondent aux intérêts à long terme de la Société et où ils se sentent à l'aise de le faire, et ce, de manière proactive.

Cadre de la culture du risque – Nous avons établi un cadre pour les comportements souhaités pour favoriser une solide culture de sensibilisation au risque. Le cadre est évalué par rapport à un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et l'information est régulièrement communiquée au conseil et à l'équipe de la haute direction, dans le but de repérer continuellement les possibilités d'accroître la sensibilisation au risque dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité et à tous les échelons de la direction et du personnel.

Nous sommes d'avis que le renforcement des comportements et des attitudes organisationnels recherchés permet de consolider la culture du risque grâce à l'application efficace des valeurs de l'entreprise. Par conséquent, nous communiquons les principaux éléments de nos valeurs au moyen d'une vision du risque qui contribue à bâtir une culture de sensibilisation au risque robuste, y compris :

- **Transparence** – Favoriser un environnement dans lequel nous pouvons travailler en discutant ouvertement des forces, des faiblesses et de l'éventail de résultats possibles d'un problème, d'une proposition ou d'une initiative et en prenant des décisions éclairées. Signaler les problèmes à l'échelon supérieur avant qu'ils ne deviennent importants.
- **Appétit pour le risque** – Une fois le risque ou la situation évalué, établir l'appétit pour le risque et assumer cette décision. Fixer des limites appropriées et déléguer les pouvoirs connexes de façon à pouvoir mettre en œuvre en toute confiance notre stratégie conformément à notre appétit pour le risque.
- **Apprentissage** – Apprendre de nos erreurs et de nos échecs et partager les leçons apprises; penser grand en partageant ces leçons au-delà des équipes et des unités administratives. Rechercher les leçons apprises à l'échelle de l'organisation afin d'améliorer notre entreprise et de favoriser continuellement sa croissance.
- **Mesures incitatives** – Harmoniser les mesures incitatives à l'intention des membres du personnel avec nos objectifs et la mise en œuvre de notre plan. Quand les choses tournent mal, faire preuve d'humanité en planifiant notre réaction et en maintenant un environnement de soutien pour veiller à ce que les mesures incitatives appropriées soient mises en place et favorisent la transparence et l'apprentissage.

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration surveille notre culture d'intégrité et d'éthique, la planification stratégique, la gestion du risque et notre gouvernance, entre autres choses. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités directement et par l'entremise de ses quatre comités permanents.

- **Comité de gestion des risques** – Surveille la gestion des principaux risques ainsi que les programmes, politiques et méthodes visant à gérer ces risques.

- **Comité d'audit** – Surveille le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les services de finances, d'actuariat, d'audit interne et de conformité mondiale, fait office de comité de révision, évalue la conformité aux exigences légales et réglementaires et fait le suivi de la performance, des qualifications et de l'indépendance de nos auditeurs indépendants.
- **Comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre** – Supervise la stratégie, les politiques et les programmes en matière de ressources humaines à l'échelle mondiale, la relève de la direction, la rémunération de la direction et la gouvernance des régimes de retraite.
- **Comité de gouvernance et des candidatures** – Élabore nos politiques, pratiques et procédures de gouvernance, entre autres activités.

Le chef de la direction rend des comptes directement au conseil d'administration à l'égard de nos résultats et de notre exploitation et de toutes les activités de prise de risques et de gestion du risque nécessaires pour obtenir ces résultats. Le chef de la direction est appuyé par le chef de la gestion du risque de même que par le comité directeur de gestion du risque (« CDGR »). Ensemble, ces personnes définissent notre culture du risque et en font la promotion, établissent des lignes directrices en matière de prise de risques dans toutes nos activités mondiales et gèrent notre profil de risque de manière stratégique. Le CDGR, en collaboration avec d'autres comités de surveillance du risque au niveau de la direction, établit les politiques de risque, guide la prise de risques, fait le suivi des risques importants et défend les priorités en matière de gestion du risque stratégique dans l'ensemble de l'organisation.

La Gestion du risque du Groupe, sous la direction du chef de la gestion du risque, établit et maintient notre cadre de gestion du risque et supervise la mise en œuvre de chacun des programmes de gestion du risque à l'échelle de la Société. La Gestion du risque du Groupe cherche à assurer l'uniformité, à l'échelle de la Société, de l'évaluation du risque, des fonds propres fondés sur le risque et des rendements ajustés en fonction du risque pour toutes les activités.

Le CDGR approuve et surveille l'exécution du programme de gestion du risque de la Société. Il définit l'appétit pour le risque et les limites de risques à l'échelle de la Société et les soumet à l'approbation du conseil d'administration et surveille le profil global de risque, notamment les principaux risques et les risques émergents, ainsi que les activités de gestion du risque. Dans le cadre de ces activités, le CDGR fait le suivi des risques importants, examine et approuve les priorités stratégiques en matière de gestion du risque et procède à l'examen et à l'évaluation de l'incidence des stratégies, des occasions et des initiatives commerciales sur notre position globale au chapitre du risque. Le CDGR est appuyé par des sous-comités de surveillance, dont les suivants :

- **Comité du crédit** – Élabore les politiques de gestion du risque de crédit et les normes de pratique en matière de gestion du risque et surveille le programme de gestion du risque de crédit. Surveille également le profil de risque de crédit global de la Société et approuve les octrois de crédit et les investissements importants.
- **Comité de surveillance des produits** – Surveille le risque d'assurance et examine les risques liés aux nouveaux produits et aux initiatives de réassurance des affaires nouvelles. Surveille également la conception des produits, la tarification des nouveaux produits et l'exposition au risque d'assurance et les tendances en cette matière.
- **Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif** – Surveille le risque de marché et le risque d'illiquidité liés aux produits d'assurance, les opérations de couverture et les programmes et stratégies de gestion de l'appariement de l'actif et du passif. Surveille également le profil de risque de marché, l'exposition au risque, les mesures d'atténuation du risque et la conformité aux politiques connexes.
- **Comité du risque opérationnel** – Surveille l'appétit pour le risque opérationnel, l'exposition au risque opérationnel et la gouvernance en cette matière, les processus relatifs au risque, les activités de gestion du risque et la conformité aux politiques connexes.

Nous comptons également des comités de gestion des risques pour chaque secteur, dont les mandats sont semblables à ceux du CDGR, mis à part qu'ils sont axés sur les secteurs, le cas échéant.

Appétit pour le risque

L'orientation stratégique de la Société régit l'appétit global pour le risque. Toutes les activités de prise de risques sont gérées en fonction de l'appétit pour le risque global de la Société, qui détermine l'importance et les types de risques qu'elle est prête à assumer pour atteindre ses objectifs. Elles se composent de trois éléments : la philosophie globale de prise de risque, les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque, ainsi que les limites de risque et la tolérance au risque.

Philosophie de prise de risque – Manuvie est une institution financière mondiale qui offre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs et d'autres services financiers. Les activités requises pour réaliser notre mission, qui est de « Rendre les décisions plus simples. Vivre mieux. », sont guidées par nos valeurs et comprennent des éléments de prise de risque. À ce titre, lorsqu'elle prend des décisions à propos de la prise de risques et de la gestion du risque, la Société accorde la priorité aux objectifs de gestion du risque suivants :

- Respecter les engagements et répondre aux attentes de nos clients, de nos créanciers, de nos actionnaires et de nos employés
- Appuyer la conception et la prestation réussies des solutions client
- Déployer prudemment et efficacement le capital investi par les actionnaires dans la Société en s'appuyant sur des profils risque-rendement appropriés
- Investir les actifs des clients de gestion de patrimoine et d'actifs conformément à leurs objectifs

- Atteindre un niveau élevé de résilience opérationnelle et le maintenir, tout en favorisant le bien-être de nos employés
- Protéger ou améliorer la réputation et la marque de la Société
- Maintenir les notes de solidité financière ciblées de la Société

Bien que nous ne gérons que les risques que nous pouvons analyser et surveiller de façon appropriée, nous gérons également les risques qui sont hors de notre influence directe. Nous reconnaissons que l'exposition au risque évolue avec le temps. Si l'exposition augmente considérablement, nous prenons des mesures de gestion conçues pour ramener cette exposition aux niveaux désirés. À titre de composante faisant partie intégrante de notre modèle d'affaires, la gestion du risque aide notre Société à réaliser ses objectifs et à atteindre des niveaux élevés d'excellence opérationnelle, tout en favorisant la transparence et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation.

Énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque – Nous confirmons au moins une fois l'an que notre appétit pour le risque est aligné sur la stratégie de la Société. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque constituent des indications sur notre appétit pour les risques définis, les conditions imposées à la prise de risques connexes et des directives sur l'établissement des limites de risque quantitatives. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont les suivants :

- Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- Manuvie cible une note de crédit conforme à ses objectifs de croissance et à son ambition, qui est de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les autres parties prenantes grâce à un niveau de confiance élevé.
- Manuvie valorise l'innovation et encourage les initiatives à l'appui de l'objectif de la Société de devenir un chef de file du marché axé sur le numérique et les clients.
- Les risques liés aux marchés financiers sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- Manuvie estime qu'un portefeuille de placements diversifié réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et les risques liés aux actifs alternatifs à long terme.
- Manuvie recherche le risque d'assurance lié aux produits qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.
- Manuvie accepte que les risques opérationnels, lorsqu'ils sont gérés selon les limites de risque et la tolérance aux principaux indicateurs de risque, fassent partie intégrante de ses activités, mais elle protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- Manuvie s'attend à ce que ses cadres et ses employés agissent conformément à ses valeurs, à son éthique et à ses normes, et à ce qu'ils protègent sa marque et sa réputation.

Limites de risque et tolérance au risque – Des limites de risque et des tolérances au risque sont établies pour les risques au sein de notre cadre de classement des risques qui sont inhérents à nos stratégies afin de déterminer les types et l'importance du risque qu'assumera la Société. Le degré de tolérance au risque est établi pour tout risque réputé être plus important pour la Société et est déterminé en fonction du capital économique, des résultats à risque et des fonds propres réglementaires requis. Les limites de risque ont pour objectif d'amener l'appétit pour le risque de l'ensemble de la Société à un niveau où il peut être géré efficacement. Manuvie a établi des limites de risque indépendantes pour les catégories de risque afin d'éviter une trop grande concentration dans une seule catégorie de risque et de gérer le profil de risque global de l'organisation.

Définition, mesure et évaluation des risques

Nous partageons une approche et des procédés pour définir, mesurer et évaluer les risques que nous prenons. Nous évaluons toute nouvelle initiative commerciale ou acquisition possible, tout nouveau produit, tout nouvel accord de réassurance et toute nouvelle transaction de financement et de placement selon des critères rajustés en fonction du risque comparables. Les secteurs et les groupes fonctionnels sont chargés de définir et d'évaluer périodiquement les risques importants et nouveaux. La définition, la mesure, l'évaluation et la surveillance des risques, et la présentation de l'information liée au risque se fondent sur un inventaire des risques standard.

Les expositions au risque sont évaluées à l'aide de diverses mesures axées à court terme sur le résultat net attribué aux actionnaires et à long terme sur la valeur économique, certaines de ces mesures étant employées dans toutes les catégories de risques, tandis que d'autres ne sont appliquées qu'à certains risques ou à un seul type de risques. Ces mesures comprennent des simulations de crise comme des analyses de la sensibilité, des analyses de l'incidence de scénarios de crise et des modélisations au moyen de scénarios stochastiques. En outre, des évaluations qualitatives des risques sont effectuées, notamment pour les types de risques qui ne peuvent être quantifiés de manière fiable.

Nous soumettons à divers tests de simulation de crise le résultat, le ratio des fonds propres réglementaires, le capital économique, les résultats à risque et les liquidités qui tiennent compte d'événements importants et plausibles. Nous mettons également en œuvre d'autres scénarios intégrés et complexes pour évaluer les risques importants et l'interaction de ces risques.

Le capital économique et les résultats à risque fournissent des mesures du risque à l'échelle de l'entreprise qui peuvent être regroupées et comparées, pour toutes les activités commerciales et tous les types de risques. Le capital économique mesure les fonds propres requis pour respecter toutes les obligations avec un degré de confiance prédéfini élevé. Notre indicateur des résultats à risque mesure la variation possible des résultats trimestriels prévus, avec un degré de confiance donné. Le capital économique et les résultats à risque sont déterminés au moyen de modèles internes.

Surveillance des risques et présentation de l'information

Sous la direction du chef de la gestion du risque, la GRG assure le bon déroulement d'un processus officiel de suivi et de présentation de tous les risques importants à l'échelle de la Société. Les risques font aussi l'objet de discussions au sein de divers comités de surveillance du risque, de même que toute exception ou mesure corrective proposée, au besoin.

Chaque trimestre au moins, le CDGR et le comité de gestion du risque du conseil d'administration examinent des rapports sur les risques qui présentent un aperçu de notre profil de risque global et des expositions à nos principaux risques. Ces rapports comprennent des mesures quantitatives de l'exposition au risque et de la sensibilité, et des évaluations qualitatives. Les rapports présentent également un sommaire des principales activités de gestion du risque et facilitent le suivi de la conformité avec les principales limites de la politique en matière de risque.

L'actuaire en chef présente annuellement au conseil d'administration les résultats de l'examen de la santé financière (auparavant l'examen dynamique de l'adéquation des fonds propres). Notre auditeur en chef soumet chaque année au comité d'audit et au comité de gestion du risque du conseil d'administration son rapport sur les résultats des audits internes des programmes de contrôle et de gestion du risque. La direction passe en revue annuellement avec le comité de gestion du risque du conseil d'administration la mise en œuvre des stratégies de gestion des principaux risques et leur efficacité.

Contrôle et réduction des risques

Des activités de contrôle des risques sont en place à l'échelle de la Société afin de chercher à établir les risques dans les limites établies. Nous estimons que nos contrôles, qui comprennent les politiques, les procédés, les systèmes et les processus, sont appropriés et conviennent aux principaux risques courus à tous les niveaux dans l'ensemble de la Société. Ces contrôles font partie intégrante des activités quotidiennes, de la gestion des affaires et des prises de décisions.

La GRG établit et supervise les processus officiels d'examen et d'approbation relativement aux produits offerts, à la sélection des risques d'assurance, à la réassurance et aux placements ainsi qu'à d'autres activités commerciales importantes, selon la nature, l'importance et la complexité de la prise de risques en cause. Les pouvoirs de prise en charge du risque rattaché à une transaction sont délégués à des personnes en particulier en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience.

Principales catégories de risque

Nos services en matière d'assurance, de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'autres services financiers exposent Manuvie à une vaste gamme de risques. La direction a répertorié les risques et incertitudes ci-après auxquels sont assujetties nos activités, nos opérations et notre situation financière, et les a répartis entre cinq catégories principales de risque : risque stratégique, risque de marché, risque de crédit, risque de produit et risque opérationnel. Les rubriques qui suivent décrivent aussi les stratégies de gestion du risque en place pour chacune de nos cinq catégories de risque. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels nous faisons face. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou qui sont négligeables, pourraient également avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres de créance, pourrait fléchir et vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée susceptible de nous permettre d'être concurrentiels sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, ou de nous adapter aux changements dans les contextes commercial, politique ou réglementaire.

Nous évoluons sur des marchés très concurrentiels et rivalisons avec d'autres sociétés de services financiers offrant ou non des produits d'assurance pour attirer des clients. La fidélisation des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, est essentielle au succès de la Société et dépend de bien des facteurs, dont les pratiques liées à la distribution et la réglementation, les caractéristiques des produits, la qualité du service, y compris les capacités numériques, les prix, le rendement des placements et nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre capacité à livrer efficacement concurrence dépend grandement de notre rapidité à réagir et à nous adapter à l'évolution du contexte externe tout en continuant à stimuler de manière proactive l'innovation en interne.

La rubrique qui suit décrit les stratégies de gestion du risque stratégique ainsi que les facteurs de risque stratégique :

Stratégie de gestion du risque stratégique

Le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de repérer et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur divers processus importants :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de risques et de fonds propres examinée par le conseil d'administration, l'équipe de direction et le CDGR
- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil d'administration

- Attribution et répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et, s'il y a lieu, le conseil d'administration

Le risque lié à la réputation est le risque que l'image de la Société soit entachée par de la publicité défavorable à l'égard de problèmes réels ou perçus, découlant des pratiques d'affaires de Manuvie ou de ses représentants susceptibles de causer des dommages à long terme ou irréparables à la valeur de l'entreprise. Le risque lié à la réputation découle de facteurs liés à l'environnement interne et externe et ne peut être géré séparément des autres risques, mais doit faire partie intégrante de l'approche de gestion du risque de la Société.

La politique de gestion du risque lié à la réputation de la Société exige que les processus et contrôles internes, les décisions de gestion et les décisions d'affaires tiennent compte de la manière dont la réputation et l'image de marque de la Société pourraient être touchées. Tout incident ayant le potentiel de nuire à notre réputation est prioritaire et la haute direction doit être avisée. Il est notamment stipulé dans la politique que tous les employés doivent adopter une conduite conforme à nos valeurs ainsi qu'au Code de déontologie et d'éthique de la Société.

Risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance peuvent avoir une incidence sur nos placements, notre tarification ou nos activités, et entraîner un risque de perte de la valeur financière, opérationnelle ou juridique, ou de la valeur de la réputation ou de la marque de Manuvie.

La surveillance du cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de Manuvie relève du comité de gouvernance et des candidatures du conseil. Le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie, composé de membres de l'équipe de haute direction et de la chef du développement durable, est responsable de la stratégie au chapitre des questions liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de la présentation de l'information sur ces questions. Il se réunit chaque mois et informe chaque trimestre le comité de gouvernance et des candidatures de la Société. Le conseil est appuyé par le centre d'expertise en matière de développement durable composé de représentants de nombreux secteurs d'activité et de plusieurs fonctions et qui comprend un groupe de travail sur le changement climatique.

Se reporter à notre « Rapport sur le développement durable et Déclaration de contribution à la collectivité » annuel, publié en général au deuxième trimestre de l'exercice suivant, pour de plus amples renseignements sur nos priorités et notre rendement au chapitre des mesures environnementales, sociales et de gouvernance.

Risque lié au climat

Les questions liées au changement climatique sont une composante clé du pilier des enjeux environnementaux du cadre de risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de Manuvie. Manuvie appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« TCFD ») du Conseil de stabilité financière. La manière dont ces recommandations sont mises en œuvre est décrite en détail ci-après et devrait être peaufinée au cours des prochaines années.

Conformément au TCFD, Manuvie définit le risque lié au climat comme le risque de perte, soit directement en raison d'une perte financière soit indirectement en raison de l'atteinte à la réputation, découlant de l'incapacité de planifier adéquatement pour faire face aux incidences du changement climatique ou en vue du passage à une économie à faible émission de carbone.

Le risque lié au climat peut se manifester sous deux formes : risques physiques et risques liés à la transition. Les risques physiques comprennent les risques graves découlant d'événements, comme la chaleur ou le froid extrême, les tempêtes catastrophiques ou les inondations. Ils comprennent également les risques chroniques liés aux changements à long terme des modèles climatiques, comme la hausse des températures et du niveau de la mer à l'échelle mondiale. Les risques liés à la transition comprennent les risques liés au passage à une économie à faible émission de carbone et peuvent engendrer des modifications majeures aux politiques, aux règlements, aux technologies, aux marchés ou aux préférences des consommateurs visant à soutenir les initiatives d'atténuation et d'adaptation.

Nous considérons que le risque lié au climat est un risque transversal, puisque le vaste éventail de risques réels et potentiels peut se répercuter sur l'un de nos principaux risques (comme le risque de marché, le risque de crédit, le risque de produit, le risque opérationnel, le risque juridique et le risque lié à la réputation) par la manifestation de risques physiques et de risques climatiques liés à la transition.

- **Gouvernance** – Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil supervise les questions liées au changement climatique dans le cadre de la surveillance du cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de Manuvie. Les risques et les possibilités liés au changement climatique sont également pris en compte par le comité de gestion du risque du conseil d'administration grâce à une surveillance continue des nouveaux risques et à la communication d'informations sur ceux-ci.

Le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie est responsable de la stratégie et de la gestion du risque lié au changement climatique et de la présentation de l'information à ce chapitre. Le groupe de travail sur le changement climatique de Manuvie, qui comprend des représentants de multiples secteurs d'activités et fonctions et est dirigé par la chef du développement

durable, est responsable de l'élaboration de la stratégie liée au climat, des activités de gestion du risque pour les questions liées au climat, de la surveillance de la performance et de la présentation d'informations sur ces questions.

- **Stratégie** – Manuvie est un investisseur et un assureur axé sur le long terme. Par conséquent, les risques et possibilités liés au changement climatique à long terme, y compris les modifications à l'environnement physique et l'évolution des politiques et des technologies liées à la transition à une économie à faible émission de carbone, sont stratégiquement pertinents.

En 2020, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un processus de définition du risque lié au changement climatique à l'échelle des secteurs d'activité, des régions et des horizons temporels.

Nous avons réalisé une série de simulations de crise liées au changement climatique pour comprendre l'incidence des risques liés au climat sur notre portefeuille de placements et pour appuyer la prise de décisions éclairées en matière de gestion des fonds propres. En 2020, ces simulations comprenaient une simulation de crise liée au climat selon le scénario A de la Prudential Regulation Authority afin de modéliser l'incidence immédiate et soudaine d'une transition désordonnée de l'économie dans le but de limiter la hausse des températures à moins de 2 degrés Celsius. Après avoir soumis les actifs du fonds général à des simulations de crise, dont des chocs sur la valeur de marché allant de +15 % à -65 % pour divers sous-secteurs, nos niveaux de fonds propres sont demeurés bien au-delà des exigences minimales en matière de fonds propres réglementaires.

Depuis novembre 2020, Manuvie est un membre fondateur du projet pilote conjoint de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières qui prévoit le déploiement de scénarios de changement climatique pour comprendre les risques pesant sur le système financier associés au passage à une économie à faible émission de carbone.

Dans le cadre du soutien apporté par Manuvie à la transition vers une économie à faible émission de carbone, au 31 décembre 2019, des actifs de 14 milliards de dollars, ou 3,7 %, du fonds général, étaient investis dans des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, des espaces de 25,7 millions de pieds carrés, soit plus de 70 % de notre portefeuille immobilier de 14,3 milliards de dollars, avaient été certifiés conformes aux normes de bâtiments écologiques, comme LEED, BOMA et Energy Star; et l'ensemble du portefeuille de terrains forestiers exploitables de 3,4 milliards de dollars était géré selon des normes de développement durable de tiers, y compris le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

En 2020, nos équipes de gestion du risque de produit et du risque d'assurance ont jeté les bases du cadre de recherche et d'analyse des incidences du changement climatique, comme les maladies transmises par vecteur (notamment la malaria), les événements météorologiques extrêmes et l'élévation des températures sur les hypothèses de morbidité ou de mortalité. La recherche et l'expérience nous aideront à prendre des décisions éclairées en lien avec les hypothèses de souscription à long terme.

Le sous-secteur de la réassurance IARD est évalué chaque année et ne forme qu'une petite partie de notre portefeuille de souscription. Il pourrait être soumis aux risques d'entreprise liés à l'accroissement de la fréquence et de la gravité des événements météorologiques catastrophiques.

Enfin, pour nos activités de gestion d'actifs de tiers, GPM a mis à l'essai un scénario de changement climatique en compagnie d'homologues du secteur conformément à l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous avons déterminé que c'était une occasion d'affaires qui permettrait à nos clients d'investir dans la décarbonisation. Nous offrons donc des fonds de placement diversifiés qui sont exposés aux possibilités liées aux faibles émissions de carbone.

- **Gestion du risque** – Les risques liés au climat sont repérés et évalués en fonction de la Politique de gestion du risque environnemental mise à jour en 2020 qui établit un cadre de gestion du risque environnemental pour l'ensemble des secteurs d'activité de la Société. Les lignes directrices sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les actifs du fonds général et la Politique environnementale, sociale et de gouvernance de GPM couvrent les facteurs du risque lié au changement climatique qui sont pris en compte dans la prise de décisions de placement. Par exemple, l'équipe des marchés publics de GPM encourage directement certains des plus grands émetteurs du monde à se pencher sur les risques et possibilités liés au changement climatique et à participer à la mise en œuvre du cadre du programme sectoriel collaboratif Climate Action 100+.

Nous continuons d'améliorer l'intégration des activités de prise de risque lié au changement climatique à notre cadre de gestion du risque pour qu'elles soient gérées d'une manière conforme à notre approche commune de gestion du risque (voir la rubrique « Définition, mesure et évaluation des risques » qui précède).

- **Mesures** – Manuvie déclare ses émissions de gaz à effet de serre dans notre rapport annuel sur le développement durable et auprès du Carbon Disclosure Project (« CDP » – une base de données mondiale sur les émissions de carbone des entreprises). Les informations comprennent les émissions du champ d'application 1 et du champ d'application 2 des activités sur lesquelles Manuvie exerce un contrôle de l'exploitation, les émissions du champ d'application 3 découlant des déplacements d'affaires, des services fonduagiques et des décharges de déchets, et l'élimination des émissions de carbone des activités liées au secteur des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles. Les émissions sont calculées conformément au Protocole des gaz à effet de serre et sont examinées par un tiers au moyen d'une procédure d'assurance limitée.

En 2020, Manuvie a évalué le profil d'émissions des actions cotées, des obligations de sociétés cotées et des obligations d'État comprises dans le portefeuille de placements du fonds général. Au moyen des données sur les émissions de carbone et des estimations disponibles pour 2019 et 2018 pour les titres de participation provenant d'un fournisseur tiers, Trucost, l'intensité moyenne pondérée de carbone du portefeuille s'élevait à 216 tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone par million de dollars de produits.

Dans le cadre de l'amélioration continue du cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance de Manuvie, nous évaluons d'autres mesures et cibles du risque lié au changement climatique pertinentes.

Facteurs de risque stratégique

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

L'environnement macroéconomique mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires. Il peut être grandement touché par les mesures prises par le gouvernement (y compris les banques centrales) et le secteur privé. Il peut également être affecté par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique, tant à l'échelle mondiale que dans les pays où nous exerçons des activités. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.

Les changements dans l'environnement macroéconomique peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts des actifs à revenu fixe et les rendements des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat et des fonds propres et l'évaluation des passifs, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux variations futures des taux d'intérêt et des écarts des actifs à revenu fixe et des rendements futurs prévus de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. En outre, des résultats réels qui diffèrent sensiblement de nos hypothèses ou des changements dans l'environnement économique peuvent entraîner des modifications des hypothèses proprement dites, ce qui aurait également une incidence sur nos résultats financiers.

Certains changements particuliers dans l'environnement macroéconomique peuvent avoir des répercussions très différentes sur les diverses activités de l'entreprise. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt est généralement avantageuse pour nous à long terme, mais elle peut avoir une incidence défavorable sur les évaluations de certains actifs alternatifs à long terme, plus précisément ceux dont les rendements dépendent des flux de trésorerie contractuels, comme les actifs immobiliers.

Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients pourraient être sensiblement influencées par l'environnement macroéconomique et pourraient avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.

L'environnement macroéconomique peut aussi influencer de façon importante le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs des contrats d'assurance. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique pourrait avoir une incidence sur la santé et le bien-être de nos clients, ce qui occasionnerait une hausse des réclamations pour certaines assurances.

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- La réputation de Manuvie constitue l'un de ses plus précieux atouts. Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques, qu'ils soient associés à des transactions financières complexes ou à des activités d'exploitation relativement courantes. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquels se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des coentreprises partenaires et des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforcions de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements faisant intervenir nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient se produire qui pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nos représentants, nos partenaires d'affaires ou nous-mêmes subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 10 février 2021 et à la note 18 des états financiers consolidés.

Nos activités sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation ou aux lois, ou à leur interprétation ou leur application, pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités sont assujetties à un vaste éventail de lois d'assurance et autres lois et règlements, y compris en ce qui a trait aux crimes financiers (y compris, sans s'y limiter, des sanctions pour blanchiment d'argent, des sanctions pour fraude et des sanctions économiques ou commerciales), à la confidentialité, à la conduite des marchés, à la protection des consommateurs, à la conduite des affaires, à l'exigence de prudence et à d'autres exigences non financières applicables en général. Les organismes de réglementation du secteur des assurances et des valeurs mobilières au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois et règlements existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
 - Les organismes de réglementation revoient leurs exigences en matière de fonds propres et mettent en application des modifications visant à renforcer la gestion du risque et la capitalisation des institutions financières. Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
 - Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Cette réglementation vise à protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
 - Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, y compris les modifications décrites à la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Mise à jour sur la réglementation » ci-dessus, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres, sont présentés ci-après.
 - Dans le cadre de sa réunion annuelle de novembre 2019, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») a adopté les premiers cadres mondiaux de supervision des groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale et d'atténuation du risque systémique dans le secteur de l'assurance. Les cadres comportaient trois éléments :
 - Un cadre commun qui contient des normes et des lignes directrices de supervision axées sur la supervision des groupes d'assurance actifs à l'échelle mondiale. Le cadre commun s'appuie sur un ensemble révisé de principes de base d'assurance qui s'appliquent à la supervision de tous les assureurs et qui ont été adoptés après un examen exhaustif.
 - Une norme mondiale en matière de fonds propres fondés sur le risque pour le secteur de l'assurance (« ICS ») est à l'étude pour une période de cinq ans qui a commencé en 2020. Bien qu'il soutienne généralement les objectifs de l'ICS, le BSIF a indiqué qu'il ne souscrivait pas à l'approche proposée par cette dernière selon la version soumise à la période d'étude, parce que « la norme, sous sa forme actuelle, ne convient pas au marché canadien ». L'adoption des règles mondiales sur certains marchés ou pour certains groupes dépendra de la décision de chaque organisme de réglementation concerné.
 - Un cadre holistique d'évaluation et d'atténuation du risque systémique dans le secteur de l'assurance, qui comprend des activités d'examen des assureurs, a été utilisé à compter de janvier 2020. Parallèlement, le Financial Standards Board a annoncé qu'il cesserait temporairement de désigner tout groupe d'assurance actif à l'échelle mondiale à titre de société d'assurance d'importance systémique mondiale jusqu'en novembre 2022, date à laquelle il réévaluera si les désignations sont nécessaires.
- Manuvie est un groupe d'assurance actif à l'échelle mondiale, mais n'a pas été désignée à titre de société d'assurance d'importance systémique mondiale. Bien que des cadres globaux aient été adoptés en 2019 par l'AICA, ils devraient en grande partie être précisés en 2020 et au-delà. En 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné une redéfinition des activités prioritaires par les organismes de réglementation, qui a nécessité un examen et des exercices de collecte de données selon le cadre holistique des groupes d'assurance actifs et exigé des groupes d'assurance actifs qu'ils se concentrent sur une évaluation axée sur les incidences de la pandémie de COVID-19 sur le secteur de l'assurance et retardé la mise en œuvre d'autres changements à la réglementation. L'incidence de ces cadres sur les exigences de fonds propres et autres exigences réglementaires et sur la situation concurrentielle de Manuvie demeure inconnue et continue d'être surveillée.
- La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») a revu les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global. Ces revues auront une incidence sur les sociétés d'assurance vie américaines, y compris John Hancock, et pourraient donner lieu à des exigences accrues en matière de provisionnement ou de fonds propres pour nos activités aux États-Unis. En outre, en décembre 2020, la NAIC a adopté un outil de calcul des fonds propres pour les groupes et

des modifications apportées à la loi de la NAIC intitulée *Insurance Holding Company System Regulatory Act* qui exemptent certaines sociétés de portefeuille d'assurance, y compris John Hancock et Manuvie, du respect des exigences liées au calcul des fonds propres pour les groupes. Même si la NAIC a adopté les lois et règlements modèles, les États sont responsables de l'adoption de leurs propres lois et règlements.

- Le Conseil des normes actuarielles publie certaines hypothèses mentionnées dans les normes de pratique de l'ICA pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Ces publications sont mises à jour régulièrement et, en cas de nouvelles publications, les taux révisés s'appliqueront au calcul des provisions techniques, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation de ces provisions et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de primes; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (« la loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique.
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit de facturer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolubles à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. En général, une société d'assurance est facturée un montant établi selon sa quote-part des produits d'assurance qui sont souscrits auprès de tous les assureurs dans le territoire pertinent. Comme le montant facturé et le moment de la facturation sont hors de notre contrôle, les obligations qui sont établies à l'heure actuelle relativement à ces passifs éventuels pourraient ne pas être appropriées, en particulier si le nombre d'assureurs insolubles augmente ou si les assureurs insolubles exercent leurs activités dans les mêmes secteurs d'activité et les mêmes territoires que nous.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières et porter atteinte à notre réputation.
- Tous les aspects des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie sont assujettis à diverses lois et règlements à l'échelle mondiale. Ces lois et règlements visent principalement à protéger les clients qui obtiennent des services-conseils en placement, les investisseurs dans les fonds enregistrés et non enregistrés et les clients des activités mondiales de régimes de retraite de Manuvie. Les organismes qui régissent les conseillers en placement, les fonds de placement et les produits et services relatifs aux régimes de retraite détiennent des pouvoirs administratifs larges, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités qu'une entité ou une personne réglementée exerce, ou de lui interdire de les exercer si elle ne se conforme pas à ces lois et règlements. Les sanctions pouvant être appliquées en cas de non-conformité comprennent la mise à pied temporaire d'employés, des restrictions visant les activités de certains secteurs d'activité pour des périodes précises, la révocation de l'inscription à titre de conseiller en placement ou autre et la censure et des amendes pour les personnes et Manuvie.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires existantes et à venir pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires et avoir une incidence sur nos relations avec les organismes de réglementation et notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans d'affaires. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 10 février 2021 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2020.-Se reporter au facteur de risque « Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

Les changements apportés aux Normes internationales d'information financière pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers.

- Les nouvelles normes ou les modifications aux normes existantes pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et notre situation de fonds propres réglementaires (le cadre de fonds propres réglementaires au Canada utilise les IFRS comme référentiel). De plus, toute non-concordance entre les données économiques sous-jacentes de nos activités et les nouvelles normes comptables pourrait avoir des conséquences négatives imprévues et significatives sur notre modèle d'entreprise, et une incidence sur nos clients, nos actionnaires et notre accès aux marchés financiers. Voir la rubrique « Risques émergents – IFRS 17 et IFRS 9 » ci-après.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos provisions mathématiques, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société ou ses titulaires de contrats, ou ses autres clients, bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- Le gouvernement américain a adopté la loi intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 (la « réforme fiscale aux États-Unis »). La loi apporte des modifications générales et complexes au code fiscal américain, y compris la réduction des taux d'imposition des particuliers et des sociétés, la passation en charges de nombreuses dépenses d'investissement, la prolongation de la période d'amortissement des coûts d'acquisition de contrats et la limitation de la déductibilité des provisions techniques aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral aux États-Unis. L'Internal Revenue Service et d'autres organismes continuent d'élaborer et de publier des règles et des lignes directrices additionnelles aux fins de l'application ou de la clarification de la loi. Tout changement important à la loi ou à son interprétation dans l'avenir pourrait donner lieu à des modifications importantes à nos soldes d'impôts.
- À long terme, la réforme fiscale aux États-Unis, toutes choses étant égales par ailleurs, pourrait entraîner une réduction des emprunts effectués par les sociétés qui pourrait se traduire par un resserrement des écarts de taux.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter notre accès aux marchés financiers et aux capitaux que nous pouvons mobiliser et dont nous avons besoin pour exercer nos activités. Une telle conjoncture des marchés peut réduire notre capacité d'accéder aux capitaux nécessaires pour satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires afin de faire croître nos activités et de répondre à nos exigences de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions dans des conditions normales, de déployer des capitaux de façon moins efficace, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre souplesse financière ou notre rentabilité, ou diluer l'avoir des actionnaires, ou les deux.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes. Les remises de fonds propres des filiales dépendent des bénéfices des filiales, des exigences et restrictions réglementaires auxquelles elles sont assujetties et de la conjoncture macroéconomique.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En

conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.

- La capacité de notre société de portefeuille de financer ses besoins de liquidités dépend des dividendes, des distributions et des autres paiements qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. La capacité des filiales d'assurance de la SFM de verser des dividendes à la SFM dans l'avenir dépendra de leurs résultats, de la conjoncture macroéconomique et des leurs exigences et restrictions réglementaires respectives, y compris l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres, le contrôle des changes et les sanctions économiques ou commerciales.
- Les filiales de la SFM sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de fonds propres réglementaires et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la mobilité des capitaux internes. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales réglementées des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe. Les notes tiennent compte du point de vue de chaque agence de notation, qui peut changer en raison de divers facteurs qui sont hors du contrôle d'une société.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse de la note, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre situation financière. Une révision à la baisse des notes, entre autres choses, pourrait notamment entraîner l'augmentation de notre coût du capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers et aux marchés des prêts; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; l'augmentation des coûts des opérations de couverture; une incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, une incidence sur notre capacité d'obtenir de la réassurance à des prix raisonnables; l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance et de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des fonds communs de placement, des banques et d'autres institutions financières. Les avancées rapides des nouvelles technologies, comme la chaîne de blocs, l'intelligence artificielle et l'analytique avancée, pourraient permettre à d'autres sociétés non traditionnelles de concurrencer directement dans le secteur ou d'offrir des services à nos concurrents visant à améliorer leur proposition de valeur. Les perturbations technologiques peuvent faire en sorte que nos concurrents améliorent l'expérience de leurs clients, leur gamme de produits et leurs coûts de fonctionnement. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux traditionnels et non traditionnels du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits au moyen de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. L'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés des capitaux sur notre entreprise est difficile à prédire et les tendances commerciales générales et les tendances économiques dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Ces tendances comprennent, sans s'y limiter, des facteurs du marché, comme les risques liés aux actions cotées, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché, ainsi que les changements démographiques, le comportement des consommateurs (p. ex. les habitudes de consommation et les niveaux d'endettement) et les politiques gouvernementales (p. ex. les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale mondiale). Les plans d'affaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ont récemment été touchés de façon défavorable et pourraient continuer à l'être.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles acquisitions et cessions d'activités ou de difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des acquisitions et cessions d'activités dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que nous n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute acquisition d'entreprise sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration des activités acquises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peut être particulièrement difficile ou coûteuse. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit ci-après à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. Dans l'avenir, en raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.
- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait entraîner des dépréciations au cours de 2021 ou des périodes ultérieures. De telles dépréciations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables. Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Nous pourrions devoir tenter des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie a été réuni au niveau de la SFM au cours des dernières années et il est ensuite transféré aux autres entités à titre de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, et d'autres formes de soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :
 - Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
 - Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité de nos produits d'assurance et de rente, ainsi que les honoraires que nous tirons de nos activités de gestion de placement, sont assujettis au risque de marché.

Pour plus de renseignements sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le niveau de risque de marché et les stratégies utilisées pour gérer ce risque, veuillez lire ce qui suit :

Informations à fournir selon IFRS 7

Les informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et l'analyse de la manière dont nous évaluons le risque, ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque, sont présentées dans le texte et les tableaux de la présente rubrique et de la suivante (« Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché »). Les informations à fournir selon IFRS 7 sont identifiées au moyen d'une ligne verticale dans la marge gauche de chaque page. Par conséquent, ce texte et ces tableaux font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque » doivent être lues intégralement.

Stratégie de gestion du risque de marché

La stratégie de gestion du risque de marché est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme global de gestion du risque de marché et du risque d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque

	Principaux risques de marché				
	Risque lié au rendement des actions de sociétés cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

Risque lié au rendement des actions cotées – Afin de gérer le risque lié au rendement des actions cotées découlant de nos activités d'assurance et de nos produits de rente, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions et des stratégies de gestion de l'actif et du passif. Les stratégies employées pour la couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels.

Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux – Pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux, nous avons recours principalement à des stratégies de gestion de l'actif et du passif pour gérer la durée de nos placements à revenu fixe et mettons en place des couvertures de taux d'intérêt dans nos sous-secteurs d'assurance et le secteur Services généraux et autres.

Risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme – Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié au rendement de nos actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et du pétrole et du gaz. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

Risque de change – Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Risque d'illiquidité – Nous sommes exposés au risque d'illiquidité, qui est le risque de ne pas disposer de fonds ou d'actifs liquides suffisants pour satisfaire aux demandes prévues ou imprévues de sorties de fonds et de garanties de nos sociétés en exploitation et de nos sociétés de portefeuille. Dans les sociétés en exploitation, des demandes de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits des soldes de dépôts des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement et de couverture prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties additionnelles peuvent survenir principalement par suite d'une variation des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats, des retraits des soldes de dépôts des clients, du renouvellement ou de la prolongation des prêts à l'échéance par les emprunteurs, de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et de règlements de réassurance.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et lignes directrices en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités. Les nouveaux produits, les arrangements de réassurance de nouveaux contrats et la souscription de nouveaux contrats d'assurance

d'envergure doivent être passés en revue et approuvés par le chef de la gestion du risque ou des membres du personnel clés des fonctions de gestion du risque.

Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions

L'exposition de la Société aux variations du marché des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de rente variable et aux placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

La couverture dynamique est la principale stratégie de couverture pour les risques de marché liés aux rentes variables. Nous avons recours à la couverture dynamique à l'égard de nos affaires nouvelles en matière de garanties de contrats de rente variable au moment où elles sont souscrites, ou dès que c'est possible après.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant des expositions non couvertes aux risques liés à nos passifs des contrats d'assurance au moyen de notre stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions. Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assortis d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture. La valeur économique des garanties et nos provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable varient concurremment, mais non exactement les unes avec les autres, puisque cette valeur reflète les meilleures provisions estimatives et ne comprend aucune provision mathématique à l'égard des écarts défavorables.

Notre programme de couverture des garanties de contrats de rente variable a recours à divers contrats de dérivés négociés en Bourse et hors cote pour compenser la variation de la valeur des garanties de contrats de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indice boursier, les contrats à terme normalisés sur obligations d'État, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. Les positions dans des instruments de couverture par rapport aux provisions mathématiques font l'objet d'une surveillance régulière au fil de l'évolution des conditions du marché. Au besoin, les positions dans des actifs de couverture seront rééquilibrées de façon dynamique pour s'assurer qu'elles respectent les limites établies. Nous pouvons également avoir recours à d'autres dérivés afin d'améliorer de façon opportune l'efficacité de la couverture.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- la provision pour écarts défavorables des provisions mathématiques n'est pas couverte;
- une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt. L'effet de ces coûts est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- les autres risques ne sont pas tous couverts.

Stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent ce qui suit :

- Les expositions aux actions et au risque de change des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique

- Les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables et les contrats d'assurance vie universelle à capital variable
- La provision pour écarts défavorables non couverte liée aux garanties de contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement du marché des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie liés aux actifs garantis (p. ex., lorsque les flux de trésorerie nets projetés ne sont pas influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs à l'appui de ces avantages à long terme pour réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations sur leur durée de vie, sous réserve des seuils de tolérance au risque établis et de l'incidence des exigences réglementaires et des exigences en matière de capital économique. Les actifs à revenu fixe sont gérés en fonction d'un indice de référence élaboré pour réduire au minimum le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Stratégie de gestion du risque de change

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de survenance fondée sur des modèles internes.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation de nos produits de gestion de patrimoine et nos stratégies de placement connexes en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à apparier le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités financées par les dépôts en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité ainsi que les actifs négociables composés d'obligations d'États et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées, totalisaient 262,9 milliards de dollars, en comparaison de 236,7 milliards de dollars au 31 décembre 2019, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 167 \$	20 300 \$
Actifs négociables		
Obligations d'État (de qualité)	79 511	72 125
Obligations de sociétés (de qualité)	131 930	119 648
Instruments titrisés – Titres adossés à des créances, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (de qualité)	2 989	3 437
Actions cotées	22 294	21 190
Total des actifs négociables	236 724	216 400
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs négociables¹	262 891 \$	236 700 \$

¹ Y compris de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs négociables grevés de 6,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (5,1 milliards de dollars au 31 décembre 2019).

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence, y compris une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes pour la SFM, et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains conclue auprès de certaines banques américaines pour la SFM et certaines de ses filiales américaines, et le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada. Au 31 décembre 2020, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités. En outre, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2020, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à

4,8 milliards de dollars américains selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, de laquelle un montant de 500 millions de dollars a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers¹

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes à long terme	- \$	- \$	- \$	6 164 \$	6 164 \$
Instruments de fonds propres	350	-	584	6 895	7 829
Dérivés	386	250	555	13 771	14 962
Dépôts de clients de la Banque ²	16 783	2 591	1 515	-	20 889
Obligations locatives	116	115	47	75	353

¹ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

² Au 31 décembre 2020, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 20 889 millions de dollars et 21 085 millions de dollars (respectivement 21 488 millions de dollars et 21 563 millions de dollars en 2019). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2019).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 496,8 milliards de dollars au 31 décembre 2020 (455,2 milliards de dollars en 2019).

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2021 à 2041.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la section « Risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020			2019		
	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{3,4}	Valeur de garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ^{3,4}
Garantie de rente minimale	4 277 \$	3 642 \$	837 \$	4 629 \$	3 696 \$	998 \$
Garantie de retrait minimum	49 698	44 831	5 962	53 355	48 031	6 030
Garantie d'accumulations minimales	18 436	18 918	8	17 994	18 362	10
Prestations du vivant brutes ¹	72 411	67 391	6 807	75 978	70 089	7 038
Prestations de décès brutes ²	8 968	18 819	689	9 555	17 186	802
Total, compte non tenu des réassurances	81 379	86 210	7 496	85 533	87 275	7 840
Prestations du vivant réassurées	3 672	3 157	694	3 977	3 199	832
Prestations de décès réassurées	677	534	282	718	500	318
Total des réassurances	4 349	3 691	976	4 695	3 699	1 150
Total, net des réassurances	77 030 \$	82 519 \$	6 520 \$	80 838 \$	83 576 \$	6 690 \$

¹ Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 2.

² Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

³ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. Il est présumé que toutes les demandes de règlement doivent être réglées immédiatement. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du

compte. En pratique, les garanties portant sur les prestations de décès sont conditionnelles et ne sont payables qu'à la survenance du décès du titulaire de contrat, si la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. Dans le cas de la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose simplement sur l'hypothèse que la prestation est versée sous forme de montant forfaitaire en fonction de la valeur de la garantie de retrait et que les demandes de règlement ne seront pas réglées sous forme de rente viagère. Le montant à risque net, ajusté pour tenir compte de la valeur temps de l'argent, sera inférieur au montant présenté. Ces prestations sont également conditionnelles et ne sont payables qu'aux dates prévues d'échéance ou de début de versement de la rente, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leur contrat, et que la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

⁴⁾ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2020 s'élevait à 6 520 millions de dollars (6 690 millions de dollars au 31 décembre 2019) et ce montant était réparti de la manière suivante : 4 182 millions de dollars américains (3 995 millions de dollars américains au 31 décembre 2019) provenaient des activités aux États-Unis, 964 millions de dollars (1 178 millions de dollars au 31 décembre 2019) provenaient des activités au Canada, 71 millions de dollars américains (104 millions de dollars américains au 31 décembre 2019) provenaient des activités au Japon et 111 millions de dollars américains (145 millions de dollars américains au 31 décembre 2019) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

Catégorie de placement	2020	2019
Fonds d'actions	47 348 \$	47 489 \$
Fonds équilibrés	42 414	42 448
Fonds d'obligations	11 944	11 967
Fonds du marché monétaire	2 113	1 732
Autres placements à taux d'intérêt fixe	1 992	1 975
Total	105 811 \$	105 611 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date, ainsi que les facteurs actuariels, les activités de placement et le rendement sur les placements présumés dans le calcul des provisions mathématiques. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et du rendement des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les écarts entre les faits réels et les hypothèses, les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le résultat net attribué aux actionnaires sera telle que nous l'avons indiquée et nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur le ratio total du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée. Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie du résultat ou d'autres composantes du cadre de fonds propres réglementaires. À titre d'exemple, le ratio du TSAV est touché par les variations des autres éléments du résultat global.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il a été mentionné précédemment, notre exposition nette au risque lié aux actions découle de l'asymétrie entre les actifs et les passifs; notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des provisions mathématiques à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions cotées découlant des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique et d'autres expositions non couvertes dans nos passifs des contrats d'assurance.

Les variations du cours des actions cotées peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments, y compris, sans s'y limiter, les honoraires sur les actifs gérés et administrés ou la valeur des comptes des titulaires de contrats ainsi que les profits et l'amortissement estimés des coûts d'acquisition différés de contrats et autres coûts. Ces éléments ne sont pas couverts.

Les tableaux ci-après présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, 20 % ou 30 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation, l'incidence potentielle sur le

résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par le profit ou la perte sur les actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 5 %. En outre, nous supposons que les actifs assortis d'une couverture à grande échelle sont rééquilibrés conformément aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle pourrait dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des marchés des actions.

Les normes de pratique pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et les lignes directrices de l'ICA limitent les hypothèses de rendement des placements des actions cotées et de certains actifs alternatifs à long terme en fonction du rendement historique d'indices de référence pour des actions cotées. L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte des modifications possibles des hypothèses de rendement des placements pour refléter l'incidence des reculs des cours des actions cotées en portefeuille sur ce rendement historique d'indices de référence.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées^{1, 2, 3}

Au 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(3 150) \$	(1 850) \$	(800) \$	600 \$	1 040 \$	1 350 \$
Placements en actions du fonds général ⁵	(1 350)	(840)	(410)	380	760	1 130
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(4 500)	(2 690)	(1 210)	980	1 800	2 480
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	2 420	1 410	600	(620)	(1 110)	(1 480)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture	(2 080) \$	(1 280) \$	(610) \$	360 \$	690 \$	1 000 \$
Au 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente au résultat net attribué aux actionnaires⁴						
Garanties au titre des contrats de rente variable	(3 270) \$	(1 930) \$	(860) \$	620 \$	1 060 \$	1 360 \$
Placements en actions du fonds général ⁵	(1 140)	(720)	(330)	340	680	1 020
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(4 410)	(2 650)	(1 190)	960	1 740	2 380
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁶	2 690	1 580	670	(580)	(1 020)	(1 340)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture	(1 720) \$	(1 070) \$	(520) \$	380 \$	720 \$	1 040 \$

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Les tableaux qui précèdent présentent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées suivie d'un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, à l'exclusion de l'incidence des honoraires liés aux actifs gérés et à la valeur des comptes des titulaires de contrat.

³ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁴ Définie comme étant la sensibilité du résultat à une variation de la valeur des marchés des actions cotées compte tenu des règlements au titre de contrats de réassurance, mais compte non tenu de l'effet d'annulation des actifs assortis d'une couverture ou d'autres mécanismes d'atténuation des risques.

⁵ L'incidence sur les placements en actions du fonds général comprend les placements du fonds général à l'appui de nos provisions mathématiques, les capitaux de lancement du secteur Services généraux et autres (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et l'incidence sur les provisions mathématiques des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. Cette incidence ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actions cotées; ii) tout profit ou toute perte sur les actions cotées DV détenues dans le secteur Services généraux et autres; et iii) tout profit ou toute perte sur les placements en actions cotées détenus par la Banque Manuvie. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

⁶ Comprend l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence du rééquilibrage de la couverture dynamique représente l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions pour les meilleures estimations des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée, et les actions et les taux d'intérêt qui est différente par rapport aux prévisions.

Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio total du TSAV. Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le ratio total du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur du marché des actions cotées.

Incidence immédiate possible sur le ratio total du TSAV de Manufacturers d'une variation du rendement des actions cotées par rapport au rendement prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3}

Points de pourcentage	Incidence sur le ratio total du TSAV de Manufacturers					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
31 décembre 2020	(3)	(1)	(1)	-	-	(1)
31 décembre 2019	(5)	(3)	(1)	1	4	5

- ¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des marchés des actions puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.
- ² L'incidence possible est présentée en supposant que la variation de la valeur des actifs assortis d'une couverture n'annule pas entièrement la variation des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique. Le montant estimatif qui ne serait pas entièrement annulé est lié à nos pratiques de ne pas couvrir la provision pour écarts défavorables et de rééquilibrer les couvertures d'actions pour les obligations au titre des rentes variables assorties d'une couverture dynamique à des intervalles de variation de 5 %.
- ³ Les règles du BSIF relatives aux garanties des fonds distincts tiennent compte de la pleine incidence sur les fonds propres des chocs subis sur une période de 20 trimestres dans une fourchette prescrite. Par conséquent, la détérioration des marchés des actions pourrait entraîner d'autres augmentations des exigences réglementaires après le choc initial.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2020, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt était neutre, et qu'une augmentation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt correspondait une charge de 100 millions de dollars.

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt. Cette variation comprend une variation de 50 points de base des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro des obligations d'État lorsque ces taux ne sont pas négatifs à l'heure actuelle, par rapport aux taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques, y compris les dérivés incorporés. Pour les obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique, il est pris en compte que les couvertures de taux d'intérêt sont rééquilibrées à des intervalles de variation de 20 points de base.

Comme la sensibilité à une variation de 50 points de base des taux d'intérêt tient compte de tous les changements apportés aux scénarios de réinvestissement applicables, l'incidence des variations des taux d'intérêt inférieures ou supérieures à 50 points de base ne devrait pas être linéaire. Par ailleurs, les sensibilités ne sont pas constantes pour toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et l'incidence des fluctuations de la courbe de rendement varie selon la région où la fluctuation se produit. Les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques ont tendance à amplifier les incidences négatives d'une diminution des taux d'intérêt et à atténuer les incidences positives d'une augmentation de ces derniers. Cela s'explique par le fait que les hypothèses de réinvestissement utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance sont fondées sur les modèles de taux d'intérêt et les critères d'étalonnage établis par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Par conséquent, pour un trimestre donné, les variations des hypothèses de réinvestissement ne sont pas entièrement identiques aux variations des taux d'intérêt du marché courants, surtout lorsque la forme de la courbe des taux d'intérêt varie de façon importante. Ainsi, l'incidence des variations non parallèles peut différer considérablement de l'incidence estimée des variations parallèles. Par exemple, si les taux d'intérêt à long terme augmentent davantage que ceux à court terme (ce qui est parfois appelé une accentuation de la courbe de rendement) en Amérique du Nord, la diminution de la valeur des swaps pourrait être supérieure à la diminution des passifs des contrats d'assurance. Cette situation pourrait occasionner l'imputation d'une charge au résultat net attribué aux actionnaires à court terme, même si la hausse et l'accentuation de la courbe de rendement, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence économique positive à long terme.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de modifications futures possibles aux hypothèses sur le taux de réinvestissement ultime ni de critères d'étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque. Au 31 décembre 2020, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une réduction de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime dans toutes les régions, et à une variation correspondante des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque, correspondrait à une charge de 350 millions de dollars (après impôts). Il convient de noter que l'incidence des modifications apportées au taux de réinvestissement ultime n'est pas linéaire. Le taux de réinvestissement ultime à long terme, en ce qui a trait au taux sans risque au Canada, a été fixé à 3,05 %, et nous avons recours à cette même hypothèse pour nos activités aux États-Unis.

Le taux de réinvestissement ultime présumé pour nos activités au Japon est de 1,6 %. Le CNAC réalise actuellement un autre examen du taux de réinvestissement ultime et les modifications devraient être annoncées et mises en œuvre en 2021.

L'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires ne tient pas compte de toute autre incidence possible des faibles taux d'intérêt, par exemple, d'un poids accru sur la souscription d'affaires nouvelles ou de faibles intérêts tirés des actifs excédentaires. L'incidence sur le résultat ne reflète pas non plus les profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres. Les variations de la valeur de marché de ces actifs pourraient représenter un contreponds économique naturel au risque de taux d'intérêt lié au passif relatif à nos produits. Pour qu'il existe aussi un contreponds comptable, la Société devrait réaliser une tranche des profits ou pertes latents sur les actifs à revenu fixe DV. Rien ne garantit que nous réaliserons une partie des profits ou pertes latents disponibles.

L'incidence ne reflète aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

Selon le TSAV, les variations des profits ou pertes latents dans notre portefeuille d'obligations DV découlant des fluctuations de taux d'intérêt ont tendance à exacerber la sensibilité des fonds propres. Par conséquent, la réduction des taux d'intérêt améliore les ratios totaux du TSAV et vice versa.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle sur le résultat net attribué aux actionnaires, y compris la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres, qui pourrait se matérialiser à la vente de ces actifs.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio total du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt par rapport aux taux prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4}

Aux 31 décembre	2020		2019	
	-50bp	+50bp	-50bp	+50bp
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)				
Compte non tenu de la variation de la valeur de marché des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres	néant \$	(100) \$	(100) \$	(100) \$
Déoulant de variations de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres, si elles sont réalisées	2 100	(1 900)	1 700	(1 600)
Ratio total du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage)				
Variation du ratio total du TSAV en points de pourcentage ⁵	8	(7)	4	(4)

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus. De plus, les estimations ne comprennent pas les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt puisque l'incidence sur les sensibilités des actions cotées n'est pas considérée comme importante.

² Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

³ Le montant du profit qui peut être réalisé ou de la perte qui peut être subie sur les actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres est fonction du montant total du profit ou de la perte latent.

⁴ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs, et l'incidence de réaliser les variations de la juste valeur des titres à revenu fixe DV se fonde sur les titres détenus à la fin de la période.

⁵ Les incidences sur le ratio du TSAV comprennent les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Les incidences sur le ratio du TSAV ne tiennent pas compte de l'incidence du changement de scénario mentionné ci-après.

Les tableaux ci-après illustrent l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps sur les taux des obligations d'État, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, compte tenu d'un taux d'intérêt plancher de zéro pour le taux d'intérêt total, par rapport aux écarts de taux pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le ratio total du TSAV de Manufacturers des variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps par rapport aux écarts prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3}

Écarts de taux des obligations de sociétés^{4, 5}

Aux 31 décembre	2020		2019	
	-50bp	+50bp	-50bp	+50bp
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	(1 000) \$	900 \$	(800) \$	800 \$
Variation du ratio total du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage) ⁶	(4)	4	(7)	5

Écarts de taux des swaps

Aux 31 décembre	2020		2019	
	-20bp	+20bp	-20bp	+20bp
Résultat net attribué aux actionnaires (en millions de dollars)	néant \$	néant \$	100 \$	(100) \$
Variation du ratio total du TSAV de Manufacturers (en points de pourcentage) ⁶	néant	néant	néant	néant

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² L'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun profit n'est réalisé ou qu'aucune perte n'est subie sur nos actifs à revenu fixe DV détenus dans le secteur Services généraux et autres et exclut l'incidence des variations de la valeur des obligations des fonds distincts découlant des variations des écarts de taux. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps.

³ Les sensibilités se fondent sur les flux de trésorerie projetés liés aux actifs et aux passifs.

⁴ Il est supposé que les écarts de taux des obligations de sociétés correspondent à la moyenne à long terme sur cinq ans prévue.

⁵ Comme la sensibilité à une diminution de 50 points de base des écarts de taux des obligations de sociétés tient compte de l'incidence d'une variation des scénarios de réinvestissement déterministes, le cas échéant, l'incidence des variations des écarts de taux des obligations de sociétés inférieures, ou supérieures, aux montants indiqués ne devrait pas être linéaire.

⁶ Les incidences sur le ratio du TSAV comprennent les variations réalisées et latentes de la juste valeur des actifs à revenu fixe DV. Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Les incidences sur le ratio du TSAV présentées au titre des écarts de taux des obligations de sociétés ne tiennent pas compte du changement de scénario mentionné ci-après.

Les écarts de taux des swaps se maintiennent à des niveaux bas, et toute augmentation de ces écarts entraînerait l'imputation de charges importantes au résultat net attribué aux actionnaires.

Changement de scénario lié au TSAV

En général, une réduction des taux d'intérêt améliore les ratios de fonds propres du TSAV et vice versa. Toutefois, lorsque les taux d'intérêt baissent pour se situer sous un certain seuil, témoignant de la variation combinée des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés, un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit différent doit être pris en compte dans le calcul du ratio de TSAV selon la ligne directrice du TSAV du BSIF.

La ligne directrice du TSAV prescrit quatre scénarios de choc de taux d'intérêt et une méthode de détermination du scénario le plus défavorable qui doit s'appliquer dans chaque territoire aux fins du TSAV¹ en fonction des données du marché actuelles et du bilan de la Société.

Nous estimons qu'un changement de scénario pourrait avoir comme incidence une diminution ponctuelle d'environ six points de pourcentage du ratio total du TSAV de Manufacturers. En cas de changement de scénario dans un territoire aux fins du TSAV, l'incidence sur les fonds propres requis au titre du risque de taux d'intérêt serait reflétée immédiatement pour les produits sans participation, tandis que l'incidence pour les produits avec participation serait reflétée sur six trimestres au moyen d'une moyenne mobile, conformément à l'approche de lissage prescrite dans les préavis du BSIF en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

L'incidence défavorable possible d'un changement de scénario n'est pas prise en compte dans les sensibilités au taux d'intérêt sans risque et aux écarts de taux des obligations de sociétés, étant donné qu'elle n'est pas récurrente. Après cet événement ponctuel, d'autres baisses des taux d'intérêt sans risque continueraient d'améliorer la situation de fonds propres selon le TSAV, à l'instar de la sensibilité décrite ci-dessus.

Le niveau des taux d'intérêt et des écarts de taux des obligations de sociétés qui déclencherait un changement de scénario dépend des conditions du marché et des fluctuations de l'actif et du passif de la Société. Le changement de scénario, s'il est réalisé, pourrait s'inverser en réponse aux augmentations ultérieures des taux d'intérêt ou des écarts de taux des obligations de sociétés, ou les deux.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant d'une variation immédiate de 10 % des valeurs de marché des actifs alternatifs à long terme suivie par un retour au niveau de croissance prévu pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Si les valeurs de marché devaient demeurer stables pour un exercice entier, l'incidence possible serait à peu près équivalente à une baisse immédiate des valeurs de marché correspondant au niveau prévu de croissance annuelle pris en compte dans l'évaluation des provisions mathématiques. Par ailleurs, si, après que les valeurs de marché ont diminué de 10 %, elles continuaient à diminuer, restaient stables ou augmentaient plus lentement que prévu dans l'évaluation des provisions mathématiques, l'incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être considérablement plus importante que le résultat indiqué. Se reporter à la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après qui contient plus de renseignements sur le niveau de croissance supposé et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

¹ Les territoires aux fins du TSAV comprennent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Europe, le Japon et toutes les autres régions.

Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires et le TSAV de Manufacturers des variations du rendement des actifs alternatifs à long terme par rapport aux rendements prévus dans l'évaluation des provisions mathématiques^{1, 2, 3, 4, 5, 6}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020		2019	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
Résultat net attribué aux actionnaires				
Actifs liés à l'immobilier, aux terres agricoles et aux terrains forestiers exploitables	(1 600) \$	1 400 \$	(1 300) \$	1 200 \$
Actions de sociétés fermées et autres actifs alternatifs à long terme	(2 000)	1 900	(1 800)	1 700
Total	(3 600) \$	3 300 \$	(3 100) \$	2 900 \$
Ratio total du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)	(5)	4	(5)	4

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Cette incidence est de nature ponctuelle et ne comprend pas les éléments suivants : i) toute incidence possible sur la pondération des actifs alternatifs à long terme ou ii) tout profit ou toute perte sur les actifs alternatifs à long terme détenus dans le secteur Services généraux et autres.

³ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des rendements des actifs alternatifs à long terme. Dans le cas de certaines catégories d'actifs alternatifs à long terme pour lesquelles il n'existe pas d'indice de référence à long terme approprié, les normes de pratique et les lignes directrices de l'ICA ne permettent pas d'utiliser, dans l'évaluation, des hypothèses relatives au rendement qui donneraient lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même territoire.

⁴ Aucune incidence de la correction du marché sur les hypothèses de rendement présumé futur n'est prise en considération dans l'incidence sur le résultat net.

⁵ Voir la rubrique « Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses » ci-après pour plus de renseignements sur le niveau de croissance prévu et sur la sensibilité du résultat net aux modifications de ces hypothèses à long terme.

⁶ Les sensibilités tiennent compte de l'incidence des modifications apportées à la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles en Amérique du Nord lorsque les modifications ont lieu.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes découlant des variations du taux de change. Au 31 décembre 2020, nous n'avions pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles.

Incidence possible des fluctuations des taux de change sur le résultat tiré des activités de base^{1, 2}

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020		2019	
	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(390) \$	390 \$	(360) \$	360 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(40)	40	(50)	50

¹ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

² Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios de fonds propres réglementaires du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des diverses mesures de fonds propres.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités collectives consolidées et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis. Ces seuils sont basés sur des scénarios de crise fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels différents.

Le recours accru à des dérivés aux fins de couverture exige qu'une plus grande attention soit portée à l'évaluation et à la gestion du risque lié aux liquidités d'urgence relatif à ces instruments, notamment le transfert des dérivés hors cote vers des chambres de compensation aux États-Unis et au Japon, qui fait ressortir l'importance des espèces à titre de principale source de liquidités par rapport aux placements dans des titres. La valeur de marché de notre portefeuille d'instruments dérivés est ainsi régulièrement soumise à des tests de simulation de crise dans le but d'évaluer les exigences de règlement au comptant et de garanties possibles dans diverses conditions de marché.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Ce cadre comprend des tests de simulation de crise, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, un plan de financement et un plan de mesures d'urgence. La Banque dispose d'une infrastructure de titrisation établie qui lui permet d'accéder à un éventail de sources de financement et de liquidités. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles qui illustrent qu'elle dispose d'un portefeuille suffisant de titres du marché monétaire très liquides et de placements dans des obligations souveraines, des obligations quasi souveraines et d'autres

titres négociables liquides qui, combinés à la capacité de la Banque de titriser des actifs de prêts hypothécaires résidentiels, fournissent des liquidités suffisantes pour s'acquitter des exigences éventuelles aux termes de ces scénarios de crise.

De même, Gestion de patrimoine et d'actif, Monde dispose d'un cadre autonome de gestion du risque d'illiquidité aux fins de la gestion des actifs ou de l'élaboration de produits de placement pour des clients tiers. Nous tenons à jour des normes fiduciaires pour assurer que les attentes des clients et des organismes de réglementation sont satisfaites à l'égard du risque d'illiquidité assumé pour chaque placement. De plus, nous surveillons et passons en revue régulièrement la liquidité de nos fonds communs de placement et de nos produits de placement dans le cadre de nos pratiques régulières de gestion du risque.

Facteurs de risque de marché

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des produits liés aux actions assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- Le risque lié au rendement des actions cotées découle de diverses sources, y compris les garanties associées aux placements liés à des actions, comme les produits de rente variable et les produits de fonds distincts, les placements du fonds général dans des actions cotées et des fonds communs de placement servant de soutien aux passifs des produits du fonds général.
- Les conditions du marché qui entraînent des réductions de la valeur des actifs que nous gérons ont une incidence défavorable sur les produits et la rentabilité de nos activités de gestion de placement, lesquelles sont tributaires des honoraires liés principalement à la valeur des actifs gérés et administrés.
- Les prestations garanties des produits de rente variable et des fonds distincts sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure à celle estimée dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi une diminution du résultat net attribué aux actionnaires et des ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des revenus d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.
- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux passifs des produits du fonds général, l'évaluation de la provision comprend les rendements prévus des placements dans ces actifs. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, les pertes sur placements réduiront le résultat net attribué aux actionnaires.
- Dans le cas des produits pour lesquels la stratégie de placement appliquée aux flux de trésorerie futurs dans l'évaluation de la provision comprend le placement d'une tranche donnée de flux de trésorerie futurs dans des actions cotées, une baisse de la valeur des actions cotées par rapport à celle d'autres actifs pourrait nous obliger à modifier la composition des placements prévue à l'égard des flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir comme effet d'accroître les provisions mathématiques et de diminuer le résultat net attribué aux actionnaires. Une diminution des perspectives de rendement prévu des actions cotées, qui pourrait découler d'une variation fondamentale de la croissance économique future prévue, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. De plus, lorsque des actions cotées sont désignées comme DV, les pertes de valeur durables qui en découlent réduiront le résultat.
- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées dans les principaux marchés sont déterminées d'après des observations historiques à long terme. Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » pour connaître les taux utilisés dans l'évaluation stochastique de nos activités en matière de garanties de fonds distincts. L'étalonnage des générateurs de scénarios économiques qui sont utilisés pour évaluer nos activités en matière de garanties de fonds distincts respecte les normes de pratique actuelles de l'ICA pour l'évaluation de ces produits. Des marges implicites, déterminées au moyen de processus d'évaluation stochastique, entraînent une baisse des rendements nets utilisés pour établir les provisions mathématiques. Les hypothèses utilisées pour les actions cotées servant de soutien aux passifs sont également élaborées en se fondant sur les résultats historiques, mais sont limitées par différentes normes de pratique de l'ICA et diffèrent quelque peu de celles utilisées dans les évaluations stochastiques. Les hypothèses relatives au rendement des actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs, mais correspondent en grande partie, après application des marges d'évaluation et des écarts d'imposition, aux hypothèses de rendement des actions cotées.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des produits à prestations garanties du fonds général, des produits à prestations rajustables du fonds général avec garanties de taux minimums, des produits du fonds général avec valeurs de rachat garanties, des produits des fonds distincts avec garanties de prestations minimales et des placements à revenu fixe excédentaires. Le risque est présent dans le fonds général principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques sont reçues et investies et quant au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Le risque de taux d'intérêt découle également des garanties de taux minimums et des valeurs de rachat garanties sur des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des

taux d'intérêt en vigueur ailleurs. En revanche, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, les emprunteurs peuvent rembourser de façon anticipée ou non leurs titres à revenu fixe, leurs prêts hypothécaires et leurs prêts plus souvent afin de pouvoir emprunter à des taux du marché plus bas, réduisant ainsi potentiellement le rendement de notre portefeuille de placements, s'ils ne sont pas assujettis à une clause de paiement compensatoire. La quasi-totalité de nos titres à revenu fixe, de nos prêts hypothécaires et de nos portefeuilles de prêts est assujettie à une clause de paiement compensatoire.

- L'évaluation des provisions mathématiques reflète le rendement présumé des placements futurs et les flux de trésorerie projetés associés aux couvertures de taux d'intérêt. Toute baisse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une réduction du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence favorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. À l'inverse, une hausse générale des taux d'intérêt, sans variation des écarts de taux des obligations de sociétés et des écarts de taux des swaps, se traduira par une augmentation du rendement présumé des placements futurs, mais aura une incidence défavorable sur la valeur associée à la prolongation des couvertures de taux d'intérêt. L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt tient compte d'une augmentation et d'une diminution parallèles des taux d'intérêt sur certains montants. L'incidence de fluctuations non parallèles peut être différente de l'incidence estimée de fluctuations parallèles. Pour en savoir plus sur les scénarios liés aux taux d'intérêt, se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux ». En outre, une diminution des écarts des taux des obligations de sociétés ou une augmentation des écarts de taux des swaps entraînerait en général une hausse des provisions mathématiques et une réduction du résultat net attribué aux actionnaires, alors qu'une augmentation des écarts de taux des obligations de sociétés ou une diminution des écarts de taux des swaps aurait en général l'incidence contraire. L'incidence de variations des taux d'intérêt et des écarts de taux peut être en partie contrebalancée par les variations des taux crédités sur des produits ajustables dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats.
- Pour les produits de fonds distincts ou de rente variable qui contiennent des garanties de placement sous forme de garanties de prestations, une hausse soutenue de la volatilité des taux d'intérêt ou une baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner une augmentation des coûts de couverture des garanties de prestations fournies. L'incidence des fluctuations des taux d'intérêt est gérée au moyen du programme de couverture dynamique des contrats de rente variable.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux détenus directement, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des exploitations pétrolières et gazières et des actions de sociétés fermées.
- Lorsque ces actifs servent de soutien aux provisions mathématiques, l'évaluation de la provision tient compte du rendement prévu des placements dans ces actifs. Les hypothèses relatives aux actifs alternatifs à long terme varient selon la catégorie d'actifs et ont généralement une incidence sur les provisions mathématiques similaire à celle qu'elles ont sur les actions émises dans le public. Si les rendements réels sont inférieurs aux rendements prévus, l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires sera défavorable. Une diminution dans nos projections de rendements futurs des actifs alternatifs à long terme, qui pourrait découler de divers facteurs comme une variation fondamentale de la croissance économique future prévue ou le recul des primes de risque en raison de l'intensification de la concurrence pour ces actifs, ferait croître les provisions mathématiques et réduirait le résultat net attribué aux actionnaires. Qui plus est, si les rendements de certains indices de référence externes utilisés pour déterminer les rendements présumés permis aux termes des normes de pratique de l'ICA sont moins élevés que prévu, les rendements futurs prévus seront ajustés en conséquence et les provisions mathématiques de la Société augmenteront, de sorte que le résultat net attribué aux actionnaires diminuera.
- La valeur des actifs pétroliers et gaziers pourrait être touchée défavorablement par le recul des prix de l'énergie et un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, les incertitudes associées aux réserves estimées de pétrole et de gaz naturel, une conjoncture économique difficile, les changements de préférences des consommateurs au moment du passage à une économie à faible émission de carbone, la concurrence de la part de fournisseurs d'énergie renouvelable et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale dans le secteur pétrolier et gazier, y compris la réglementation environnementale, les taxes sur le carbone et les variations des taux de redevances découlant de l'examen des redevances provinciales, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements pétroliers et gaziers.
- La conjoncture difficile pourrait entraîner une hausse des taux d'occupation, un recul des tarifs de location et une baisse de la demande de placements immobiliers, et tous ces facteurs auraient une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers. La conjoncture difficile pourrait en outre empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous avons fait des placements de réaliser leurs plans d'affaires et faire baisser la valeur de ces placements, voire entraîner la faillite de ces sociétés. Nos placements immobiliers commerciaux pourraient subir l'incidence négative des tendances qui se sont confirmées pendant la pandémie de COVID-19, y compris le passage du lieu de travail au numérique et la transformation du commerce au détail physique. Le recul des multiples de valorisation sur le marché des actions cotées entraînerait vraisemblablement aussi la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.
- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les

changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.

- Plus généralement, un contexte de hausse des taux d'intérêt pourrait entraîner la diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les biens immobiliers.
- L'incidence défavorable de l'évolution de ces facteurs peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.
- La Société détermine les hypothèses de rendement des placements pour les actifs alternatifs à long terme conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Selon les lignes directrices, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas être plus avantageuses que les rendements moyens à long terme historiques d'un indice diversifié pertinent. En l'absence d'un tel indice, les hypothèses de rendement des placements pour ces actifs ne doivent pas donner lieu à une provision inférieure à celle d'une hypothèse fondée sur le rendement historique d'un indice de référence pour des actions cotées dans le même pays. En conséquence, l'incidence des variations des rendements historiques des indices de référence pour les actions cotées pourrait entraîner la mise à jour de nos hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme.

Nos passifs sont évalués selon une hypothèse de stratégie de placement à long terme.

- Nous élaborons une stratégie de placement pour les actifs adossés à nos passifs. Cette stratégie consiste à formuler des hypothèses sur les types d'actifs dans lesquels nous effectuerons un placement et sur les rendements que générera ce placement.
- Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre notre stratégie de placement comme prévu en raison de l'absence d'actifs disponibles pouvant générer les rendements que nous avons prévus, ce qui pourrait amener une modification de la stratégie de placement ou un changement des rendements futurs prévus dans les hypothèses et, par conséquent, nuire à nos résultats financiers.
- De temps à autre, nous pouvons décider d'ajuster la composition d'actifs de notre portefeuille, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers d'une ou de plusieurs périodes.

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Les conditions du marché peuvent limiter la disponibilité des instruments de couverture et faire en sorte que nous devons donner en garantie des biens additionnels, et accroître davantage le coût de la réalisation des opérations sur dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexactes, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. En outre, la hausse des taux d'intérêt et l'amélioration des marchés des actions susceptibles de se traduire par des profits sur les rentes variables seront annulées par les pertes découlant de nos positions de couverture. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et la baisse des taux d'intérêt augmentait, les coûts liés à la

couverture des garanties de prestations des contrats de rente variable pourraient augmenter ou devenir désavantageux sur le plan économique. De plus, rien ne garantit que notre stratégie de couverture dynamique permettra de contrebalancer complètement les risques liés aux contrats de rente variable couverts.

- Les provisions mathématiques liées aux garanties de contrats de rente variable sont déterminées selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations servant à établir les provisions mathématiques satisfont aux normes de calibrage de l'ICA. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.
- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. L'efficacité de notre couverture du risque de marché est directement touchée par l'exactitude des hypothèses liées à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats.

Les variations des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs persistants peut entraîner des charges liées à des hypothèses de taux de réinvestissement des titres à revenu fixe plus bas et une augmentation de la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence négative sur les souscriptions.
 - Les taux d'intérêt sans risque plus faibles ont tendance à accroître le coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourrait devenir désavantageuse sur le plan économique.
 - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs attribuable aux rendements moins élevés sur les actifs du compte de l'excédent et du fonds général servant de soutien aux contrats en vigueur et aux garanties intégrées dans ces produits, y compris les garanties de taux minimums des produits avec participation et des produits à prestations rajustables.
 - Un contexte de taux d'intérêt plus faibles pourrait être corrélé avec d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - L'affaiblissement des taux d'intérêt pourrait entraîner une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - La faiblesse des taux d'intérêt pourrait entraîner l'utilisation de paramètres moyens moindres pour les obligations dans l'évaluation stochastique des garanties des fonds distincts, ce qui pourrait faire augmenter les provisions mathématiques.
 - Les taux d'intérêt plus faibles réduiraient également le résultat prévu des contrats en vigueur.
 - Si le contexte de faiblesse des taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs persistait, le CNA pourrait réduire le taux de réinvestissement ultime promulgué et exiger que nous augmentions nos provisions.
 - La baisse des taux d'intérêt pourrait entraîner un changement de scénario, pour passer à un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit plus défavorable susceptible d'augmenter les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
 - Les écarts entre les rendements investissables courants et les rendements utilisés pour établir la tarification des affaires nouvelles sont en général capitalisés lorsque les affaires nouvelles sont conclues. La faiblesse des taux d'intérêt a pour effet d'accroître la pression sur les affaires nouvelles jusqu'à ce que les prix des produits ou les taux d'intérêt soient rajustés à la hausse.
 - Les taux de réinvestissement des titres à revenu fixe autres que le taux de réinvestissement ultime sont fondés sur les taux de marché actuels. La sensibilité du résultat net aux variations des taux actuels est décrite à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux » ci-dessus.
- Une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait également donner lieu à des pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel, si les clients demandent le rachat pour tirer parti de la hausse des taux d'intérêt en vigueur ailleurs.

Compte tenu de la réforme des taux d'intérêt de référence à l'échelle mondiale, dans le cadre de laquelle le LIBOR et les taux interbancaires offerts devraient être abandonnés entre la fin de 2021 et le milieu de 2023 ou réformés, la transition vers des taux de référence alternatifs pourrait avoir une incidence défavorable sur l'évaluation de nos instruments financiers fondés sur les taux interbancaires offerts.

- Manuvie détient divers types d'instruments, y compris des dérivés, des obligations, des prêts et d'autres instruments à taux variable qui utilisent le LIBOR (London Interbank Offered Rate) ou d'autres taux interbancaires offerts comme taux de référence. Un certain nombre de taux interbancaires offerts font l'objet d'une réforme pour qu'ils soient plus solides et fiables ou sont abandonnés. Comme annoncé précédemment, la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni n'encouragera plus les banques du comité à présenter

l'information sur les taux utilisée pour déterminer le LIBOR après 2021. Après cette annonce, le 30 novembre 2020, l'ICE Benchmark Administration, l'administrateur du LIBOR, a fait part de son intention de reporter l'abandon du LIBOR en dollars américains largement utilisé pour les opérations à terme (à un jour, à 1 mois, à 3 mois, à 6 mois, à 12 mois) de la fin de 2021 au milieu de 2023. Pour faire face au risque accru que le LIBOR n'existe plus entre la fin de 2021 et le milieu de 2023, des organismes de réglementation et des groupes de travail des secteurs public et privé de divers pays ont évalué d'autres taux de référence alternatifs remplaçant certains taux interbancaires offerts ou pouvant être utilisés parallèlement à ceux-ci. Par exemple, il a été déterminé que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») publié par la Banque fédérale de réserve de New York remplacera le LIBOR en dollars américains, tandis que le taux des opérations de pension à un jour (taux CORRA) amélioré publié par la Banque du Canada a été choisi pour exister parallèlement au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) pour certains termes.

- À l'heure actuelle, nous ne pouvons prédire comment les marchés réagiront à ces nouveaux taux, ni l'incidence des modifications au LIBOR ou aux taux interbancaires offerts ou de leur abandon sur les instruments financiers nouveaux ou existants auxquels nous sommes exposés.
- Pour assurer une transition en temps opportun aux taux de référence alternatifs, Manuvie a mis en place un programme et une structure de gouvernance à l'échelle des fonctions de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer les risques financiers et autres que financiers liés à la transition. Nous surveillons les lignes directrices des organismes de réglementation et suivons le rythme des nouveautés, comme la transition à l'actualisation au moyen du taux SOFR par les chambres de compensation au début du T4 2020. La prolongation de l'utilisation du LIBOR en dollars américains jusqu'au milieu de 2023 pour certaines opérations à terme permet à Manuvie de disposer de plus de temps pour se pencher sur les contrats traditionnels dont le taux de référence est le LIBOR et comportant des clauses de repli inappropriées. En outre, le report donne la possibilité de veiller à ce que les changements devant être apportés aux questions clés, notamment en ce qui a trait aux systèmes de TI et aux processus d'affaires, le seront d'ici la fin de 2021 pour certaines initiatives de transition à l'égard des taux interbancaires offerts.
- Toute modification au LIBOR ou au taux interbancaire offert ou son abandon ou toute modification à un taux de référence alternatif pourrait avoir une incidence négative sur l'évaluation des titres liés aux taux d'intérêt et des dérivés que nous détenons, sur l'efficacité de ces dérivés à atténuer les risques, sur les titres que nous avons émis ou d'autres actifs ou passifs ou d'autres droits et obligations contractuels dont la valeur est liée au LIBOR ou au taux interbancaire offert ou à un taux de référence alternatif. De plus, selon la nature du taux de référence alternatif, nous pourrions être exposés à d'autres risques découlant d'autres aspects de l'entreprise, notamment la conception, la tarification et les modèles de produits. Toute modification à des taux de référence similaires ou leur abandon pourrait avoir des incidences similaires.

Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard du maintien de la confiance dans les dépôts.

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
 - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux emprunts de gros sur les marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter.
 - Nous devons donner en garantie des actifs liquides pour appuyer les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture et aux fins des règlements au comptant associés à ces instruments dérivés.
 - Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie, les primes d'assurance et des contrats de rente, les revenus d'honoraires sur les actifs gérés et administrés, les flux de trésorerie provenant de nos portefeuilles de placements et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les titres du marché monétaire. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables. Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent en raison d'un important repli des marchés.
- La hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation ainsi que les règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation pourraient avoir une incidence défavorable sur notre risque d'illiquidité.
 - Au fil du temps, nos dérivés hors cote existants migreront vers des chambres de compensation, ou la Société et ses contreparties auront le droit d'annuler les contrats de dérivés après une date précise ou dans certaines situations, comme la révision à la baisse de notes, ce qui pourrait accélérer la transition vers les chambres de compensation. Les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de marge initiale et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

- De plus, les règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation (y compris les restrictions qui s'appliquent à l'égard des titres admissibles comme garanties financières) ont accru le risque d'illiquidité. Les règles initiales sur la marge des dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation qui entreront en vigueur en septembre 2021 devraient également accroître nos exigences en matière de garanties offertes.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
 - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des transactions de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2020, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 103 millions de dollars, étaient en cours. Au 31 décembre 2020, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
 - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et le montant des paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2020, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 10 362 millions de dollars, comparativement à 5 844 millions de dollars en 2019.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont effectués à la condition qu'un climat de confiance soit maintenu.
 - La Banque Manuvie est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. La Banque est principalement financée par les dépôts de détail. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de ses sociétés mères pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Une partie importante des dépôts de la Banque sont des dépôts à vue qui peuvent être retirés en tout temps, tandis que la majorité des actifs de la Banque est d'abord composée de créances hypothécaires résidentielles sous forme de marges de crédit hypothécaires, qui sont des obligations de financement à long terme. Si la rapidité des retraits dépassait celle prévue dans nos scénarios de simulation de crise extrême, la Banque pourrait être dans l'obligation de vendre des actifs à perte à des tiers ou de rappeler les marges de crédit hypothécaires.

La déclaration et le versement des dividendes ainsi que leur montant peuvent changer.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de la SFM en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie 1, d'actions de catégorie B (collectivement, les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au paiement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil d'administration de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré par le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil d'administration de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées, malgré le fait que les actions privilégiées aient un taux de dividendes fixe.
- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 10 février 2021, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements.

Pour en savoir plus sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le niveau de notre risque de crédit et sur les stratégies utilisées pour gérer ce risque, veuillez lire ce qui suit :

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à nos portefeuilles d'obligations sur le marché au comptant, et l'ajout de cette catégorie d'actifs nous permet de mieux diversifier l'ensemble de notre portefeuille de titres de créance.

Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil d'administration.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous mesurons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés comme étant le risque de crédit potentiel net, qui tient compte de la réévaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chaque contrepartie, déduction faite de toute garantie détenue, de même que d'une marge pour risques futurs. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives. La reconnaissance rapide des créances douteuses est un objectif essentiel.

Nous constituons une provision pour pertes sur prêts lorsqu'un prêt subit une perte de valeur en raison de la détérioration de la qualité du crédit, dans la mesure où il n'est plus certain que la valeur comptable du prêt et des revenus de placement connexes sera réalisée en temps opportun. Nous ramenons la valeur comptable d'un prêt douteux à sa valeur de réalisation nette estimative au moment où nous constituons la provision. Nous établissons une provision pour pertes sur les contrats de réassurance lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. Nous déterminons la provision pour pertes d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées. Rien ne garantit que la provision comblera adéquatement les pertes futures éventuelles ni que des provisions ou des dépréciations d'actifs supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le risque et d'atténuer les

pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme et les niveaux historiques.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Les provisions pour pertes sur prêts sont établies en prenant en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, aux fins de la détermination des provisions mathématiques, nous établissons des provisions générales pour pertes sur créances pour tenir compte des dépréciations futures d'actifs. Le montant de la provision pour pertes sur créances compris dans les provisions mathématiques est établi par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur, et d'autres tendances et conditions pertinentes. Dans la mesure où un actif est radié ou cédé, la provision et les provisions générales pour pertes sur créances sont reprises.

Notre provision générale pour pertes sur créances comprise dans les provisions mathématiques au 31 décembre 2020 était de 4 387 millions de dollars, contre une provision de 3 959 millions de dollars au 31 décembre 2019. Cette provision correspond à 1,7 % de nos placements dans des titres à revenu fixe¹ à l'appui des provisions mathématiques comptabilisés dans nos états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2020.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, l'incidence d'une augmentation de 50 % des taux de défaillance des titres de créance à revenu fixe au cours de l'exercice suivant en sus des taux présumés dans les provisions mathématiques réduirait le résultat net attribué aux actionnaires respectivement de 80 millions de dollars et 69 millions de dollars chaque année.

Les déclassements des titres à revenu fixe pourraient avoir une incidence défavorable sur nos fonds propres réglementaires, étant donné que les niveaux prescrits de fonds propres pour ces placements sont fondés sur la qualité du crédit de chaque instrument. En outre, les déclassements pourraient donner lieu à une provision générale pour pertes sur créances plus importante que celle prévue dans les provisions mathématiques, ce qui entraînerait une augmentation des provisions mathématiques et une diminution du résultat net attribué aux actionnaires. L'incidence estimée d'un déclassé d'un cran² des notes de crédit à l'échelle de 25 % des placements dans des titres à revenu fixe entraînerait une augmentation des provisions mathématiques et une diminution de notre résultat net attribué aux actionnaires de 350 millions de dollars après impôts, respectivement. Ce déclassé donnerait lieu à une réduction estimée de un point de pourcentage du ratio du TSAV.

Environ 60 % de l'incidence sur nos provisions mathématiques et sur le résultat net attribué aux actionnaires ont trait aux placements dans des titres à revenu fixe notés BBB et moins.

Le tableau suivant présente les actifs douteux nets et les provisions pour pertes sur prêts.

Actifs douteux nets et provisions pour pertes sur prêts

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2019
Placements à revenu fixe douteux nets	295 \$	234 \$
Placements à revenu fixe douteux nets en pourcentage du total des placements	0,072 %	0,062 %
Provision pour pertes sur prêts	107 \$	20 \$

Facteurs de risque de crédit

La défaillance ou le déclassé d'un emprunteur ou d'une contrepartie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassé d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés hors bilan, ainsi qu'un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. L'incapacité ou le refus de l'un ou l'autre de nos fournisseurs de réassurance de respecter ses engagements contractuels liés aux passifs que nous lui cédon pourrions entraîner une hausse des provisions mathématiques.

Nos placements comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la juste valeur, mais les variations de valeur découlant d'une perte sur créance sont imputées en résultat à titre de charge. Les hypothèses de rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.

¹ Comprend les titres de créance, les placements dans des sociétés fermées et les prêts hypothécaires.

² Un déclassé d'un cran équivalant à un déclassé de A à A- ou de BBB- à BB+.

Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les placements à revenu fixe dépréciés nets se sont établis à 295 millions de dollars, soit 0,07 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2020, comparativement à 234 millions de dollars, soit 0,06 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2019.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2020, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 4 110 millions de dollars (3 047 millions de dollars en 2019). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2019). Au 31 décembre 2020, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 28 685 millions de dollars (20 144 millions de dollars en 2019), en comparaison de 119 millions de dollars, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (67 millions de dollars en 2019). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer cet instrument dérivé par celui d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.
- La Société réassure une partie des contrats qu'elle souscrit; cependant, elle demeure légalement responsable des contrats qu'elle a réassurés. Si l'un de nos fournisseurs de réassurance n'est pas en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles relatives aux passifs que nous lui cédon, nous devons augmenter les provisions techniques, ce qui aura une incidence défavorable sur notre résultat net attribué aux actionnaires et sur notre situation financière. En outre, au fil du temps, la Société a vendu certains blocs d'affaires à des acquéreurs tiers en ayant recours à la réassurance. Si les contrats réassurés ne font pas ultérieurement l'objet d'une novation en faveur des acquéreurs, nous demeurerons légalement responsables envers les assurés. Si les acquéreurs ne veulent pas ou ne souhaitent pas s'acquitter de leurs obligations contractuelles aux termes de la convention de réassurance, nous devons augmenter les provisions mathématiques, ce qui se traduira par la comptabilisation d'une charge en résultat net attribué aux actionnaires. Afin de réduire le risque de crédit, la Société peut exiger des acquéreurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2020, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) dont la valeur s'élevait à environ 889 millions de dollars, en regard de 558 millions de dollars au 31 décembre 2019.

La détermination des provisions et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des provisions et des pertes de valeur est fondée sur une évaluation périodique des risques connus et inhérents liés au titre concerné. Lorsqu'elle procède à l'estimation de la valeur appropriée du titre et qu'elle évalue les perspectives de recouvrement de sa valeur à court terme, la direction examine un large éventail de facteurs s'y rattachant et fait appel à son meilleur jugement afin d'établir la cause de la perte de valeur. Des hypothèses et des estimations concernant les activités de l'émetteur et son potentiel de rentabilité future sont examinées dans le cadre de l'évaluation du titre par la direction. Les facteurs examinés dans le processus d'évaluation des pertes de valeur comprennent : i) l'ampleur de la perte de valeur; ii) la durée et le degré de baisse de la valeur de marché du titre par rapport à sa valeur comptable; iii) la situation financière de l'émetteur; iv) le potentiel de pertes de valeur dans un secteur d'activité entier ou dans un sous-secteur; v) le potentiel de pertes de valeur dans certaines régions économiquement déprimées; vi) le potentiel de pertes de valeur des titres lorsque l'émetteur, le groupe d'émetteurs ou le secteur a subi une perte issue de catastrophes ou a épuisé ses ressources naturelles; vii) notre capacité et notre intention de détenir le titre durant une période suffisante pour permettre le recouvrement de sa valeur selon un montant égal ou supérieur au coût ou au coût amorti; viii) les variations défavorables des flux de trésorerie prévus sur les titres adossés à des créances hypothécaires ou à des actifs, et ix) d'autres facteurs subjectifs, y compris les concentrations et les renseignements obtenus d'organismes de réglementation et d'agences de notation.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit

que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devons comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Risque de produit

Nous formulons diverses hypothèses sur le niveau futur prévu des sinistres, le comportement des titulaires de contrats, les charges, les coûts de réassurance et les niveaux des souscriptions lorsque nous concevons et tarifons les produits et que nous déterminons les provisions mathématiques. Le risque de produit correspond au risque qu'un produit ou service ne soit pas conçu, lancé et administré dans le but d'obtenir les résultats escomptés et au risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. Les hypothèses relatives au comportement futur des titulaires de contrats comprennent des hypothèses liées aux taux de maintien en vigueur des contrats d'assurance et de gestion de patrimoine. Les hypothèses relatives aux dépenses comprennent des hypothèses relatives au niveau des frais de maintien futurs et au volume des affaires.

Pour en savoir plus sur les facteurs qui ont une incidence sur le niveau de notre risque de produit et sur les stratégies utilisées pour gérer ce risque, veuillez lire ce qui suit :

Stratégie de gestion du risque de produit

Le risque de produit est surveillé par le comité de surveillance du risque de produit, en ce qui concerne les activités d'assurance, et par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, en ce qui concerne les activités de gestion de patrimoine et d'actifs à l'échelle mondiale.

Comité de surveillance du risque de produit

Le comité de surveillance du risque de produit surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets importants relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des provisions mathématiques. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques visant à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Facteurs de risque de produit – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance » ci-après). À l'heure actuelle, la valeur de nos pleins de conservation mondiaux est de 30 millions de dollars américains pour les contrats

sur une tête (35 millions de dollars américains pour les contrats d'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les divisions opérationnelles. Nous appliquons des pleins de conservation inférieurs dans certains marchés et territoires. Nous cherchons à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent le risque combiné attribuable à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des provisions mathématiques, le cas échéant.

Comité de gestion du risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Le risque de produit de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est régi par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui examine et approuve les nouveaux produits importants avant leur lancement. Le comité a élaboré un cadre de gestion du risque selon un ensemble de politiques, de normes et de lignes directrices qui garantit que notre gamme de produits importants est conforme à la politique de prise de risque et à l'appétit pour le risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est également responsable de la surveillance des modifications importantes aux produits ou solutions offerts sur les différentes plateformes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Facteurs de risque de produit

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des provisions mathématiques.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement nos provisions mathématiques, il se peut que ces dernières augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. (Voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessus.)

Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Nos provisions mathématiques reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas les approbations prévues, ces provisions pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Les sinistres découlant de catastrophes pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. Des catastrophes de grande

envergure pourraient également ralentir l'activité économique en général, ce qui pourrait se répercuter sur notre entreprise et la souscription des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître la gravité des demandes de règlement que nous recevons par suite de catastrophes. L'efficacité des parties externes, y compris les organismes gouvernementaux et autres, à atténuer la gravité de ces catastrophes est hors de notre contrôle et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats techniques.

- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait de l'évolution du marché des contrats d'assurance vie détenus par des investisseurs et du marché secondaire des contrats d'assurance vie, du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.
- Pour des renseignements sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le risque de produit, se reporter à la rubrique « Risque lié à la pandémie et incidences possibles de la COVID-19 » ci-après.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue et d'optimiser son modèle d'affaires, certains des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par un certain nombre de modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à renforcer. Nous croyons que les dispositions de nos contrats de réassurance sont appropriées; toutefois, rien ne peut garantir quelle sera l'incidence des hausses de tarifs futures par les réassureurs. Par conséquent, ces hausses pourraient donner lieu à la comptabilisation de charges, à une augmentation du coût de la réassurance et à la prise en charge d'un plus grand risque pour les contrats déjà réassurés.
- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire des nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la non-conformité à la réglementation, aux litiges, aux défaillances technologiques, à l'interruption des activités, à la violation de la sécurité et de la confidentialité des renseignements, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol, à la fraude et aux dommages aux biens. Ces risques peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de position concurrentielle ou de dommage à notre réputation. Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et le risque d'assurance.

Pour en savoir plus sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le niveau de notre risque opérationnel et sur les stratégies utilisées pour gérer ce risque, lisez ce qui suit :

Stratégie de gestion du risque opérationnel

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les valeurs fondamentales qui visent la réduction du risque opérationnel. Ces fondements sont davantage renforcés par les

systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et par le déploiement des efforts nécessaires pour embaucher et retenir un effectif compétent et adéquatement formé à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer, gérer et présenter l'exposition aux principaux risques opérationnels. La mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels. Nous avons un comité du risque opérationnel qui est le principal comité décisionnel pour toute question relative au risque opérationnel et qui est responsable de la surveillance de la stratégie, de la gestion et de la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques juridiques et réglementaires

Le service de la Conformité mondiale supervise notre programme et notre fonction de conformité à la réglementation avec l'aide de directeurs de la conformité dans chaque secteur. Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Les services de conformité des secteurs surveillent les nouveaux enjeux et changements réglementaires et législatifs, et nous préparent à donner suite aux nouvelles exigences. En outre, le service de la Conformité mondiale surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Il permet aussi que les principaux risques soient communiqués aux échelons supérieurs et que des mesures proactives soient prises afin de les réduire. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée (c.-à-d. le traitement des renseignements personnels et autres informations confidentielles), les pratiques de vente et de marketing, la rémunération des ventes, les pratiques de gestion de l'actif, les responsabilités fiduciaires, les pratiques d'emploi, le traitement des souscriptions et des sinistres, la conception des produits, le Centre d'éthique ainsi que les dépôts réglementaires. De plus, nous avons mis en place des politiques, processus et contrôles qui visent à protéger la Société, nos clients et d'autres tiers contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit, de la Conformité mondiale et de la conformité des secteurs évalue périodiquement l'efficacité du système de contrôles internes. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 10 février 2021 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2020.

Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités

Nous avons un programme relatif à la continuité des activités et à la reprise après sinistre. Ce programme comprend des politiques, des plans et des procédures visant à réduire au minimum l'incidence des catastrophes naturelles et des désastres causés par l'homme. Il est conçu pour assurer que les fonctions commerciales clés pourront poursuivre leurs activités dans le cas d'un arrêt important. Il revient à chaque division opérationnelle de préparer et d'établir des plans et processus détaillés relatifs à la continuité des activités. Le programme mondial repose sur des analyses de scénarios périodiques visant à valider l'évaluation des unités essentielles et non essentielles et à assurer l'établissement et la mise à l'essai de plans adéquats de continuité des activités pour toutes les unités essentielles. L'équipe de continuité des activités établit et vérifie régulièrement les plans de gestion de crises et les protocoles mondiaux de communications en cas de crise. Nous disposons d'installations de stockage externes et d'une capacité en cas de défaillance conçues pour réduire les temps d'arrêt et accélérer la restauration des systèmes.

Stratégie de gestion des risques liés à la technologie et à la sécurité informatique

Notre fonction de gestion des risques liés à la technologie établit la stratégie à l'égard de toutes les activités de la Société exposées à ces risques, en plus d'en assurer l'encadrement et la surveillance et d'en faciliter la gouvernance. La fonction a pour but notamment : de réduire l'exposition au risque lié à l'information grâce à un cadre de gestion du risque robuste et de soutenir l'infrastructure servant à identifier, à gérer, à surveiller et à communiquer de façon proactive les expositions critiques à ce risque; de faire preuve de transparence et de prendre des décisions en toute connaissance de cause en établissant et en conservant des profils et des tableaux de bord de gestion de risque lié à l'information pour l'équipe responsable des services de technologie et des secteurs correspondant à la présentation d'information à l'égard des risques d'entreprise et opérationnels; d'offrir des services consultatifs à l'équipe responsable des technologies à l'échelle mondiale et aux secteurs en matière de risques actuels et émergents liés à la technologie et leur incidence sur le profil de risque lié à l'information de la Société; de réduire les expositions au risque lié à l'information par rapport aux fournisseurs en incorporant des pratiques saines de gestion du risque lié à l'information dans des programmes et des initiatives de détermination des sources d'approvisionnement, de sous-traitance et de délocalisation.

Le programme de sécurité à l'échelle de l'entreprise, lequel est supervisé par le directeur de la sécurité de l'information, cherche à atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Ce programme établit un cadre d'information et de cybersécurité pour la Société, y

compris la gouvernance, les politiques et les normes, et comporte les contrôles appropriés pour la protection de l'information et des systèmes informatiques. En outre, tous nos employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation à la sécurité de l'information.

Plusieurs pays où nous exerçons nos activités mettent en place des lois plus strictes en matière de respect de la vie privée. Notre programme de respect de la vie privée à l'échelle mondiale, qui est supervisé par le directeur de la protection de la vie privée, vise à gérer le risque de violation de la confidentialité des renseignements. Il comprend des politiques et des normes et une surveillance continue des nouvelles lois en matière de respect de la vie privée, ainsi qu'un réseau de directeurs de la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives.

De plus, le directeur de la sécurité de l'information, le directeur de la protection de la vie privée ainsi que leurs équipes collaborent étroitement sur des questions en matière de sécurité et de confidentialité.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, pratiques et programmes de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide et utilisés aux fins prévues, et à évaluer le caractère approprié des calculs et des résultats.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Notre cadre de gouvernance du risque lié aux tiers comprend des politiques (comme notre politique mondiale de sous-traitance, nos politiques mondiales de gestion du risque et de gestion du risque lié aux fournisseurs), des normes et des pratiques appropriées ainsi qu'un suivi des résultats et du respect des obligations prévues par les ententes avec des tiers.

Stratégie de gestion du risque lié aux initiatives

Pour nous assurer que les initiatives clés sont mises en œuvre avec succès et font l'objet d'un suivi par la direction, nous avons un bureau mondial de stratégie et de transformation. Celui-ci est responsable d'établir des politiques et des normes de gestion des initiatives. Nos politiques, normes et pratiques sont comparées aux meilleures pratiques.

Les facteurs de risque opérationnel possibles sont décrits en détail ci-après :

Facteurs de risque opérationnel

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser les chefs d'agences et les agents.

- Pour vendre nos produits, nous devons attirer et fidéliser les représentants. Il existe une forte concurrence entre les sociétés de services financiers pour attirer des représentants efficaces et efficaces. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants principalement sur la base de notre situation financière, de notre marque, de nos services de soutien, de la rémunération et des caractéristiques de nos produits. Ces facteurs pourraient changer à la suite de modifications apportées à la Société ou à nos produits, ou parce que nos concurrents auraient apporté des modifications à leur société ou à leurs produits, ou encore parce que nous ne pourrions pas nous adapter ou que nous ne serions pas disposés à le faire. Si nous étions dans l'incapacité d'attirer et de fidéliser suffisamment de représentants pour vendre nos produits, notre capacité à livrer concurrence pourrait en souffrir, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires et à exercer nos activités.

- Nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance et institutions financières au chapitre du recrutement de cadres, d'employés et d'agents compétents. Nous devons attirer et maintenir en poste les meilleurs talents pour conserver notre avantage concurrentiel. Notre incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Si nous n'étions pas en mesure de réaliser des projets clés selon le calendrier et le budget prévus et d'obtenir les avantages prévus, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons réaliser avec succès un certain nombre de projets clés pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de réaliser ces projets selon les calendriers prévus et d'en tirer les avantages projetés pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

La défaillance des principaux processus d'affaires pourrait se traduire par des événements de pertes importants et avoir une incidence sur nos clients et notre réputation.

- Un grand nombre d'opérations complexes sont réalisées par l'organisation, et il existe un risque que des erreurs aient une incidence considérable sur nos clients ou entraînent une perte pour l'organisation. Les contrôles mis en place visent à assurer l'exactitude du traitement pour nos principaux processus d'affaires, et des processus de signalement et de rapport aux échelons supérieurs ont été élaborés au cas où des erreurs se produiraient.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société ou sur sa fonction Trésorerie, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe. En outre, l'incapacité de tenir compte de ces interrelations dans nos processus de modélisation et dans notre processus de prise de décisions financières et stratégiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous avons affecté d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques, et nous prévoyons continuer de le faire dans l'avenir. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion des risques et de notre exposition à ceux-ci sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être très différents des comportements passés, tout particulièrement s'il y a une certaine variation fondamentale qui touche les comportements futurs. Par exemple, l'augmentation de la survenance de taux d'intérêt négatifs ferait en sorte qu'il serait difficile de modéliser les taux d'intérêt futurs puisque les modèles de taux d'intérêt ont été conçus en général pour un contexte de taux d'intérêt positifs. Ainsi, ces méthodes peuvent ne pas permettre de prévoir entièrement notre exposition future à des risques, qui pourrait être considérablement plus importante que ce que nos données historiques indiquent. D'autres méthodes de gestion des risques sont tributaires de l'évaluation ou de la publication de données sur les marchés, les clients, les transactions de clients, la survenance de catastrophes ou d'autres questions accessibles au public ou auxquelles nous avons autrement accès. Il se pourrait que ces données ne soient pas toujours exactes, complètes, à jour ou évaluées ou publiées de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différera pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nos activités sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, d'imposition de sanctions économiques ou commerciales, de désordre ou de désobéissance civil, de volatilité des marchés et d'inflation substantielle, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur des pays où nous exerçons nos activités.

- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés clés d'Asie. Certains de ces marchés géographiques clés sont en développement; il s'agit de pays et de marchés dans lesquels ces risques sont plus importants. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité à l'échelle mondiale.
- Les plans d'expansion de nos activités mondiales dans les marchés où nous exerçons nos activités et possiblement dans de nouveaux marchés pourraient exiger un investissement considérable en temps de gestion, ainsi que des dépenses pour démarrer le développement de marché avant que des produits et des résultats notables soient générés. Les activités dans les nouveaux marchés étrangers pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.

Nous sommes régulièrement partie à des litiges.

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2020.

Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer parti des positions à découvert sur nos actions.

- Les vendeurs à découvert tentent de tirer profit du recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs actions et leurs déclarations publiques pourraient favoriser le recul du cours dont ils pourraient tirer profit et pourraient en encourager d'autres à ouvrir des positions vendeur sur nos actions. L'existence de ces positions vendeur et la publicité connexe pourraient donner lieu à une volatilité continue du cours de nos actions ordinaires.

Des défaillances du système ou des événements ayant une incidence sur nos installations pourraient entraîner une interruption de nos activités.

- La technologie fait partie de pratiquement tous les aspects de notre entreprise et de nos activités; de plus, une partie de notre stratégie vise à développer des technologies pour servir directement nos clients. Toute interruption du service technologique découlant de la défaillance du système, d'une cyberattaque, d'une erreur humaine, d'une catastrophe naturelle, de désastres causés par l'homme, d'une pandémie ou d'autres événements imprévisibles échappant à un contrôle raisonnable pourrait nous empêcher d'exercer nos activités efficacement.
- Bien que nos installations et nos activités soient réparties partout dans le monde, nous pouvons être exposés à des conditions météorologiques extrêmes, à des catastrophes naturelles, au désordre civil, à des désastres causés par l'homme, à des pannes de courant, à des pandémies et à d'autres événements qui pourraient faire en sorte que nos employés, nos associés et d'autres parties qui soutiennent nos activités n'ont plus accès à nos installations et ne peuvent plus y exercer leurs activités.
- Nous prenons des mesures pour planifier, structurer et nous protéger contre des événements courants qui pourraient avoir une incidence sur nos activités, et nous avons mis en place des plans de reprise à la suite d'événements imprévisibles. La pandémie de COVID-19 a exercé des pressions sur ces plans et a donné lieu au renforcement de nos plans de continuité. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Risque lié à la pandémie et incidences possibles de la COVID-19 » ci-après. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits, entraîner la publication non autorisée de renseignements privés ou confidentiels ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

Une atteinte à la sécurité ou la violation de la confidentialité dans le cadre de nos activités ou de la part d'un tiers qui nous est lié pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation.

- La Société pourrait être dans l'incapacité de prévoir ou de mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les interruptions attribuables à une violation de la confidentialité ou à une atteinte à la sécurité, en particulier parce que les techniques utilisées changent souvent, sont de plus en plus complexes, ne sont souvent pas reconnues avant qu'elles soient mises en œuvre, et parce que les cyberattaques peuvent provenir d'une grande variété de sources, y compris le crime organisé, des pirates informatiques, des terroristes, des activistes ou d'autres parties externes, y compris des parties parrainées par des gouvernements étrangers hostiles. Ces parties pourraient aussi tenter, de manière frauduleuse, d'inciter des employés, des clients et d'autres utilisateurs des systèmes de la Société ou des tiers fournisseurs de services, à divulguer des informations sensibles dans le but d'avoir accès aux données de la Société ou à celles de ses clients. À l'instar de nos clients, des organismes de réglementation et d'autres tiers, nous avons été et continuerons d'être la cible de cyberattaques, y compris de virus informatiques, de programmes malveillants ou destructifs, d'attaques d'hameçonnage, d'incidents de déni de service ou d'autres incidents de sécurité, qui pourraient entraîner la communication, la collecte, le mauvais usage, la perte ou la destruction non autorisée de renseignements personnels, confidentiels, exclusifs ou autres de la Société, de nos employés, de nos clients ou de tiers, ou autrement perturber de manière importante l'accès à notre réseau, ou au réseau de nos clients ou de tiers, et nos activités. Ces attaques pourraient avoir une incidence défavorable du point de vue financier ainsi que du point de vue de l'exploitation et de la réputation.
- La Société a mis en place un programme de gestion des risques liés à l'information qui comprend des moyens de défense de l'information et de la cybersécurité, dans le but de protéger nos réseaux et nos systèmes contre les attaques; cependant, rien ne garantit que ces mesures de défense réussiront dans tous les cas à protéger nos réseaux contre les attaques sophistiquées. Outre les mécanismes de protection, de détection et d'intervention, la Société est assurée contre les cyberrisques, mais cette assurance pourrait

ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur certains modèles extrêmement complexes pour la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

Des risques de fraude pourraient découler d'incidents liés au vol d'identité et à la prise de contrôle de comptes.

- Nous avons mis en place des politiques et des procédures pour prévenir et détecter les incidents de fraude; toutefois, notre système de contrôles internes pourrait ne pas nous permettre d'atténuer tous les incidents, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre réputation. Nous continuons d'accroître notre capacité de mieux nous protéger contre des menaces de fraude en constante évolution. Néanmoins, nous pourrions être dans l'incapacité d'atténuer tous les risques liés à ces incidents.

Les tiers sous contrat peuvent être dans l'incapacité de mener à bien leurs activités visées par contrat.

- Nous dépendons de tiers qui réalisent diverses activités pour notre compte, et l'incapacité des tiers les plus importants à respecter leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence sur notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques ou se répercuter directement sur nos clients. Les processus de gouvernance des fournisseurs mis en place visent à assurer qu'un processus de vérification diligente est mis en œuvre à la date de la conclusion des contrats avec les fournisseurs, et des activités de surveillance régulière des fournisseurs sont menées pour assurer que les services visés par contrat sont fournis de manière satisfaisante, mais nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer toutes les défaillances possibles.

Un risque environnemental peut survenir relativement à notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et aux biens dont nous sommes propriétaires, ou découler de nos activités.

Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.

Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des actifs pétroliers et gaziers, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex., les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques, pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.

De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.

En outre, toute préparation inadéquate aux répercussions possibles des changements climatiques pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière ou notre capacité à exercer nos activités. Les répercussions possibles peuvent être directes ou indirectes et peuvent inclure des pertes d'entreprise ou la perturbation des activités découlant de conditions météorologiques extrêmes, l'incidence des modifications apportées au cadre législatif ou réglementaire pour tenir compte des changements climatiques, l'incidence sur la valeur des actifs à revenu fixe des placements en portefeuille dans des industries liées aux combustibles fossiles, ou l'accroissement des taux de mortalité ou de morbidité attribuable aux dommages causés à l'environnement ou aux changements climatiques. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Stratégie de gestion du risque stratégique – Risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ».

Risque lié à pandémie et incidences possibles de la COVID-19

Au premier trimestre de 2020, l'écllosion du virus connu sous le nom de COVID-19 s'est rapidement transformée en pandémie mondiale et le virus a continué de se propager. En réponse, des mesures d'urgence ont été prises partout sur la planète, et continuent de l'être, pour contrer la propagation du virus, y compris l'imposition de restrictions de voyage, la fermeture forcée des entreprises, et des exigences de quarantaine régionale et de distanciation physique. En outre, les gouvernements ont apporté des modifications sans précédent aux

politiques monétaires et budgétaires dans le but de stabiliser l'économie et les marchés financiers. Nous sommes dans l'incapacité de prévoir les réponses juridiques et réglementaires futures aux préoccupations suscitées par la pandémie de COVID-19 et aux questions de santé publique connexes et l'incidence de ces réponses sur notre entreprise. La pandémie de COVID-19, les mesures prises à l'échelle mondiale pour y répondre et le repli économique qui a suivi l'éclosion ont considérablement perturbé les chaînes d'approvisionnement, les activités commerciales et l'économie à l'échelle mondiale. La gravité, l'ampleur et la durée de ces perturbations continuent de demeurer hautement incertaines. Alors que la pandémie continue de sévir, que de nouvelles éclosions sont enregistrées à l'échelle locale et régionale et que des variants du virus initial de la COVID-19 ont fait leur apparition, les gouvernements continuent de mettre en place diverses mesures pour atténuer parallèlement le fardeau additionnel sur les systèmes de santé publique et contribuer à stabiliser l'économie. Par conséquent, il est difficile de prévoir l'importance de l'incidence à long terme de la pandémie de COVID-19, y compris les réponses à cette pandémie, sur l'économie mondiale et notre entreprise. Ces perturbations, si elles se poursuivent, pourraient avoir une incidence défavorable considérable sur nos activités mondiales et nos résultats financiers.

Nous avons décrit ces risques plus en détail en deux volets. Les facteurs de risque liés en particulier à la pandémie de COVID-19 sont décrits dans la présente rubrique et les facteurs de risque liés à l'incertitude économique plus large sont décrits plus loin (voir la rubrique « Perspectives et incertitudes économiques à l'échelle mondiale » ci-après). Ces risques doivent être analysés parallèlement aux stratégies d'atténuation des risques décrites à la rubrique « Facteurs de risques et gestion du risque ».

Incidences sur les facteurs de risque stratégique

- La pandémie de COVID-19 actuelle pourrait se poursuivre et avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers de périodes ultérieures, en raison de la diminution des affaires nouvelles, de la baisse des revenus d'honoraires et des résultats techniques nets défavorables, y compris les résultats techniques au chapitre des demandes de règlement et la régularité des primes. L'incertitude entourant la durée prévue de la pandémie et les mesures mises en place par les gouvernements pour y répondre pourraient exercer des pressions sur l'activité commerciale et les marchés des capitaux, ce qui pourrait entraîner à la baisse le résultat net attribué aux actionnaires. Bien que, au cours des dernières années, nous ayons pris des mesures importantes pour diversifier nos activités et renforcer la résilience de notre Société, la direction pourrait devoir prendre d'autres mesures, y compris, sans s'y limiter, la modification de la composition des activités et des produits, des structures de prix des contrats en vigueur et des affaires nouvelles, de la composition des placements et des programmes de couverture, et le recours à la réassurance.
- La collaboration requise pour faire progresser la mise en œuvre de nos initiatives stratégiques pourrait également être compromise, étant donné que les mesures d'urgence requises pour combattre le virus restreignent considérablement les interactions directes entre les humains et leurs déplacements. Bien que nous soyons d'avis que nos capacités et nos outils numériques devraient nous permettre d'exercer nos activités de manière raisonnable pendant que les mesures d'urgence sont en place, rien ne garantit que ces stratégies ou d'autres stratégies mises en œuvre pour s'attaquer aux répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 porteront leurs fruits.
- Nos méthodes de souscription continuent d'être perturbées par les mesures prises par les gouvernements pour mettre fin à la propagation du virus, y compris l'arrêt temporaire de la prestation des services paramédicaux dans certains marchés, et par les craintes des consommateurs à l'égard des services en personne, ce qui a entraîné une diminution des volumes de souscriptions. Pour atténuer les répercussions de ces perturbations et continuer de soutenir nos clients et de répondre à leurs besoins en matière d'assurance, nous avons pris des mesures pour ajuster temporairement nos méthodes de souscription pour être en mesure d'accepter certaines demandes d'adhésion à faible risque. Nous continuerons de surveiller la situation et d'ajuster nos pratiques de souscription au besoin (par exemple, recours continu aux demandes en ligne et autres modifications possibles aux exigences en matière de souscription pour les demandes à plus faible risque).

Incidences sur les facteurs de risque de produit

- Les sinistres et les taux de déchéance plus bas de certains produits découlant d'événements liés à la pandémie pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. De plus, les événements de grande envergure, comme la pandémie de COVID-19, peuvent ralentir l'activité économique globale ainsi que l'activité dans nos canaux de distribution, ce qui pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable sur notre capacité de faire souscrire des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître aussi la gravité des demandes de règlement. L'efficacité des parties externes, y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, à combattre la pandémie est hors de notre contrôle, mais pourrait également avoir une incidence importante et néfaste sur nos résultats d'exploitation.
- L'incertitude économique grandissante et l'augmentation du chômage découlant des répercussions économiques de la propagation de la COVID-19 pourraient également faire en sorte que les titulaires de contrats recherchent d'autres sources de liquidités et effectuent des retraits dans une proportion plus élevée que nous l'avons prévu. Si la régularité des primes est moindre que prévu ou que les taux de déchéance dépassent considérablement nos prévisions, notre entreprise, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient grandement en souffrir.
- Nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits (ou assumés) par nos activités d'assurance. En raison de la COVID-19, il pourrait être plus difficile ou plus dispendieux d'obtenir cette protection. En outre, les réassureurs peuvent contester, ou tenter de réduire ou d'éliminer, la couverture de contrats par suite de modifications que nous apportons aux politiques ou pratiques en raison de la COVID-19.

Incidences sur les facteurs de risque opérationnel

- La pandémie a entraîné la mise en œuvre de mesures gouvernementales visant à restreindre les déplacements des personnes, y compris des interdictions de voyager et des exigences de distanciation physique et d'autres mesures de confinement. Ces mesures ont perturbé nos activités à l'échelle de nos bureaux dans le monde. Même si nos plans de continuité des activités ont été mis en œuvre à l'échelle de l'organisation, la grande majorité de nos employés ayant pris des mesures pour travailler à distance et nos réseaux et nos systèmes généralement stables ayant soutenu cette initiative à grande échelle, rien ne garantit que notre capacité à continuer à exercer nos activités ne sera pas touchée défavorablement si nos réseaux et nos systèmes, y compris les aspects de nos activités qui dépendent de services offerts par des tiers, sont dans l'incapacité d'être opérationnels comme prévu. La mise en œuvre réussie des stratégies de continuité des activités par des tiers est hors de notre contrôle. L'incapacité d'un ou de plusieurs tiers auxquels nous impartissons certaines activités critiques de notre entreprise de mener ces activités en raison des incidences de la propagation de la COVID-19 pourrait avoir des répercussions néfastes importantes sur notre entreprise et sur nos activités.
- Aux premier et deuxième trimestres de 2020, la capacité opérationnelle de nos centres de traitement mondiaux a été temporairement touchée par les mesures gouvernementales strictes de fermeture des entreprises et de limitation des déplacements des personnes à leur région, ce qui a entraîné un allongement des délais de traitement et la détérioration de l'expérience client. Cette réduction de la capacité opérationnelle a nécessité de réaffecter les ressources à des régions moins touchées, d'élargir le recours aux capacités de télétravail et de cesser d'accorder la priorité aux activités non essentielles. Bien que la capacité de nos centres de traitement mondiaux ait été rétablie, rien ne garantit que les stratégies adoptées pour atténuer les incidences liées à la pandémie de COVID-19 continueront de porter leurs fruits si les conditions opérationnelles se détériorent davantage dans l'avenir, que ce soit en raison de restrictions additionnelles imposées par les autorités ou d'autres événements défavorables.
- La mise en œuvre d'ententes de travail à distance généralisées augmente également les autres risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, les risques de fraude et de blanchiment d'argent, les risques liés à la sécurité de l'information, les risques liés à la protection des renseignements personnels et les risques liés aux tiers. Nous nous appuyons sur nos stratégies de gestion du risque pour surveiller et atténuer ces risques et les autres risques opérationnels pendant cette période de grande incertitude.
- Nous pourrions devoir engager des frais d'administration additionnels en lien avec les modifications apportées aux processus et autres modifications en réaction à la COVID-19. De plus, nous pourrions faire face à un accroissement des frais et des risques liés à la sécurité des lieux de travail et à une intensification des problèmes et des réclamations liés aux relations de travail, lorsque de plus en plus de nos employés commenceront à retourner dans nos lieux de travail.

Perspectives et incertitudes économiques à l'échelle mondiale

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour y répondre se sont traduites par un repli économique important et des perturbations considérables des chaînes d'approvisionnement et de l'activité commerciale à l'échelle mondiale. Certains facteurs de risque ont été mis à jour comme suit :

Incidences sur les facteurs de risque de marché

- La pandémie et le repli économique qui a suivi ont contribué à la volatilité importante et au recul considérable des marchés des capitaux et des produits de base. Les banques centrales ont annoncé des réductions d'urgence des taux d'intérêt, tandis que les gouvernements ont mis en œuvre des programmes de relance budgétaire sans précédent, et continuent d'évaluer la possibilité d'en mettre d'autres en place, à l'appui de la stabilité économique. La pandémie a donné lieu à un contexte de récession mondiale alimenté par une volatilité soutenue du marché et par un contexte de taux d'intérêt bas ou négatifs, ce qui pourrait continuer de se répercuter sur notre résultat net attribué aux actionnaires. Notre portefeuille de placements a subi l'incidence défavorable de l'évolution du marché attribuable à la pandémie de COVID-19 et à l'incertitude connexe, et continuera de la subir.
- Nous disposons de programmes de couverture qui sont soutenus par un programme de gestion des garanties exhaustif qui contribue à l'atténuation du risque de taux d'intérêt et de volatilité du marché des actions cotées. Nos programmes de couverture des contrats de rente variable contre le risque de taux d'intérêt et de volatilité du marché des actions cotées se sont avérés très efficaces à ce jour pendant cette période de volatilité.
- La volatilité extrême du marché pourrait faire en sorte que nous sommes dans l'incapacité de réagir aux événements du marché conformément aux méthodes de placement passées que nous utilisons en présence de marchés plus ordonnés. Les perturbations du marché, le ralentissement de l'activité observable sur le marché ou l'indisponibilité de l'information attribuable à la propagation de la COVID-19 pourraient restreindre notre accès aux données clés utilisées dans certaines estimations et certaines hypothèses aux fins de la présentation de l'information financière ou autre, y compris les estimations et les changements apportés aux hypothèses macroéconomiques à long terme relativement à la comptabilisation des pertes sur créances futures. L'accès restreint à ces données pourrait faire en sorte que les soldes de nos états financiers et les estimations et les hypothèses utilisées pour exercer nos activités soient soumis à une plus grande variabilité.
- Le contexte de récession mondiale pourrait continuer d'exercer des pressions à la baisse sur les évaluations des actifs et accroître le risque que les placements subissent des pertes de valeur, notamment dans des secteurs plus exposés comme le transport, les services et la consommation cyclique. La pandémie de COVID-19 a contribué à l'onde de choc qui a secoué l'offre et la demande et déséquilibré les marchés de l'énergie et pourrait continuer d'avoir une incidence défavorable sur nos placements dans le secteur du pétrole et du gaz et d'autres placements liés à l'énergie. Qui plus est, les retards dans la mise en œuvre des politiques et des pratiques générales de retour au bureau ou la réduction de la demande d'espaces de bureau, ou les deux, pourraient continuer d'avoir une incidence défavorable sur notre portefeuille de placements dans le secteur immobilier commercial.

Incidences sur la gestion du risque d'illiquidité et des fonds propres

- La volatilité extrême du marché et les conditions difficiles attribuables à la pandémie de COVID-19 pourraient donner lieu à des demandes de sorties de fonds et de garanties additionnelles attribuables essentiellement aux variations des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats par les titulaires de contrats, aux retraits des dépôts, au renouvellement des emprunts ou à la prolongation des prêts par les clients quand ils arrivent à échéance, au règlement des dérivés ou aux demandes de garantie, aux règlements de réassurance ou aux demandes de garantie et à notre capacité de soutenir la solvabilité de nos filiales à l'échelle locale. Ce contexte pourrait également limiter notre accès aux marchés financiers. Les notes de solidité financière attribuées par nos agences de notations demeurent solides. Toutefois, l'incertitude économique soutenue à l'échelle mondiale pourrait entraîner des modifications défavorables des notes de crédit qui à leur tour pourraient accroître le coût des sources de financement ou en limiter l'accès. En outre, bien que nous disposions à l'heure actuelle d'un vaste éventail de sources de liquidités, y compris des soldes de caisse, des placements à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés très bien notées et un accès à des facilités de liquidités d'urgence, rien ne garantit que ces sources nous procureront suffisamment de liquidités à des conditions raisonnables sur le plan commercial dans l'avenir.
- Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé des mesures visant à appuyer la résilience des institutions financières, y compris l'attente selon laquelle toutes les institutions financières fédérales devraient interrompre temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Par conséquent, la Société n'a pas racheté ses actions depuis le 13 mars 2020.

Incidences sur les facteurs de risque de crédit

- La prolongation du ralentissement économique ou de la récession pourrait continuer de se répercuter sur un vaste éventail de secteurs auxquels nous sommes exposés. De plus, les déclassements ou les défaillances des emprunteurs ou des contreparties pourraient se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures à inclure dans nos provisions mathématiques. Ces facteurs pourraient entraîner des pertes possiblement supérieures aux niveaux prévus à long terme.
- Nous avons subi des déclassements à l'échelle de certains secteurs de notre portefeuille et pourrions continuer de le faire au cours des trimestres à venir. La constitution et la diversification du portefeuille de placements du fonds général reposent sur des critères de sélection en fonction du crédit, étant donné que la majeure partie du portefeuille est assortie d'une note de qualité, ce qui contribue à atténuer les risques associés au repli économique actuel. Notre approche consiste à rechercher des placements qui feront meilleure figure à plus long terme au cours des cycles économiques et d'affaires, mais rien ne garantit que ces stratégies ou d'autres stratégies mises en œuvre pour atténuer les incidences défavorables de la pandémie de COVID-19 porteront leurs fruits.

Risques émergents

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques émergents constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques, bien qu'ils ne se soient pas encore matérialisés, pourraient éventuellement avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou nos stratégies d'affaires. Nous évaluons également s'il serait approprié de tirer parti des possibilités identifiées afin d'accroître notre compétitivité et ultimement, nos résultats financiers.

Notre cadre de gestion du risque émergent facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques émergents et comprend : le maintien d'un processus qui facilite la discussion et l'évaluation continues des risques émergents éventuels avec la haute direction de l'entreprise et des fonctions; l'examen et la validation des risques émergents avec le CDGR; la création et la mise en œuvre des réponses à chaque risque émergent selon un ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques émergents à intervalles réguliers au comité de gestion des risques du conseil.

Fonds propres réglementaires

Le régime de fonds propres du BSIF, le TSAV, s'applique à notre entreprise à l'échelle mondiale sur une base consolidée. Nous continuons de respecter les exigences du BSIF, et nos fonds propres dépassent les attentes des organismes de réglementation.

En novembre 2020, le BSIF a publié un préavis sur la ligne directrice TSAV prenant effet en janvier 2021. Les modifications ne devraient pas avoir une incidence importante. Aucune modification importante aux règles du TSAV ne devrait apportée en 2022, le BSIF s'attachant principalement à faire en sorte que le cadre de fonds propres réglementaires soit en harmonie avec les modifications comptables engendrées par la norme IFRS 17 qui sera en vigueur en janvier 2023 et à mettre à jour les règles relatives aux fonds propres pour les garanties de fonds distincts, qui devraient également être en vigueur en janvier 2023.

Dans le cadre de sa réunion annuelle de novembre 2019, l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») a adopté la norme mondiale en matière de fonds propres fondée sur le risque pour le secteur de l'assurance (« ICS »), qui devrait être à l'étude pour une période de cinq ans qui a commencé en 2020. Bien qu'il soutienne généralement les objectifs de l'ICS, le BSIF a indiqué qu'il ne souscrivait pas à l'approche proposée par cette dernière selon la version actuelle, parce que « la norme, sous sa forme actuelle, ne convient pas au marché canadien ». Sans le consentement du BSIF, les règles de l'AICA ne s'appliqueront pas au Canada ou à l'ensemble des sociétés canadiennes bien que d'autres organismes de réglementation pourraient utiliser le cadre de l'ICS pour déterminer les fonds propres dans leur marché respectif. Certaines modifications ont été apportées à l'ICS en 2020. Nous continuerons de surveiller les événements au fil de l'évolution de la méthode préconisée par l'ICS et de son applicabilité.

L'AICA a également élaboré un cadre holistique d'évaluation et d'atténuation du risque systémique lié au secteur de l'assurance. L'incidence de ces propositions sur les exigences de fonds propres ou les autres exigences réglementaires ne sont pas encore connues, étant donné que plusieurs éléments importants du cadre font toujours l'objet de discussions.

Les organismes de réglementation des divers pays dans lesquels nous exerçons nos activités ont commencé à réformer leurs propres normes de fonds propres. L'incidence de ces modifications demeure incertaine.

IFRS 17 et IFRS 9

IFRS 17 et IFRS 9 seront en vigueur pour les sociétés d'assurance en 2023.

IFRS 17 remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement le calendrier de comptabilisation des résultats et donc, les capitaux propres. De plus, les exigences de la nouvelle norme sont complexes, nécessitent des améliorations importantes à l'infrastructure et aux processus financiers et pourraient avoir une incidence sur la stratégie d'affaires. IFRS 9 aura une incidence sur le calcul et le calendrier de comptabilisation des revenus de placement.

Les risques liés aux nouvelles normes comprennent ce qui suit :

- **Incidence sur les fonds propres réglementaires.** Outre l'incidence sur le calendrier de comptabilisation des résultats et sur les capitaux propres, le cadre de fonds propres réglementaires au Canada est aligné à l'heure actuelle sur les IFRS. Le BSIF a déclaré qu'il a l'intention de faire en sorte que le cadre de fonds propres continue d'être conforme aux politiques actuelles en matière de fonds propres et de réduire au minimum les incidences potentielles sur les fonds propres de l'industrie qui pourraient découler des modifications aux méthodes comptables. Pour y parvenir, le BSIF devra selon nous modifier la ligne directrice du TSAV pour tenir compte d'IFRS 17 et est en voie de consulter directement les parties prenantes touchées.
- **Incidence de la volatilité temporaire sur notre stratégie d'affaires.** Le traitement du taux d'actualisation et des affaires nouvelles selon IFRS 17 pourrait entraîner une volatilité temporaire importante de nos résultats financiers et, selon le traitement prescrit par le TSAV, de notre situation de fonds propres. Les fonds propres et le résultat à des fins comptables de la Société pourraient être fortement touchés par les conditions en vigueur sur le marché, entraînant une volatilité des résultats présentés qui pourrait exiger de modifier les stratégies d'affaires et d'adopter de nouvelles mesures non conformes aux PCGR pour expliquer nos résultats. L'incidence sur la stratégie d'affaires pourrait entraîner des modifications aux stratégies de placement et de couverture, aux stratégies liées aux produits et au recours à la réassurance et, par conséquent, se répercuter sur notre exposition à d'autres risques, comme le risque de contrepartie et le risque d'illiquidité.
- **Incidence sur l'impôt.** Dans certains territoires, dont le Canada, la mise en œuvre d'IFRS 17 pourrait avoir une incidence importante sur les positions fiscales et d'autres mesures financières qui reposent sur les valeurs comptables établies selon les IFRS.
- **Incidence sur la préparation opérationnelle.** L'adoption d'IFRS 17 pose des défis opérationnels importants pour le secteur de l'assurance en ce qui a trait au développement et à l'implantation des systèmes technologiques nécessaires. La norme exige le recours à des techniques d'estimation et de calcul complexes et la présentation d'informations qui nécessitent une transformation majeure des systèmes de la Société ainsi que des processus de présentation de l'information actuarielle et financière. Une fois la solution informatique disponible, des efforts considérables devront être déployés par les sociétés d'assurance pour l'intégrer dans leur environnement de présentation de l'information financière, réaliser des analyses des incidences et éduquer les parties prenantes au sujet des incidences possibles ainsi que les tenir informées.
- **Incidence des incohérences quant aux dates d'adoption dans les divers territoires.** Comme nous sommes une société d'assurance mondiale comptant des filiales en Asie, les écarts régionaux entre les dates d'entrée en vigueur nous obligent à maintenir plus d'un ensemble de registres financiers à l'appui des états financiers consolidés et de la présentation de l'information financière des entités locales. Bien que l'adoption anticipée soit permise, nos filiales locales devront s'aligner sur les états financiers consolidés de la société mère canadienne ce qui entraînera des différences par rapport aux états financiers des concurrents locaux, si elles veulent éviter de mettre à jour deux ensembles de registres financiers.

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes ainsi que Manuvie et d'autres sociétés d'assurance canadiennes et internationales ont souligné le risque lié au fait que les principaux territoires puissent adopter IFRS 17 à des dates différentes. L'adoption de la norme au Canada avant son adoption en Europe et au Royaume-Uni accroît le risque de révisions potentielles à l'interprétation et à l'application d'IFRS 17 au moment de l'adoption ou après, ce qui pourrait entraîner des révisions importantes de nos méthodes et estimations actuarielles et comptables et des modifications à nos systèmes.

Notre programme de mise en œuvre exhaustif à l'échelle de l'entreprise comprend le recours aux ressources nécessaires pour apporter les modifications appropriées aux politiques et aux processus, éduquer les parties prenantes internes et externes, recueillir les données appropriées et déployer les solutions informatiques. Notre modèle de gouvernance et notre participation active aux groupes de travail du secteur nous aident à gérer les risques susmentionnés.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, les conditions et faits nouveaux sur la scène politique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique,

la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire, de même que de conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

10. Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques, ainsi que les besoins de l'entreprise. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen de la santé financière (auparavant examen dynamique de l'adéquation des fonds propres annuels) permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de crises liées notamment au marché des actions cotées et à d'autres marchés, aux taux d'intérêt et au crédit. Les résultats de l'examen de la santé financière de 2020 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment), qui lie nos pratiques en matière de gestion des risques, de planification stratégique et de gestion des fonds propres pour confirmer que le niveau de nos fonds propres continue d'être adéquat d'un point de vue économique.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio d'endettement qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités de financement

Opérations sur titres

En 2020, nous avons émis des titres d'emprunt de 4,3 milliards de dollars au Canada, aux États-Unis et en Asie, et des titres d'emprunt de 1,9 milliard de dollars sont venus à échéance ou ont été rachetés à la valeur nominale.

(en millions de dollars)	Émises	Rachats/échéances
Débetures subordonnées de la SFM à 2,237 % émises le 12 mai 2020	996 \$	- \$
Débetures subordonnées de la SFM à 2,818 % émises le 12 mai 2020	995	-
Billets de premier rang en \$ US de la SFM à 2,484 % émises le 19 mai 2020	632	-
Billets de premier rang en \$ US de la SFM à 2,396 % émises le 1 ^{er} juin 2020	254	-
Billets de premier rang en \$ US de la SFM à 3,050 % émises le 27 août 2020	1 460	-
Débetures subordonnées de Manufacturers à 2,640 %, rachetées le 15 janvier 2020	-	500
Débetures subordonnées de Manufacturers à 2,100 %, rachetées le 1 ^{er} juin 2020	-	750
Débetures de premier rang en \$ US de la SFM à 4,900 %, venues à échéance le 17 septembre 2020	-	649
Total	4 337 \$	1 899 \$

En outre, après l'annonce faite au quatrième trimestre de 2020, Manufacturers a racheté la totalité de ses débetures subordonnées à 2,389 % à la valeur nominale le 5 janvier 2021.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »)

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a annoncé qu'il adoptait des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières. Conformément à ces mesures, le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Par conséquent, la Société n'a pas racheté ses actions depuis le 13 mars 2020.

L'OPRCNA de la SFM a pris fin le 13 novembre 2020. En vertu de l'OPRCNA qui a commencé le 14 novembre 2019, la SFM a racheté aux fins d'annulation 16,5 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 25,26 \$ l'action ordinaire pour un coût total de 0,42 milliard de dollars.

En 2020, la SFM a racheté et annulé par la suite 10,2 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 24,86 \$ par action ordinaire pour un coût total de 0,25 milliard de dollars.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2020	2019	2018
Participations ne donnant pas le contrôle	1 455 \$	1 211 \$	1 093 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(784)	(243)	94
Actions privilégiées	3 822	3 822	3 822
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	48 513	45 316	42 142
Total des capitaux propres	53 006	50 106	47 151
Ajusté pour tenir compte du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	(229)	(143)	(127)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	53 235	50 249	47 278
Instruments de fonds propres admissibles	7 829	7 120	8 732
Fonds propres consolidés²	61 064 \$	57 369 \$	56 010 \$

¹ Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires diminué des actions privilégiées.

² Des titres d'emprunt de premier rang de 6,2 milliards de dollars (4,5 milliards de dollars en 2019; 4,8 milliards de dollars en 2018) émis par la SFM sont exclus des « fonds propres consolidés », car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Les fonds propres consolidés s'établissaient à 61,1 milliards de dollars au 31 décembre 2020, contre 57,4 milliards de dollars au 31 décembre 2019, une hausse de 3,7 milliards de dollars. La hausse découle principalement de l'augmentation de 3,4 milliards de dollars des résultats non distribués, de l'émission nette de fonds propres de 0,7 milliard de dollars, qui ne comprennent pas les titres d'emprunt de premier rang de la SFM étant donné qu'ils ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires,¹ et d'un accroissement de 0,4 milliard de dollars des profits latents sur les titres de créance DV, contrebalancés en partie par une diminution de 0,5 milliard de dollars des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation et l'incidence de 0,4 milliard de dollars du raffermissement du dollar canadien.

Remise de fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la société mère de Manuvie, la SFM, ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimise le déploiement des fonds propres. La remise en espèces s'entend des fonds remis ou payables au Groupe par les filiales en exploitation et des excédents de capitaux produits par les entreprises canadiennes autonomes. La remise en espèces est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2020, les filiales de la SFM ont remis 1,6 milliard de dollars, par rapport à des remises de 2,8 milliards de dollars en 2019. La diminution de 1,2 milliard de dollars est attribuable à l'injection de capitaux dans nos activités en Asie en réponse au contexte de bas taux d'intérêt, et a été contrebalancée en partie par une augmentation des remises de la part des secteurs États-Unis et Canada.

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement de la SFM a augmenté pour s'établir à 26,6 % au 31 décembre 2020, par rapport à 25,1 % au 31 décembre 2019, du fait de l'incidence de l'émission nette de titres de 2,4 milliards de dollars, contrebalancée en partie par l'augmentation des résultats non distribués.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil d'administration, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives d'avenir de la Société et le ratio de distribution, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires. Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé des mesures visant à appuyer la résilience des institutions financières, y compris l'attente selon laquelle toutes les institutions financières fédérales devraient interrompre temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions.

¹ Des titres d'emprunt de premier rang de la SFM (émission nette de 1,7 milliard de dollars en 2020) sont exclus des fonds propres consolidés, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Dividendes sur actions ordinaires versés

La Société a augmenté le dividende trimestriel versé sur ses actions ordinaires à compter du premier trimestre de 2020¹, le faisant passer de 0,25 \$ par action ordinaire à 0,28 \$ par action ordinaire, ce qui correspond à un dividende total pour les porteurs d'actions ordinaires de 1,12 \$ en 2020, une augmentation de 12 % par rapport au total de 2019.

Exercices clos les 31 décembre
en \$ par action

	2020	2019	2018
Dividendes versés	1,12 \$	1,00 \$	0,91 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2020, les actions ordinaires requises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sans escompte applicable.

Situation des fonds propres réglementaires²

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du TSAV du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles et d'autres sources de fonds propres admissibles sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice. Aux fins de l'information réglementaire, les fonds propres disponibles selon le TSAV sont fondés sur les fonds propres consolidés, ajustés pour tenir compte de certaines déductions, limites et restrictions, comme l'exige la ligne directrice intitulée « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie ».

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Au 31 décembre 2020, le ratio total du TSAV de Manufacturers était de 149 %, en comparaison de 140 % au 31 décembre 2019. La hausse de neuf points de pourcentage par rapport au TSAV au 31 décembre 2019 découle des fluctuations du marché attribuables surtout à la baisse des taux d'intérêt sans risque, à l'émission nette de fonds propres³ et à la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis, contrebalancées en partie par divers éléments de moindre importance.

Le ratio total du TSAV de la SFM était de 135 % au 31 décembre 2020, en comparaison de 129 % au 31 décembre 2019, l'augmentation découlant des mêmes facteurs qui ont eu une incidence sur le ratio total du TSAV de Manufacturers. L'écart entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM est en grande partie imputable au fait que les titres d'emprunt de premier rang en circulation de 6,2 milliards de dollars (4,5 milliards de dollars en 2019) de la SFM ne sont pas admissibles à titre de fonds propres disponibles de la SFM, mais qu'ils sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de Manufacturers du fait de la forme dans laquelle ils ont été transférés à Manufacturers.

En fonction des ratios totaux du TSAV au 31 décembre 2020, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 29,1 milliards de dollars par rapport au ratio cible du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 27,0 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible du BSIF ne s'applique à la SFM). Toutes les filiales de Manufacturers maintenaient des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales au 31 décembre 2020.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Ces notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

En 2020, S&P, Moody's, Fitch et AM Best Company (« AM Best ») ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation, tandis que DBRS a rehaussé sa note pour le groupe Manuvie en septembre 2020.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 31 janvier 2021.

¹ Déclarés le 12 février 2020.

² La rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque » du rapport de gestion décrit un certain nombre de risques liés aux fonds propres réglementaires.

³ Le TSAV reflète les rachats d'instruments de fonds propres une fois que l'intention de racheter a été annoncée. Par conséquent, le ratio du TSAV au 31 décembre 2020 tient compte de l'incidence du rachat de débetures subordonnées de Manufacturers de 350 millions de dollars en janvier 2021 (annoncé en novembre 2020).

Notes de solidité financière

Filiale	Territoire	S&P	Moody's	DBRS	Fitch	AM Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	Canada	AA-	A1	AA	AA-	A+ (supérieur)
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	États-Unis	AA-	A1	Non coté	AA-	A+ (supérieur)
Manulife (International) Limited	Hong Kong	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife Life Insurance Company	Japon	A+	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté

Le 31 janvier 2021, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, Fitch, DBRS et AM Best étaient stables. Le rehaussement de la note de DBRS découlait de la perspective positive attribuée au groupe en 2019. La note de S&P et la perspective connexe pour Manulife Life Insurance Company sont assujetties à la note souveraine du Japon (A+/stable).

11. Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants portent sur les hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, l'évaluation de la dépréciation d'actifs, les hypothèses portant sur le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, le calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et l'évaluation à la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de 2020 sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés annuels.

Principales méthodes actuarielles – Provisions mathématiques (passifs des contrats d'assurance et de placement)

Les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Ces normes visent à faire en sorte que nous établissions une provision adéquate aux états de la situation financière consolidés pour couvrir les engagements futurs envers tous les titulaires de contrats. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions mathématiques doivent être passées en revue et mises à jour périodiquement afin de refléter les tendances les plus récentes en matière de résultats techniques et l'évolution du profil de risque de l'entreprise. La mise en œuvre de pratiques de gestion prudentes des risques liés aux produits et aux actifs ainsi que la sélection et le suivi des hypothèses d'évaluation appropriées visent à réduire au minimum notre exposition à l'incertitude de mesure qui est rattachée aux provisions mathématiques.

Les provisions mathématiques ont deux grandes composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écarts défavorables. L'estimation la plus probable représente la valeur estimative des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats en vigueur. Les produits futurs attendus des contrats et les revenus de placement futurs attribuables aux actifs servant de soutien aux contrats sont retranchés de l'estimation la plus probable, compte non tenu des contrats de réassurance cédée. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard d'un certain nombre de facteurs clés, soit les taux de mortalité et de morbidité futurs, les revenus de placement, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation, certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat, notamment les différences temporaires et les différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats) et les taux de change. La réassurance sert à transférer une partie ou la totalité des obligations au titre des contrats à une autre société d'assurance selon des modalités négociées avec ladite société d'assurance. Des actifs distincts au titre des réassurances cédées sont calculés selon les conditions des traités de réassurance en vigueur, des montants étant déduits pour la notation de crédit des contreparties à la réassurance, le cas échéant.

Pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calcul des provisions à partir des hypothèses sur les provisions techniques les plus probables, une provision pour écarts défavorables (« PPEP ») est constituée. La Société établit la PPEP en prévoyant une marge prudente pour chaque hypothèse afin de parer à toute estimation erronée ou détérioration des résultats techniques futurs et fournir davantage d'assurance que les provisions mathématiques seront suffisantes pour honorer les engagements futurs. L'ICA a suggéré une fourchette de marges pour écarts défavorables d'après le profil de risque des activités. Nos marges sont établies en fonction du profil de risque de nos activités. Ces marges ont pour effet d'accroître les provisions mathématiques pour les porter à un niveau supérieur aux hypothèses les plus probables. Les marges pour écarts défavorables réduisent les produits comptabilisés au moment de la souscription d'un nouveau contrat et accroissent les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, les marges diminuant à mesure que les risques du contrat diminuent.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans l'évaluation de nos provisions mathématiques. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant à l'évaluation sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de

mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est directement reflétée dans notre évaluation de la provision pour le calcul des provisions mathématiques, net de la réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour nos activités de JH Long-Term Care, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2020 ont été favorables (défavorables en 2019) en regard de nos hypothèses.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats comprennent la déchéance et le rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard de nos hypothèses.

Charges, impôts et taxes

Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans le futur compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) par rapport à nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.

Rendement des placements

Comme il est mentionné à la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Risque de marché – Stratégie d'appariement de l'actif et du passif » qui précède, les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les flux de trésorerie projetés de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie projetés attendus des acquisitions ou ventes futures d'actifs afin que la Société détermine les taux de rendement prévus pour les exercices à venir. Les stratégies d'investissement pour les acquisitions et ventes futures d'actifs sont fondées sur nos politiques de placement cible pour chaque secteur, et les rendements des réinvestissements sont tirés des taux du marché courants et projetés pour les placements à intérêt fixe et de nos projections pour les actifs à intérêt variable. Les pertes sur créances sont projetées d'après nos propres résultats et ceux du secteur et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements courant. Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs comprennent aussi les frais de gestion des placements prévus tirés des analyses de coûts internes. En 2020, les rendements réels des placements ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard de nos hypothèses. Les résultats techniques liés aux placements et l'incidence directe des taux d'intérêt et des marchés des actions sont présentés dans la rubrique « Résultats financiers » ci-dessus.

Fonds distincts

Nous proposons aux titulaires de contrats des fonds distincts qui offrent certaines garanties, comme des rendements garantis du capital à l'échéance ou au décès, ainsi que des garanties de retrait de montants ou de prestations de rente minimums. L'obligation à l'état de la situation financière pour ces prestations est le coût prévu de ces garanties, y compris les marges d'évaluation appropriées pour les diverses éventualités incluant la mortalité et les déchéances. Le principal facteur responsable du coût des garanties est le rendement des fonds sous-jacents dans lesquels les titulaires de contrats investissent. Voir la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Risque de marché – Stratégies de couverture des rentes variables et autres risques sur actions » et la rubrique « Résultats financiers – Analyse du résultat net » ci-dessus.

Change

Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des provisions mathématiques et celle des actifs auxquels elles sont adossées. Nous appariions généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent pour atténuer le risque de perte économique lié aux fluctuations des taux de change. Lorsque la monnaie n'est pas appariée, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité de variations défavorables du taux de change.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Provision pour écarts défavorables

La provision totale pour écarts défavorables englobe toutes les provisions liées aux écarts défavorables pour chaque facteur de risque. Les marges pour écarts défavorables sont établies par produit et par marché géographique à l'égard de chaque hypothèse ou facteur utilisés pour déterminer les provisions techniques les plus probables. Les marges tiennent compte des caractéristiques de risque du secteur évalué.

Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les provisions techniques d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les provisions techniques correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Outre la marge explicite pour écarts défavorables, la base d'évaluation pour les passifs des fonds distincts limite explicitement la constatation des produits futurs au montant nécessaire pour contrebalancer les frais d'acquisition, compte tenu du coût de toute garantie. Les honoraires qui excèdent cette limite sont présentés à titre de marge additionnelle et figurent dans les marges non capitalisées des fonds distincts.

La provision pour écarts défavorables et les produits futurs différés aux fins de l'évaluation en raison des limites à la constatation des produits futurs touchant l'évaluation des passifs au titre des fonds distincts sont présentés dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Provisions techniques les plus probables	268 147 \$	246 105 \$
Provision pour écarts défavorables (« PPED »)		
Risque d'assurance (mortalité/morbidité)	19 549 \$	18 147 \$
Comportement des titulaires de contrats (déchéance / rachat / régularité des primes)	6 757	6 010
Charges	1 950	1 688
Risque de placement (autre que le risque de crédit)	33 531	29 650
Risque de placement (risque de crédit)	1 121	1 061
Garanties des fonds distincts	2 178	1 940
Total de la PPED¹	65 086	58 496
Fonds distincts – marges additionnelles	16 388	13 680
Total des PPED et des marges additionnelles des fonds distincts	81 474 \$	72 176 \$

¹⁾ Les provisions techniques nettes (excluant l'actif de réassurance de 4 720 millions de dollars (5 031 millions de dollars en 2019) lié au bloc fermé de contrats d'assurance vie avec participation en vigueur de la Société qui est conservé dans le cadre de la transaction avec la New York Life) de 333 233 millions de dollars présentées au 31 décembre 2020 (304 601 millions de dollars en 2019) se composent de 268 147 millions de dollars (246 105 millions de dollars en 2019) se rapportant aux provisions techniques les plus probables et de 65 086 millions de dollars (58 496 millions de dollars en 2019) se rapportant à la PPED.

La variation de la PPED d'une période à l'autre est touchée par les changements dans la composition des passifs et des actifs, par les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que par les changements importants dans les hypothèses d'évaluation. L'augmentation globale de la PPED à l'égard du risque d'assurance découle principalement de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada, de l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles et par la hausse prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles, contrebalancés en partie par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong. La hausse globale de la PPED à l'égard du comportement des titulaires de contrats et des charges découle de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada et de la hausse prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles, contrebalancées en partie par le raffermissement du dollar canadien. L'accroissement global de la PPED à l'égard du risque de placement autre que le risque de crédit est attribuable à la croissance prévue de la PPED à l'égard des contrats en vigueur et des affaires nouvelles, à la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada et à l'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles.

contrebalancés en partie par le raffermissement du dollar canadien. L'augmentation de la marge additionnelle sur les fonds distincts est principalement attribuable au redressement des marchés des actions et à l'examen annuel des méthodes et hypothèses d'évaluation actuarielle.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses qui sous-tendent l'établissement des provisions mathématiques sont mises à jour pour refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement dans les perspectives, la valeur des provisions mathématiques est modifiée, ce qui influe sur le résultat net attribué aux actionnaires. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux mises à jour des hypothèses non économiques et de certaines hypothèses concernant les actifs sous-jacents aux provisions mathématiques est illustrée ci-après, et suppose que la modification des hypothèses est la même pour toutes les divisions opérationnelles. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou une amélioration des hypothèses non économiques sous-jacents aux provisions mathématiques des activités d'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2020 est également indiquée ci-après.

Pour les modifications des hypothèses concernant les actifs, la sensibilité est présentée après l'incidence correspondante sur le résultat de la variation de la valeur des actifs soutenant les provisions mathématiques. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations du rendement actuariel et du rendement des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché; ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(600)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) ^{3, 4, 5}	(5 700)	(5 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 600)	(2 400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴ Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

⁵ Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Diminution du résultat net après impôts attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3}	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ^{2, 3, 4}	(2 100)	(1 900)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ^{2, 3, 4}	(3 100)	(2 800)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ^{2, 3}	(400)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures ³	(100)	(100)

¹ L'incidence en dollars américains a été convertie au taux de 1,2732 en 2020.

² Les incidences des sensibilités sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

³ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

⁴ Les chiffres comparatifs de 2019 ont été mis à jour pour refléter l'amélioration apportée en 2020 à la répartition entre les taux d'incidence et de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des variations des hypothèses relatives aux actifs soutenant les provisions techniques¹

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) du résultat net après impôts attribué aux actionnaires			
	2020		2019	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses relatives aux actifs révisées périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions cotées ¹	500 \$	(500) \$	500 \$	(500) \$
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actifs alternatifs à long terme ²	4 200	(5 200)	3 800	(4 400)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée des actions dans la modélisation stochastique des fonds distincts ³	(200)	200	(300)	300

¹ La sensibilité au rendement des actions cotées mentionnée précédemment comprend l'incidence sur les provisions constituées relativement aux garanties des fonds distincts et sur d'autres provisions mathématiques. Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Au 31 décembre 2020, les taux de croissance, compte tenu des dividendes, sur les principaux marchés utilisés dans les modèles d'évaluation stochastique pour l'évaluation des garanties des fonds distincts sont de 9,2 % par année au Canada (9,2 % au 31 décembre 2019), de 9,6 % par année aux États-Unis (9,6 % au 31 décembre 2019) et de 6,2 % par année au Japon (6,2 % au 31 décembre 2019). Les hypothèses de croissance pour les fonds d'actions européens sont propres au marché et varient entre 8,3 % et 9,9 %.

² Les actifs alternatifs à long terme comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les placements directs dans des exploitations pétrolières et gazières et les actions de sociétés fermées, dont certaines sont liées au secteur pétrolier et gazier. Les hypothèses de rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme et des actions de sociétés cotées sont établies conformément aux normes de pratique actuarielles pour l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et aux lignes directrices de l'ICA. Les hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées comprennent les taux de croissance du marché et les revenus annuels comme les loyers, les bénéfices de production et les dividendes, et varieront en fonction de la période de détention. Sur un horizon de 20 ans, nos hypothèses de rendement annuel selon les meilleures estimations varient de 5,25 % à 11,65 %, dont un rendement moyen de 9,3 % (9,3 % au 31 décembre 2019) fondé sur la composition actuelle des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2020. Nos hypothèses de rendement, y compris les marges pour tenir compte des écarts défavorables dans notre évaluation qui tiennent compte de l'incertitude liée à la génération des rendements, varient de 2,5 % à 7,5 %, dont un rendement moyen de 6,1 % (6,1 % au 31 décembre 2019), fondé sur la composition des actifs servant de soutien à nos produits d'assurance et de rente assortis de garanties en date du 31 décembre 2020.

³ Les hypothèses de volatilité des actions cotées sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et la conformité aux normes actuarielles. Les hypothèses de volatilité qui en résultent sont de 16,5 % par année au Canada et de 17,1 % par année aux États-Unis pour les actions de sociétés cotées à grande capitalisation et de 19,1 % par année au Japon. Pour les fonds d'actions européens, les hypothèses de volatilité varient entre 16,3 % et 17,7 %.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges pour écarts défavorables qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2020

L'examen annuel 2020 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 563 millions de dollars, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 198 millions de dollars après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation ¹	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable au Canada	(42) \$	– \$	(42) \$	31 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(304)	(1)	(303)	232
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	893	–	893	(682)
Mises à jour liées aux placements	(212)	(153)	(59)	31
Autres mises à jour	228	455	(227)	190
Incidence nette	563 \$	301 \$	262 \$	(198) \$

¹ La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait des améliorations apportées à nos modèles d'évaluation, du fait principalement des mises à jour annuelles faites pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen des contrats de rente variable au Canada a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 232 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait principalement d'un examen des contrats de réassurance et des marges pour mortalité pour les catégories de risque excellent liées à nos activités d'assurance individuelle au Canada ainsi que des mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une charge au titre de l'examen des hypothèses de mortalité liées à nos activités d'assurance aux États-Unis, pour lesquelles les nouveaux résultats techniques indiquaient un taux de mortalité plus élevé dans les groupes de personnes plus âgées.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont été formulées à l'égard de plusieurs produits, principalement au Canada, pour tenir compte des résultats techniques récents, donnant lieu à l'imputation d'un profit net après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 682 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Nous avons réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats d'assurance vie universelle au Canada, y compris les contrats d'assurance temporaire renouvelables annuellement et leur coût uniformisé. Nous avons abaissé le taux de déchéance ultime inclus dans les hypothèses en raison de l'émergence de données plus récentes, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 504 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, du fait principalement des résultats techniques défavorables des contrats importants.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge nette après impôts au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découlait surtout des résultats techniques défavorables liés à la déchéance des contrats d'assurance à l'intention des particuliers au Japon.

Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 190 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ce montant comprend plusieurs éléments positifs, y compris les mises à jour des modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts américains ainsi que les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis, contrebalancés en partie par les améliorations apportées à nos modèles d'évaluation, découlant essentiellement des mises à jour annuelles faites pour refléter les fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles au Canada correspond à un profit après impôts de 77 millions de dollars imputé au résultat net attribué aux actionnaires. Le profit découlait des mises à jour à certaines ententes de réassurance de contrats d'assurance individuelle et des marges pour mortalité dans les catégories de risque excellent, ainsi que des améliorations apportées à nos modèles d'évaluation, découlant principalement des mises à jour annuelles pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020, contrebalancées en grande partie par la mise à jour des hypothèses relatives à la déchéance à l'égard de nos produits d'assurance vie universelle.

Aux États-Unis, l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles correspond à une charge après impôts de 301 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La charge découlait des mises à jour à nos hypothèses de mortalité pour tenir compte des nouveaux résultats techniques, ainsi que des améliorations apportées à nos modèles d'évaluation, découlant principalement des mises à jour annuelles pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020, contrebalancées en partie par la mise à jour des modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts américains ainsi que par les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis.

En Asie, l'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles correspond à une charge après impôts de 41 millions de dollars imputée au résultat net attribué aux actionnaires. La charge était principalement attribuable au Japon, où les mises à jour relatives à la déchéance et à la morbidité à l'égard de certains produits pour tenir compte des nouveaux résultats ont eu une incidence partiellement compensatoire.

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend nos activités de réassurance) correspond à un profit après impôts de 67 millions de dollars imputé au résultat net attribué aux actionnaires.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles de 2019

L'examen annuel 2019 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 74 millions de dollars, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 21 millions de dollars après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	11 \$	– \$	11 \$	(8) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	25	47	(22)	14
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	135	17	118	(75)
Hypothèses sur le rendement des placements	12	81	(69)	70
Autres mises à jour	(109)	(163)	54	(22)
Incidence nette	74 \$	(18) \$	92 \$	(21) \$

Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le secteur Assurance aux États-Unis a réalisé en 2019 un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen couvrait tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, l'incidence des réductions des prestations des titulaires de contrats ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes et un examen des marges sur les activités. L'examen des activités d'assurance soins de longue durée a eu une incidence presque neutre sur le résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des résultats techniques a révélé des taux de résiliation plus bas que prévu pendant la période d'élimination ou d'« admissibilité » (soit la période entre le dépôt d'une demande de règlement et le début du versement des prestations) et une incidence favorable étant donné que les titulaires de contrats déposent un moins grand nombre de demandes de règlement que prévu. De plus, les titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes. L'examen global des résultats techniques au chapitre des demandes de règlement a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts d'environ 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires, laquelle comprend un profit d'environ 0,2 milliard de dollars (0,16 milliard de dollars américains) attribuable à l'incidence de la réduction des prestations.

L'examen des résultats techniques tenait compte de données additionnelles sur les sinistres en raison de la diminution naturelle des échéances du bloc de contrats. Par conséquent, nous avons réduit certaines marges pour écarts défavorables, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.

Bien que l'examen ait continué d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, nous avons revu à la baisse l'hypothèse du taux de morbidité, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts d'environ 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires.¹

L'examen des hausses de primes qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 2,0 milliards de dollars (1,5 milliard de dollars américains) au résultat net attribué aux actionnaires en lien avec le calendrier et le montant prévus des hausses de primes qui sont assujetties à l'obtention de l'approbation des États et qui comprennent une provision pour écarts défavorables de 30 %. Les hausses de primes prévues sont fondées sur les tarifs approuvés antérieurement qui s'appliquaient aux demandes étatiques déjà déposées et les nouvelles demandes estimées fondées sur l'examen de 2019 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance de la Société. Notre expérience en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle présumée, ce qui pourrait entraîner d'autres augmentations ou diminutions des provisions mathématiques, lesquelles pourraient être importantes.²

¹ L'hypothèse de morbidité conservatrice est de 0,25 % pour 25 ans (en baisse par rapport à 0,45 %) et l'hypothèse d'amélioration de la morbidité non conservatrice est de 0,50 % jusqu'à l'âge de 100 ans (en baisse par rapport à 0,75 %).

² Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 14 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour comprenaient un examen des hypothèses de mortalité et des ententes de réassurance du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada de la Société.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 75 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Cette charge découle principalement d'une mise à jour des hypothèses de nos taux de déchéance à l'échelle de plusieurs gammes de produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière de notre sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada, contrebalancée en partie par plusieurs mises à jour des hypothèses des taux de déchéance et de régularité des primes dans d'autres régions.

Mises à jour des hypothèses de rendement des placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 70 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Ce profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance de nos prêts garantis de premier rang pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que des stratégies de placement et de crédit pour certains produits d'assurance vie universelle, qui a été contrebalancée en partie par des mises à jour de certaines hypothèses relatives au rendement des placements en actions de sociétés fermées au Canada.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts de 22 millions de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles par secteur

L'incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes actuarielles au Canada correspond à une charge de 108 millions de dollars après impôts imputée au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découle des mises à jour des taux de déchéance de certains produits du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada et des mises à jour de certaines hypothèses relatives au rendement des placements en actions de sociétés fermées. Aux États-Unis, nous avons comptabilisé un profit après impôts de 71 millions de dollars dans le résultat net attribué aux actionnaires, ce qui s'explique essentiellement par les mises à jour des taux de défaillance des prêts garantis de premier rang. De plus, plusieurs améliorations à la modélisation ont eu une incidence positive nette. Les mises à jour des hypothèses relatives au secteur Asie et au secteur Services généraux et autres (qui comprend les activités de notre sous-secteur de la réassurance) ont donné lieu à un profit de 16 millions de dollars après impôts.

Variation des passifs nets des contrats d'assurance

La variation des passifs nets des contrats d'assurance peut être attribuée à plusieurs facteurs : affaires nouvelles, acquisitions, variations des contrats en vigueur et incidence du change. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance sont essentiellement compensées dans les états financiers par les primes, les revenus de placement, les prestations versées et d'autres flux de trésorerie liés aux contrats. Les variations des passifs nets des contrats d'assurance par secteur d'exploitation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2020

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars)	Asie	Canada	États- Unis	Services généraux et autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	87 937	\$ 83 297	\$ 138 859	\$ (285)	\$ 309 808
Affaires nouvelles ^{1, 2}	3 014	(229)	381	-	3 166
Variations des contrats en vigueur ^{1, 3}	11 516	7 897	14 370	(131)	33 652
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	393	(619)	840	(51)	563
Transactions de réassurance ^{1, 4}	-	-	(3 360)	-	(3 360)
Incidence du change ⁵	98	-	(4 151)	9	(4 044)
Solde au 31 décembre	102 958	\$ 90 346	\$ 146 939	\$ (458)	\$ 339 785

¹⁾ En 2020, l'augmentation de 31 719 millions de dollars présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance et de variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, des variations habituelles des contrats en vigueur, des affaires nouvelles et des dérivés incorporés connexes, en partie contrebalancées par les transactions de réassurance. L'incidence nette de ces éléments correspond à une augmentation de 34 021 millions de dollars, dont 32 709 millions de dollars sont inclus dans les comptes consolidés du résultat aux postes Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et Augmentation (diminution) des actifs de réassurance, et la tranche restante de 1 312 millions de dollars de l'augmentation est incluse au poste Prestations et sinistres, montant net. Le montant de la variation des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend

également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

- ² L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.
- ³ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 33 652 millions de dollars, ce qui reflète principalement l'incidence de la baisse des taux d'intérêt et la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois régions.
- ⁴ Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.
- ⁵ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong, contrebalancée légèrement par la dépréciation du dollar canadien par rapport au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, la diminution des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une baisse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Analyse des variations des passifs nets des contrats d'assurance de 2019

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars)	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux et autres	
				Total	Total
Solde au 1 ^{er} janvier	76 127	\$ 76 628	\$ 133 142	\$ (168)	\$ 285 729
Affaires nouvelles ^{1,2}	2 996	(227)	482	-	3 251
Variations des contrats en vigueur ^{1,3}	12 079	6 770	12 163	(91)	30 921
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ¹	60	133	(84)	(35)	74
Incidence du change ⁴	(3 325)	(7)	(6 844)	9	(10 167)
Solde au 31 décembre	87 937	\$ 83 297	\$ 138 859	\$ (285)	\$ 309 808

- ¹ En 2019, l'augmentation de 32 458 millions de dollars présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance et de variation des actifs de réassurance aux comptes de résultat consolidés est constituée essentiellement des variations découlant des modifications apportées aux méthodes et hypothèses, des variations habituelles des contrats en vigueur, des affaires nouvelles et des dérivés incorporés connexes. L'incidence nette de ces éléments correspond à une augmentation de 34 246 millions de dollars, dont 33 496 millions de dollars sont inclus dans les comptes consolidés du résultat aux postes Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et Augmentation (diminution) des actifs de réassurance, la tranche restante de 750 millions de dollars de l'augmentation est incluse au poste Prestations et sinistres, montant net des comptes de résultat consolidés. Le montant de la variation des passifs des contrats d'assurance figurant dans les comptes consolidés du résultat comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.
- ² L'incidence des provisions mathématiques liées aux affaires nouvelles est positive (négative) lorsque les primes futures estimatives et les revenus de placement futurs sont censés être plus que suffisants (insuffisants) pour couvrir le paiement des montants estimatifs futurs relatifs aux prestations, aux participations aux excédents et aux remboursements, aux impôts et taxes (excluant l'impôt sur le résultat) et aux charges liées aux nouveaux contrats.
- ³ La variation nette des contrats en vigueur au cours de l'exercice s'est traduite par une augmentation de 30 921 millions de dollars, ce qui reflète principalement l'incidence de la baisse des taux d'intérêt et la croissance prévue des passifs des contrats d'assurance dans les trois régions.
- ⁴ La diminution des provisions mathématiques attribuable à l'incidence du change reflète l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar de Hong Kong et au yen. Dans la mesure où les actifs sont exprimés dans la même monnaie que les passifs, l'augmentation des passifs des contrats d'assurance attribuable à l'incidence du change est contrebalancée par une hausse correspondante attribuable à l'incidence du change de la valeur des actifs qui soutiennent ces passifs.

Principales méthodes comptables

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote potentiels substantiels actuellement exerçables ou convertibles;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de leur mise en place. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée;
- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2020 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation comprennent les taux d'intérêt ou rendements en cours pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, et il faut une bonne dose de jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les actions et titres à revenu fixe DV sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les titres à revenu fixe DV qui sont comptabilisés en résultat net attribué aux actionnaires. Les titres sont examinés à intervalles réguliers et toute diminution de la juste valeur est transférée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net attribué aux actionnaires lorsqu'il est jugé probable que la Société ne puisse pas recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre à revenu fixe ou lorsque la juste valeur d'un titre a chuté à un niveau nettement inférieur au coût ou pendant une période prolongée.

Lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le montant total du capital et des intérêts au titre de prêts hypothécaires et de prêts effectués dans le cadre de placements privés sera recouvré en temps opportun, des provisions pour dépréciation sont constituées et toute perte est passée en résultat.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs économiques, les faits nouveaux touchant la Société et des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il peut arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures de dépréciation d'actifs soient très différentes des évaluations de la période considérée, ce qui pourrait nécessiter des provisions pour dépréciation additionnelles. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances figurent dans la section sur le risque de crédit à la note 9 des états financiers consolidés de 2020.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Voir la note 4 des états financiers consolidés de 2020 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations. S'il était établi que les désignations aux fins de la comptabilité de couverture n'étaient pas appliquées de manière appropriée, cela pourrait avoir une incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires présenté.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2020.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2020.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. En 2020, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspondait à un profit de 47 millions de dollars (profit de 113 millions de dollars en 2019) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et à un profit de 10 millions de dollars (perte de 21 millions de dollars en 2019) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2020, la Société a versé un montant de 6 millions de dollars (13 millions de dollars en 2019) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2020, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 446 millions de dollars (excédent de 394 millions de dollars en 2019). En 2021, on prévoit que les cotisations aux régimes devraient s'établir à environ 2 millions de dollars.¹

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2020, la Société a versé des prestations totalisant 65 millions de dollars (62 millions de dollars en 2019) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2020, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 752 millions de dollars (758 millions de dollars en 2019).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2020, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un déficit de 32 millions de dollars (47 millions de dollars en 2019).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2020, nous avons 4 842 millions de dollars d'actifs d'impôt différé (4 574 millions de dollars au 31 décembre 2019). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges, impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2020, selon les IFRS, nous disposons d'un goodwill de 5 714 millions de dollars et d'immobilisations incorporelles de 4 215 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 1 560 millions de dollars). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2020 ont

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur. Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs incorporées ou la diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2021 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2021 et pourraient se traduire par des charges additionnelles pour perte de valeur qui pourraient être importantes.

Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Plusieurs nouvelles modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière selon les IFRS ont été publiées, y compris certaines modifications à des normes en cours d'élaboration par l'IASB. Les principales normes comptables publiées récemment qui pourraient avoir une incidence importante sur la Société sont présentées sommairement ci-après. Voir la note 2 de nos états financiers consolidés de 2020 pour des précisions sur les modifications aux méthodes comptables et à la présentation de l'information financière.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17 publiées en juin 2020, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17. La norme vise à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation d'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet d'IFRS 9. Cette modification présente un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que les informations correspondantes sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur les pertes attendues. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société a décidé de reporter l'adoption d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2023, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. La Société évalue l'incidence de cette norme.

IFRS 17, Contrats d'assurance

La norme IFRS 17 originale a été publiée en mai 2017 et sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée. La norme remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la Société.

Les principes à la base d'IFRS 17 diffèrent de la MCAB autorisée par IFRS 4. Bien qu'il existe de nombreuses différences, deux des principales différences sont indiquées ci-dessous :

- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques du passif, tandis que, selon la MCAB, la Société utilise les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les passifs des contrats d'assurance pour évaluer les passifs. La différence dans l'approche pour établir le taux d'actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats techniques liés aux placements sont générés. Selon la MCAB, les résultats techniques liés aux placements comprennent l'incidence des activités de placement. Cette incidence est directement liée à la MCAB. Selon IFRS 17, l'incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie de l'actif et est indépendante de l'évaluation du passif.

- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés (dans la composante marge sur services contractuels du passif des contrats d'assurance) et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis et les pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisées immédiatement en résultat. Selon la MCAB, les profits (et les pertes) découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Le traitement du taux d'actualisation et des profits sur les affaires nouvelles selon IFRS 17 pourrait entraîner une volatilité additionnelle de nos résultats financiers et, selon le traitement prescrit par le TSAV, de notre situation de fonds propres. Nous pourrions être tenus d'adopter de nouvelles mesures non conformes aux PCGR pour expliquer nos résultats.

De plus, dans certaines régions, y compris le Canada, la norme pourrait avoir une incidence considérable sur les positions fiscales et la situation des fonds propres réglementaires et sur d'autres mesures financières qui sont tributaires des valeurs comptables selon les IFRS. Certains des principaux risques sont présentés sommairement dans la rubrique « Facteurs de risque et gestion du risque – Risques émergents » qui précède.

La Société continue d'évaluer les incidences de cette norme et prévoit que la norme aura des incidences importantes sur ses états financiers consolidés. L'établissement d'une marge sur services contractuels sur nos contrats en vigueur devrait entraîner une augmentation des passifs des contrats d'assurance et une diminution correspondante des capitaux propres à la transition. La marge sur services contractuels représente les profits non acquis qui devraient être amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Nous continuons d'évaluer les incidences potentielles des autres modifications, y compris les choix de méthodes comptables offerts selon IFRS 17, sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

12. Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2020, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2020.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2020, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes en raison des contrôles manuels. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2020. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2020.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2020 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2020.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

13. Rendement et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois régissant les valeurs mobilières au Canada si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus utilisés pour les états financiers audités de la Société. Les mesures non conformes aux PCGR incluent : le résultat tiré (la perte découlant des activités de base; le RCP tiré des activités de base; le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; le résultat tiré des activités de base avant impôts; le résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); la marge BAIIA tirée des activités de base; les profits sur les placements liés aux activités de base; les frais généraux liés aux activités de base; le taux de change constant (les mesures présentées selon un taux de change constant comprennent le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, des frais généraux liés aux activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des apports nets, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles (« VAN »), des actifs gérés, des actifs gérés et administrés, des actifs gérés et administrés moyens et des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde); les actifs administrés; le ratio d'efficacité; les actifs gérés et administrés; les actifs gérés; les actifs gérés et administrés moyens; les fonds propres consolidés; la valeur intrinsèque; la valeur des affaires nouvelles; la marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »); les souscriptions; les souscriptions d'EPA; les apports bruts; et les apports nets. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence directe des fluctuations des marchés des actions et des taux d'intérêt, des modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles ainsi qu'à un certain nombre d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, de nos passifs et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés ne sont pas réellement réalisés à ce moment-là et pourraient ne jamais l'être si les marchés évoluaient dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. La direction utilise le résultat tiré des activités de base à des fins de planification et de présentation de l'information financière et, à l'instar du résultat net attribué aux actionnaires, de mesure clé utilisée dans nos régimes d'encouragement à court et à moyen terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Voir la rubrique « Information financière trimestrielle » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Les éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. Le résultat prévu sur les contrats en vigueur, y compris les reprises prévues de provisions pour écarts défavorables, les produits d'honoraires, les marges sur les contrats souscrits par des groupes et les affaires basées sur les écarts comme la Banque Manuvie et la gestion de fonds de placement.
2. Les coûts des couvertures à grande échelle fondés sur les rendements attendus des marchés.
3. Le poids et les profits découlant des affaires nouvelles.
4. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques des titulaires de contrats.
5. Les charges d'exploitation et d'acquisition par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques.
6. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au cours d'un seul exercice, désignés comme « profits sur les placements liés aux activités de base ». Plus précisément, il s'agit de résultats techniques favorables liés aux placements d'au plus 100 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre, d'au plus 200 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre pour les six premiers mois de l'exercice, d'au plus 300 millions de dollars comptabilisés au troisième trimestre pour les neuf premiers mois de l'exercice et d'au plus 400 millions de dollars comptabilisés au quatrième trimestre pour l'exercice complet. Toute perte au titre des résultats techniques liés aux placements comptabilisée au cours d'un trimestre sera portée en réduction des profits nets tirés des résultats techniques liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice, et l'écart sera inclus dans le résultat tiré des activités de base, sous réserve d'un plafond correspondant au

montant des profits sur les placements liés aux activités de base cumulés depuis le début d'un exercice et d'un seuil de zéro, ce qui reflète nos prévisions de résultats techniques positifs liés aux placements tout au long du cycle économique. Par conséquent, dans la mesure où toutes les pertes au titre des résultats techniques liés aux placements ne peuvent être entièrement compensées au cours d'un trimestre, elles seront reportées en avant afin d'être portées en réduction des profits tirés des résultats techniques liés aux placements des trimestres subséquents du même exercice, afin d'établir les profits sur les placements liés aux activités de base. Les résultats techniques liés aux placements sont liés aux placements dans des titres à revenu fixe, aux rendements des actifs alternatifs à long terme, aux résultats au chapitre du crédit et aux changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique. Un exemple de changement stratégique dans la composition d'actifs est présenté ci-après.

- Ces résultats techniques favorables et défavorables liés aux placements sont une combinaison des résultats en matière de placement tels qu'ils sont présentés et de l'incidence des activités de placement sur l'évaluation de nos provisions mathématiques. Nous n'établissons pas de lien entre des éléments spécifiques des résultats techniques liés aux placements et des montants inclus dans le résultat tiré des activités de base ou exclus de celui-ci.
 - Le seuil de 400 millions de dollars représente notre estimation du montant annualisé moyen des résultats techniques liés aux placements favorables nets que la Société s'attend raisonnablement à obtenir tout au long du cycle économique en fonction des résultats historiques. Il ne s'agit pas d'une prévision des résultats techniques liés aux placements favorables nets pour tout exercice donné.
 - Les résultats techniques nets moyens annualisés liés aux placements calculés depuis l'instauration du résultat tiré des activités de base en 2012 s'établissaient à 380 millions de dollars à la fin de 2020, une diminution par rapport à la moyenne de 527 millions de dollars (2012 à 2019) attribuable aux pertes découlant des résultats techniques liés aux placements (en comparaison de profits moyens au cours des exercices précédents, y compris des profits sur les placements liés aux activités de base).
 - La décision annoncée le 22 décembre 2017 de réduire la part des actifs alternatifs à long terme dans la composition du portefeuille d'actifs servant de soutien à nos activités traditionnelles constituait le premier changement stratégique de composition d'actifs depuis que nous avons mis en place en 2012 la mesure relative aux profits sur les placements liés aux activités de base. Nous avons revu la description des résultats techniques liés aux placements en 2017 pour y mentionner que seuls les changements dans la composition d'actifs autres que ceux liés à un changement stratégique sont pris en compte dans la composante résultats techniques liés aux placements des profits sur les placements liés aux activités de base.
 - L'horizon du rendement des placements historique peut varier en fonction des catégories d'actifs sous-jacentes et dépasser généralement 20 ans. Pour déterminer le seuil, nous nous penchons sur un cycle économique de 5 ans ou plus qui comprend une récession. Dans le cadre de notre processus annuel de planification sur 5 ans, nous déterminons si le seuil est toujours approprié et nous l'ajustons, à la hausse ou à la baisse, si nous en arrivons à la conclusion que le seuil n'est plus approprié.
 - Les critères précis d'évaluation en vue d'un éventuel ajustement du seuil comprennent, sans s'y limiter, la mesure dans laquelle les résultats réels liés aux placements diffèrent significativement des hypothèses actuarielles sur lesquelles reposent l'estimation des passifs des contrats d'assurance, des événements de marché importants, des cessions et acquisitions d'actifs importantes, et des modifications à la réglementation ou aux normes comptables.
7. Le résultat tiré des excédents autres que les éléments réévalués à la valeur de marché. Les profits sur les actions DV et les capitaux de lancement dans des fonds distincts ou fonds communs de placement sont compris dans le résultat tiré des activités de base.
 8. Les règlements de litiges courants ou non importants.
 9. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
 10. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
 11. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont les suivants :

1. L'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable comprend les éléments énumérés ci-après :
 - L'incidence sur le résultat de l'écart entre l'augmentation (la diminution) nette des obligations au titre des garanties de rente variable assorties d'une couverture dynamique et le rendement des actifs assortis d'une couverture connexe. Notre stratégie de couverture dynamique des rentes variables n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance et de placement à tous les risques ou mesures associés aux garanties intégrées dans ces produits pour un certain nombre de raisons, y compris : la provision pour écarts défavorables, le rendement des placements, la tranche du risque de taux d'intérêt qui n'est pas assortie d'une couverture dynamique, la volatilité réelle des marchés des actions et des taux d'intérêt, et les changements dans le comportement des titulaires de contrats.
 - Les profits (charges) sur les obligations au titre des garanties de rente variable non assorties d'une couverture dynamique.
 - Les profits (charges) sur les placements en actions du fonds général servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et sur les produits d'honoraires.
 - Les profits (charges) sur les couvertures d'actions à grande échelle par rapport au coût prévu. Le coût prévu des couvertures à grande échelle est calculé au moyen des hypothèses liées aux capitaux propres utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la hausse (baisse) des taux de réinvestissement des titres à revenu fixe utilisés dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
 - Les profits (charges) sur la vente des obligations DV et les positions ouvertes de dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture dans le secteur Services généraux et autres.

2. Les résultats techniques favorables nets liés aux placements qui dépassent 400 millions de dollars par année ou les résultats défavorables nets liés aux placements cumulés depuis le début d'un exercice.
3. Les profits ou les pertes de la réévaluation à la valeur de marché sur les actifs détenus dans le secteur Services généraux et autres, autres que les profits réalisés sur les actions DV et les capitaux de lancement dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.
4. Les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessus, les provisions mathématiques selon les IFRS en usage sont évaluées au Canada d'après les normes établies par le Conseil des normes actuarielles. Selon les normes, un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles doit avoir lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées, et il se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges qui sont appropriées pour les risques assumés. Les modifications liées au taux de réinvestissement ultime sont prises en compte dans l'incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable. Du fait que le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte des résultats de l'examen annuel, il aide les investisseurs à évaluer le rendement de nos activités et à le comparer d'une période à l'autre avec celui d'autres sociétés d'assurance mondiales, car le profit ou la perte découlant de l'examen annuel n'est pas représentatif du rendement de l'exercice considéré et n'est pas comptabilisé dans le résultat net selon la plupart des normes actuarielles d'autres pays que le Canada.
5. L'incidence sur l'évaluation des provisions mathématiques des modifications apportées aux caractéristiques des produits ou des nouvelles transactions de réassurance, si elles sont importantes.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels importants, y compris les règlements juridiques importants et très inhabituels ou d'autres éléments importants et exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
10. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base** (« RCP tiré des activités de base ») est une mesure de la rentabilité non conforme aux PCGR qui présente le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base à l'aide de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Le **résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire** est le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires exprimé en fonction du nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées selon un taux de change constant, qui sont des mesures non conformes aux PCGR qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Les montants du présent rapport de gestion présentés selon un taux de change constant sont calculés, le cas échéant, en utilisant les taux de change du compte de résultat et de l'état de la situation financière en vigueur pour le T4 2020. Les mesures présentées selon un taux de change constant comprennent le taux de croissance du résultat tiré des activités de base, des frais généraux liés aux activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, des souscriptions, des souscriptions d'EPA, des apports bruts, des apports nets, du BAIIA tiré des activités de base, de la valeur des affaires nouvelles, de la marge sur la valeur des affaires nouvelles, des actifs gérés, des actifs gérés et administrés, des actifs gérés et administrés moyens et des produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Les **actifs gérés et administrés** constituent une mesure non conforme aux PCGR de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les actifs gérés et administrés sont fréquemment utilisés dans le secteur pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Actifs gérés et administrés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2020	2019
Total des placements	410 977 \$	378 527 \$
Actif net des fonds distincts	367 436	343 108
Actifs gérés selon les états financiers	778 413	721 635
Fonds communs de placement	238 068	217 015
Comptes de placement autogérés institutionnels (fonds distincts exclus)	107 387	95 410
Autres fonds	10 880	9 401
Total des actifs gérés	1 134 748	1 043 461
Autres actifs administrés	162 688	145 397
Incidence des devises	-	(12 039)
Actifs gérés et administrés selon un taux de change constant	1 297 436 \$	1 176 819 \$

Les **actifs gérés et administrés moyens** sont une mesure non conforme aux PCGR des actifs gérés et administrés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours de la période de présentation de l'information financière. Cette mesure est utilisée pour analyser et expliquer les revenus d'honoraires et le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Elle est calculée comme la moyenne du solde d'ouverture des actifs gérés et administrés et du solde de clôture des actifs gérés et administrés au moyen des soldes quotidiens lorsqu'ils sont disponibles et des moyennes à la fin du mois ou du trimestre lorsque la moyenne quotidienne n'est pas disponible.

Fonds propres consolidés

Notre définition des fonds propres consolidés, mesure non conforme aux PCGR, sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des instruments de fonds propres.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
Total des capitaux propres	53 005 \$	50 106 \$
Ajouter : perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie	230	143
Ajouter : instruments de fonds propres admissibles	7 829	7 120
Fonds propres consolidés	61 064 \$	57 369 \$

Le **BAIIA tiré des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre la capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer la valeur de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BAIIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, impôts et amortissements. Le BAIIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients selon la MCAB. Le BAIIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

La **marge BAIIA tirée des activités de base** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et ainsi que pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAIIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par le total des produits de ces activités. La marge BAIIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, la marge BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2020	2019
BAIIA tiré des activités de base	1 680 \$	1 536 \$
Amortissement des coûts d'acquisition différés et autres amortissements	(320)	(311)
Amortissement des commissions de vente différées	(85)	(81)
Résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat	1 275	1 144
(Charge) recouvrement d'impôts lié aux activités de base	(172)	(123)
Résultat tiré des activités de base	1 103 \$	1 021 \$
BAIIA tiré des activités de base	1 680 \$	1 536 \$
Produits	5 749	5 595
Marge BAIIA tirée des activités de base	29,2 %	27,5 %

Le **ratio d'efficacité** est une mesure non conforme aux PCGR que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficacité. Le ratio d'efficacité se définit comme les frais généraux avant impôts compris dans le résultat tiré des activités de base (« frais généraux liés aux activités de base ») divisés par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des frais généraux liés aux activités de base.

La **valeur intrinsèque (« VI »)** mesure la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu découlant des contrats en vigueur dans les états de la situation financière consolidés de Manuvie, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures. On obtient la VI en additionnant la valeur nette rajustée et la valeur des contrats en vigueur. La valeur nette

rajustée correspond aux capitaux propres des actionnaires selon les IFRS, rajustés en fonction du goodwill et des immobilisations incorporelles, de la juste valeur des actifs excédentaires, de la valeur comptable des emprunts et des actions privilégiées ainsi que du bilan établi selon les règles locales, des provisions réglementaires et des fonds propres relatifs aux activités de Manuvie en Asie. La valeur des contrats en vigueur au Canada et aux États-Unis correspond à la valeur actualisée du résultat futur prévu selon les IFRS découlant des contrats en vigueur, déduction faite de la valeur actualisée du coût de détention des fonds propres servant de soutien aux contrats en vigueur selon le cadre du TSAV. La valeur des contrats en vigueur en Asie tient compte des exigences réglementaires locales en matière de résultat et de fonds propres. Elle ne tient pas compte du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie, ni des activités de la Banque Manuvie, ni des activités de réassurance IARD.

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** correspond à la variation de la valeur intrinsèque découlant des souscriptions au cours de la période de référence. Elle est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs comme les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD à court terme de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)** correspond à la VAN, divisée par les EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les EPA sont égaux à 100 % des primes annualisées prévues la première année pour les produits à prime récurrente, et à 10 % des primes uniques pour les produits à prime unique. La VAN et l'EPA utilisés dans le calcul de la marge sur la VAN tiennent compte des participations ne donnant pas le contrôle, mais excluent les activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus de un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions d'EPA comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au T1 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Le volume de nouveaux prêts de la Banque comprend les prêts bancaires et les prêts hypothécaires autorisés au cours de la période.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports nets sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs et à les conserver. Lorsque le montant des apports bruts est supérieur au montant des rachats, les apports nets sont positifs et sont désignés comme des entrées de fonds nettes. En revanche, lorsque le montant des rachats dépasse celui des apports bruts, les apports nets sont négatifs et seront désignés comme des sorties de fonds nettes.

14. Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2020, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paiements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ¹	11 342 \$	243 \$	486 \$	486 \$	10 127 \$
Passifs liés aux instruments de fonds propres ¹	9 611	598	463	924	7 626
Engagements de placements	9 937	3 272	3 401	2 759	505
Obligations locatives	353	116	115	47	75
Passifs des contrats d'assurance ²	827 727	10 672	9 859	15 416	791 780
Passifs des contrats de placement ¹	5 551	297	514	520	4 220
Dépôts de clients de la Banque	20 889	16 783	2 591	1 515	-
Autres	1 126	300	615	203	8
Total des obligations contractuelles	886 536 \$	32 281 \$	18 044 \$	21 870 \$	814 341 \$

¹ Les paiements prévus par contrat comprennent le principal, les intérêts et les distributions, et tiennent compte des montants à payer jusqu'à la date d'échéance du contrat. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Dans le cas des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2020 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau. Nous avons racheté le 5 janvier 2021 les débentures subordonnées à taux fixe/variable à 2,389 % d'un montant de 0,35 milliard de dollars. Le rachat a été pris en compte dans les paiements contractuels.

² Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations (se reporter à la rubrique « Provisions mathématiques »). Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2020.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates (en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie ¹	8 651 \$	5 302 \$	7 560 \$	8 454 \$	8 373 \$	8 309 \$	7 696 \$	8 077 \$
Rentes et régimes de retraite	672	704	673	901	865	1 026	995	237
Primes, montant net	9 323	6 006	8 233	9 355	9 238	9 335	8 691	8 314
Revenus de placement	4 366	3 521	5 262	3 284	4 004	3 932	3 710	3 747
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement ²	1 683	1 100	11 626	4 558	(4 503)	6 592	7 185	8 926
Autres produits	2 497	2 749	2 365	2 980	2 433	2 770	2 634	2 562
Total des produits	17 869 \$	13 376 \$	27 486 \$	20 177 \$	11 172 \$	22 629 \$	22 220 \$	23 549 \$
Résultat avant impôts sur le résultat	2 065 \$	2 170 \$	832 \$	1 704 \$	1 225 \$	715 \$	1 756 \$	2 524 \$
(Charge) recouvrement d'impôt	(224)	(381)	7	(597)	(89)	(100)	(240)	(289)
Résultat net	1 841 \$	1 789 \$	839 \$	1 107 \$	1 136 \$	615 \$	1 516 \$	2 235 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 780 \$	2 068 \$	727 \$	1 296 \$	1 228 \$	723 \$	1 475 \$	2 176 \$
Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires								
Total du résultat tiré des activités de base ³	1 474 \$	1 453 \$	1 561 \$	1 028 \$	1 477 \$	1 527 \$	1 452 \$	1 548 \$
Autres éléments visant le rapprochement du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base :								
Résultats techniques liés aux placements exclus du résultat tiré des activités de base	585	147	(916)	(608)	182	(289)	146	327
Incidence directe des marchés des actions, des taux d'intérêt et des obligations au titre des garanties de rente variable	(323)	390	73	792	(389)	(494)	(144)	249
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles	-	(198)	-	-	-	(21)	-	-
Transactions de réassurance	44	276	9	12	(34)	-	63	52
Éléments fiscaux et autres	-	-	-	72	(8)	-	(42)	-
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 780 \$	2 068 \$	727 \$	1 296 \$	1 228 \$	723 \$	1 475 \$	2 176 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,90 \$	1,04 \$	0,35 \$	0,64 \$	0,61 \$	0,35 \$	0,73 \$	1,09 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,89 \$	1,04 \$	0,35 \$	0,64 \$	0,61 \$	0,35 \$	0,73 \$	1,08 \$
Dépôts dans les fonds distincts	9 741 \$	9 158 \$	8 784 \$	11 215 \$	9 417 \$	9 160 \$	9 398 \$	10 586 \$
Total de l'actif (en milliards)	880 \$	876 \$	866 \$	831 \$	809 \$	812 \$	790 \$	780 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 940	1 940	1 939	1 943	1 948	1 961	1 965	1 965
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 943	1 942	1 941	1 947	1 953	1 965	1 969	1 969
Dividende par action ordinaire	0,280 \$	0,280 \$	0,280 \$	0,280 \$	0,250 \$	0,250 \$	0,250 \$	0,250 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,2732	1,3339	1,3628	1,4187	1,2988	1,3243	1,3087	1,3363
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	1,3030	1,3321	1,3854	1,3449	1,3200	1,3204	1,3377	1,3295

¹ Comprennent des primes cédées liées à la réassurance d'un bloc de nos contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis de 2,4 milliards de dollars américains au T3 2020.

² En ce qui a trait aux actifs à revenu fixe servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement, aux actions servant de soutien aux produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats et aux dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables, l'incidence des profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs a été amplement neutralisée par la variation des passifs des contrats d'assurance et de placement.

³ Mesure non conforme aux PCGR. Voir la rubrique « Rendement et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessus.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2020	2019	2018
Produits			
Asie	28 455 \$	28 673 \$	19 710 \$
Canada	18 638	19 609	13 598
États-Unis	23 361	24 594	586
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	5 749	5 595	5 463
Services généraux et autres	2 705	1 099	(385)
Total des produits	78 908 \$	79 570 \$	38 972 \$
Total de l'actif	880 349 \$	809 130 \$	750 271 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	6 164 \$	4 543 \$	4 769 \$
Instruments de fonds propres	7 829	7 120	8 732
Total des passifs financiers	13 993 \$	11 663 \$	13 501 \$
Dividende par action ordinaire	1,12 \$	1,00 \$	0,91 \$
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3	0,5445	0,5445	0,5445
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4	0,587	0,7713	0,6536
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 5	0,9728	0,9728	0,9728
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 7	1,078	1,078	1,078
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,0878	1,0878	1,0878
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,1828	1,1828	1,1371
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	1,1035	1,1035	0,9884
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	0,9465	0,9608	0,975
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	0,950	0,975	0,975
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	0,9266	0,95	0,95
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 21	1,400	1,40	1,40
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 23	1,2125	1,2125	1,2125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25 ¹	1,175	1,175	0,9706

¹ Le 20 février 2018, la SFM a émis 10 millions d'actions de catégorie 1, série 25, à dividende non cumulatif et à taux révisable.

Différences entre les IFRS et les normes d'information financière de Hong Kong

Les états financiers consolidés de Manuvie sont présentés selon les IFRS. Les IFRS diffèrent à certains égards des normes d'information financière de Hong Kong (les « normes de Hong Kong »). Jusqu'à ce que IFRS 17, *Contrats d'assurance*, entre en vigueur, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, permet l'application de la norme relative aux contrats d'assurance en vigueur à la date à laquelle un émetteur adopte les IFRS. Selon les IFRS, les passifs des contrats d'assurance sont évalués au Canada selon les normes établies par le Conseil des normes actuarielles du Canada. Selon le niveau des taux d'intérêt, les passifs des contrats d'assurance calculés selon les normes de Hong Kong pourraient être supérieurs à ceux établis selon les IFRS actuelles.

IFRS et exigences réglementaires de Hong Kong

L'organisme de réglementation des assurances exige des assureurs de Hong Kong qu'ils respectent un seuil minimum de solvabilité. Au 31 décembre 2020, les activités de la Société qui entrent dans le champ d'application de ces exigences avaient suffisamment d'actifs pour respecter les exigences en matière de seuil minimum de solvabilité, tant en vertu des exigences réglementaires de Hong Kong que de celles des IFRS.

Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2021, la SFM avait 1 940 458 689 actions ordinaires en circulation.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manulife.com et sur celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les pairs examinateurs, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Roy Gori
Président et chef de la direction



Philip Witherington
Chef des finances

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques et les montants à recouvrer au titre de la réassurance de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven Finch
Actuaire désigné

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière Manuvie (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
<i>Question clé de l'audit</i>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 385,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir des hypothèses les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes, et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écarts défavorables aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché	
Question clé de l'audit	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. L'évaluation de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la perturbation des marchés liée à la COVID-19. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel 2020, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2020 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est délivré est Sean Musselman.

Ernst + Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie (la « Société »), aux 31 décembre 2020 et 2019, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2020, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations* de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 10 février 2021 comporte une opinion sans réserve à son égard.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits ont impliqué notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprenaient le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit ci-dessous sont des questions relevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou doivent être communiquées au comité d'audit et qui 1) se rapportent à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et 2) requièrent des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons des opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
<i>Description de la question</i>	La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 385,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (ICA). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir de l'hypothèse la plus probable; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des

	<p>placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écart défavorable aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché
<i>Description de la question</i>	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,6 milliards de dollars au 31 décembre 2020 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. L'évaluation de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de la perturbation des marchés liée à la COVID-19. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société Financière Manuvie depuis 1905.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 10 février 2021

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2020, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). À notre avis, la Société Financière Manuvie (la « Société ») maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2020, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), des états de la situation financière consolidés de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes, et notre rapport daté du 10 février 2021 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui figure dans le rapport de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu à tous les égards importants.

Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque ainsi que de la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 10 février 2021

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Actif		
Trésorerie et titres à court terme	26 167 \$	20 300 \$
Titres de créance	218 724	198 122
Actions cotées	23 722	22 851
Créances hypothécaires	50 207	49 376
Placements privés	40 756	37 979
Avances sur contrats	6 398	6 471
Prêts aux clients de la Banque	1 976	1 740
Immeubles	12 832	12 928
Autres placements	30 195	28 760
Total des placements (note 3)	410 977	378 527
Autres actifs		
Revenus de placement à recevoir	2 523	2 416
Primes arriérées	1 444	1 385
Dérivés (note 4)	27 793	19 449
Actifs de réassurance (notes 6 et 7)	45 836	41 446
Actifs d'impôt différé (note 16)	4 842	4 574
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 5)	9 929	9 975
Divers	9 569	8 250
Total des autres actifs	101 936	87 495
Actif net des fonds distincts (note 22)	367 436	343 108
Total de l'actif	880 349 \$	809 130 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs des contrats d'assurance (note 6)	385 554 \$	351 161 \$
Passifs des contrats de placement (note 7)	3 288	3 104
Dépôts de clients de la Banque	20 889	21 488
Dérivés (note 4)	14 962	10 284
Passifs d'impôt différé (note 16)	2 614	1 972
Autres passifs	18 607	16 244
	445 914	404 253
Dette à long terme (note 9)	6 164	4 543
Instruments de fonds propres (note 10)	7 829	7 120
Passif net des fonds distincts (note 22)	367 436	343 108
Total du passif	827 343	759 024
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 11)	3 822	3 822
Actions ordinaires (note 11)	23 042	23 127
Surplus d'apport	261	254
Résultats non distribués des actionnaires	18 887	15 488
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(313)	(350)
Titres disponibles à la vente	1 838	1 511
Couvertures de flux de trésorerie	(229)	(143)
Réserve de réévaluation des immeubles	34	31
Conversion des établissements à l'étranger	4 993	5 398
Total des capitaux propres des actionnaires	52 335	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(784)	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 455	1 211
Total des capitaux propres	53 006	50 106
Total du passif et des capitaux propres	880 349 \$	809 130 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Roy Gori
Président et chef de la direction



John Cassaday
Président du conseil d'administration

Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action)

	2020	2019
Produits		
Primes		
Primes brutes	41 408 \$	41 059 \$
Primes cédées à des réassureurs	(8 491)	(5 481)
Primes, montant net	32 917	35 578
Revenus de placement (note 3)		
Revenus de placement	16 433	15 393
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	18 967	18 200
Revenus de placement, montant net	35 400	33 593
Autres produits (note 13)	10 591	10 399
Total des produits	78 908	79 570
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 6)	30 133	28 660
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance (note 6)	36 982	33 727
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement (note 7)	178	170
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(6 795)	(5 373)
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance (note 6)	(5 263)	(1 269)
Prestations et sinistres, montant net	55 235	55 915
Frais généraux	7 510	7 686
Frais de gestion des placements (note 3)	1 787	1 748
Commissions	6 043	6 293
Charges d'intérêts	1 181	1 319
Taxes sur primes, montant net	381	389
Total des prestations et charges	72 137	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	6 771	6 220
Charge d'impôt (note 16)	(1 195)	(718)
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	250 \$	233 \$
Titulaires de contrats avec participation	(545)	(333)
Actionnaires	5 871	5 602
	5 576 \$	5 502 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871	5 602
Dividendes sur actions privilégiées	(171)	(172)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	5 700 \$	5 430 \$
Résultat par action		
Résultat de base par action ordinaire (note 11)	2,94 \$	2,77 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 11)	2,93	2,77
Dividende par action ordinaire	1,12	1,00

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Autres éléments du résultat global, nets des impôts :		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des établissements à l'étranger	(505)	(1 933)
Couvertures d'investissements nets	100	320
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	2 506	2 212
Reclassement en résultat net des (profits) pertes nets réalisés et des pertes de valeur	(2 175)	(433)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	(81)	(28)
Reclassement en résultat net des pertes réalisées	(5)	12
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	2	1
Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net	(158)	151
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	76
Réserve de réévaluation des immeubles	5	11
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	42	87
Autres éléments du résultat global, nets des impôts	(116)	238
Total du résultat global, net des impôts	5 460 \$	5 740 \$
Total du résultat global attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	254 \$	237 \$
Titulaires de contrats avec participation	(541)	(334)
Actionnaires	5 747	5 837

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Charge (recouvrement) d'impôt lié aux éléments suivants :		
Profits/pertes latents sur les titres financiers disponibles à la vente	574 \$	558 \$
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés et des recouvrements/pertes de valeur sur les titres financiers disponibles à la vente	(576)	(140)
Profits/pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(19)	(20)
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(2)	4
Profits/pertes de change latents liés à la conversion des établissements à l'étranger	-	(1)
Profits/pertes de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	8	39
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	9	18
Réserve de réévaluation des immeubles	2	-
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(1)	-
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	(5) \$	458 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Actions privilégiées		
Solde au début de l'exercice	3 822 \$	3 822 \$
Solde à la fin de l'exercice	3 822	3 822
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	23 127	22 961
Rachetées (note 11)	(121)	(677)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	36	104
Émises dans le cadre des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	-	739
Solde à la fin de l'exercice	23 042	23 127
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	254	265
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(7)	(20)
Charge au titre des options sur actions	14	11
Incidence de la modification du taux des actifs d'impôt différé	-	(2)
Solde à la fin de l'exercice	261	254
Résultats non distribués des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	15 488	12 704
Ajustement du solde d'ouverture à l'adoption d'IFRS 16	-	(19)
Résultat net attribué aux actionnaires	5 871	5 602
Actions ordinaires rachetées (note 11)	(132)	(662)
Dividendes sur actions privilégiées	(171)	(172)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 169)	(1 965)
Solde à la fin de l'exercice	18 887	15 488
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	6 447	6 212
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux établissements à l'étranger	(405)	(1 612)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	37	76
Variation des profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	325	1 775
Variation des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(86)	(16)
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	3	11
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	2	1
Solde à la fin de l'exercice	6 323	6 447
Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice	52 335	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation		
Solde au début de l'exercice	(243)	94
Ajustement du solde d'ouverture à l'adoption d'IFRS 16	-	(3)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(545)	(333)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	4	(1)
Solde à la fin de l'exercice	(784)	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	1 211	1 093
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	250	233
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	4	4
Apports (distributions/cession), montant net	(10)	(119)
Solde à la fin de l'exercice	1 455	1 211
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	53 006 \$	50 106 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Résultat net	5 576 \$	5 502 \$
Ajustements :		
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	36 982	33 727
Augmentation des passifs des contrats de placement	178	170
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance (note 6)	(2 374)	(557)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	154	117
Autres amortissements	656	626
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(22 521)	(20 265)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	280	(454)
Charge au titre des options sur actions	14	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	18 945	18 877
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	1 103	1 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	20 048	20 542
Activités d'investissement		
Achats et avances hypothécaires	(111 981)	(80 610)
Cessions et remboursements	98 850	65 333
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	(1 017)	1 159
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	288
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14 148)	(13 830)
Activités de financement		
Émission de dette à long terme, montant net (note 9)	2 455	-
Remboursement de dette à long terme (note 9)	(652)	-
Émission d'instruments de fonds propres, montant net (note 10)	1 990	-
Rachat d'instruments de fonds propres (note 10)	(1 250)	(1 500)
Emprunts garantis (note 3 f))	1 376	107
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	24	266
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(579)	1 819
Paievements de loyers	(134)	(117)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(2 340)	(1 398)
Actions ordinaires rachetées (note 11)	(253)	(1 339)
Actions ordinaires émises, montant net (note 11)	36	104
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(10)	(22)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	663	(2 080)
Trésorerie et titres à court terme		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	6 563	4 632
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(528)	(466)
Solde au début de l'exercice	19 548	15 382
Solde aux 31 décembre	25 583	19 548
Trésorerie et titres à court terme		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	20 300	16 215
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(752)	(833)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1^{er} janvier	19 548	15 382
Fin de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	26 167	20 300
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(584)	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre	25 583 \$	19 548 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	11 736 \$	11 549 \$
Intérêts versés	1 188	1 299
Impôts payés	1 358	104

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes des états financiers consolidés

Page	Note	
132	Note 1	Nature des activités et principales méthodes comptables
141	Note 2	Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
143	Note 3	Placements et revenus de placement
152	Note 4	Instruments dérivés et instruments de couverture
159	Note 5	Goodwill et immobilisations incorporelles
161	Note 6	Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
171	Note 7	Passifs des contrats de placement
172	Note 8	Gestion du risque
180	Note 9	Dette à long terme
181	Note 10	Instruments de fonds propres
182	Note 11	Capital social et résultat par action
184	Note 12	Gestion des fonds propres
185	Note 13	Produits tirés des contrats de service
186	Note 14	Rémunération fondée sur des actions
188	Note 15	Avantages futurs du personnel
192	Note 16	Impôts sur le résultat
194	Note 17	Participations dans des entités structurées
196	Note 18	Engagements et éventualités
198	Note 19	Information sectorielle
200	Note 20	Parties liées
201	Note 21	Filiales
203	Note 22	Fonds distincts
204	Note 23	Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>Signature</i> Notes établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
210	Note 24	Chiffres correspondants

Notes des états financiers consolidés

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, Manulife en Asie, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 qui traite d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 10 février 2021, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date.

b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

Les résultats et les activités de la Société ont subi les répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 et du récent repli économique, et pourraient continuer de le faire. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité des marchés des actions, la baisse des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base et le cours des actifs alternatifs à long terme, la volatilité des taux de change, la hausse des sinistres, du taux de maintien en vigueur des contrats et des rachats, et la perturbation des activités. L'ampleur et la gravité de ces événements et leur durée ont accru l'incertitude à l'égard des estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable de certains actifs et passifs compris dans les présents états financiers consolidés.

L'incertitude entourant les principales données utilisées pour établir les valeurs comptables de certains placements est décrite dans les notes des présents états financiers consolidés. La Société a utilisé les techniques d'évaluation appropriées en ayant recours au jugement et à des estimations qui pourraient être considérés comme raisonnables par des intervenants du marché pour refléter la conjoncture économique. L'incidence de ces techniques a été prise en compte dans les présents états financiers. Toute modification aux données utilisées pourrait avoir une incidence importante sur les valeurs comptables en question.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation; la juste valeur est une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus d'évaluation qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe les résultats des évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation, en fonction de leur fiabilité. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur reflétant des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation, reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres de créance sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions, des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les évaluations des titres du niveau 3 visent les titres moins liquides comme les immeubles classés dans les immeubles de placement, les autres placements, les placements dans des terrains forestiers exploitables détenus dans les fonds distincts, certaines obligations à long terme et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les évaluations de certains instruments financiers dérivés sont aussi incluses dans le niveau 3.

d) Périmètre de consolidation

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités qu'elle contrôle, y compris certaines entités structurées. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, et qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sa part de rendements variables. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations de tiers dans une entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements variables, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités d'une entité, en plus de l'importance relative de ces rendements. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans une entité, ainsi que du degré auquel cela peut jouer dans son propre intérêt.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les résultats consolidés de la SFM à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au début de la relation de la Société avec l'entité et est revue si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale sont remboursables au gré de l'actionnaire ou doivent être rachetées contre de la trésorerie à une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations de tiers dans les capitaux propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société, et les participations de tiers dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (une « entreprise associée » ou une « coentreprise ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée ou de la coentreprise au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les droits contractuels et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées ou des coentreprises sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions commerciales avec les entreprises associées ou les coentreprises sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans l'entreprise associée ou la coentreprise. Les placements dans les entreprises associées ou les coentreprises sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou s'ils sont désignés par la direction lorsqu'ils incluent un ou plusieurs dérivés incorporés. Les placements DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, et la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés sont présentés à la note 3. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres à revenu fixe détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Ces titres de créance sont classés dans le niveau 2, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres de créance et les profits et pertes latents sur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de créance DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres de créance DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les actions DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté en deçà du coût de manière importante ou pendant une longue période. L'exercice d'un jugement important est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Des pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré à l'échéance. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial

inhérent à la créance hypothécaire. Les flux de trésorerie futurs prévus des créances hypothécaires douteuses sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente à la créance hypothécaire, déduction faite des coûts de réalisation prévus et compte tenu des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise un passif au poste Autres passifs égal au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti et sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Des pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré en temps opportun. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent au prêt. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital et sont classées dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les avances sur contrats sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Un prêt à un client de la Banque est considéré comme étant déprécié lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres de créance DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements survenus après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus des pertes de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les revenus de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance par l'entremise des hypothèses sur le rendement des placements prend en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe. Voir la note 6 d).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats et les prêts aux clients de la Banque selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles est utilisée dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de sa réévaluation à la juste valeur à la date du transfert est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les activités d'évaluation sont évalués au coût selon la méthode de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des bâtiments, de l'équipement et des plantes productrices qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 3. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre la juste valeur de la contrepartie d'acquisition d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui représente au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite aux UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'excédent.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents de la valeur recouvrable d'une UGT, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation du goodwill de la période considérée. Ceci s'applique uniquement lorsque l'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que la dernière valeur recouvrable calculée excède considérablement la valeur comptable actuelle de l'UGT.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock, certains contrats de gestion de placements et les droits relatifs aux eaux à usage agricole. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée de la marque John Hancock repose sur la protection par voie de marques de commerce renouvelables indéfiniment sur les marchés où ces produits de marque sont vendus et, pour certains contrats de gestion de placement, sur la possibilité de renouveler indéfiniment ces contrats. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, et certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 6 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'il y a une indication de perte de valeur, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation.

g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant, les coûts d'acquisition différés et les immobilisations. Les actifs des rabbi trust sont comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable de l'actif des régimes à prestations définies est décrite à la note 1 o). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

h) Fonds distincts

La Société gère des fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Le rendement des placements de ces fonds est transféré directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend des placements dans des fonds communs de placement, des titres de créance, des actions, de la trésorerie, des placements à court terme ainsi que d'autres placements. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements des placements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Le rendement des placements de l'actif des fonds distincts appartient aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts. Par conséquent, les revenus de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte dans les comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds distincts, découlant de certains contrats d'assurance vie ou de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties dans le fonds général, lesquels actifs sont compris dans les placements selon le type de placement.

i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est censé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pouvait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme des contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquentement.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 6.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur par le biais du résultat net, au choix. Ce choix doit avoir pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net qui soutiennent ces contrats et les passifs des contrats connexes. Les passifs des contrats de placement sont décomptabilisés lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont comptabilisés séparément à titre de dérivés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

j) Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu d'un traité de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, compte tenu de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux comptes de résultat consolidés.

Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 6 a).

k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débetures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable pour l'exercice considéré, incluant tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des passifs pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôt exigible et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le solde de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

m) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales, coentreprises et entreprises associées de la Société sont évalués par chaque entité en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Si leur monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, ces entités représentent des établissements à l'étranger de la Société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions, ainsi que des éléments non monétaires désignés comme DV. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession de l'établissement à l'étranger ou de l'élément non monétaire, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers des établissements à l'étranger de la Société sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens; les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date

de clôture et les produits et les charges sont convertis au moyen des taux de change moyens pour la période. Les profits et pertes de change découlant de ces conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sous réserve de leur reclassement en résultat au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

n) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 14. La charge de rémunération liée aux attributions d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des renoncations estimées initialement, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement inaccessibles et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité des passifs connexes.

Le coût de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération attribuable aux options sur actions, aux unités d'actions temporairement inaccessibles et aux unités d'actions fondées sur le rendement attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé respectivement à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les cotisations de la Société au Programme international d'actionnariat (voir la note 14 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre.

o) Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) à l'intention des dirigeants, et des régimes pour retraités et régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actualisée estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres de créance de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations au titre des prestations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs.

Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est comptabilisé sur les années de service des salariés jusqu'à la retraite, tandis que le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes.

Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Le coût pour l'exercice considéré des régimes d'invalidité est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

p) Instruments dérivés et instruments de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement. Voir la note 3 c).

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée à sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la juste valeur. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans les revenus de placement et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les revenus de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus de placement. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les revenus de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les revenus de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les revenus de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger.

q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte non tenu des cessions en réassurance (voir la note 6).

r) Produits tirés des contrats de service

La Société comptabilise les produits tirés des contrats de service selon IFRS 15. Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client. Les produits sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont remplies, parce que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services rendus, mesurés au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Les produits connexes à une contrepartie variable sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés. Voir la note 13.

Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

a) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) Modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en octobre 2018 et sont en vigueur pour les regroupements d'entreprises survenant à compter du 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise. Les modifications renvoient la définition d'une entreprise et permettent le recours à une méthode simplifiée pour évaluer si un ensemble d'activités et d'actifs acquis répond à la définition d'entreprise. L'application des modifications devrait se traduire par une diminution du nombre d'acquisitions qui seront admissibles à titre de regroupements d'entreprises. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

II) Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

Des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ont été publiées en octobre 2018. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications mettent à jour la définition de « significatif ». L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence

Des modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 ont été publiées en septembre 2019 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence et s'appliqueront de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Les modifications prévoient une exemption temporaire permettant de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude au cours de laquelle le taux d'intérêt de référence existant est remplacé par un autre taux sans risque. Les modifications s'appliquent à toutes les relations de couverture qui sont touchées par la réforme du taux d'intérêt de référence. L'IASB a publié d'autres indications sur diverses questions de comptabilité qui seront soulevées lorsque le taux d'intérêt de référence existant sera remplacé (voir la note 2 b)). L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

I) IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*

Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur ainsi que d'autres modifications visant à répondre aux préoccupations des parties prenantes et à relever les défis posés par la mise en œuvre. Les modifications comprennent les modifications apportées aux composants recouvrement de perte pour les contrats de réassurance détenus, aux services liés aux activités de placement et à l'affectation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée.

Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17.

La Société continue d'évaluer les incidences de cette norme et prévoit que la norme aura des incidences importantes sur ses états financiers consolidés. L'établissement d'une marge sur services contractuels pour les contrats en vigueur de la Société devrait entraîner une augmentation des passifs des contrats d'assurance et une diminution correspondante des capitaux propres à la transition. La marge sur services contractuels représente les profits non acquis qui devraient être amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. La Société continue d'évaluer les incidences potentielles des autres modifications, y compris les choix de méthodes comptables offerts selon IFRS 17, sur l'évaluation de ses passifs de contrats d'assurance.

II) Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020

Les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'IASB a publié quatre modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

III) Modifications d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications d'IFRS 3 mettent à jour les références au Cadre conceptuel de 2018 dans les normes IFRS et exigent que les principes contenus dans IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, servent à identifier les passifs et les actifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IV) Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications traitent de la détermination des contrats déficitaires et précisent que le coût d'exécution d'un contrat comprend tous les coûts directement liés au contrat, notamment les coûts directs différentiels et la répartition des autres coûts liés directement à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

V) Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence

Des modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 ont été publiées en août 2020 en raison de la réforme du taux d'intérêt de référence et s'appliqueront de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les modifications prévoient une exemption à l'exigence de modification des actifs et passifs financiers, et aux dispositions relatives à la cessation des relations de couverture, lorsque le taux de référence, le LIBOR, est remplacé par un taux de référence alternatif. Les modifications comprennent une mesure de simplification permettant de traiter des modifications de taux d'intérêt sans risque comme une modification d'un taux d'intérêt variable en effectuant une mise à jour du taux d'intérêt effectif, plutôt que comme une modification des flux de trésorerie futurs, laquelle pourrait exiger d'apporter des rajustements aux valeurs comptables en comptabilisant un profit ou une perte sur modification. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 3 Placements et revenus de placement

a) Valeur comptable et juste valeur des placements

Au 31 décembre 2020	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale ⁴	Total de la juste valeur ⁵
Trésorerie et titres à court terme ⁶	2 079 \$	18 314 \$	5 774 \$	26 167 \$	26 167 \$
Titres de créance ⁷					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	4 548	-	25 215	25 215
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	19 787	-	31 236	31 236
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	4 613	-	24 345	24 345
Sociétés	128 297	6 566	-	134 863	134 863
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 916	149	-	3 065	3 065
Actions cotées ⁸	22 071	1 651	-	23 722	23 722
Créances hypothécaires	-	-	50 207	50 207	54 230
Placements privés	-	-	40 756	40 756	47 890
Avances sur contrats	-	-	6 398	6 398	6 398
Prêts aux clients de la Banque	-	-	1 976	1 976	1 982
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁹	-	-	1 850	1 850	3 017
Immeubles de placement	-	-	10 982	10 982	10 982
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ^{10, 11}	16 183	88	9 901	26 172	27 029
Divers autres placements ¹²	145	-	3 878	4 023	4 023
Total des placements	223 539 \$	55 716 \$	131 722 \$	410 977 \$	424 164 \$

Au 31 décembre 2019	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale ⁴	Total de la juste valeur ⁵
Trésorerie et titres à court terme ⁶	1 859 \$	13 084 \$	5 357 \$	20 300 \$	20 300 \$
Titres de créance ⁷					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 582	4 779	-	23 361	23 361
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 031	17 221	-	28 252	28 252
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 383	4 360	-	21 743	21 743
Sociétés	116 044	5 285	-	121 329	121 329
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	3 267	170	-	3 437	3 437
Actions cotées ⁸	20 060	2 791	-	22 851	22 851
Créances hypothécaires	-	-	49 376	49 376	51 450
Placements privés	-	-	37 979	37 979	41 743
Avances sur contrats	-	-	6 471	6 471	6 471
Prêts aux clients de la Banque	-	-	1 740	1 740	1 742
Immeubles					
Immeubles à usage propre ⁹	-	-	1 926	1 926	3 275
Immeubles de placement	-	-	11 002	11 002	11 002
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ^{10, 11}	15 252	99	9 492	24 843	25 622
Divers autres placements ¹²	149	-	3 768	3 917	3 918
Total des placements	203 627 \$	47 789 \$	127 111 \$	378 527 \$	386 496 \$

¹ Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance connexes. Si ce choix n'avait pas été fait, et qu'on avait plutôt choisi le classement comme DV, il y aurait eu une incohérence comptable puisque les variations des passifs des contrats d'assurance sont comptabilisées non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.

² Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent cumulé du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé.

³ Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés. Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

⁴ Les placements à revenu fixe ci-dessus comprennent des titres de créance, des créances hypothécaires, des placements privés et d'autres placements d'un montant d'environ 246 \$ (179 \$ en 2019) qui sont surtout assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts au 31 décembre 2020 comprennent des titres de créance, des placements privés et d'autres placements dont la juste valeur était respectivement de 94 \$, 211 \$ et 380 \$ (98 \$, 257 \$ et 373 \$ en 2019). La variation de la juste valeur de ces placements au cours de l'exercice s'est établie à 44 \$ (71 \$ en 2019).

⁵ Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sont décrites à la note 1 c) et à la note 3 g).

⁶ Comprend des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 7 062 \$ (3 806 \$ en 2019), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 13 331 \$ (11 136 \$ en 2019) et des liquidités de 5 774 \$ (5 358 \$ en 2019).

- 7) Les titres de créance comprennent des titres ayant une durée à courir de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition respectivement de 1 971 \$ et 129 \$ (537 \$ et 69 \$ en 2019).
- 8) Comprennent des actions cotées de 229 \$ (12 \$ en 2019) qui sont gérées dans le cadre de la stratégie relative aux actifs alternatifs à long terme de la Société.
- 9) Comprennent l'amortissement cumulé de 376 \$ (414 \$ en 2019).
- 10) Comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées de 7 954 \$, des placements dans le secteur de l'infrastructure de 9 127 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 2 296 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 4 819 \$ et divers autres placements de 1 976 \$ (respectivement 6 396 \$, 8 854 \$, 3 245 \$, 4 669 \$ et 1 679 \$ en 2019). En 2019, un groupe de placements dans le secteur de l'énergie hydroélectrique de 418 \$ a été vendu.
- 11) En 2019, la Société a vendu des placements en actions de sociétés fermées nord-américaines de 1 112 \$ à Manulife Private Equity Partners, L.P., un fonds de fonds en gestion commune à capital fixe. La Société offre des services de gestion au fonds.
- 12) Comprennent des baux adossés de 3 371 \$ (3 371 \$ en 2019). Voir la note 1 e) pour plus de détails sur les méthodes comptables.

b) Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentés dans le tableau qui suit.

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Baux adossés	3 371 \$	40	3 371 \$	43
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	694	8	668	9
Immeubles	1 187	14	1 031	13
Divers	3 222	38	2 716	35
Total	8 474 \$	100	7 786 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est établie respectivement à 315 \$ et 2 \$ (369 \$ et 2 \$ en 2019).

c) Revenus de placement

Exercice clos le 31 décembre 2020	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	24 \$	145 \$	- \$	169 \$
Profits (pertes) ²	(24)	(112)	-	(136)
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 805	692	-	6 497
Profits (pertes) ²	10 739	2 785	-	13 524
Perte de valeur, montant net	(113)	(6)	-	(119)
Actions cotées				
Dividendes	517	38	-	555
Profits (pertes) ²	2 020	21	-	2 041
Perte de valeur, montant net	-	(54)	-	(54)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	-	-	1 837	1 837
Profits (pertes) ²	-	-	86	86
Provisions, montant net	-	-	(18)	(18)
Placements privés				
Produits d'intérêts	-	-	1 883	1 883
Profits (pertes) ²	-	-	(18)	(18)
Perte de valeur, montant net	-	-	(88)	(88)
Avances sur contrats				
	-	-	390	390
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	-	-	72	72
Provisions, montant net	-	-	(2)	(2)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	-	-	468	468
Profits (pertes) ²	-	-	(18)	(18)
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	924	-	(31)	893
Profits (pertes) ²	6 501	-	28	6 529
Autres placements				
Produits d'intérêts	-	-	72	72
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	-	-	1 435	1 435
Profits (pertes) ²	(210)	1	32	(177)
Perte de valeur, montant net	(9)	(16)	(396)	(421)
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 753 \$	837 \$	4 223 \$	11 813 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	517	38	1 903	2 458
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	(123)	(76)	(504)	(703)
Divers	241	2 685	(61)	2 865
	7 388	3 484	5 561	16 433
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres de créance	10 747	1	-	10 748
Actions cotées	1 908	9	-	1 917
Créances hypothécaires	-	-	86	86
Placements privés	-	-	(47)	(47)
Immeubles	-	-	1	1
Autres placements	(318)	-	103	(215)
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	6 449	-	28	6 477
	18 786	10	171	18 967
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	32 \$	281 \$	– \$	313 \$
Profits (pertes) ²	11	(29)	–	(18)
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 557	783	–	6 340
Profits (pertes) ²	11 525	472	–	11 997
Recouvrement (perte de valeur), montant net	(9)	1	–	(8)
Actions cotées				
Dividendes	551	69	–	620
Profits (pertes) ²	3 079	109	–	3 188
Perte de valeur, montant net	–	(24)	–	(24)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	–	–	1 951	1 951
Profits (pertes) ²	–	–	26	26
Provisions, montant net	–	–	31	31
Placements privés				
Produits d'intérêts	–	–	1 782	1 782
Profits (pertes) ²	–	–	(62)	(62)
Perte de valeur, montant net	–	–	(35)	(35)
Avances sur contrats				
	–	–	391	391
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	–	–	87	87
Provisions, montant net	–	–	(1)	(1)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	–	–	505	505
Profits (pertes) ²	–	–	508	508
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	579	–	(24)	555
Profits (pertes) ²	2 653	–	(6)	2 647
Autres placements				
Produits d'intérêts	–	–	69	69
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	–	–	1 862	1 862
Profits (pertes) ²	742	(1)	35	776
Recouvrement, montant net	–	–	93	93
Total des revenus de placement	24 720 \$	1 661 \$	7 212 \$	33 593 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 168 \$	1 064 \$	4 256 \$	11 488 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	552	69	2 367	2 988
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	(9)	(23)	88	56
Divers	265	539	57	861
	6 976	1 649	6 768	15 393
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur les couvertures d'actions à grande échelle				
Titres de créance	11 521	7	–	11 528
Actions cotées	2 865	5	–	2 870
Créances hypothécaires	–	–	26	26
Placements privés	–	–	(62)	(62)
Immeubles	–	–	514	514
Autres placements	776	–	(28)	748
Dérivés, y compris le programme de couverture d'actions à grande échelle	2 582	–	(6)	2 576
	17 744	12	444	18 200
Total des revenus de placement	24 720 \$	1 661 \$	7 212 \$	33 593 \$

¹) Comprend surtout des revenus de placement sur des prêts comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés.

²) Comprennent les profits (pertes) réalisés et latents nets sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement immobilier et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

³) Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directe.

d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Liés aux placements	649 \$	617 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 138	1 131
Total des frais de gestion des placements	1 787 \$	1 748 \$

e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les produits locatifs et les charges d'exploitation directes des immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Produits locatifs des immeubles de placement	874 \$	864 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement locatifs	(491)	(464)
Total	383 \$	400 \$

f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation des marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Aucune perte sur créances n'est prévue sur les créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou des programmes de titrisation des marges de crédit hypothécaire de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les créances hypothécaires titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions portant sur les marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement pendant une période d'accumulation, ou remboursés à l'investisseur mensuellement pendant une période de réduction, selon les modalités du billet.

Actifs titrisés et passifs au titre d'emprunts garantis

Au 31 décembre 2020

	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Programme de titrisation				
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 356 \$	– \$	2 356 \$	2 250 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 273	–	2 273	2 332
Total	4 629 \$	– \$	4 629 \$	4 582 \$

Au 31 décembre 2019

	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Programme de titrisation				
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 285 \$	8 \$	2 293 \$	2 250 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	1 620	–	1 620	1 632
Total	3 905 \$	8 \$	3 913 \$	3 882 \$

¹ La Banque Manuvie, une filiale, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum et de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire garanties par la SCHL à des investisseurs institutionnels. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

²⁾ Les passifs au titre d'emprunts garantis comprennent principalement les billets de série 2011-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 décembre 2021 et les billets de série 2016-1 à taux variable, lesquels devraient arriver à échéance le 15 mai 2022. La Banque Manuvie titre également des créances hypothécaires amortissables garanties aux termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque Manuvie participe aux programmes d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des actifs titrisés et des passifs connexes s'établissait respectivement à 4 679 \$ et 4 661 \$ (3 950 \$ et 3 879 \$ en 2019).

g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs, classées selon la hiérarchie des justes valeurs, des placements et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur.

Au 31 décembre 2020	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	2 079 \$	– \$	2 079 \$	– \$
Disponibles à la vente	18 314	–	18 314	–
Divers	5 774	5 774	–	–
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	–	20 667	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	–	11 449	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	–	19 732	–
Sociétés	128 297	–	127 787	510
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	9	–	9	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 172	–	1 172	–
Autres titres adossés à des créances	1 735	–	1 690	45
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 548	–	4 548	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	19 787	–	19 787	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	4 613	–	4 613	–
Sociétés	6 566	–	6 563	3
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	93	–	93	–
Autres titres adossés à des créances	55	–	55	–
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	22 071	22 071	–	–
Disponibles à la vente	1 651	1 651	–	–
Immeubles – immeubles de placement¹	10 982	–	–	10 982
Autres placements²	19 149	100	–	19 049
Actif net des fonds distincts³	367 436	327 437	35 797	4 202
Total	666 180 \$	357 033 \$	274 356 \$	34 791 \$

Au 31 décembre 2019	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	1 859 \$	– \$	1 859 \$	– \$
Disponibles à la vente	13 084	–	13 084	–
Divers	5 357	5 357	–	–
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 582	–	18 582	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 031	–	11 031	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	17 383	–	17 383	–
Sociétés	116 044	–	115 411	633
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	13	–	13	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 271	–	1 271	–
Autres titres adossés à des créances	1 983	–	1 983	–
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 779	–	4 779	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	17 221	–	17 221	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	4 360	–	4 360	–
Sociétés	5 285	–	5 270	15
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	102	–	102	–
Autres titres adossés à des créances	67	–	67	–
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	20 060	20 060	–	–
Disponibles à la vente	2 791	2 788	3	–
Immeubles – immeubles de placement¹				
	11 002	–	–	11 002
Autres placements²				
	18 194	91	–	18 103
Actif net des fonds distincts³				
	343 108	303 567	35 029	4 512
Total	613 577 \$	331 863 \$	247 449 \$	34 265 \$

¹⁾ Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 2,75 % et 8,50 % au cours de l'exercice et entre 2,75 % et 8,75 % en 2019) et les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 3,25 % et 9,25 % au cours de l'exercice et entre 3,80 % et 9,25 % en 2019). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

²⁾ Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans le secteur de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des placements détenus dans le secteur de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 7,00 % et 15,6 % au cours de l'exercice (entre 7,00 % et 16,5 % en 2019). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers exploitables sont le prix du bois d'œuvre et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix du bois d'œuvre aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des terrains forestiers exploitables, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 5,0 % et 7,0 % au cours de l'exercice (entre 5,0 % et 7,0 % en 2019). La fourchette de prix pour le bois d'œuvre n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.

³⁾ L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des immeubles de placement et des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements non évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires ¹	50 207 \$	54 230 \$	- \$	- \$	54 230 \$
Placements privés ²	40 756	47 890	-	41 398	6 492
Avances sur contrats ³	6 398	6 398	-	6 398	-
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 976	1 982	-	1 982	-
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 850	3 017	-	-	3 017
Autres placements ⁶	11 046	11 903	128	-	11 775
Total des placements présenté à la juste valeur	112 233 \$	125 420 \$	128 \$	49 778 \$	75 514 \$

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires ¹	49 376 \$	51 450 \$	- \$	- \$	51 450 \$
Placements privés ²	37 979	41 743	-	36 234	5 509
Avances sur contrats ³	6 471	6 471	-	6 471	-
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 740	1 742	-	1 742	-
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 926	3 275	-	-	3 275
Autres placements ⁶	10 566	11 346	165	-	11 181
Total des placements présenté à la juste valeur	108 058 \$	116 027 \$	165 \$	44 447 \$	71 415 \$

¹) La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

²) La juste valeur des placements privés est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.

³) La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.

⁴) La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

⁵) La juste valeur des immeubles à usage propre et la hiérarchie des justes valeurs sont établies selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.

⁶) Compréhension surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières, et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur des baux adossés est présentée à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

La pandémie de COVID-19 et le récent repli économique ont engendré une incertitude de mesure importante dans la détermination de la juste valeur des placements immobiliers et autres placements. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une réduction de 837 \$ de la valeur comptable des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, sur la base d'estimations et d'hypothèses raisonnables qui prennent en compte à la fois la nature des actifs et l'information disponible actuellement, dont l'évaluation a exigé le recours à une part importante de jugement. Pour en savoir plus sur les techniques utilisées pour déterminer la valeur comptable des placements, se reporter à la note 1.

Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société comptabilise les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société n'a transféré aucun actif entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué des transferts de néant du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (néant en 2019). La Société a effectué des transferts de 15 \$ du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (néant en 2019).

Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses. Les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, des placements, des dérivés et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ^{3,4}	Transfert sortant ^{3,4}	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2020	Variation
											des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
Titres de créance											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Sociétés	633 \$	4 \$	- \$	54 \$	(272) \$	(1) \$	151 \$	(50) \$	(9) \$	510 \$	105 \$
Autres actifs titrisés	-	(8)	-	-	-	(1)	55	-	(1)	45	-
Disponibles à la vente											
Sociétés	15	(6)	2	-	-	-	5	(13)	-	3	-
Immeubles - immeubles de placement											
Autres placements	11 002	(255)	-	572	(318)	-	47	-	(66)	10 982	(300)
Total des placements	29 753	(666)	(47)	3 788	(1 666)	(640)	350	(66)	(217)	30 589	(1 097)
Dérivés	1 456	2 953	(18)	12	-	(1 165)	-	342	(137)	3 443	2 033
Actif net des fonds distincts											
Total	4 512	(6)	-	(84)	(149)	(26)	2	(3)	(44)	4 202	45
Total	35 721 \$	2 281 \$	(65) \$	3 716 \$	(1 815) \$	(1 831) \$	352 \$	273 \$	(398) \$	38 234 \$	981 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier 2019	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ^{3, 4}	Transfert sortant ^{3, 4}	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2019	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
Titres de créance											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Autres gouvernements et organismes											
gouvernementaux	180 \$	1 \$	– \$	16 \$	(18) \$	– \$	– \$	(178) \$	(1) \$	– \$	– \$
Sociétés	784	35	–	43	(88)	(18)	514	(604)	(33)	633	47
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles											
	7	–	–	–	(1)	–	–	(6)	–	–	–
Disponibles à la vente											
Autres gouvernements et organismes											
gouvernementaux	37	1	–	5	(12)	–	–	(31)	–	–	–
Sociétés	122	1	–	13	(21)	(4)	–	(94)	(2)	15	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales											
	–	–	–	37	–	–	–	(37)	–	–	–
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net											
	3	1 739	–	–	(1 679)	–	–	–	(63)	–	1 510
Immeubles – immeubles de placement											
	10 761	506	–	440	(457)	–	15	–	(263)	11 002	468
Autres placements											
	17 562	(1 028)	2	3 401	(144)	(1 031)	2	–	(661)	18 103	(923)
Total des placements											
	29 456	1 255	2	3 955	(2 420)	(1 053)	531	(950)	(1 023)	29 753	1 102
Dérivés											
	106	1 884	44	42	–	(685)	135	(34)	(36)	1 456	1 423
Actif net des fonds distincts											
	4 447	148	–	193	(140)	(30)	–	–	(106)	4 512	111
Total											
	34 009 \$	3 287 \$	46 \$	4 190 \$	(2 560) \$	(1 768) \$	666 \$	(984) \$	(1 165) \$	35 721 \$	2 636 \$

¹ Ces montants sont compris dans les revenus de placement, montant net aux comptes de résultat consolidés, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, lequel est comptabilisé dans les variations de l'actif net des fonds distincts (voir la note 22).

² Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³ À l'égard des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, sauf les dérivés, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice. Voir la note de bas de tableau 4 ci-dessous.

⁴ À l'égard des dérivés qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

Note 4 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices sous-jacents. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme normalisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable de la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 de la Société, pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes variables de la Société.

a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel brut et la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent.

Aux 31 décembre		2020			2019		
		Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
Type de couverture	Type d'instrument		Actif	Passif		Actif	Passif
Relations de comptabilité de couverture admissibles							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	82 \$	1 \$	- \$	350 \$	- \$	5 \$
	Swaps de devises	57	-	4	86	3	1
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	1 756	24	468	1 790	39	407
	Contrats sur actions	127	6	-	132	16	-
Couvertures d'investissements nets	Contrats à terme de gré à gré	628	1	10	2 822	7	22
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		2 650	32	482	5 180	65	435
Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles							
	Swaps de taux d'intérêt	287 182	21 332	12 190	283 172	15 159	8 140
	Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	16 750	-	-	13 069	-	-
	Options sur taux d'intérêt	11 622	663	-	12 248	423	-
	Swaps de devises	31 491	838	1 659	26 329	606	1 399
	Contrats à terme normalisés sur devises	3 467	-	-	3 387	-	-
	Contrats à terme de gré à gré	38 853	3 833	565	33 432	2 337	273
	Contrats sur actions	15 738	1 092	66	14 582	853	37
	Swaps sur défaillance de crédit	241	3	-	502	6	-
	Contrats à terme normalisés sur actions	10 984	-	-	10 576	-	-
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		416 328	27 761	14 480	397 297	19 384	9 849
Total des dérivés		418 978 \$	27 793 \$	14 962 \$	402 477 \$	19 449 \$	10 284 \$

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des dérivés par durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les justes valeurs présentées ci-dessous ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation. Voir la note 8.

Au 31 décembre 2020	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	1 656 \$	3 524 \$	1 228 \$	21 385 \$	27 793 \$
Passifs dérivés	386	250	555	13 771	14 962

Au 31 décembre 2019	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	1 248 \$	1 659 \$	1 309 \$	15 233 \$	19 449 \$
Passifs dérivés	332	145	218	9 589	10 284

Le tableau qui suit présente les montants notionnels bruts selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus), l'équivalent risque de crédit et le montant pondéré en fonction du risque par type de contrat.

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Au 31 décembre 2020									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	7 567 \$	20 852 \$	110 166 \$	138 585 \$	21 803 \$	(12 816) \$	8 987 \$	8 773 \$	1 181 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2 314	18 784	127 581	148 679	432	(424)	8	-	-
Contrats à terme de gré à gré	11 092	18 355	1 259	30 706	3 739	(462)	3 277	603	80
Contrats à terme normalisés	16 750	-	-	16 750	-	-	-	-	-
Options achetées	1 572	3 922	6 128	11 622	664	-	664	665	93
Total partiel	39 295	61 913	245 134	346 342	26 638	(13 702)	12 936	10 041	1 354
Contrats de change									
Swaps	1 670	8 490	23 144	33 304	855	(2 195)	(1 340)	2 979	327
Contrats à terme de gré à gré	8 741	34	-	8 775	95	(113)	(18)	160	18
Contrats à terme normalisés	3 467	-	-	3 467	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	192	49	-	241	3	-	3	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	1 227	289	-	1 516	43	(51)	(8)	384	46
Contrats à terme normalisés	10 984	-	-	10 984	-	-	-	-	-
Options achetées	8 168	6 181	-	14 349	1 051	(15)	1 036	5 116	664
Total partiel y compris les intérêts courus	73 744	76 956	268 278	418 978	28 685	(16 076)	12 609	18 680	2 409
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	892	(1 114)	(222)	-	-
Total	73 744 \$	76 956 \$	268 278 \$	418 978 \$	27 793 \$	(14 962) \$	12 831 \$	18 680 \$	2 409 \$

	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Équivalent risque de crédit ¹	Montant pondéré en fonction du risque ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Au 31 décembre 2019									
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	5 105 \$	22 288 \$	112 863 \$	140 256 \$	15 627 \$	(8 910) \$	6 717 \$	6 891 \$	957 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	3 932	11 499	127 835	143 266	238	(240)	(2)	-	-
Contrats à terme de gré à gré	11 709	15 089	1 283	28 081	2 312	(253)	2 059	398	53
Contrats à terme normalisés	13 069	-	-	13 069	-	-	-	-	-
Options achetées	1 266	4 454	6 528	12 248	423	-	423	560	77
Total partiel	35 081	53 330	248 509	336 920	18 600	(9 403)	9 197	7 849	1 087
Contrats de change									
Swaps	998	7 519	19 688	28 205	642	(1 864)	(1 222)	2 515	279
Contrats à terme de gré à gré	8 173	-	-	8 173	32	(42)	(10)	138	16
Contrats à terme normalisés	3 387	-	-	3 387	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	275	227	-	502	6	-	6	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	1 233	164	-	1 397	43	(16)	27	236	29
Contrats à terme normalisés	10 576	-	-	10 576	-	-	-	-	-
Options achetées	6 604	6 633	80	13 317	821	(20)	801	3 418	448
Total partiel y compris les intérêts courus	66 327	67 873	268 277	402 477	20 144	(11 345)	8 799	14 156	1 859
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	695	(1 061)	(366)	-	-
Total	66 327 \$	67 873 \$	268 277 \$	402 477 \$	19 449 \$	(10 284) \$	9 165 \$	14 156 \$	1 859 \$

¹ L'équivalent risque de crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

² Le montant pondéré en fonction du risque est l'équivalent risque de crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total du montant notionnel de 419 milliards de dollars (402 milliards de dollars en 2019) comprend un montant de 183 milliards de dollars (128 milliards de dollars en 2019) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rente variable et des programmes de couverture à grande échelle du risque lié aux actions de la Société. En raison des pratiques de couverture des rentes variables de la Société, un grand nombre d'opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Juste valeur et hiérarchie des justes valeurs des instruments dérivés

Au 31 décembre 2020	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	25 735 \$	- \$	21 902 \$	3 833 \$
Contrats de change	957	-	957	-
Contrats sur actions	1 098	-	1 051	47
Swaps sur défaillance de crédit	3	-	3	-
Total des actifs dérivés	27 793 \$	- \$	23 913 \$	3 880 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	12 652 \$	- \$	12 271 \$	381 \$
Contrats de change	2 244	-	2 239	5
Contrats sur actions	66	-	15	51
Total des passifs dérivés	14 962 \$	- \$	14 525 \$	437 \$
Au 31 décembre 2019	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	17 894 \$	- \$	15 801 \$	2 093 \$
Contrats de change	680	-	680	-
Contrats sur actions	869	-	821	48
Swaps sur défaillance de crédit	6	-	6	-
Total des actifs dérivés	19 449 \$	- \$	17 308 \$	2 141 \$
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	8 397 \$	- \$	7 730 \$	667 \$
Contrats de change	1 850	-	1 849	1
Contrats sur actions	37	-	20	17
Total des passifs dérivés	10 284 \$	- \$	9 599 \$	685 \$

L'information sur l'évolution des contrats dérivés nets de niveau 3 pour lesquels des données non observables importantes ont été utilisées est présentée à la note 3 g).

b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe attribuables aux variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les revenus de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	4 \$	(2) \$	2 \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(2)	3	1
Total		2 \$	1 \$	3 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	8 \$	(6) \$	2 \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(1)	2	1
Total		7 \$	(4) \$	3 \$

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération fondée sur des actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	1 \$	- \$	- \$
	Passifs à taux variable	(64)	14	-
	Passifs à taux fixe	(14)	(2)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(2)	16	-
Total		(79) \$	28 \$	- \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(2) \$	1 \$	- \$
	Passifs à taux variable	(40)	37	-
	Passifs à taux fixe	(41)	(35)	-
Contrats à terme de gré à gré	Charges attendues	-	(9)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	35	(9)	-
Total		(48) \$	(15) \$	- \$

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 11 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 16 ans.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2020			
Dettes libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	161 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	(53)	-	-
Total	108 \$	- \$	- \$

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2019			
Dettes libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	279 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	80	-	-
Total	359 \$	- \$	- \$

c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont comptabilisées en résultat net. Puisque les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les revenus de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

Revenus de placement sur les dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Swaps de taux d'intérêt	2 423 \$	1 483 \$
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	894	571
Options sur taux d'intérêt	291	96
Swaps de devises	(55)	(242)
Contrats à terme normalisés sur devises	(47)	88
Contrats à terme de gré à gré	3 785	2 815
Contrats à terme normalisés sur actions	(1 111)	(2 436)
Contrats sur actions	322	277
Swaps sur défaillance de crédit	(4)	(3)
Total	6 498 \$	2 649 \$

d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales comportent des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2020, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 1 007 \$ (981 \$ en 2019) et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 112 \$ (109 \$ en 2019). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalancent les frais de règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent un risque de crédit et de taux d'intérêt qui est un risque financier incorporé dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2020, ces dérivés incorporés avaient une juste valeur de (229) \$ ((137) \$ en 2019).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur de manière distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

Note 5 Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-après présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 743 \$	(5) \$	s. o.	(24) \$	5 714 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	779	–	s. o.	(15)	764
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	805	(2)	s. o.	(7)	796
	1 584	(2)	s. o.	(22)	1 560
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	801	59	42	(12)	806
Relations clients	795	–	54	(3)	738
Logiciels	991	262	189	(5)	1 059
Divers	61	(9)	4	4	52
	2 648	312	289	(16)	2 655
Total des immobilisations incorporelles	4 232	310	289	(38)	4 215
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	9 975 \$	305 \$	289 \$	(62) \$	9 929 \$

Au 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 864 \$	(6) \$	s. o.	(115) \$	5 743 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	819	–	s. o.	(40)	779
Contrats de gestion de fonds et autres ¹	798	32	s. o.	(25)	805
	1 617	32	s. o.	(65)	1 584
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée²					
Réseaux de distribution	868	6	44	(29)	801
Relations clients	860	(2)	54	(9)	795
Logiciels	821	357	168	(19)	991
Divers	67	–	5	(1)	61
	2 616	361	271	(58)	2 648
Total des immobilisations incorporelles	4 233	393	271	(123)	4 232
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	10 097 \$	387 \$	271 \$	(238) \$	9 975 \$

¹ Les contrats de gestion de fonds ont été en grande partie attribués aux UGT Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis et avaient une valeur comptable respectivement de 273 \$ (273 \$ en 2019) et 373 \$ (380 \$ en 2019).

² La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée des réseaux de distribution était de 1 332 \$, celle des relations clients, de 1 130 \$, celle des logiciels, de 2 310 \$ et celle des autres immobilisations incorporelles, de 123 \$ (respectivement 1 292 \$, 1 133 \$, 2 239 \$ et 130 \$ en 2019).

b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2020, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les valeurs recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après (voir les notes 1 f) et 5 c)). Le test a permis de conclure que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2020 (néant en 2019).

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable du goodwill attribué aux UGT ou groupes d'UGT.

Au 31 décembre 2020 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	159 \$	– \$	– \$	159 \$
Assurance – Japon	420	–	13	433
Assurance – Canada	1 957	–	(2)	1 955
Assurance – États-Unis	349	(5)	(6)	338
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	187	–	(2)	185
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 235	–	(27)	1 208
Total	5 743 \$	(5) \$	(24) \$	5 714 \$

Au 31 décembre 2019 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ cessions nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	165 \$	– \$	(6) \$	159 \$
Assurance – Japon	435	–	(15)	420
Assurance – Canada	1 962	–	(5)	1 957
Assurance – États-Unis	367	–	(18)	349
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	196	–	(9)	187
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	–	–	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 303	(6)	(62)	1 235
Total	5 864 \$	(6) \$	(115) \$	5 743 \$

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

c) Techniques d'évaluation

Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société. Les valeurs recouvrables sont fondées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour Assurance – Asie (excluant le Japon) et Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie. Pour les autres UGT, la valeur d'utilité a été utilisée.

Selon l'approche par la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Le multiple cours/bénéfice employé par la Société était de 10,7 (10,3 en 2019). Ces évaluations de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 3 en 2019).

Selon l'approche par la valeur d'utilité, utilisée pour les UGT comprenant des activités d'assurance, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des résultats distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'imposition et aux taux d'actualisation. Pour les UGT ne comprenant pas d'activités d'assurance, la valeur d'utilité est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés qui intègre les éléments pertinents de la méthode d'établissement de la valeur actuarielle intrinsèque.

d) Hypothèses importantes

Pour établir la valeur intrinsèque constatée par expertise, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 20 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les

tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur actuarielle intrinsèque, elles se situaient entre 0 % et 10 % (entre 0 % et 20 % en 2019).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

Les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % (respectivement 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % en 2019) pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'imposition réels diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou du groupe d'UGT applicables se situaient entre 8,0 % et 10,0 % après impôts ou entre 10,0 % et 12,5 % avant impôts (entre 7,5 % et 10,0 % après impôts ou entre 9,4 % et 12,5 % avant impôts en 2019).

Les hypothèses clés peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations dans l'avenir. Une variation défavorable des taux d'actualisation (y compris la baisse des taux d'intérêt) et des hypothèses relatives au taux de croissance des projections des flux de trésorerie des affaires nouvelles utilisés pour établir les valeurs intrinsèques constatées par expertise ou toute diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché calculés peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Note 6 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques, les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2020	2019
Passifs des contrats d'assurance	369 230 \$	336 156 \$
Prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés	4 837	4 229
Sommes en dépôt des titulaires de contrats	11 487	10 776
Passifs bruts des contrats d'assurance	385 554	351 161
Actifs de réassurance ¹	(45 769)	(41 353)
Passifs nets des contrats d'assurance	339 785 \$	309 808 \$

¹ Des actifs de réassurance de 67 \$ (93 \$ en 2019) sont liés à des passifs des contrats de placement (voir la note 7 b)).

Les passifs nets des contrats d'assurance correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Les passifs nets des contrats d'assurance sont établis au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs nets des contrats d'assurance est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour le rendement des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs bruts des contrats d'assurance sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs bruts des contrats d'assurance et les passifs nets des contrats d'assurance. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin à la

première date de renouvellement, tombant après la date de clôture ou correspondant à cette dernière, à laquelle la Société peut exercer, à son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance, selon la première de ces deux éventualités. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

Passifs bruts des contrats d'assurance

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	55 262 \$	36 930 \$	7 114 \$	3 652 \$	102 958 \$	2 127 \$	105 085 \$
Canada	12 796	44 468	18 462	14 620	90 346	443	90 789
États-Unis	8 422	68 001	16 292	54 224	146 939	42 875	189 814
Services généraux et autres	-	(684)	34	192	(458)	324	(134)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	76 480	148 715	41 902	72 688	339 785	45 769 \$	385 554 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	8 780	19 944	16 065	980	45 769		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	85 260 \$	168 659 \$	57 967 \$	73 668 \$	385 554 \$		

Au 31 décembre 2019	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	46 071 \$	32 887 \$	5 915 \$	3 064 \$	87 937 \$	1 432 \$	89 369 \$
Canada	12 012	39 655	17 871	13 759	83 297	286	83 583
États-Unis	8 734	66 163	14 763	49 199	138 859	39 411	178 270
Services généraux et autres	-	(609)	36	288	(285)	224	(61)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	66 817	138 096	38 585	66 310	309 808	41 353 \$	351 161 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	9 869	13 588	16 850	1 046	41 353		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	76 686 \$	151 684 \$	55 435 \$	67 356 \$	351 161 \$		

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2020, les actifs de réassurance et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 29 480 \$ (29 402 \$ en 2019).

c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs cibles pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, lesquelles tiennent compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et des attentes en matière de rendement du marché. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement aux flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui sont considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des passifs nets des contrats d'assurance. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance au 31 décembre 2020, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 350 264 \$ (315 952 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs était estimée à 543 273 \$ (501 147 \$ en 2019).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres :

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	39 523 \$	81 548 \$	20 936 \$	34 725 \$	8 872 \$	33 121 \$	218 725 \$
Actions cotées	12 365	6 971	461	310	402	3 213	23 722
Créances hypothécaires	3 069	12 536	4 923	8 315	21 338	26	50 207
Placements privés	5 549	17 276	7 499	9 439	817	176	40 756
Immeubles	3 385	6 466	1 027	1 697	57	200	12 832
Divers	12 589	23 918	7 056	18 202	448 014	24 328	534 107
Total	76 480 \$	148 715 \$	41 902 \$	72 688 \$	479 500 \$	61 064 \$	880 349 \$

Au 31 décembre 2019	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	34 169 \$	74 113 \$	19 865 \$	31 620 \$	8 828 \$	29 527 \$	198 122 \$
Actions cotées	10 907	6 453	204	253	381	4 653	22 851
Créances hypothécaires	2 921	12 140	5 203	7 916	21 165	31	49 376
Placements privés	4 658	16 020	6 957	9 122	1 090	132	37 979
Immeubles	3 336	6 446	1 082	1 731	113	220	12 928
Divers	10 826	22 924	5 274	15 668	410 376	22 806	487 874
Total	66 817 \$	138 096 \$	38 585 \$	66 310 \$	441 953 \$	57 369 \$	809 130 \$

¹⁾ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

²⁾ Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats de placement, les dérivés incorporés et d'autres passifs divers.

³⁾ Les fonds propres sont définis à la note 12.

d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<p>Mortalité et morbidité</p> <p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2020 ont été favorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses retenues.</p>
<p>Rendement des placements</p> <p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cible pour chaque secteur, et le rendement des placements est tiré des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2020, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable (défavorable en 2019) sur le résultat net de la Société. La diminution des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés ainsi que l'incidence des écarts de taux des swaps sur les provisions mathématiques ont contribué à cette incidence défavorable.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris de la provision pour écarts défavorables.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre des pertes sur créances hypothécaires et des défaillances sur titres de créance ont été défavorables (favorables en 2019) en regard des hypothèses de la Société.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
	<p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où le rendement des placements est transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités du rendement des placements. Des actions, des immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été défavorables (favorables en 2019) surtout en raison de pertes sur les placements dans des propriétés immobilières et des actions de sociétés fermées, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, et du pétrole et du gaz. En 2020, le montage des actifs alternatifs à long terme ne dépassait pas (dépassait en 2019) les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2020, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (favorables en 2019). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs gérés ont également été défavorables (favorables en 2019). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle.</p> <p>En 2020, les résultats techniques au chapitre de la charge de placement ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses de la Société.</p>
<p>Résiliation de contrats et régularité des primes</p>	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p>
<p>Charges, impôts et taxes</p>	<p>Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p>
	<p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et de régularité des primes. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et de la régularité des primes.</p> <p>Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2020 au chapitre de la résiliation de contrats et régularité des primes ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2020 ont été défavorables (défavorables en 2019) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques. Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.
Change	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société passe en revue les hypothèses et méthodes actuarielles annuellement. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 6 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats d'assurance est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans tous les secteurs opérationnels. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou à une amélioration des hypothèses non économiques relativement à l'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2020 est également indiquée ci-après.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(600)	(500)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) ^{3, 4, 5}	(5 700)	(5 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 600)	(2 400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins de un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

⁵ Détérioration de 5 % des taux d'incidence et détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée comprises dans le tableau ci-dessus^{1, 2}

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2020	2019
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ³	(2 100)	(1 900)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ³	(3 100)	(2 800)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs	(400)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(100)	(100)

¹⁾ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

²⁾ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

³⁾ Les chiffres comparatifs de la période correspondante de 2019 ont été mis à jour pour refléter l'amélioration apportée en 2020 à la répartition entre les taux d'incidence et de cessation.

f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en reconnaître le caractère incertain, pour prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et pour s'assurer que les passifs des contrats d'assurance sont suffisants pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les passifs d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les passifs correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2020	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 ^{er} janvier	296 589 \$	13 219 \$	309 808 \$	41 353 \$	351 161 \$
Nouveaux contrats ²	3 166	–	3 166	481	3 647
Variation habituelle des contrats en vigueur ²	32 340	1 312	33 652	(3 030)	30 622
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ²	563	–	563	4 559	5 122
Transactions de réassurance ³	(3 360)	–	(3 360)	3 360	–
Incidence des fluctuations des taux de change	(3 890)	(154)	(4 044)	(954)	(4 998)
Solde au 31 décembre	325 408 \$	14 377 \$	339 785 \$	45 769 \$	385 554 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 ^{er} janvier	272 761 \$	12 968 \$	285 729 \$	42 925 \$	328 654 \$
Nouveaux contrats ⁴	3 251	–	3 251	521	3 772
Variation habituelle des contrats en vigueur ⁴	30 171	750	30 921	(972)	29 949
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ³	74	–	74	927	1 001
Incidence des fluctuations des taux de change	(9 668)	(499)	(10 167)	(2 048)	(12 215)
Solde au 31 décembre	296 589 \$	13 219 \$	309 808 \$	41 353 \$	351 161 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, les provisions pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

² En 2020, l'augmentation de 36 982 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats, aux dérivés incorporés connexes et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 39 391 \$, dont un montant de 37 876 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 1 515 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

³ Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

⁴ En 2019, l'augmentation de 33 727 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 34 721 \$, dont un montant de 34 056 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 665 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des hypothèses et des méthodes d'évaluation a lieu chaque année. L'examen réduit l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en mettant à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus et les marges futures qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance.

Examen annuel 2020

L'examen annuel 2020 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 563 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 198 \$ après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable au Canada	(42) \$	– \$	(42) \$	31 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(304)	(1)	(303)	232
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	893	–	893	(682)
Mises à jour liées aux placements	(212)	(153)	(59)	31
Autres mises à jour	228	455	(227)	190
Incidence nette	563 \$	301 \$	262 \$	(198) \$

⁽¹⁾ La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la Société, du fait principalement des mises à jour annuelles faites pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen des contrats de rente variable au Canada a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 232 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait principalement d'un examen des contrats de réassurance et des marges pour mortalité de la Société pour les catégories de risque excellent liées aux activités d'assurance individuelle au Canada ainsi que des mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une charge au titre de l'examen des hypothèses de mortalité liées aux activités d'assurance aux États-Unis, pour lesquelles les nouveaux résultats techniques indiquaient un taux de mortalité plus élevé dans les groupes de personnes plus âgées.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont été formulées à l'égard de plusieurs produits, principalement au Canada, pour tenir compte des résultats techniques récents, donnant lieu à l'imputation d'un profit net après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 682 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats d'assurance vie universelle au Canada, y compris les contrats d'assurance temporaire renouvelables annuellement et leur coût uniformisé. La Société a abaissé le taux de déchéance ultime inclus dans les hypothèses en raison de l'émergence de données plus récentes, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 504 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, du fait principalement des résultats techniques défavorables des contrats importants.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge nette après impôts au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découlait surtout des résultats techniques défavorables liés à la déchéance des contrats d'assurance à l'intention des particuliers au Japon.

Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 190 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ce montant comprend plusieurs éléments positifs, y compris les mises à jour des modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts américains de la Société ainsi que les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis, contrebalancés en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation, découlant essentiellement des mises à jour annuelles faites pour refléter les fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen annuel 2019

L'examen annuel 2019 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 74 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 21 \$ après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2019	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	11 \$	– \$	11 \$	(8) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	25	47	(22)	14
Déchéances et comportement des titulaires de contrats	135	17	118	(75)
Hypothèses sur le rendement des placements	12	81	(69)	70
Autres mises à jour	(109)	(163)	54	(22)
Incidence nette	74 \$	(18) \$	92 \$	(21) \$

Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le secteur Assurance aux États-Unis a réalisé en 2019 un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée. L'examen couvrait tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, l'incidence des réductions des prestations des titulaires de contrats ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes et un examen des marges sur les activités. L'examen des activités d'assurance soins de longue durée a eu une incidence presque neutre sur le résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des résultats techniques a révélé des taux de résiliation plus bas que prévu pendant la période d'élimination ou d'« admissibilité » (soit la période entre le dépôt d'une demande de règlement et le début du versement des prestations) et une incidence favorable étant donné que les titulaires de contrats déposent un moins grand nombre de demandes de règlement que prévu. De plus, les titulaires de contrats optent pour la réduction de leurs prestations plutôt que pour l'augmentation des primes. L'examen global des résultats techniques au chapitre des demandes de règlement a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts d'environ 1,9 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires, laquelle comprend un profit d'environ 0,2 milliard de dollars attribuable à l'incidence de la réduction des prestations.

L'examen des résultats techniques tenait compte de données additionnelles sur les sinistres en raison de la diminution naturelle des échéances du bloc de contrats. Par conséquent, la Société a réduit certaines marges pour écarts défavorables, ce qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 0,7 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

Bien que l'examen continue d'appuyer les hypothèses d'amélioration des taux de morbidité et de mortalité, la Société a revu à la baisse l'hypothèse du taux de morbidité, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts d'environ 0,7 milliard de dollars au résultat net attribué aux actionnaires.

L'examen des hausses de primes qui ont été présumées dans l'établissement des provisions mathématiques a entraîné l'imputation d'un profit après impôts d'environ 2,0 milliards de dollars au résultat net attribué aux actionnaires en lien avec le calendrier et le montant prévus des hausses de primes qui sont assujetties à l'obtention de l'approbation des États et qui comprennent une marge de 30 %. Les hausses de primes prévues sont fondées sur les tarifs approuvés antérieurement qui s'appliquaient aux demandes étatiques déjà déposées et les nouvelles demandes estimées fondées sur l'examen de 2019 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance de la Société. L'expérience de la Société en matière d'obtention des approbations de hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle présumée, ce qui pourrait entraîner d'autres augmentations ou diminutions des provisions mathématiques, lesquelles pourraient être importantes.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 14 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ces mises à jour comprenaient un examen des hypothèses de mortalité et des ententes de réassurance du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada de la Société.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 75 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Cette charge découle principalement d'une mise à jour des hypothèses des taux de déchéance de la Société à l'échelle de plusieurs gammes de produits d'assurance vie temporaire et d'assurance vie entière du sous-secteur d'assurance individuelle du secteur Canada de la Société, contrebalancée en partie par plusieurs mises à jour des hypothèses des taux de déchéance et de régularité des primes dans d'autres régions.

Mises à jour des hypothèses de rendement des placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 70 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Ce profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance des prêts garantis de premier rang de la Société pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que des stratégies de placement et de crédit pour certains produits d'assurance vie universelle, qui a été contrebalancée en partie par des mises à jour de certaines hypothèses relatives au rendement des placements en actions de sociétés fermées au Canada.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts de 22 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2020, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance¹	10 672 \$	9 859 \$	15 416 \$	791 780 \$	827 727 \$

¹ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Sinistres survenus	18 064 \$	15 752 \$
Rachats et capitaux échus	8 613	8 433
Paievements de rentes	3 560	4 030
Participations aux excédents et bonifications	1 411	1 445
Transferts nets des fonds distincts	(1 515)	(1 000)
Total	30 133 \$	28 660 \$

k) Transactions de réassurance

Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

La transaction a été clôturée en date du 1^{er} juillet 2020. La Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 262 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance et des primes cédées respectivement de 3,4 milliards de dollars et 3,3 milliards de dollars.

Le 26 septembre 2018, la Société a conclu avec Reinsurance Group of America (« RGA ») des contrats de coassurance visant la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels de rente immédiate individuelle aux États-Unis de John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »), au moyen d'un contrat en quote-part à 100 %, et de John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY »), au moyen d'un contrat en quote-part à 90 %. Selon les modalités des ententes, la responsabilité en matière d'administration des contrats continuera d'incomber à la Société. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs. La transaction de JHUSA a été clôturée en 2018. La transaction de JHNY a été clôturée en date du 1^{er} janvier 2019. En 2019, la Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 18 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance de 132 \$ et des primes cédées de 131 \$.

Le 31 octobre 2018, la Société a conclu avec Jackson National Life Insurance Company (« Jackson »), filiale entièrement détenue de Prudential plc, des contrats de coassurance visant la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels de rente immédiate collective aux États-Unis de JHUSA, au moyen d'un contrat en quote-part à 100 %, et de JHNY, au moyen d'un contrat en quote-part à 90 %. Selon les modalités des ententes, la responsabilité en matière d'administration des contrats continuera d'incomber à la Société. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs. La transaction de JHUSA a été clôturée en 2018. La transaction de JHNY a été clôturée en date du 1^{er} janvier 2019. En 2019, la Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 31 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance de 621 \$, une commission de réassurance versée de 35 \$ et des primes cédées de 581 \$.

Note 7 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels qui ne contiennent pas de risque d'assurance important. Ces contrats sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine continentale. Le tableau qui suit présente la variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Solde aux 1 ^{er} janvier	789 \$	782 \$
Nouveaux contrats	180	66
Changements des conditions du marché	90	62
Rachats et échéances	(108)	(86)
Incidence des fluctuations des taux de change	(19)	(35)
Solde aux 31 décembre	932 \$	789 \$

b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent plusieurs produits de rente fixe vendus aux États-Unis et au Canada qui procurent des paiements de revenu garanti pendant une période déterminée par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti.

	2020		2019	
	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur
Aux 31 décembre				
Produits de rente fixe américains	1 361 \$	1 680 \$	1 248 \$	1 482 \$
Produits de rente fixe canadiens	995	1 086	1 067	1 158
Passifs des contrats de placement	2 356 \$	2 766 \$	2 315 \$	2 640 \$

¹⁾ Au 31 décembre 2020, des passifs des contrats de placement d'une valeur comptable et d'une juste valeur respectivement de 67 \$ et 76 \$ (respectivement 93 \$ et 103 \$ en 2019) ont été réassurés par la Société. La valeur comptable nette et la juste valeur des passifs des contrats de placement étaient respectivement de 2 289 \$ et 2 690 \$ (respectivement 2 222 \$ et 2 537 \$ en 2019).

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Solde aux 1 ^{er} janvier	2 315 \$	2 483 \$
Dépôts dans des contrats d'assurance	202	2
Intérêt	61	62
Retraits	(194)	(182)
Honoraires	(1)	(3)
Divers	-	17
Incidence des fluctuations des taux de change	(27)	(64)
Solde aux 31 décembre	2 356 \$	2 315 \$

La valeur comptable des produits de rente fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la juste valeur des passifs des contrats de placement a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2.

c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Au 31 décembre 2020, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement¹	297 \$	514 \$	520 \$	4 220 \$	5 551 \$

¹⁾ En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Note 8 Gestion du risque

Les politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers de la Société sont présentées dans des sections distinctes à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les informations fournies sont conformes à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave, des défis sectoriels et des facteurs propres aux sociétés pourraient entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et aux actifs de réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures qui sont incluses dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par

entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Des provisions pour pertes sur les contrats de réassurance sont établies lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 8 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 8 i).

i) Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2020	2019
Titres de créance		
Juste valeur par le biais du résultat net	183 061	\$ 166 307
Disponibles à la vente	35 663	31 815
Créances hypothécaires	50 207	49 376
Placements privés	40 756	37 979
Avances sur contrats	6 398	6 471
Prêts aux clients de la Banque	1 976	1 740
Actifs dérivés	27 793	19 449
Revenus de placement à recevoir	2 523	2 416
Actifs de réassurance	45 836	41 446
Autres actifs financiers	6 156	5 628
Total	400 369	\$ 362 627

Au 31 décembre 2020, 97 % (99 % en 2019) des titres de créance avaient une notation de qualité qui se situait entre AAA et BBB.

ii) Qualité du crédit

Qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Ces actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Les tableaux qui suivent présentent la qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2020	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	110 \$	1 339 \$	4 761 \$	2 242 \$	168 \$	1 \$	8 621 \$
Bureaux	66	1 297	5 948	1 174	164	20	8 669
Résidences multifamiliales	613	1 675	2 896	582	33	-	5 799
Industrie	25	320	2 353	259	3	-	2 960
Divers	238	966	914	984	355	7	3 464
Total des créances hypothécaires commerciales	1 052	5 597	16 872	5 241	723	28	29 513
Créances hypothécaires agricoles	-	-	127	77	106	-	310
Placements privés	1 061	4 829	15 585	15 825	1 206	2 250	40 756
Total	2 113 \$	10 426 \$	32 584 \$	21 143 \$	2 035 \$	2 278 \$	70 579 \$

Au 31 décembre 2019	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	132 \$	1 374 \$	5 285 \$	2 039 \$	10 \$	- \$	8 840 \$
Bureaux	77	1 540	5 808	1 402	26	18	8 871
Résidences multifamiliales	640	1 585	2 397	714	35	-	5 371
Industrie	38	364	1 820	237	10	-	2 469
Divers	260	739	976	1 290	-	8	3 273
Total des créances hypothécaires commerciales	1 147	5 602	16 286	5 682	81	26	28 824
Créances hypothécaires agricoles	-	27	137	312	-	-	476
Placements privés	1 098	5 513	14 311	14 139	823	2 095	37 979
Total	2 245 \$	11 142 \$	30 734 \$	20 133 \$	904 \$	2 121 \$	67 279 \$

Qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2020			2019		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
Créances hypothécaires résidentielles						
Productives	6 349 \$	13 980 \$	20 329 \$	6 613 \$	13 411 \$	20 024 \$
Non productives ¹	9	46	55	25	27	52
Prêts aux clients de la Banque						
Productifs	s. o.	1 976	1 976	s. o.	1 740	1 740
Non productifs ¹	s. o.	-	-	s. o.	-	-
Total	6 358 \$	16 002 \$	22 360 \$	6 638 \$	15 178 \$	21 816 \$

¹⁾ Par non productifs / non productives, on entend les actifs qui sont en souffrance depuis 90 jours ou plus.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 13 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2020 (14 % en 2019). La plupart de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

iii) Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres de créance DV. En outre, la Société présente à titre de pertes de valeur certaines baisses de la juste valeur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être une dépréciation en raison du caractère non recouvrable des montants exigibles.

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers qui sont soit échus mais non dépréciés, soit dépréciés.

Au 31 décembre 2020	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$	54 \$
Disponibles à la vente	–	–	–	1
Placements privés	30	–	30	170
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	66	–	66	69
Autres actifs financiers	56	58	114	2
Total	152 \$	58 \$	210 \$	296 \$

Au 31 décembre 2019	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	11 \$	– \$	11 \$	167 \$
Disponibles à la vente	4	1	5	–
Placements privés	215	–	215	7
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	61	–	61	59
Autres actifs financiers	60	42	102	1
Total	351 \$	43 \$	394 \$	234 \$

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute et les provisions pour pertes sur prêts dépréciés.

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	249 \$	79 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	97	28	69
Total	346 \$	107 \$	239 \$

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
	Placements privés	11 \$	4 \$
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	75	16	59
Total	86 \$	20 \$	66 \$

Le tableau qui suit présente les variations des provisions pour pertes sur prêts au cours de l'exercice.

Exercices clos les 31 décembre	2020			2019		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 ^{er} janvier	4 \$	16 \$	20 \$	43 \$	52 \$	95 \$
Provisions	94	31	125	35	15	50
Recouvrements	(6)	(6)	(12)	–	(46)	(46)
Radiations ¹⁾	(13)	(13)	(26)	(74)	(5)	(79)
Solde aux 31 décembre	79 \$	28 \$	107 \$	4 \$	16 \$	20 \$

¹⁾ Comprennent les cessions et l'incidence des fluctuations des taux de change.

b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise à la Société du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2020, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 889 \$ (558 \$ en 2019). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires, prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et répondre à ses besoins de financement à court terme. Au 31 décembre 2020, la Société participait à des prises en pension de titres de 716 \$ (990 \$ en 2019) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société a conclu des opérations de mise en pension de titres comptabilisées à titre de dettes fournisseurs et totalisant 353 \$ au 31 décembre 2020 (333 \$ en 2019).

c) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres de créance sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance du crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par note de crédit des agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2020	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
A	136 \$	2 \$	1
BBB	105	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	241 \$	3 \$	1
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	241 \$	3 \$	1

Au 31 décembre 2019	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
AA	24 \$	– \$	1
A	371	5	1
BBB	107	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	502 \$	6 \$	1
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	502 \$	6 \$	1

¹ Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur l'obligation sous-jacente de l'émetteur.

² L'échéance moyenne pondérée des swaps sur défaillance de crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

³ Les notes de crédit attribuées par Standard & Poor's sont utilisées, lorsqu'elles sont disponibles, puis celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune note d'une agence de notation n'est disponible, une note interne est utilisée.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société limite le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de BBB+ ou plus. Au 31 décembre 2020, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 20 % des cas (23 % en 2019). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 16 696 \$ au 31 décembre 2020 (12 038 \$ en 2019).

Au 31 décembre 2020, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 4 110 \$ (3 047 \$ en 2019). L'exposition nette au risque de crédit de cette contrepartie, compte tenu des

conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2019). Au 31 décembre 2020, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 28 685 \$ (20 144 \$ en 2019).

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prise en pension de titres et de mise en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider la garantie détenue et de la porter en réduction de l'obligation de la contrepartie connexe.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mise en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêt de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2020					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	28 685 \$	(13 243) \$	(15 323) \$	119 \$	119 \$
Prêts de titres	889	-	(889)	-	-
Prises en pension de titres	716	-	(715)	1	1
Total des actifs financiers	30 290 \$	(13 243) \$	(16 927) \$	120 \$	120 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(16 076) \$	13 243 \$	2 482 \$	(351) \$	(71) \$
Mises en pension de titres	(353)	-	353	-	-
Total des passifs financiers	(16 429) \$	13 243 \$	2 835 \$	(351) \$	(71) \$

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2019					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	20 144 \$	(9 188) \$	(10 889) \$	67 \$	67 \$
Prêts de titres	558	-	(558)	-	-
Prises en pension de titres	990	-	(989)	1	1
Total des actifs financiers	21 692 \$	(9 188) \$	(12 436) \$	68 \$	68 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(11 345) \$	9 188 \$	1 903 \$	(254) \$	(53) \$
Mises en pension de titres	(333)	-	330	(3)	(3)
Total des passifs financiers	(11 678) \$	9 188 \$	2 233 \$	(257) \$	(56) \$

¹ Les actifs et passifs financiers comprennent des intérêts courus respectivement de 892 \$ et 1 114 \$ (respectivement 696 \$ et 1 061 \$ en 2019).

² Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2020, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 1 373 \$, 627 \$, 74 \$ et néant (respectivement 1 149 \$, 526 \$, 44 \$ et néant en 2019). Au 31 décembre 2020, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

³ Comprend des dérivés conclus entre la Société et ses fiduciaires de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec ces fiduciaires. Voir la note 17.

Certains actifs au titre de billets indexés sur un risque de crédit et certains passifs au titre de billets d'apport à l'excédent à taux variable de la Société sont assortis de droits de compensation inconditionnels. En vertu des conventions de compensation, la Société détient des droits de compensation, y compris en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la Société. Ces instruments financiers sont compensés dans les états de la situation financière consolidés.

Un billet indexé sur un risque de crédit est un titre qui permet à l'émetteur de transférer un risque de crédit donné à l'acheteur. Un billet d'apport à l'excédent est un titre de créance subordonnée souvent considéré comme faisant partie du compte de surplus (l'équivalent réglementaire des capitaux propres aux États-Unis) par certains organismes de réglementation de l'assurance aux États-Unis. Les paiements d'intérêts sur les billets d'apport à l'excédent sont effectués après avoir d'abord effectué tous les autres paiements contractuels. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la compensation inconditionnelle.

Au 31 décembre 2020	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	932 \$	(932) \$	– \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(932)	932	–

Au 31 décembre 2019	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	782 \$	(782) \$	– \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(782)	782	–

¹ Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation (voir la note 18 g)).

f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente ses résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Au 31 décembre	2020	2019
Titres de créance et placements privés notés BBB ou mieux ¹	97 %	98 %
Titres de créance d'État en pourcentage du total des titres de créance	37 %	37 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	11 %	12 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres de créance non gouvernementaux et de placements privés	1 148 \$	1 083 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	2 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (53 % des placements immobiliers en 2020, 56 % en 2019)	6 745 \$	7 279 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles ² – Ontario, Canada (28 % en 2020, 27 % en 2019)	17 367 \$	17 038 \$

¹ Les titres de créance de qualité et les placements privés comprennent 40 % de titres notés A, 16 % de titres notés AA et 16 % de titres notés AAA (41 %, 17 % et 16 % en 2019) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

² Les créances hypothécaires et les placements immobiliers sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau ci-après présente les titres de créance et les placements privés par secteur et par industrie.

Au 31 décembre	2020		2019	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	85 357 \$	33	77 883 \$	33
Services publics	47 902	18	44 426	19
Services financiers	35 656	15	31 929	13
Consommation	29 684	11	25 931	11
Énergie	20 963	8	20 196	9
Industrie	22 070	9	19 024	8
Divers	17 850	6	16 712	7
Total	259 482 \$	100	236 101 \$	100

g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que les faits réels relatifs aux sinistres liés à la mortalité et à la morbidité, au comportement des titulaires de polices et aux charges diffèrent de ce qui était prévu au moment de la conception et de la tarification d'un produit. Diverses hypothèses sont formulées relativement à ces facteurs d'expérience, aux coûts de réassurance et au niveau des souscriptions lorsque les produits sont conçus et tarifés, et relativement aussi à l'établissement des provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement à la fois sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du

secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats et aux charges futures sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. La formulation de ces hypothèses fait largement appel au jugement professionnel et les faits réels peuvent être très différents des hypothèses posées par la Société. Les sinistres peuvent être touchés de façon inattendue par des changements dans la prévalence de maladies, les progrès médicaux et technologiques, les changements de mode de vie à grande échelle, les catastrophes naturelles, les catastrophes causées par l'homme et les actes de terrorisme. Le comportement des titulaires de contrats, y compris les habitudes de paiement des primes, le renouvellement des contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif d'autres produits sur le marché. Certains taux de réassurance ne sont pas garantis et peuvent être modifiés de façon inattendue. Les ajustements que la Société cherche à apporter aux éléments non garantis pour tenir compte de l'évolution des facteurs liés à l'expérience pourraient faire l'objet de mesures réglementaires ou législatives, et la Société pourrait ne pas réussir à les mettre en œuvre, ou pourrait connaître des retards dans leur mise en œuvre.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque secteur opérationnel établit des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. La valeur des pleins de conservation mondiaux est actuellement de 30 \$ US pour l'assurance vie sur une tête (35 \$ US pour l'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les secteurs opérationnels. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société cherche à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, la Société vise à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant ses activités à l'échelle mondiale, en assurant un large éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres, et en réassurant certains risques.

h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les pays où les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
Au 31 décembre 2020			
États-Unis et Canada	273 848 \$	(44 645) \$	229 203 \$
Asie et autres	114 878	(1 191)	113 687
Total	388 726 \$	(45 836) \$	342 890 \$
Au 31 décembre 2019			
États-Unis et Canada	255 999 \$	(40 944) \$	215 055 \$
Asie et autres	98 237	(502)	97 735
Total	354 236 \$	(41 446) \$	312 790 \$

i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2020, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 45 836 \$ (41 446 \$ en 2019). De ces actifs, 94 % (94 % en 2019) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 37 360 \$ au 31 décembre 2020 (26 638 \$ en 2019). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 18 476 \$ au 31 décembre 2020 (14 808 \$ en 2019).

Note 9 Dette à long terme

a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2020	2019
Billets de premier rang à 3,050 % ^{1, 2}	27 août 2020	27 août 2060	1 155 \$ US	1 460 \$	– \$
Billets de premier rang à 4,70 % ¹	23 juin 2016	23 juin 2046	1 000 \$ US	1 265	1 290
Billets de premier rang à 5,375 % ¹	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	943	962
Billets de premier rang à 2,396 % ³	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2027	200 \$ US	254	–
Billets de premier rang à 2,484 % ^{1, 3}	19 mai 2020	19 mai 2027	500 \$ US	632	–
Billets de premier rang à 3,527 % ¹	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	343	350
Billets de premier rang à 4,150 % ¹	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	1 267	1 292
Billets de premier rang à 4,90 % ⁴	17 septembre 2010	17 septembre 2020	500 \$ US	–	649
Total				6 164 \$	4 543 \$

¹ Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

² Émis par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Les billets de premier rang peuvent être rachetés au gré de la SFM en tout, mais non en partie, le 27 août 2025 et chaque 27 août par la suite à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

³ Émis par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Les billets de premier rang peuvent être rachetés au gré de la SFM en tout ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, majoré de 30 points de base.

⁴ Les billets de premier rang à 4,90 % sont venus à échéance le 17 septembre 2020.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été de 229 \$ (216 \$ en 2019). Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de dette à long terme est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue la dette à long terme au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2020, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 7 042 \$ (5 078 \$ en 2019). La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2019).

c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2020	– \$	– \$	– \$	6 164 \$	6 164 \$
2019	649	–	–	3 894	4 543

Note 10 Instruments de fonds propres

a) Valeur comptable des instruments de fonds propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche	Date d'échéance	Valeur nominale	2020	2019
Billets subordonnés de JHFC ¹	14 décembre 2006	s. o.	15 décembre 2036	650 \$	647 \$	647 \$
Déventures de premier rang de la SFM à 2,818 % ²	12 mai 2020	13 mai 2030	13 mai 2035	1 000 \$	995	–
Billets subordonnés de la SFM à 4,061 % ^{3, 4}	24 février 2017	24 février 2027	24 février 2032	750 \$ US	951	969
Déventures de premier rang de la SFM à 2,237 % ⁵	12 mai 2020	12 mai 2025	12 mai 2030	1 000 \$	996	–
Billets subordonnés de la SFM à 3,00 % ⁶	21 novembre 2017	21 novembre 2024	21 novembre 2029	500 \$ S	480	481
Déventures subordonnées de la SFM à 3,049 % ⁷	18 août 2017	20 août 2024	20 août 2029	750 \$	748	747
Déventures subordonnées de la SFM à 3,317 % ⁷	9 mai 2018	9 mai 2023	9 mai 2028	600 \$	598	598
Déventures subordonnées de Manufacturers à 3,181 % ⁸	20 novembre 2015	22 novembre 2022	22 novembre 2027	1 000 \$	999	998
Billets subordonnés de la SFM à 3,85 % ⁶	25 mai 2016	25 mai 2021	25 mai 2026	500 \$ S	481	482
Déventures subordonnées de Manufacturers à 2,389 % ^{8, 9}	1 ^{er} juin 2015	5 janvier 2021	5 janvier 2026	350 \$	350	350
Déventures subordonnées de Manufacturers à 2,10 % ¹⁰	10 mars 2015	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2025	750 \$	–	750
Déventures subordonnées de Manufacturers à 2,64 % ¹¹	1 ^{er} décembre 2014	15 janvier 2020	15 janvier 2025	500 \$	–	500
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % ¹²	25 février 1994	s. o.	15 février 2024	450 \$ US	584	598
Total					7 829 \$	7 120 \$

- ¹ Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées entièrement détenues non consolidées de la Société. Le billet porte intérêt à un taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter le billet, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés. Voir la note 17.
- ² Émises par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 13 mai 2030, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,82 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les déventures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 13 mai 2025, à un prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés. Si le rachat a lieu entre le 13 mai 2025 et le 13 mai 2030, le prix de rachat sera égal à la valeur la plus élevée entre i) le prix selon le rendement des obligations du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, et ii) la valeur nominale. Si le rachat a lieu le 13 mai 2030 ou après cette date, le prix de rachat sera égal à la valeur nominale.
- ³ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à celui des mid-swaps du dollar américain à 5 ans, majoré de 1,647 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁴ Désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets subordonnés en dollars canadiens.
- ⁵ Émises par la SFM au cours de l'exercice, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 12 mai 2025, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,49 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les déventures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 12 mai 2025, à un prix de rachat correspondant à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés.
- ⁶ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 3,00 % – 83,2 points de base, billets à 3,85 % – 197 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite à chaque date de versement de l'intérêt, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁷ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : déventures à 3,049 % – 105 points de base, et déventures à 3,317 % – 78 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les déventures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁸ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : déventures à 3,181 % – 157 points de base, déventures à 2,389 % – 83 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les déventures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, et par la suite à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.
- ⁹ Manufacturers a racheté la totalité des déventures subordonnées à 2,389 % à la valeur nominale, le 5 janvier 2021, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹⁰ Manufacturers a racheté la totalité des déventures subordonnées à 2,10 % à la valeur nominale, le 1^{er} juin 2020, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹¹ Manufacturers a racheté la totalité des déventures subordonnées à 2,64 % à la valeur nominale, le 15 janvier 2020, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.
- ¹² Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Department of Insurance and Financial Services de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 13 \$ (17 \$ US en 2019), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de fonds propres est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue les instruments de fonds propres au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2020, la juste valeur des instruments de fonds propres s'élevait à 8 295 \$ (7 333 \$ en 2019). La juste valeur des instruments de fonds propres a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2019).

Note 11 Capital social et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

a) Actions privilégiées

Le tableau qui suit présente l'information sur les actions privilégiées en circulation aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2020	Date d'émission	Taux de dividende annuel ¹	Date de rachat la plus proche ²	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net ³	
						2020	2019
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	294	294
Actions privilégiées de catégorie 1							
Série 3 ^{4,5}	11 mars 2011	2,178 %	19 juin 2021	6	158	155	155
Série 4 ⁶	20 juin 2016	Variable	19 juin 2021	2	42	41	41
Série 5 ^{4,5}	6 décembre 2011	3,891 %	19 décembre 2021	8	200	195	195
Série 7 ^{4,5}	22 février 2012	4,312 %	19 mars 2022	10	250	244	244
Série 9 ^{4,5}	24 mai 2012	4,351 %	19 septembre 2022	10	250	244	244
Série 11 ^{4,5}	4 décembre 2012	4,731 %	19 mars 2023	8	200	196	196
Série 13 ^{4,5}	21 juin 2013	4,414 %	19 septembre 2023	8	200	196	196
Série 15 ^{4,5}	25 février 2014	3,786 %	19 juin 2024	8	200	195	195
Série 17 ^{4,5}	15 août 2014	3,80 %	19 décembre 2024	14	350	343	343
Série 19 ^{4,5,7}	3 décembre 2014	3,675 %	19 mars 2025	10	250	246	246
Série 21 ^{4,5}	25 février 2016	5,60 %	19 juin 2021	17	425	417	417
Série 23 ^{4,5}	22 novembre 2016	4,85 %	19 mars 2022	19	475	467	467
Série 25 ^{4,5}	20 février 2018	4,70 %	19 juin 2023	10	250	245	245
Total				156	3 900 \$	3 822 \$	3 822 \$

¹ Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare.

² Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, est échue et la SFM peut racheter ces actions, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en totalité ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2021 et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2016, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

³ Déduction faite des frais d'émission après impôts.

⁴ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera révisé à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 5 – 2,90 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 %, série 21 – 4,97 %, série 23 – 3,83 % et série 25 – 2,55 %.

⁵ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 4 ci-dessus.

⁶ Le taux de dividende variable des actions de catégorie 1, série 4 correspond au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.

⁷ La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions de catégorie 1, série 19 en circulation le 19 mars 2020, soit la date de rachat la plus proche. Le taux de dividende a été révisé conformément à la note de bas de tableau 4 ci-dessus et établi à un taux fixe annuel de 3,675 % pour une période de cinq ans commençant le 20 mars 2020.

b) Actions ordinaires

Le tableau ci-après présente les variations du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation.

Exercices clos les 31 décembre	2020		2019	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 949	23 127 \$	1 971	22 961 \$
Rachetées aux fins d'annulation	(10)	(121)	(58)	(677)
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	-	-	31	739
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	1	36	5	104
Total	1 940	23 042 \$	1 949	23 127 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a annoncé qu'il adoptait des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières. Conformément à ces mesures, le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Par conséquent, la Société n'a pas racheté ses actions ordinaires depuis le 13 mars 2020.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») de la SFM a pris fin le 13 novembre 2020. Au cours de 2020, la SFM a racheté et annulé par la suite 10,2 millions (57,6 millions en 2019) de ses actions ordinaires à un prix moyen de 24,86 \$ (23,22 \$ en 2019) par action ordinaire pour un coût total de 253 \$ (1,3 milliard en 2019). De ce montant, la valeur comptable des actions rachetées était de 121 \$ (677 \$ en 2019) et a été inscrite au poste Actions ordinaires, et l'excédent de la valeur de marché sur la valeur comptable de ces actions était de 132 \$ (662 \$ en 2019) et a été comptabilisée au poste Résultats non distribués dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

Depuis le début de cette OPRCNA le 14 novembre 2019, la SFM a racheté aux fins d'annulation 16,5 millions de ses actions ordinaires à un prix moyen de 25,26 \$ par action pour un coût total de 416 \$.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil d'administration, qui décide aussi des conditions d'application.

Au cours de 2020, la Société a acheté des actions ordinaires aux fins de ce régime sur le marché libre.

c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Résultat de base par action ordinaire	2,94 \$	2,77 \$
Résultat dilué par action ordinaire	2,93	2,77

Le tableau qui suit présente un rapprochement du nombre d'actions servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 941	1 958
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif ¹ (en millions)	2	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)	1 943	1 962

¹ L'effet dilutif des attributions fondées sur des actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions fondées sur des actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de 18 millions (9 millions en 2019) d'attributions fondées sur des actions antidilutives a été exclu du calcul.

d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 10 février 2021, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,28 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 19 mars 2021 aux actionnaires inscrits en date du 23 février 2021 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2021 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 23 février 2021.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
 Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 3 – 0,136125 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 4 – 0,092465 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 5 – 0,243188 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2695 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 9 – 0,271938 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 11 – 0,295688 \$ par action

Actions de catégorie 1, série 13 – 0,275875 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 15 – 0,236625 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 17 – 0,2375 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 19 – 0,229688 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 21 – 0,35 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 23 – 0,303125 \$ par action
 Actions de catégorie 1, série 25 – 0,29375 \$ par action

Note 12 Gestion des fonds propres

a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), le cadre sur les fonds propres émis par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). En vertu de ce cadre régissant les fonds propres, les ressources en fonds propres consolidés de la Société, y compris les fonds propres disponibles, la provision d'excédent et les dépôts admissibles, sont évaluées en regard du coussin de solvabilité de base, qui correspond à l'exigence de fonds propres fondée sur le risque déterminée selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont principalement menées par Manufacturers et ses filiales. Manufacturers est également régie par le BSIF et, par conséquent, assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du TSAV du BSIF.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres tient compte des exigences de l'ensemble de la Société ainsi que des besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise, ainsi que les évaluations des risques de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Les fonds propres consolidés de la SFM, établis selon les normes comptables, sont présentés dans le tableau qui suit. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les fonds propres disponibles selon le TSAV se fondent sur les fonds propres consolidés, ajustés pour tenir compte de certaines déductions, limites et restrictions, conformément à la ligne directrice du TSAV.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2020	2019
Total des capitaux propres	53 006 \$	50 106 \$
Ajustement au titre du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	(229)	(143)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	53 235	50 249
Instruments de fonds propres admissibles	7 829	7 120
Fonds propres consolidés	61 064 \$	57 369 \$

b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA ») restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la SFM et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un

règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le BSIF. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au BSIF au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le BSIF. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du BSIF.

En vertu de la LSA, les sociétés d'assurance canadiennes sont tenues de maintenir des niveaux adéquats de fonds propres en tout temps.

Puisque la SFM est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Voir la note 11 b).

Note 13 Produits tirés des contrats de service

La Société fournit des services de gestion des placements, des services administratifs, des services de placement et des services connexes aux fonds de placement exclusifs et de tiers, aux régimes de retraite, aux régimes d'avantages collectifs et aux autres ententes. La Société fournit également des services de gestion de propriété aux locataires des immeubles de placement de la Société.

Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client.

Les obligations de prestation de la Société prévues dans les ententes de services sont généralement remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages des services rendus, mesurés à l'aide d'une méthode fondée sur les extrants. Les honoraires comprennent généralement une contrepartie variable, et les produits connexes sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés.

Les honoraires liés aux actifs varient selon la valeur de l'actif des comptes gérés, sous réserve des conditions du marché et du comportement des investisseurs, lesquels sont hors du contrôle de la Société. Les honoraires liés au traitement des transactions et les honoraires d'administration varient selon le volume des activités des clients, qui sont également hors du contrôle de la Société. Certains honoraires, y compris les honoraires liés aux services de placement, sont fondés sur les soldes des comptes et les volumes de transactions. Les honoraires liés au solde des comptes et aux volumes de transactions sont calculés quotidiennement. Les honoraires de gestion de propriété comprennent des composantes fixes et le recouvrement des coûts variables des services rendus aux locataires. Les honoraires liés aux services fournis sont généralement comptabilisés à mesure que les services sont fournis, c'est-à-dire lorsqu'il devient hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés. La Société a déterminé que ses contrats de service ne comportaient aucune composante financement importante étant donné que les honoraires sont perçus mensuellement. La Société ne détient aucun actif ni aucun passif important sur contrat.

Les tableaux qui suivent présentent les produits tirés des contrats de service par gamme de services et par secteur à présenter, comme il est précisé à la note 19.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	239	814	15	2 215	2	3 285
Honoraires de placement et autres honoraires	227	16	67	718	(52)	976
Total inclus dans les autres produits	637	1 032	596	5 703	(251)	7 717
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	709	(19)	2 115	7	62	2 874
Total des autres produits	1 346 \$	1 013 \$	2 711 \$	5 710 \$	(189) \$	10 591 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	37 \$	144 \$	143 \$	- \$	8 \$	332 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	223	827	17	2 048	-	3 115
Honoraires de placement et autres honoraires	199	52	72	741	(44)	1 020
Total inclus dans les autres produits	586	1 040	631	5 562	(242)	7 577
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	629	48	2 023	-	122	2 822
Total des autres produits	1 215 \$	1 088 \$	2 654 \$	5 562 \$	(120) \$	10 399 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	36 \$	160 \$	137 \$	- \$	9 \$	342 \$

Note 14 Rémunération fondée sur des actions

a) Options sur actions

La Société attribue des options sur actions à certaines personnes en vertu de son régime d'options sur actions des dirigeants (le « régime des dirigeants »). Les options donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent, des cinq jours précédents ou des dix jours précédents, selon le plus élevé des trois montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiert sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

Options en cours

Exercices clos les 31 décembre	2020		2019	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours aux 1 ^{er} janvier	21	20,91 \$	23	20,29 \$
Attribuées	5	24,38	3	22,62
Exercées	(2)	18,17	(4)	18,79
Échues	-	24,27	-	18,88
Qui ont fait l'objet d'une renonciation	-	23,73	(1)	23,41
En cours aux 31 décembre	24	21,74 \$	21	20,91 \$
Exerçables aux 31 décembre	6	19,52 \$	5	17,56 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
12,64 \$—20,99 \$	6	16,77 \$	3,75	2	15,32 \$	1,27
21,00 \$—24,83 \$	18	23,53 \$	6,90	4	21,85 \$	3,72
Total	24	21,74 \$	6,06	6	19,52 \$	2,84

La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2020 a été estimée à 3,66 \$ (4,57 \$ en 2019) au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour ces options : taux d'intérêt sans risque de 1,50 % (2,50 % en 2019), taux de rendement des actions de 3,50 % (3,50 % en 2019), taux de volatilité prévu de 23 % (28,0 % en 2019) et durée prévue de 8 ans (6,3 ans en 2019). La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 14 \$ (11 \$ en 2019).

b) Unités d'actions différées

En 2000, la Société a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD sont acquis sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. En 2020, aucune UAD n'a été attribuée à des salariés aux termes du régime des dirigeants (aucune en 2019). Au 31 décembre 2020, 285 000 UAD étaient en cours (298 000 en 2019).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la Société attribue, au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »), des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2020, la Société a attribué 28 000 UAD à certains salariés, dont les droits sont acquis après 36 mois (46 000 en 2019). En 2020, 38 000 UAD ont été attribuées (49 000 attribuées en 2019) à des salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2020, 2 600 UAD ont été attribuées (24 000 UAD attribuées en 2019) à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs UATI et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD ont aussi été immédiatement acquis.

En vertu du régime d'actionnariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un paiement au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 million d'actions ordinaires aux termes de ce régime, après quoi les attributions peuvent être réglées au moyen d'actions achetées sur le marché libre.

La juste valeur des 214 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 22,65 \$ l'unité au 31 décembre 2020 (229 000 UAD émises à 26,36 \$ l'unité en 2019).

Exercices clos les 31 décembre

Nombre d'UAD (en milliers)	2020	2019
En cours aux 1 ^{er} janvier	2 395	2 538
Émises	214	229
Réinvesties	145	102
Rachetées	(576)	(416)
Renoncations et annulations	(9)	(58)
En cours aux 31 décembre	2 169	2 395

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2020, 285 000 (298 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 811 000 (1 055 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 1 073 000 (1 042 000 en 2019) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était de 5 \$ (10 \$ en 2019).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UAD au 31 décembre 2020 était de 43 \$ (55 \$ en 2019) et était comprise dans les Autres passifs.

c) Unités d'actions temporairement incessibles et unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, 6,7 millions d'UATI (6,5 millions en 2019) et 1,1 million d'UAR (1,1 million en 2019) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'UATI de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de l'exercice était de 22,65 \$ l'unité au 31 décembre 2020 (26,36 \$ l'unité en 2019). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits rattachés aux UATI et aux UAR attribuées en février 2020 seront acquis 36 mois suivant leur date d'attribution, et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur ces périodes, sauf si le salarié est admissible à la retraite avant la date d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 était respectivement de 140 \$ et 15 \$ (respectivement 128 \$ et 17 \$ en 2019).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2020 était de 194 \$ (205 \$ en 2019) et était comprise dans les Autres passifs.

d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la Société permet aux salariés admissibles d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre.

Note 15 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

a) Caractéristiques des régimes de retraite

Les régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les régimes de soins de santé pour retraités de la Société n'acceptent plus de nouveaux membres. Tous les salariés peuvent participer aux régimes d'accumulation de capital, y compris les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan (Chine). Des régimes d'invalidité sont également offerts aux États-Unis et au Canada.

Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque année.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2020. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts au Canada

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes de retraite agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période de dix ans. Pour 2021, la capitalisation requise pour ces régimes devrait être de 2 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et ont été éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés à l'employé.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés en investissant des montants importants dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs des régimes.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour accroître la répartition du régime dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs du régime et réduire le risque lié aux placements lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2020, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 27 % d'actifs sources de rendement et 73 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2020, la répartition de l'actif cible des régimes s'établissait comme suit : 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :				
Solde d'ouverture	4 817 \$	4 675 \$	645 \$	640 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41	40	-	-
Charges d'intérêts	150	182	20	25
Cotisations des participants	-	1	3	3
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	2	8	(14)	(10)
Modifications des hypothèses démographiques	(67)	-	(12)	-
Modifications des hypothèses économiques	333	413	49	56
Prestations versées	(318)	(358)	(45)	(46)
Incidence des fluctuations des taux de change	(57)	(144)	(8)	(23)
Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre	4 901 \$	4 817 \$	638 \$	645 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variation des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes, solde d'ouverture	4 453 \$	4 187 \$	598 \$	610 \$
Produits d'intérêts	140	164	19	25
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	310	529	33	25
Cotisations de l'employeur	71	75	11	12
Cotisations des participants	-	1	3	3
Prestations versées	(318)	(358)	(45)	(46)
Frais administratifs	(7)	(9)	(2)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	(54)	(136)	(11)	(29)
Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre	4 595 \$	4 453 \$	606 \$	598 \$

d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 901 \$	4 817 \$	638 \$	645 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 595	4 453	606	598
Déficit	306	364	32	47
Incidence du plafonnement de l'actif ¹	-	4	-	-
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	306	368	32	47
Le déficit se compose de :				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(446)	(391)	(134)	(120)
Régimes non capitalisés	752	759	166	167
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	306 \$	368 \$	32 \$	47 \$

¹ En 2019, la Société a comptabilisé une dépréciation de 4 \$ de l'actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies pour l'un de ses régimes de retraite agréés au Canada.

e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Membres actifs	551 \$	550 \$	27 \$	31 \$	211 \$	301 \$	- \$	25 \$
Membres inactifs et retraités	2 528	2 529	445	447	1 611	1 437	166	142
Total	3 079 \$	3 079 \$	472 \$	478 \$	1 822 \$	1 738 \$	166 \$	167 \$

f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2020	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 \$	1 %	30 \$	5 %	10 \$	1 %	- \$	-
Titres de capitaux propres ³	612	20 %	49	8 %	339	22 %	-	-
Titres de créance	2 175	71 %	520	86 %	1 186	77 %	-	-
Autres placements ⁴	254	8 %	7	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 058 \$	100 %	606 \$	100 %	1 537 \$	100 %	- \$	-

Au 31 décembre 2019	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 \$	1 %	35 \$	6 %	12 \$	1 %	- \$	-
Titres de capitaux propres ³	563	19 %	45	8 %	311	21 %	-	-
Titres de créance	2 155	72 %	511	85 %	1 123	78 %	-	-
Autres placements ⁴	255	8 %	7	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 005 \$	100 %	598 \$	100 %	1 448 \$	100 %	- \$	-

¹ Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux actions de sociétés fermées, aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 7 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2020 (7 % en 2019).

² Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs des contrats de rente collectifs qui représentent environ 0,1 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite offerts au Canada au 31 décembre 2020 (0,1 % en 2019).

³ Les titres de capitaux propres comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,1 \$ (1,3 \$ en 2019) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis et de néant (néant en 2019) au Canada.

⁴ Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des contrats à terme normalisés gérés. Les autres actifs des régimes de retraite offerts au Canada comprennent des placements dans le contrat de rente collectif.

g) Coût net des prestations comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies	41 \$	40 \$	- \$	- \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	7	9	2	2
Coût des services	48	49	2	2
Intérêt sur (l'actif) le passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	10	18	1	-
Coût des prestations définies	58	67	3	2
Coût des cotisations définies	84	80	-	-
Coût net des prestations	142 \$	147 \$	3 \$	2 \$

h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies liés aux :				
Résultats réels	(2) \$	(8) \$	14 \$	10 \$
Modifications des hypothèses démographiques	67	-	12	-
Modifications des hypothèses économiques	(333)	(413)	(49)	(56)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	310	529	33	25
Variation de l'incidence du plafonnement de l'actif	5	5	-	-
Total de l'incidence de la réévaluation	47 \$	113 \$	10 \$	(21) \$

i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentaient comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	2,4 %	3,2 %	2,4 %	3,2 %	2,5 %	3,1 %	2,6 %	3,1 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,3 %	7,5 %	s. o.	s. o.	5,5 %	5,6 %
Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	3,2 %	4,3 %	3,2 %	4,3 %	3,1 %	3,8 %	3,1 %	3,8 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,5 %	7,8 %	s. o.	s. o.	5,6 %	5,7 %

¹) Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

²) Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis était de 7,3 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,5 % en 2019 passant graduellement à 4,5 % pour 2032), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 7,5 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,8 % en 2019 passant graduellement à 5,0 % pour 2030). Au Canada, le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert était de 5,5 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,6 % en 2019 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 5,6 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,7 % en 2019 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2020	États-Unis	Canada
Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	23,8
Femmes	23,4	25,6
Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	24,7
Femmes	24,8	26,5

j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2020	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
Taux d'actualisation		
Incidence d'une hausse de 1 %	(467) \$	(67) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	554	82
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	20
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(17)
Taux de mortalité¹		
Incidence d'une baisse de 10 %	143	16

¹⁾ Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,8 année pour les hommes et les femmes américains et de respectivement 0,7 année et 0,8 année pour les hommes et les femmes canadiens.

k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Régimes offerts aux É.-U.	9,9	9,3	9,8	9,7
Régimes offerts au Canada	12,5	12,3	14,7	14,3

l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2020	2019	2020	2019
Régimes à prestations définies	71 \$	75 \$	11 \$	12 \$
Régimes à cotisations définies	84	80	-	-
Total	155 \$	155 \$	11 \$	12 \$

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 s'élèvent à 65 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 85 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 13 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

Note 16 Impôts sur le résultat

a) Charge d'impôt

Le tableau ci-après présente la charge (le recouvrement) d'impôt comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Impôt exigible		
Exercice considéré	998 \$	1 246 \$
Ajustements liés aux exercices précédents	(83)	(74)
Total de l'impôt exigible	915	1 172
Impôt différé		
Variation liée à des différences temporaires	253	(454)
Incidence des variations des taux d'imposition	27	-
Total de l'impôt différé	280	(454)
Charge d'impôt	1 195 \$	718 \$

Le tableau qui suit présente la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(92) \$	92 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	87	366
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(5) \$	458 \$
Comptabilisé dans les capitaux propres, autres que les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	25 \$	5 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(25)	(6)
Total de l'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres	- \$	(1) \$

b) Impôt exigible à recevoir et à payer

Au 31 décembre 2020, l'impôt exigible à recevoir et à payer de la Société s'établissait respectivement à 993 \$ et 87 \$ (600 \$ et 121 \$ en 2019).

c) Rapprochement de l'impôt

Le taux d'imposition effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,50 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (26,75 % en 2019), en raison des éléments énumérés dans le tableau qui suit :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Résultat avant impôts sur le résultat	6 770 \$	6 220 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	1 794 \$	1 664 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés d'impôt	(171)	(260)
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(528)	(754)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(96)	(106)
Modification du taux d'imposition	27	-
Autres différences	169	174
Charge d'impôt	1 195 \$	718 \$

d) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre	2020	2019
Actifs d'impôt différé	4 842 \$	4 574 \$
Passifs d'impôt différé	(2 614)	(1 972)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	2 228 \$	2 602 \$

Les tableaux qui suivent présentent les variations des actifs et passifs d'impôt différé.

	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2020
Au 31 décembre 2020							
Pertes reportées en avant	705 \$	- \$	(210) \$	- \$	- \$	2 \$	497 \$
Provisions techniques	8 443	-	1 063	-	-	(134)	9 372
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	226	-	-	(10)	-	(1)	215
Crédits d'impôt	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 046)	-	5	(2)	1	9	(1 033)
Titres et autres placements	(4 704)	-	(1 254)	(59)	2	72	(5 943)
Vente de placements	(69)	-	13	-	-	-	(56)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(876)	-	24	-	-	3	(849)
Divers	(78)	-	79	(16)	22	17	24
Total	2 602 \$	- \$	(280) \$	(87) \$	25 \$	(32) \$	2 228 \$

Au 31 décembre 2019	Solde au 1 ^{er} janvier 2019	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2019
Pertes reportées en avant	1 019 \$	(18) \$	(278) \$	– \$	(1) \$	(17) \$	705 \$
Provisions techniques	5 466	–	3 093	–	(1)	(115)	8 443
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	242	–	4	(20)	–	–	226
Crédits d'impôt	261	–	(253)	–	–	(8)	–
Intérêts courus	1	–	–	–	–	–	1
Immeubles	(959)	–	(110)	–	–	23	(1 046)
Titres et autres placements	(2 689)	–	(1 863)	(347)	39	156	(4 704)
Vente de placements	(87)	–	17	–	–	1	(69)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(847)	–	(49)	–	–	20	(876)
Divers	97	(37)	(107)	1	(31)	(1)	(78)
Total	2 504 \$	(55) \$	454 \$	(366) \$	6 \$	59 \$	2 602 \$

Au 31 décembre 2020, les actifs d'impôt différé totaux de 4 842 \$ (4 574 \$ en 2019) comprennent un montant de 1 005 \$ (98 \$ en 2019) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2020, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 2 479 \$ (3 440 \$ en 2019), dont un montant de 2 321 \$ vient à échéance entre 2022 et 2040, alors qu'un montant de 137 \$ n'a pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'un montant d'environ 21 \$ (31 \$ en 2019), qui n'a pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2020, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 497 \$ (705 \$ en 2019) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 99 \$ (93 \$ en 2019) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 154 \$ (157 \$ en 2019), qui viendront à échéance entre 2027 et 2029, sur lesquels un avantage de 154 \$ (157 \$ en 2019) n'a pas été comptabilisé.

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 s'établissait à 2 614 \$ (1 972 \$ en 2019). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 22 782 \$ (19 623 \$ en 2019).

Note 17 Participations dans des entités structurées

La Société est engagée auprès d'entités structurées consolidées et non consolidées qui sont établies aux fins de générer des revenus de placement et des produits d'honoraires. La Société entretient aussi des liens avec des entités structurées en vue de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Ces entités peuvent présenter certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité n'est pas établi simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré.

La Société ne présente que ses liens avec des entités structurées consolidées et non consolidées importantes. Aux fins d'évaluation de l'importance de l'entité structurée, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité, notamment si elle est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. Parmi les autres facteurs examinés, mentionnons le placement de la Société dans l'entité structurée par rapport à l'ensemble des placements, les rendements tirés de l'entité par rapport à l'ensemble des revenus de placement, montant net, la taille de l'entité par rapport au total des fonds sous gestion et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de ses liens avec l'entité structurée.

La Société ne fournit aucun soutien financier ou autre à ses entités structurées lorsqu'elle n'a pas l'obligation contractuelle de le faire.

a) Entités structurées consolidées

Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de ces sociétés. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2020, les actifs consolidés de terrains forestiers exploitables de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 949 \$ (936 \$ en 2019). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

Entités structurées de financement

La Société titrise certaines créances hypothécaires commerciales et résidentielles garanties et à taux variable et des marges de crédit hypothécaire. Des entités consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer le financement de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 3.

b) Entités structurées non consolidées

Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente les placements de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société ¹		Exposition maximale de la Société à une perte ²	
	2020	2019	2020	2019
Baux adossés ³	3 371 \$	3 371 \$	3 371 \$	3 371 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables ⁴	776	752	776	765
Sociétés de placements immobiliers ⁵	497	541	497	541
Total	4 644 \$	4 664 \$	4 644 \$	4 677 \$

¹ Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et le cumul des autres éléments du résultat global.

² L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 18. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou en cas de catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières.

³ Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.

⁴ Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

⁵ Ces entités, qui comprennent la Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

Entités structurées de financement

Les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	Placements de la Société ¹	
	2020	2019
Manulife Finance (Delaware), L.P. ²	931 \$	852 \$
Fiducie de capital Financière Manuvie II ³	-	1
Total	931 \$	853 \$

¹ La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès des entités structurées et le placement de la Société dans le capital subordonné de ces entités et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et ces entités, le cas échéant.

² Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 10 et 18.

³ Cette entité est une fiducie d'investissement à capital variable qui a été utilisée pour faciliter le financement de la Société. La Société a racheté la totalité des débetures de premier rang de MFCT II en circulation d'un capital de 1 milliard de dollars, à la valeur nominale, le 30 décembre 2019. Le 31 décembre 2019, la fiducie a racheté au moyen de ce produit les titres de série 1 de MFCT II détenus par des tiers, à la valeur nominale.

i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec diverses autres entités qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les placements dans ces autres entités comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des actions de sociétés fermées. La plupart de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. Les relations de la Société avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. L'exposition maximale de la Société aux pertes qu'elle pourrait subir du fait de son engagement auprès de ces autres entités se limite au placement dans celles-ci et aux montants qu'elle s'est engagée à investir, mais qu'elle n'a pas encore financés. La Société comptabilise les revenus qu'elle tire de ces entités dans les revenus de placement, montant net, et le cumul des autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces autres entités.

ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par des entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés ou soutenus par le gouvernement, afin de générer des revenus de placement. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont

considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres de créance et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 3. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs :

	2020				2019
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
Aux 31 décembre					
AAA	1 438 \$	7 \$	1 020 \$	2 465 \$	2 805 \$
AA	-	-	32	32	648
A	53	3	605	661	372
BBB	-	-	208	208	63
BB et moins	-	-	76	76	-
Total de l'exposition de la Société	1 491 \$	10 \$	1 941 \$	3 442 \$	3 888 \$

iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

Les relations de la Société avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 3 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 428 \$ au 31 décembre 2020 (1 576 \$ en 2019). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 238 068 \$ au 31 décembre 2020 (217 015 \$ en 2019).

Note 18 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

En juin 2018, un recours collectif a été intenté contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») et John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY ») devant la Cour de district du district Sud de New York au nom des titulaires d'environ

1 500 contrats d'assurance vie universelle Performance souscrits entre 2003 et 2009 dont les contrats étaient assujettis à une hausse des coûts d'assurance annoncée en 2018. En octobre 2018, un second recours collectif presque identique contre JHUSA et JHNY a été intenté devant la Cour de district du district Sud de New York. Ces deux recours collectifs sont considérés comme des affaires liées et ont été combinés et assignés au même juge. L'enquête préalable dans le cadre de ces affaires a commencé. Aucune date d'audience n'a été fixée pour les questions de fond. Il est encore trop tôt pour évaluer les diverses issues possibles de ces deux recours liés. Outre le recours collectif combiné, sept recours autres que collectifs visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance ont également été déposés. Chaque recours, sauf un, a été intenté par des demandeurs détenant de nombreux contrats et par des entités qui gèrent ces contrats à des fins de placement. Deux des recours autres que collectifs sont en instance devant la Cour de l'État de New York, deux recours sont en instance devant la Cour de district du district Sud de New York, et trois recours sont en instance devant la Cour de district du district central de Californie. Il est trop tôt, compte tenu de l'état d'avancement des procédures des recours individuels ou combinés, ainsi que du stade d'élaboration relativement peu avancé des théories juridiques des parties, pour estimer de façon fiable l'issue potentielle de ces recours.

b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, ces engagements s'élevaient à 9 937 \$ (8 682 \$ en 2019), dont un montant de 638 \$ (411 \$ en 2019) expirait dans les 30 jours, de 2 634\$ (2 507 \$ en 2019), dans les 31 à 365 jours et de 6 665 \$ (5 764 \$ en 2019), dans plus de un an.

c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2020, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 103 \$ (57 \$ en 2019), étaient en cours.

d) Garanties

i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débetures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite entièrement détenue non consolidée.

ii) Garanties relatives à The Manufacturers Life Insurance Company

La SFM a fourni une garantie subordonnée le jour des émissions de débetures subordonnées de Manufacturers suivantes : 350 \$, le 1^{er} juin 2015; et 1 000 \$, le 20 novembre 2015.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

Information résumée tirée des comptes de résultat consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM	Activités	Autres	Ajustements de	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées			
Total des produits	547 \$	78 929 \$	520 \$	(1 088) \$	78 908 \$	32 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 871	6 179	(500)	(5 679)	5 871	(1)

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM	Activités	Autres	Ajustements de	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées			
Total des produits	371 \$	79 711 \$	417 \$	(929) \$	79 570 \$	32 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 602	5 963	(401)	(5 562)	5 602	(1)

Information résumée tirée des états de la situation financière consolidés

Au 31 décembre 2020	SFM	Activités	Autres	Ajustements de	Montant	MFLP
	(garant)	consolidées de Manufacturers	filiales de la SFM regroupées			
Placements	47 \$	410 919 \$	11 \$	- \$	410 977 \$	5 \$
Total des autres actifs	64 419	102 439	3	(64 925)	101 936	1 166
Actif net des fonds distincts	-	367 436	-	-	367 436	-
Passifs des contrats d'assurance	-	385 554	-	-	385 554	-
Passifs des contrats de placement	-	3 288	-	-	3 288	-
Passif net des fonds distincts	-	367 436	-	-	367 436	-
Total des autres passifs	12 131	59 683	-	(749)	71 065	936

Au 31 décembre 2019	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	21 \$	378 496 \$	10 \$	– \$	378 527 \$	6 \$
Total des autres actifs	57 474	87 774	3	(57 756)	87 495	1 088
Actif net des fonds distincts	–	343 108	–	–	343 108	–
Passifs des contrats d'assurance	–	351 161	–	–	351 161	–
Passifs des contrats de placement	–	3 104	–	–	3 104	–
Passif net des fonds distincts	–	343 108	–	–	343 108	–
Total des autres passifs	8 357	53 998	–	(704)	61 651	858

iii) Garanties relatives à JHUSA

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 23.

e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société donne ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Titres de créance	Divers	Titres de créance	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	5 924 \$	35 \$	4 257 \$	17 \$
Emprunts garantis ¹	–	2 790	–	–
Obligations réglementaires	452	80	433	67
Mises en pension de titres	353	–	330	–
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	–	424	–	407
Divers	2	302	3	331
Total	6 731 \$	3 631 \$	5 023 \$	822 \$

¹ Au cours de l'exercice, la Société a donné en garantie ses créances hypothécaires auprès de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »). De cette somme, un montant de 937 \$ sert de garantie pour l'emprunt en cours de 500 \$ US de JHUSA en vertu de la facilité de la FHLBI, et un montant de garantie excédentaire de 1 853 \$ constitue une garantie excédentaire qui peut être récupéré à tout moment par JHUSA.

f) Contrats avec participation

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

g) Billets d'apport à l'excédent à taux fixe

Un tiers fournit par contrat des mécanismes de financement de secours pour les activités de la Société aux États-Unis aux termes desquels, dans certaines circonstances, des fonds peuvent être fournis en échange de l'émission de billets d'apport à l'excédent à taux fixe. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation.

Note 19 Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont le secteur Asie, le secteur Canada, le secteur États-Unis, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et le secteur Services généraux et autres. Chaque secteur à présenter est responsable de la gestion de ses résultats d'exploitation, du développement de ses produits, de l'élaboration des stratégies de service et de placement en fonction du profil et des besoins de ses activités et de son marché. Les principaux produits et services offerts par la Société, par secteur à présenter, sont les suivants.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs (Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde) – Comprennent les fonds communs de placement et les fonds négociés en Bourse, les régimes de retraite collectifs et les produits d'épargne-retraite, et les produits de gestion d'actifs institutionnels dans toutes les grandes catégories d'actifs. Ces produits et services sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents et courtiers liés à la Société, des maisons de courtage et conseillers financiers indépendants, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

Produits d'assurance et de rente (Asie, Canada et États-Unis) – Comprennent divers produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée individuelle et collective, et des produits de rente garantis et partiellement garantis. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens.

Services généraux et autres – Comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation, les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation), les coûts de financement, les activités du sous-secteur de la réassurance IARD, de même que les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Secteurs à présenter

Les tableaux suivants présentent les résultats par secteur à présenter.

Au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	17 983 \$	8 833 \$	3 011 \$	– \$	140 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite	2 496	334	120	–	–	2 950
Primes, montant net	20 479	9 167	3 131	–	140	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	6 630	8 458	17 519	39	2 754	35 400
Autres produits	1 346	1 013	2 711	5 710	(189)	10 591
Total des produits	28 455	18 638	23 361	5 749	2 705	78 908
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	17 997	10 385	16 099	–	(131)	44 350
Rentes et régimes de retraite	3 430	4 380	2 929	146	–	10 885
Prestations et sinistres, montant net	21 427	14 765	19 028	146	(131)	55 235
Charges d'intérêts	269	342	54	2	514	1 181
Autres charges	5 123	3 141	2 714	4 329	414	15 721
Total des prestations et charges	26 819	18 248	21 796	4 477	797	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	1 636	390	1 565	1 272	1 908	6 771
Recouvrement (charge) d'impôt	(233)	(131)	(296)	(172)	(363)	(1 195)
Résultat net	1 403	259	1 269	1 100	1 545	5 576
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	250	–	–	–	–	250
Titulaires de contrats avec participation	(609)	64	–	–	–	(545)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 762 \$	195 \$	1 269 \$	1 100 \$	1 545 \$	5 871 \$
Total de l'actif	145 801 \$	167 236 \$	288 814 \$	236 593 \$	41 905 \$	880 349 \$

Au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	17 107 \$	8 714 \$	6 522 \$	– \$	112 \$	32 455 \$
Rentes et régimes de retraite	2 900	361	(138)	–	–	3 123
Primes, montant net	20 007	9 075	6 384	–	112	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 451	9 446	15 556	33	1 107	33 593
Autres produits	1 215	1 088	2 654	5 562	(120)	10 399
Total des produits	28 673	19 609	24 594	5 595	1 099	79 570
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	17 975	10 572	19 320	–	(36)	47 831
Rentes et régimes de retraite	3 090	4 312	599	83	–	8 084
Prestations et sinistres, montant net	21 065	14 884	19 919	83	(36)	55 915
Charges d'intérêts	236	508	43	6	526	1 319
Autres charges	5 148	3 237	2 944	4 362	425	16 116
Total des prestations et charges	26 449	18 629	22 906	4 451	915	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	2 224	980	1 688	1 144	184	6 220
Recouvrement (charge) d'impôt	(277)	25	(260)	(122)	(84)	(718)
Résultat net	1 947	1 005	1 428	1 022	100	5 502
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	228	–	–	–	5	233
Titulaires de contrats avec participation	(216)	(117)	–	–	–	(333)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 935 \$	1 122 \$	1 428 \$	1 022 \$	95 \$	5 602 \$
Total de l'actif	127 367 \$	159 042 \$	274 993 \$	216 348 \$	31 380 \$	809 130 \$

Emplacement géographique

Les résultats par secteur à présenter de la Société diffèrent de ceux obtenus par emplacement géographique du fait, essentiellement, de la répartition des secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres entre les emplacements géographiques auxquels ses activités se rapportent.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par emplacement géographique.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	18 072 \$	8 474 \$	3 012 \$	409 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite	2 496	334	120	-	2 950
Primes, montant net	20 568	8 808	3 132	409	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 085	8 531	19 735	49	35 400
Autres produits	2 300	2 671	5 600	20	10 591
Total des produits	29 953 \$	20 010 \$	28 467 \$	478 \$	78 908 \$

Exercice clos le 31 décembre 2019	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	17 178 \$	8 388 \$	6 523 \$	366 \$	32 455 \$
Rentes et régimes de retraite	2 900	361	(138)	-	3 123
Primes, montant net	20 078	8 749	6 385	366	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 750	9 801	15 816	226	33 593
Autres produits	2 100	2 651	5 641	7	10 399
Total des produits	29 928 \$	21 201 \$	27 842 \$	599 \$	79 570 \$

Note 20 Parties liées

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités et selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

a) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, et MFCT, fiducie non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 10, 17 et 18. Se reporter à la note 3 a) pour d'autres transactions avec des parties liées.

b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme les principaux dirigeants. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Avantages à court terme	69 \$	67 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5	5
Paiements fondés sur des actions	57	55
Indemnités de fin de contrat de travail	-	8
Autres avantages à long terme	3	2
Total	134 \$	137 \$

Note 21 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation de Manuvie détenues directement et indirectement.

Au 31 décembre 2020

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	63 379 \$	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	23 967 \$	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Reassurance Company Ltd.		Boston, États-Unis	Filiale d'assurance captive qui fournit des produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.		Boston, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Investment Management LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Investment Management Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (US) LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements
Hancock Natural Resource Group, Inc.		Boston, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York		New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Variable Trust Advisers LLC		Boston, États-Unis	Conseiller en placements pour des fonds communs de placement à capital variable
John Hancock Life & Health Insurance Company		Boston, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC		Boston, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.		Boston, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	1 686 \$	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits et de services bancaires intégrés non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Investment Management Holdings (Canada) Inc.	945 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion de placements Manuvie limitée		Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-Américaine, Première compagnie d'assurance	8 \$	Toronto, Canada	Société d'assurances IARD
NAL Resources Management Limited		Calgary, Canada	Société de gestion de propriétés pétrolières et gazières
Manulife Resources Limited	20 \$	Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières

Au 31 décembre 2020

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
Manulife Property Limited Partnership		Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières
Manulife Property Limited Partnership II	479 \$	Toronto, Canada	Société détenant des redevances pétrolières et gazières et des actions et obligations étrangères
Manulife Western Holdings Limited Partnership		Calgary, Canada	Société détenant des propriétés pétrolières et gazières
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	76 \$	Oakville, Canada	Courtier en épargne collective du secteur Canada
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	21 794 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited		St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD
Manulife Financial Asia Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC		Phnom Penh, Cambodg	Société d'assurance vie
Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited		Yangon, Myanmar	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited		St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited		Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)		Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited		Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.		Taipei, Taiwan (Chine)	Société de gestion d'actifs
Manulife Life Insurance Company (Japan)		Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Japan) Limited		Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited (85,6 %) ¹		Bangkok, Thaïlande	Société d'assurance vie
Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited (93,5 %) ¹		Bangkok, Thaïlande	Gestionnaire de placements
Manulife Holdings Berhad (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Malaysia) Bhd (60,2 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Assurance Corporation (60 %)		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société de gestion de placements et conseiller en placements
Manulife Investment Management (Europe) Limited	37 \$	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	71 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	1 064 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Berkshire Insurance Services Inc.	1 726 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille

Au 31 décembre 2020
(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
JH Investments (Delaware), LLC		Boston, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	133 \$	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (North America) Limited	5 \$	Toronto, Canada	Conseiller en placements

¹⁾ Les droits de vote en pourcentage de la SFM sont les mêmes que la participation en pourcentage, à l'exception de Manulife Insurance (Thailand) Public Company Limited et Manulife Asset Management (Thailand) Company Limited où les droits de vote de la SFM sont respectivement de 97,0 % et 98,7 %.

Note 22 Fonds distincts

La Société gère des fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de 2020 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rente variable et les garanties des fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2020	2019
Fonds du marché monétaire	2 % à 3 %	2 % à 3 %
Fonds à revenu fixe	14 % à 16 %	14 % à 15 %
Fonds équilibrés	23 % à 24 %	24 % à 25 %
Fonds d'actions	58 % à 60 %	58 % à 60 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des actions diversifiées ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit. Les informations sur la juste valeur des fonds distincts sont présentées à la note 3 g).

Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2020	2019
Placements à la valeur de marché		
Trésorerie et titres à court terme	4 054 \$	3 364 \$
Titres de créance	17 913	16 883
Actions	14 227	12 989
Fonds communs de placement	326 889	304 753
Autres placements	4 599	4 785
Revenus de placement à recevoir	1 670	1 678
Autres actifs et passifs, montant net	(1 543)	(975)
Total de l'actif net des fonds distincts	367 809 \$	343 477 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts		
Détenu par les titulaires de contrats	367 436 \$	343 108 \$
Détenu par la Société	373	369
Total de l'actif net des fonds distincts	367 809 \$	343 477 \$

Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats		
Dépôts des titulaires de contrats	38 898 \$	38 561 \$
Transferts au fonds général, montant net	(1 515)	(1 000)
Paiements aux titulaires de contrats	(44 818)	(49 372)
	(7 435)	(11 811)
Montants liés aux placements		
Intérêts et dividendes	16 775	18 872
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur placements	24 514	37 643
	41 289	56 515
Divers		
Honoraires de gestion et d'administration	(3 942)	(3 926)
Incidence des fluctuations des taux de change	(5 580)	(10 897)
	(9 522)	(14 823)
Ajouts nets	24 332	29 881
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	343 477	313 596
Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice	367 809 \$	343 477 \$

L'actif des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les garanties sont comptabilisées dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les *SignatureNotes* établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché, dont certains sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats peuvent offrir des options de placement variables assorties d'options de placement fixe, ou n'offrir que des options de placement fixe. Les options de placement fixe donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM est située à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la LSA. Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la LSA sont décrites à la note 12.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York et du Massachusetts, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 12.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de ses garanties.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	47 \$	112 735 \$	298 524 \$	(329) \$	410 977 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	64 209	8 078	17 194	(89 481)	-
Actifs de réassurance	-	65 731	11 172	(31 067)	45 836
Autres actifs	210	25 489	52 648	(22 247)	56 100
Actif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Total de l'actif	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	167 453 \$	249 909 \$	(31 808) \$	385 554 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 208	2 081	(1)	3 288
Autres passifs	718	25 594	52 761	(22 001)	57 072
Dette à long terme	6 164	-	-	-	6 164
Instruments de fonds propres	5 249	584	1 996	-	7 829
Passif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Capitaux propres des actionnaires	52 335	17 194	72 120	(89 314)	52 335
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(784)	-	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 455	-	1 455
Total du passif et des capitaux propres	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	21 \$	107 746 \$	271 100 \$	(340) \$	378 527 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	57 068	7 467	16 983	(81 518)	-
Actifs de réassurance	-	61 310	10 080	(29 944)	41 446
Autres actifs	406	20 859	45 111	(20 327)	46 049
Actif net des fonds distincts	-	181 982	162 845	(1 719)	343 108
Total de l'actif	57 495 \$	379 364 \$	506 119 \$	(133 848) \$	809 130 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	157 398 \$	224 378 \$	(30 615) \$	351 161 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 091	2 014	(1)	3 104
Autres passifs	537	21 311	48 226	(20 086)	49 988
Dette à long terme	4 543	-	-	-	4 543
Instruments de fonds propres	3 277	599	3 244	-	7 120
Passif net des fonds distincts	-	181 982	162 845	(1 719)	343 108
Capitaux propres des actionnaires	49 138	16 983	64 444	(81 427)	49 138
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(243)	-	(243)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 211	-	1 211
Total du passif et des capitaux propres	57 495 \$	379 364 \$	506 119 \$	(133 848) \$	809 130 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	- \$	8 057 \$	34 459 \$	(1 108) \$	41 408 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(6 585)	(3 014)	1 108	(8 491)
Primes, montant net	-	1 472	31 445	-	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	542	14 204	21 727	(1 073)	35 400
Autres produits, montant net	5	2 869	12 884	(5 167)	10 591
Total des produits	547	18 545	66 056	(6 240)	78 908
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	-	14 804	44 293	(3 862)	55 235
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	17	3 146	13 573	(1 396)	15 340
Autres charges	434	230	1 880	(982)	1 562
Total des prestations et charges	451	18 180	59 746	(6 240)	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	96	365	6 310	-	6 771
(Charge) recouvrement d'impôt	(26)	54	(1 223)	-	(1 195)
Résultat après impôts sur le résultat	70	419	5 087	-	5 576
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	5 801	1 344	1 763	(8 908)	-
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	250 \$	- \$	250 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	-	(545)	-	(545)
Actionnaires	5 871	1 763	7 145	(8 908)	5 871
	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	- \$	8 599 \$	33 620 \$	(1 160) \$	41 059 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(3 575)	(3 066)	1 160	(5 481)
Primes, montant net	-	5 024	30 554	-	35 578
Revenus (pertes) de placement, montant net	355	12 128	22 108	(998)	33 593
Autres produits, montant net	16	2 866	11 447	(3 930)	10 399
Total des produits	371	20 018	64 109	(4 928)	79 570
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	-	17 133	41 220	(2 438)	55 915
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	20	3 299	13 938	(1 530)	15 727
Autres charges	421	206	2 041	(960)	1 708
Total des prestations et charges	441	20 638	57 199	(4 928)	73 350
Résultat avant impôts sur le résultat	(70)	(620)	6 910	-	6 220
(Charge) recouvrement d'impôt	18	347	(1 083)	-	(718)
Résultat après impôts sur le résultat	(52)	(273)	5 827	-	5 502
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	5 654	772	499	(6 925)	-
Résultat net	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	233 \$	- \$	233 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	2	(333)	(2)	(333)
Actionnaires	5 602	497	6 426	(6 923)	5 602
	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(5 801)	(1 344)	(1 763)	8 908	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	11 937	25 045	-	36 982
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	48	130	-	178
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	(3 133)	759	-	(2 374)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	54	100	-	154
Autres amortissements	7	145	504	-	656
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	1	(9 420)	(13 102)	-	(22 521)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	(784)	1 039	-	280
Charge au titre des options sur actions	-	3	11	-	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	103	(731)	19 573	-	18 945
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	3 000	411	1 270	(4 681)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	91	8 459	(7 447)	-	1 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 194	8 139	13 396	(4 681)	20 048
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(34 392)	(77 589)	-	(111 981)
Cessions et remboursements	-	29 635	69 215	-	98 850
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(431)	(586)	-	(1 017)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(4 483)	-	-	4 483	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	22	-	(22)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	1 501	(1 501)	-
Billets à recevoir de filiales	1 494	-	-	(1 494)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 989)	(5 167)	(7 459)	1 467	(14 148)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme, montant net	2 455	-	-	-	2 455
Remboursement de dette à long terme	(652)	-	-	-	(652)
Émission d'instruments de fonds propres, montant net	1 990	-	-	-	1 990
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 250)	-	(1 250)
Emprunts garantis	-	709	667	-	1 376
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	24	-	24
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(579)	-	(579)
Paiements de loyers	-	(9)	(125)	-	(134)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(2 340)	-	-	-	(2 340)
Dividendes payés à la société mère	-	(1 270)	(3 411)	4 681	-
Actions ordinaires rachetées	(253)	-	-	-	(253)
Actions ordinaires émises, montant net	36	-	4 483	(4 483)	36
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(10)	-	(10)
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(22)	22	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(1 494)	1 494	-
Billets à payer à des filiales	(1 501)	-	-	1 501	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(265)	(570)	(1 716)	3 214	663
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(60)	2 402	4 221	-	6 563
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	85	(59)	(554)	-	(528)
Solde au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Solde à la fin de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22	3 058	17 220	-	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(494)	(258)	-	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	47	5 213	20 907	-	26 167
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(306)	(278)	-	(584)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	47 \$	4 907 \$	20 629 \$	- \$	25 583 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	522 \$	4 334 \$	7 992 \$	(1 112) \$	11 736 \$
Intérêts versés	426	109	1 765	(1 112)	1 188
Impôts payés (remboursement d'impôts)	(2)	721	639	-	1 358

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2019	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	5 602 \$	499 \$	6 326 \$	(6 925) \$	5 502 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(5 654)	(772)	(499)	6 925	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	11 381	22 346	-	33 727
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	51	119	-	170
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de réassurance	-	(1 236)	679	-	(557)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	40	77	-	117
Autres amortissements	5	118	503	-	626
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	(12)	(7 105)	(13 148)	-	(20 265)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(18)	(192)	(244)	-	(454)
Charge au titre des options sur actions	-	(1)	12	-	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	(77)	2 783	16 171	-	18 877
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	3 000	623	1 123	(4 746)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(39)	(146)	1 850	-	1 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 884	3 260	19 144	(4 746)	20 542
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(24 898)	(55 712)	-	(80 610)
Cessions et remboursements	-	22 324	43 009	-	65 333
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	631	528	-	1 159
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(404)	-	-	404	-
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	-	288	-	288
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	177	-	(177)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	(157)	157	-
Billets à recevoir de filiales	(1)	13	-	(12)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(405)	(1 754)	(12 044)	373	(13 830)
Activités de financement					
Variation des pensions sur titres et des titres vendus, mais non encore achetés	-	-	266	-	266
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 500)	-	(1 500)
Emprunts garantis	-	-	107	-	107
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	1 819	-	1 819
Paiements de loyers	-	(8)	(109)	-	(117)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(1 398)	-	-	-	(1 398)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(22)	-	(22)
Actions ordinaires rachetées	(1 339)	-	-	-	(1 339)
Actions ordinaires émises, montant net	104	-	404	(404)	104
Dividendes payés à la société mère	-	(1 123)	(3 623)	4 746	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(177)	177	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(12)	12	-
Billets à payer à des filiales	157	-	-	(157)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 476)	(1 131)	(2 846)	4 373	(2 080)
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	3	375	4 254	-	4 632
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(2)	(128)	(336)	-	(466)
Solde au début de l'exercice	21	2 317	13 044	-	15 382
Solde à la fin de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	21	2 783	13 411	-	16 215
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(466)	(367)	-	(833)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	21	2 317	13 044	-	15 382
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22	3 058	17 220	-	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(494)	(258)	-	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	22 \$	2 564 \$	16 962 \$	- \$	19 548 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	422 \$	4 252 \$	7 823 \$	(948) \$	11 549 \$
Intérêts versés	423	83	1 741	(948)	1 299
Impôts payés (remboursement d'impôts)	-	(788)	892	-	104

Note 24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Informations actuarielles supplémentaires

Provenance du résultat

Pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée, Manuvie s'appuie sur la provenance du résultat. Il s'agit d'un des outils essentiels pour la compréhension et la gestion des activités de la Société. La provenance du résultat est établie conformément aux lignes directrices prescrites par le Bureau du surintendant des institutions financières et aux notes éducatives publiées par l'Institut canadien des actuaires. Dans le tableau de la provenance du résultat, le résultat est réparti en dix catégories : profit attendu des contrats en vigueur, incidence des affaires nouvelles, profits ou pertes liés aux résultats techniques (profits et pertes réels par rapport aux résultats attendus), incidence des mesures prises par la direction et des modifications apportées aux hypothèses, résultat découlant des fonds excédentaires, autres résultats d'assurance, résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, résultat de la Banque Manuvie, frais généraux non affectés et impôts sur le résultat. Ensemble, ces éléments expliquent le résultat net attribué aux actionnaires de 5 871 millions de dollars dégagé en 2020.

Ces dix catégories sont décrites ci-dessous :

Le **profit attendu des contrats en vigueur** représente le montant porté en réduction de la provision pour écarts défavorables (« PPED ») constituée sur les sous-secteurs d'assurance qui ne génèrent pas d'honoraires, et qui est déterminé en fonction d'une formule, auquel s'ajoutent le résultat net prévu des secteurs qui génèrent des honoraires et les marges prévues sur les contrats d'un an renouvelables, comme ceux du sous-secteur de l'assurance collective. La PPED, qui est une exigence prévue par les normes de pratique actuarielles canadiennes, correspond à une somme excédentaire retenue en sus du coût prévu de la libération des obligations contractuelles afin de constituer une marge de sécurité. Cette provision est réduite à mesure que la Société se libère du risque associé aux obligations contractuelles.

L'augmentation enregistrée en 2020 par rapport à 2019 était attribuable principalement à la croissance des contrats en vigueur en Asie et aux États-Unis.

L'**incidence des affaires nouvelles** représente l'effet financier des souscriptions d'affaires nouvelles au cours de la période visée, compte tenu notamment des frais d'acquisition. La souscription d'affaires nouvelles crée une valeur économique, qui est contrebalancée par la PPED et les autres limites prescrites quant à l'incorporation de cette valeur économique au titre des provisions techniques.

Le profit découlant des affaires nouvelles en 2020 a diminué par rapport à celui de 2019, du fait du recul des volumes d'affaires nouvelles en Amérique du Nord ainsi qu'à Hong Kong et au Japon. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la combinaison favorable des affaires nouvelles à Hong Kong et dans les autres régions d'Asie.

Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur des contrats, les honoraires et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période considérée diffèrent des résultats prévus dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. Ils tiennent aussi compte des profits ou pertes liés aux résultats techniques découlant des écarts entre les rendements réels et attendus des placements et les fluctuations des marchés réelles et attendues relativement aux actifs auxquels sont adossés les passifs des contrats d'assurance et de placement. Dans la majorité des secteurs, les rendements attendus des placements qui sont pris en compte dans l'évaluation de la provision sont mis à jour tous les trimestres afin de refléter les fluctuations du marché. Leur incidence est également prise en compte dans les profits et pertes liés aux résultats techniques. En outre, cette catégorie comprend l'effet des variations du taux de change dans la mesure où elles sont mesurées individuellement. Les profits liés aux résultats techniques ne tiennent pas compte des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au cours de la période visée, qui sont présentées sous « Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses ».

Les pertes liées aux résultats techniques de 2020 découlaient essentiellement de l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que des résultats techniques défavorables liés aux placements sur le passif du fonds général et de l'incidence de l'exposition brute aux marchés des actions, contrebalancés en partie par les résultats techniques favorables. L'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt est principalement attribuable à la réduction des taux sans risque et, dans une moindre mesure, à la baisse des écarts de taux des obligations des sociétés, les écarts de taux des obligations de certaines durées et leurs notes de crédit étant légèrement inférieurs aux niveaux de 2019. Les résultats techniques défavorables liés aux placements sur le passif du fonds général tiennent compte des rendements moins élevés que prévu (y compris les variations de la juste valeur) sur les actifs alternatifs à long terme découlant principalement des placements dans des sociétés du secteur du pétrole et du gaz et du secteur de l'immobilier, contrebalancés en partie par l'incidence favorable des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe.

Les pertes liées aux résultats techniques de 2019 découlaient essentiellement de l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt, des charges liées aux modifications apportées au taux de réinvestissement ultime ainsi que des résultats techniques défavorables, contrebalancés en partie par les résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général et l'incidence de l'exposition brute aux marchés des actions. L'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt découlait du rétrécissement des écarts de taux des obligations de sociétés, de l'incidence de la diminution des taux sans risque et de l'accentuation de la courbe de rendement. Les résultats techniques favorables liés aux placements sur le passif du fonds général découlaient de l'incidence des activités de réinvestissement des titres à revenu fixe sur l'évaluation de nos provisions mathématiques, des rendements robustes (y compris les variations de la juste valeur) des actifs alternatifs à long terme et de nos résultats solides au chapitre du crédit.

Les **mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses** reflètent l'effet sur le résultat des modifications apportées aux méthodes et hypothèses d'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement ainsi que des autres mesures prises par la direction au cours de l'exercice ne s'inscrivant pas dans le cours normal des activités.

L'incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur le résultat avant impôts a été une charge de 273 millions de dollars en 2020 par rapport à une charge de 61 millions de dollars en 2019. La charge de 273 millions de dollars en 2020 découle essentiellement

de l'examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats d'assurance vie universelle au Canada, y compris les contrats d'assurance temporaire renouvelables annuellement et leur coût uniformisé, dans le cadre duquel nous avons abaissé le taux de déchéance ultime inclus dans les hypothèses en raison de l'émergence de données plus récentes. Ces éléments ont été en partie contrebalancés par des mises à jour favorables des hypothèses de mortalité et de morbidité (profit au Canada et au Japon, contrebalancés en partie par une perte aux États-Unis) ainsi que par les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis. La note 6 des états financiers consolidés détaille les modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles.

L'incidence des éléments déclarés en 2020 dans le secteur Services généraux et autres au titre des mesures d'importance prises par la direction comprenait le profit à la vente d'obligations désignées comme étant disponibles à la vente (« DV ») ainsi que le profit découlant des transactions de réassurance aux États-Unis, en Asie et au Canada.

Le **résultat découlant des fonds excédentaires** traduit les rendements réels des actifs soutenant l'excédent (capitaux propres des actionnaires) de la Société. Ces actifs sont constitués d'un portefeuille diversifié, et les rendements fluctuent en fonction de ceux des catégories d'actifs sous-jacents.

La catégorie « **Autres** » reflète les éléments du résultat avant impôts relatifs aux activités d'assurance qui ne sont inclus dans aucune autre catégorie du tableau de la provenance du résultat.

La catégorie « **Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** » reflète le résultat avant impôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

La catégorie « **Banque Manuvie** » reflète le résultat avant impôts de la Banque Manuvie.

Les **frais généraux non affectés** reflètent les frais généraux non affectés avant impôts du secteur Services généraux et autres.

Les **impôts sur le résultat** représentent les charges d'impôts sur le résultat en fonction des différents taux d'imposition dans les territoires où Manuvie exerce ses activités.

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie a augmenté, pour passer de 5 602 millions de dollars à l'exercice précédent à 5 871 millions de dollars pour l'exercice 2020.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (en millions de dollars CA)	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux et autres	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 265 \$	1 011 \$	1 897 \$	108 \$	- \$	4 281
Incidence des affaires nouvelles	713	7	188	1	-	909
Profits (pertes) liés aux résultats techniques	(304)	(1 391)	(1 000)	(6)	-	(2 701)
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	(100)	134	(29)	2 896	-	2 901
Résultat découlant des fonds excédentaires	238	333	485	(556)	-	500
Autres	154	(1)	24	(11)	-	166
Assurance	1 966	93	1 565	2 432	-	6 056
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	-	1 272	1 272
Banque Manuvie	-	213	-	-	-	213
Frais généraux non affectés	-	-	-	(524)	-	(524)
Résultat avant impôts sur le résultat	1 966 \$	306 \$	1 565 \$	1 908 \$	1 272 \$	7 017
(Charge) recouvrement d'impôt	(204)	(111)	(296)	(363)	(172)	(1 146)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 762 \$	195 \$	1 269 \$	1 545 \$	1 100 \$	5 871

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars CA)	Asie	Canada	États-Unis	Services généraux et autres	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Total
Profit attendu des contrats en vigueur	1 131 \$	1 003 \$	1 798 \$	96 \$	- \$	4 028
Incidence des affaires nouvelles	747	44	205	-	-	996
Profits (pertes) liés aux résultats techniques	(29)	(214)	(1 066)	(55)	-	(1 364)
Mesures prises par la direction et modifications apportées aux hypothèses	(13)	(193)	242	566	-	602
Résultat découlant des fonds excédentaires	219	342	483	23	-	1 067
Autres	157	(3)	26	32	-	212
Assurance	2 212	979	1 688	662	-	5 541
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	-	-	-	1 144	1 144
Banque Manuvie	-	202	-	-	-	202
Frais généraux non affectés	-	-	-	(479)	-	(479)
Résultat avant impôts sur le résultat	2 212 \$	1 181 \$	1 688 \$	183 \$	1 144 \$	6 408
(Charge) recouvrement d'impôt	(277)	(59)	(260)	(88)	(122)	(806)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 935 \$	1 122 \$	1 428 \$	95 \$	1 022 \$	5 602

Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque au 31 décembre 2020 sera présentée ultérieurement.

Conseil d'administration

En date du 1^{er} mars 2021

L'année indiquée correspond à l'année de la première élection de l'administrateur au conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

John M. Cassaday

Président du conseil
Manuvie
Toronto (Ontario) Canada
Administrateur depuis : 1993

Susan F. Dabarno

Administratrice de sociétés
Bracebridge (Ontario) Canada
Administratrice depuis : 2013

Tsun-yan Hsieh

Président du conseil
LinHart Group PTE Ltd.
Singapour, Singapour
Administrateur depuis : 2011

Andrea S. Rosen

Administratrice de sociétés
Toronto (Ontario) Canada
Administratrice depuis : 2011

Nicole Arnaboldi

Administratrice de sociétés
Greenwich (Connecticut)
États-Unis
Administratrice depuis : 2020

Julie E. Dickson

Administratrice de sociétés
Ottawa (Ontario) Canada
Administratrice depuis : 2019

Donald R. Lindsay

Président et chef de la direction
Ressources Teck Limitée
Vancouver (C.-B.) Canada
Administrateur depuis : 2010

Leagh E. Turner

Présidente et chef de l'exploitation
Ceridian HCM Holding Inc.
Toronto (Ontario) Canada
Administratrice depuis : 2020

Guy L.T. Bainbridge

Administrateur de sociétés
Édimbourg, Midlothian,
Royaume-Uni
Administrateur depuis : 2019

Sheila S. Fraser

Administratrice de sociétés
Ottawa (Ontario) Canada
Administratrice depuis : 2011

John R.V. Palmer

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario) Canada
Administrateur depuis : 2009

Joseph P. Caron

Administrateur de sociétés
West Vancouver (C.-B.) Canada
Administrateur depuis : 2010

Roy Gori

Président et chef de la direction
Manuvie
Toronto (Ontario) Canada
Administrateur depuis : 2017

C. James Prieur

Administrateur de sociétés
Chicago (Illinois) États-Unis
Administrateur depuis : 2013

Équipe de haute direction

En date du 1^{er} mars 2021

Roy Gori

Président et chef de la direction

Marianne Harrison

Présidente et chef de la direction,
John Hancock

Rahul M. Joshi

Chef de l'exploitation

Anil Wadhvani

Président et chef de la direction,
Manulife Asie

Michael J. Doughty

Président et chef de la direction,
Manuvie Canada

Scott S. Hartz

Chef des placements

Pamela O. Kimmet

Chef des ressources humaines

Shamus E. Weiland

Chef des systèmes d'information

Steven A. Finch

Actuaire en chef

Rahim Hirji

Chef de la gestion des risques

Karen A. Leggett

Chef du marketing

Philip J. Witherington

Chef des finances

James D. Gallagher

Chef du contentieux

Naveed Irshad

Chef, Anciens produits,
Amérique du Nord

Paul R. Lorentz

Président et chef de la direction,
Gestion de patrimoine et d'actifs,
Monde

Coordonnées

Siège social

Société Financière Manuvie
200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : +1-416-926-3000

Belgique

International Group Program – Europe

John Hancock International Services S.A.
270-272, avenue de Tervuren
Bruxelles B-1150
Belgique
Téléphone : +32 02 775 2940

Cambodge

Manulife (Cambodia) PLC
14/F, TK Central
No. 12, Street 289
Sangkat Boeung Kak 1
Khan Toul Kork
Phnom Penh, Cambodge
Téléphone : +1-800-211-211

Canada

Bureau principal au Canada
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : +1-519-747-7000

Marchés des groupes à affinités

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Téléphone : +1-800-668-0195

Assurance collective

500 King Street North
Kitchener (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : +1-519-747-7000

Assurance individuelle

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : +1-519-747-7000

Banque Manuvie du Canada

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : +1-519-747-7000

Gestion de placements Manuvie

5th Floor
200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Marchés boursiers –
Téléphone : +1-416-852-2204

15th Floor

250 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Canada
Immobilier –
Téléphone : +1-416-926-5500

500 King Street North

Waterloo (Ontario) N2J 4C6
Canada
Téléphone : +1-519-747-7000

Manuvie Québec

Maison Manuvie
900, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A8
Canada
Téléphone : +1-514-499-7999

Placements Manuvie

1235 North Service Road West
Oakville (Ontario) L6M 2W2
Canada
Téléphone : +1-905-469-2100

Chine

Manulife-Sinochem Life Insurance Co., Ltd.
6/F, Jin Mao Tower
88 Century Boulevard
Pudong New Area
Shanghai 200121
République populaire de Chine
Téléphone : +86 21 2069-8888
+86 21 2069-8930

Manulife-Teda Fund Management Co., Ltd.

Unit 2-7, 6/F,
China Life Financial Center
No. 23, Zhenzhi Road,
Chaoyang District
Beijing 10026
République populaire de Chine
Téléphone : +86 10 6657-7777

Hong Kong

Bureau principal en Asie
10/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay, Hong Kong
Téléphone : +852 2510-5888

Manulife Investment Management (Asia), une division de Manulife Investment Management (Hong Kong) Ltd.

16/F, The Lee Gardens
33 Hysan Avenue
Causeway Bay, Hong Kong
Téléphone : +852 2910-2600

Manulife (International) Ltd.

22/F, Tower A
Manulife Financial Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2310-5600

Manulife Provident Funds Trust Co., Ltd.

22/F, Tower A
Manulife Financial Centre
223-231 Wai Yip Street
Kwun Tong, Kowloon
Hong Kong
Téléphone : +852 2310-5600

Indonésie

PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia
Sampoerna Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav 45-46
South Tower
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +62 21 2555-7788

PT Manulife Aset Manajemen Indonesia

Sampoerna Strategic Square
Jl. Jend. Sudirman Kav. 45-46
31/F, South Tower
Jakarta 12930
Indonésie
Téléphone : +6221 2555-7788

Irlande

Manulife Investment Management (Ireland) Ltd.

Alexandra House
The Sweepstakes
Ballsbridge Park
Merrion Road
Dublin 4
D04 C7H2
Irlande
Téléphone : +353 87 695-4368

Japon

Manulife Investment Management (Japan) Ltd.
15/F, Marunouchi Trust Tower
North Building
1-6-1 Marunouchi, Chiyoda-ku
Tokyo 100-0005
Japon
Téléphone : +81 3 6267-1955

Manulife Life Insurance Co.

30th Floor, Tokyo Opera City
3-20-2 Nishi Shinjuku, Shinjuku-ku
Tokyo 160-0023
Japon
Téléphone : +81 3 6331-7000

Macao

Manulife (International) Ltd.
Avenida De Almeida Ribeiro No. 61
Circle Square, 14 andar A
Macao
Téléphone : +853 8398-0388

Malaisie

Manulife Investment Management (M) Berhad
16th Floor, Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490
Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Manulife Holdings Berhad

Menara Manulife
No. 6 Jalan Gelenggang
Damansara Heights
Kuala Lumpur 50490
Malaisie
Téléphone : +60 3 2719-9228

Myanmar

Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited
16/F Kantharyar Office Tower
Cor. Kan Yeik Thar Road & U Aung
Myat Road
Mingalar Taung Nyunt Township
Rangoon
Myanmar
Téléphone : +09 765 467 110

Philippines

The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.
10/F, NEX Tower
6786 Ayala Avenue
Makati 1229
Grand Manille
Philippines
Téléphone : +632 8884-7000

Singapour

Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.
8 Cross Street
#15-01 Manulife Tower
Singapour 048424
Téléphone : +65 6501-5411

Manulife (Singapore) Pte Ltd.

8 Cross Street
#15-01 Manulife Tower
Singapour 048424
Téléphone : +65 6501-5411

Suisse

Manulife IM (Switzerland) LLC
Bahnhofstrasse 52, 8001 Zurich
Suisse
Téléphone : +41 79 448-3050

Taiwan

Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.
6/F, No. 1, Exchange Square, 89,
Songren Road
Taipei 11073
Nord de Taiwan, République de Chine
Téléphone : +886 2 2757-5969

Thaïlande

Manulife Asset Management (Thailand) Co., Ltd.
18/F Singha Complex
1788 New Petchaburi Road,
Bang Kapi
Huai Khwang, Bangkok 10310
Thaïlande
Téléphone : +66 0-2844-0123

Manulife Insurance (Thailand) Public Co., Ltd.

18/F Singha Complex,
1788 New Petchaburi Road,
Bang Kapi
Huai Khwang, Bangkok 10310
Thaïlande
Téléphone : +66 2 033-9000

Royaume-Uni

Manulife Investment Management (Europe) Ltd.
One London Wall
Londres EC2Y 5EA
Royaume-Uni
Téléphone : +44 20 7256 3500

États-Unis

John Hancock Bureau principal et John Hancock Investment Management
197 Clarendon Street
Boston MA 02116-5010
États-Unis
Téléphone : +1-617-663-3000
Téléphone : +1-617-572-6000

Hancock Natural Resource Group

197 Clarendon Street, 8th Floor
Boston MA 02116-5010
États-Unis
Téléphone : +1-617-747-1600

International Group Program

200 Berkeley Street
Boston, MA 02116-5023
États-Unis
Téléphone : +1-617-572-6000

John Hancock Insurance

200 Berkeley Street
Boston, MA 02116-5023
États-Unis
Téléphone : +1-617-572-6000

Manulife Investment Management (US) LLC

197 Clarendon Street
Boston MA 02116-5010
États-Unis
Téléphone : +1-617-375-1500

Vietnam

Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Co., Ltd.
4/F, Manulife Plaza
75 Hoang Van Thai Street
Tan Phu Ward, District 7
Hô Chi Minh-Ville
Vietnam
Téléphone : +84 8 5416-6777

Manulife (Vietnam) Ltd.

Manulife Plaza
75 Hoang Van Thai Street
Tan Phu Ward, District 7
Hô Chi Minh-Ville
Vietnam
Téléphone : +84 8 5416-6888

Antilles

Manulife Re Manulife P&C Limited
The Goddard Building
Haggatt Hall
St. Michael, BB-11059
Barbade, Antilles
Téléphone : +246 228-4910

Glossaire

Actifs financiers disponibles à la vente (« DV ») : actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui ne sont classés ni comme prêts et créances, ni comme placements détenus jusqu'à l'échéance, ni comme actifs détenus à des fins de transaction.

Cumul des autres éléments du résultat global : composante distincte des capitaux propres des actionnaires qui comprend les profits et pertes nets latents sur les titres disponibles à la vente, les profits et pertes nets latents sur les instruments dérivés désignés dans une couverture efficace de flux de trésorerie et les profits et pertes de change latents. Ces éléments ont été comptabilisés comme autres éléments du résultat global et peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net. Le cumul des autres éléments du résultat global comprend également la réévaluation des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la réserve de réévaluation des immeubles. Ces éléments sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne seront jamais reclassés en résultat net.

Actifs gérés et administrés : mesure de l'envergure de la Société. Cette mesure comprend les actifs gérés, mesure non conforme aux PCGR, qui incluent les actifs du fonds général et les actifs de clients externes pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et les actifs administrés, qui incluent les actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement.

Valeur comptable par action : ratio obtenu en divisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Couvertures de flux de trésorerie : couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie, qui est associée à un actif ou à un passif comptabilisé, à une transaction prévue ou à un risque de change dans le cadre d'un engagement ferme non comptabilisé, qui est imputable à un risque particulier et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net.

En devises constantes : les montants présentés en devises constantes sont établis en appliquant les taux de change du plus récent trimestre à toutes les périodes antérieures.

Résultat tiré (perte découlant) des activités de base : mesure visant à aider les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base ne tient pas compte de l'incidence directe des marchés des actions et des taux d'intérêt ni d'un certain nombre d'autres éléments qui sont considérés comme importants et exceptionnels. Bien que cette mesure soit pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'elle offre une méthodologie cohérente, elle n'est pas isolée des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante.

Coûts d'acquisition différés : coûts qui sont directement imputables à l'acquisition d'affaires nouvelles (principalement la rémunération des agents), qui sont capitalisés dans les états de la

situation financière consolidés de la Société et qui sont amortis par imputation aux résultats sur une période définie.

Valeur intrinsèque : mesure de la valeur procurée aux actionnaires intégrée à l'état de la situation financière courant de la Société, compte non tenu de toute valeur associée aux affaires nouvelles futures.

Valeur garantie : habituellement inhérente aux produits de rente variable, la valeur garantie se rapporte à la valeur du compte du titulaire de contrats qui est protégée contre les fluctuations des marchés.

Opération de couverture : pratique consistant à effectuer un placement dans un marché ou un instrument financier dans le but de compenser ou limiter les pertes potentielles découlant d'autres placements ou risques financiers.

Couverture dynamique : technique de couverture qui cherche à limiter l'exposition d'un placement aux marchés en ajustant la couverture au fur et à mesure de l'évolution des titres sous-jacents (d'où le terme « dynamique »).

Couverture à grande échelle : technique de placement utilisée pour compenser le risque d'un portefeuille d'actifs entier. Une couverture à grande échelle suppose le recours à une démarche globale qui n'est pas fréquemment ajustée en fonction des fluctuations des marchés.

Normes internationales d'information financières (« IFRS ») : normes de comptabilité internationales qui, le 1^{er} janvier 2011, ont remplacé au Canada les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »).

Actifs dépréciés : prêts hypothécaires, titres d'emprunt et autres titres de placement en souffrance lorsqu'un recouvrement devient improbable.

En vigueur : se dit des contrats qui sont actifs.

Assurance soins de longue durée (« SLD ») : couverture d'assurance pouvant être souscrite sur une base individuelle ou collective et prévoyant le remboursement de frais engagés pour des services médicaux et autres fournis à des personnes atteintes d'une maladie chronique, d'un handicap ou d'un trouble mental.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») : ratio entre les fonds propres disponibles d'une société d'assurance vie et les fonds propres qu'elle doit maintenir, selon les calculs effectués conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

Valeur des affaires nouvelles (« VAN ») : variation de la valeur économique pour les actionnaires découlant des souscriptions au cours de la période. Elle correspond à la valeur actualisée des intérêts des actionnaires sur le résultat distribuable futur prévu, déduction faite du coût du capital, découlant des affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses qui correspondent à celles utilisées pour calculer la valeur intrinsèque. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs, comme les activités de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie et celles de la Banque Manuvie.

Poids des affaires nouvelles : frais engagés initialement à la souscription d'un contrat d'assurance qui ont une incidence négative immédiate sur la situation financière de la Société. Il est prévu que ces frais initiaux seront amortis par le revenu (primes, revenu de placement, etc.) engendré pendant la durée du contrat.

Dépréciation durable : dépréciation inscrite si l'institution ne s'attend pas à ce que la juste valeur du titre se rétablisse avant son échéance ou la date prévue de sa vente.

Primes et dépôts : mesure de la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général, nettes des cessions en réassurance, présentées au poste Primes des comptes de résultat consolidés, ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement (« dépôts des titulaires de contrats »), iii) dépôts dans les contrats de placement, iv) dépôts dans les fonds communs de placement, v) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels, vi) équivalents primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » (« équivalents primes pour SAS »), vii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'unité Assurance collective de la Division canadienne, et viii) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Résultats techniques : coût réel découlant d'éventualités telles que la mortalité, les déchéances et la morbidité pour une période visée, comparativement au coût estimé selon les meilleures hypothèses d'évaluation pour cette même période.

Provision pour écarts défavorables (« PPED ») : sommes contenues dans les passifs des contrats d'assurance et de placement par mesure de prudence en cas de détérioration de la situation réelle par rapport aux meilleures hypothèses. Cette PPED est imputée au résultat au fil du temps et la reprise des marges représente le flux de résultat prévu futur.

Passifs des contrats d'assurance et de placement : montant mis de côté aujourd'hui, auquel s'ajoutent les primes et les revenus de placement futurs prévus, qui permettra de s'acquitter des frais et des obligations prévus futurs liés aux titulaires de contrats et qui constitue une marge de sécurité par rapport aux hypothèses. Les hypothèses sont passées en revue et mises à jour tous les ans.

Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires : instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital moyen déployé pour produire ce résultat.

Les souscriptions, les apports bruts et les apports nets sont calculés selon le type de produit :

Assurance individuelle : Les souscriptions tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont le paiement s'échelonne sur plus d'un an. Les primes uniques

consistent en une prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées compte non tenu de l'incidence de la réassurance.

Assurance collective : Les souscriptions comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Gestion de patrimoine : Les souscriptions comprennent les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels.

Apports bruts : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds de placement, aux régimes d'épargne-études 529, aux régimes de retraite et aux produits d'épargne-retraite collectifs, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels.

Apports nets : mesure des activités de gestion de patrimoine et d'actifs qui correspond aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds de placement, de régimes d'épargne-études 529, de régimes de retraite et de produits d'épargne-retraite collectifs, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels.

Fonds propres consolidés : mesure non conforme aux PCGR qui sert de base à toutes nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie; et ii) passifs au titre des instruments de fonds propres.

Assurance vie universelle : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. Le client peut faire varier le montant des primes et le capital-décès sous réserve de certaines conditions. On affecte au contrat un taux d'intérêt établi en fonction d'un portefeuille d'actifs détenus par la Société. Le contrat peut être assorti d'une garantie de taux minimum pouvant être révisée périodiquement au gré de la Société.

Rente variable : produit prévoyant l'investissement des sommes dans des fonds distincts (appelés aussi comptes distincts aux États-Unis). Le rendement offert aux titulaires de contrats fluctue selon le rendement des placements sous-jacents. Dans certains cas, des garanties sont prévues.

Assurance vie universelle à capital variable : forme d'assurance vie permanente dont les primes sont variables. La valeur de rachat, et éventuellement le capital-décès, fluctue selon le rendement des fonds distincts (ou des comptes distincts).

Information aux actionnaires

SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) M4W 1E5
Téléphone : 416-926-3000
Site Web : www.manuvie.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont invités à l'assemblée annuelle de la Société Financière Manuvie, qui se tiendra le 6 mai 2021, à 11 heures.

BOURSES

Les actions ordinaires de la Société Financière Manuvie sont inscrites à la cote des Bourses suivantes :

Bourse de Toronto (MFC)
Bourse de New York (MFC)
Bourse de Hong Kong (945)
Bourse des Philippines (MFC)

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com.
Courriel : investrel@manulife.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions, y compris à l'égard des dividendes, pour signaler un changement d'adresse ou de propriété, la perte de certificats ou la réception en double de la documentation ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, à Hong Kong ou aux Philippines. Si vous habitez à l'extérieur de ces pays, veuillez communiquer avec notre agent des transferts pour le Canada.

Virement automatique des dividendes

Les actionnaires qui habitent au Canada, aux États-Unis ou à Hong Kong peuvent faire déposer directement les dividendes sur leurs actions ordinaires de Manuvie dans leur compte bancaire. Pour vous prévaloir de ce service, veuillez communiquer avec nos agents des transferts.

Programme de réinvestissement des dividendes

Les porteurs d'actions ordinaires qui habitent au Canada ou aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires additionnelles sans engager de frais de courtage ou d'administration en réinvestissant leurs dividendes en espèces au moyen des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de Manuvie. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec nos agents des transferts, soit la Société de fiducie AST (Canada) au Canada et American Stock Transfer & Trust Company, LLC aux États-Unis.

Pour régler tout autre point touchant les actionnaires, nous vous prions de communiquer avec les Services aux actionnaires de Manuvie, par courriel à l'adresse shareholder_services@manulife.com.

Renseignements supplémentaires

Vous pouvez consulter le site www.manuvie.com pour trouver des renseignements sur la Société Financière Manuvie, y compris des versions électroniques de documents et de l'information sur les actions et les dividendes.

AGENTS DES TRANSFERTS

Canada

Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3
Canada
Numéro sans frais : 1-800-783-9495
Appels à frais virés : 416-682-3864
Courriel : manulifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
La Société de fiducie AST (Canada) a également des succursales à Toronto, à Vancouver et à Calgary.

États-Unis

American Stock Transfer & Trust Company, LLC
P.O. Box 199036
Brooklyn NY
États-Unis 11219
Numéro sans frais : 1-800-249-7702
Appels à frais virés : 416-682-3864
Courriel : manulifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com

Hong Kong

Tricor Investor Services Limited
Level 54, Hopewell Centre 183 Queen's Road
East Wan Chai, Hong Kong
Téléphone : 852 2980-1333
Courriel : is-enquiries@hk.tricorglobal.com
Site Web : www.tricoris.com

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
Ground Floor, West Wing
GPL (Grepalife) Building
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati, Grand Manille
Philippines
Téléphone : +632 5318-8567
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com
Site Web : www.rcbc.com/stocktransfer

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

DIVIDENDES DE LA SFM

Dividendes sur actions ordinaires versés pour 2020 et 2019

Exercice	Date de clôture des registres	Date de versement	Montant par action \$ CA
Exercice 2020			
Quatrième trimestre	23 février 2021	19 mars 2021	0,28 \$
Troisième trimestre	23 novembre 2020	21 décembre 2020	0,28 \$
Deuxième trimestre	17 août 2020	21 septembre 2020	0,28 \$
Premier trimestre	19 mai 2020	19 juin 2020	0,28 \$
Exercice 2019			
Quatrième trimestre	25 février 2020	19 mars 2020	0,28 \$
Troisième trimestre	19 novembre 2019	19 décembre 2019	0,25 \$
Deuxième trimestre	20 août 2019	19 septembre 2019	0,25 \$
Premier trimestre	14 mai 2019	19 juin 2019	0,25 \$

Dates de versement des dividendes sur actions ordinaires et privilégiées en 2021*

* Les dividendes ne sont pas garantis et ils doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de versement	
Actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées
23 février 2021	19 mars 2021	19 mars 2021
18 mai 2021	21 juin 2021	19 juin 2021
17 août 2021	20 septembre 2021	19 septembre 2021
16 novembre 2021	20 décembre 2021	19 décembre 2021

Notre gamme diversifiée de produits et services par marché

Canada

Assurance crédit hypothécaire
Assurance vie, maladie et invalidité collective
Assurance vie, maladie et voyage individuelle
Caisses en gestion commune institutionnelles*
Comptes à gestion distincte*
Contrats de rente à intérêts garantis
Fonds communs de placement*
Fonds distincts
Fonds ESG*
Fonds négociés en bourse (FNB)*
Planification et conseils financiers*
Régimes d'épargne-retraite collectifs*
Régimes d'épargne-retraite individuels*
Rentes
Services bancaires à l'intention des particuliers
Services d'un chef des placements externe*

États-Unis

Assurance vie individuelle
Comptes à gestion distincte*
Comptes d'épargne-retraite individuels
Comptes de fonds distincts institutionnels*
Fiducies de placement collectif*
Fonds à capital fixe*
Fonds à échéance cible*
Fonds amalgamés institutionnels*
Fonds communs de placement*
Fonds ESG*
Fonds négociés en bourse (FNB)*
Planification et conseils financiers
Portefeuilles modèles*
Régimes d'épargne-études (529)*
Régimes d'épargne-retraite collectifs*
Rentes
Services d'un chef des placements externe*

Asie

Assurance crédit hypothécaire
Assurance vie et maladie collective
Assurance vie et maladie individuelle
Fonds communs de placement*
Fonds ESG*
Mandats de fonds distincts*
Produits liés aux placements
Régimes d'épargne-études
Régimes d'épargne-retraite collectifs*
Régimes d'épargne-retraite individuels*
Rentes

Europe

Comptes de fonds distincts institutionnels*
Fonds communs de placement d'OPCVM*
Fonds de placements non traditionnels
Fonds ESG*

Nos compétences en placement

Actions du secteur de l'infrastructure*
Actions et titres de créance de sociétés fermées*
Actions et titres de créance de sociétés ouvertes*
Actions et titres de créance du secteur de l'immobilier*
Placements alternatifs liquides*
Solutions de répartition de l'actif*
Stratégies de placement guidées sur le passif*
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles*

*Produits et services offerts par notre secteur
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions des gens plus simples et à les aider à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine et d'actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2020, elle comptait plus de 37 000 employés, plus de 118 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 30 millions de clients. Au 31 décembre 2020, son actif géré et administré se chiffrait à 1 300 milliards de dollars canadiens (1 000 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois précédents, elle avait versé à ses clients 31,6 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 155 ans. Elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Pour en savoir plus, visitez Manuvie.com

Les noms Manuvie et Manuvie commençant par la lettre « M » stylisée ainsi que la lettre « M » stylisée sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées, y compris la Société Financière Manuvie, utilisent sous licence.

IR3933F

